NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 2-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information . . . 2-7521
Nouvelles générales 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement
reste le journal le mieux renseigné de Québec. C'est ce qui fait sa popularité.

71ième ANNEE No 187 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, MARDI 18 JANVIER 1938 | Température : Beau et très froid | DOUZE PAGES

UNE AUTRE VICTOIRE LIBERALE DANS ST-HENRI

M. Joseph-A. Bonnier, candidat officiel du parti libéral, est sorti victorieux hier de l'élection complémentaire tenue dans la division de St-Henri. — Majorité de 4,513 voix sur M. Camillien Houde, ancien maire de Montréal et ancien chef conservateur de la province de Québec. — 16,462 votes à Bonnier, 11,949 à Houde et 325 votes à O.-L. Gingras qui briguait les suffrages comme libéral indépendant. — La lutte s'est faite sur la question des armements. — Houde déclare qu'il reste à la disposition du peuple.

DECLARATION DE M. KING

Montréal, 18. — (P. C.) M. Joseph-A. Bonnier, le candidat officiel du parti libéral, est sorti victorieux hier de l'élection complémentaire tenue dans St-Henri pour trouver un successeur comme député de cette circonscription montréalaise aux Communes à M. Paul Mercier, récemment nommé juge.

St-Henri, qui est composé de quartiers ouvriers de l'ouest de la ville, a donné à M. Bonnier, qui fait aussi partie du conseil de ville, une pluralité de 4,513 voix sur M. Camillien Houde, ancien maire de Montréal et ancien chef du parti conservateur de la province, qui fit la campagne comme candidat indépendant opposé à la politique de défense nationale du gouvernement libéral d'Ottawa.

M. O.-L. Gingras, qui briguait les suffrages comme libéral indépendant, est resté loin derrière les deux autres candidats, réunissant à peine 325 votes, alors que M. Bonnier en accumula 16,462 et que M. Houde en reçut 11,949.

Pendant la compilation des résultats, ce fut une course serrée au début entre les deux principaux candidats. Le représentant du parti libéral enregistra d'abord une légère avance, mais M. Houde le dépassa presqu'aussitôt.

L'ancien maire ne conserva pas cependant cet avantage longtemps. M. Bonnier, un entrepreneur de pompes funèbres, âgé de 59 ans, ne tarda pas à reprendre les devants et à laisser petit à petit son plus dangereux rival bien loin derrière lui. Moins de deux heures après la fermeture des polls, la victoire était concédée à M. Bonnier.

M. Bonnier, qui remplit son premier terme d'office dans le conseil de ville après avoir essuyé plusieurs défaites, eut l'appui pendant sa campagne du secrétaire d'Etat, M. Fernand Rinfret, et du ministre des Travaux publics, M. Cardin.

La lutte s'est faite presqu'exclusivement sur le terrain des armements. M. Houde accusa le gouvernement fédéral d'avoir une politique "militariste" et prétendit qu'en dépensant de l'argent pour armer le pays il conduirait le Canada dans une guerre en moins de deux ans. Les libéraux opposèrent des démentis formels à ses dires, affirmant que le gouvernement ne se préoccupait que de la défense du pays.

M. Houde porta aussi l'accusation que le gouvernement fédéral était en possession d'un document secret de l'Amirauté anglaise qui recommandait au Canada d'organiser six divisions d'artillerie pour la défense de l'Empire.

Cette assertion fut démentie comme les autres, par les libéraux qui faisaient la campagne d'abord et ensuite par le premier ministre, M. Mackenzie King, et le ministre de la Défense, M. Mackenzie, à Ottawa.

Comme dans St-Henri, la campagne de l'élection complémentaire de Lotbinière s'est faite aussi il y a trois semaines sur les armements, mais M. J.-N. Francoeur remporta une majorité inouïe dans ce comté contre M. Paul Bouchard, un jeune nationaliste. M. Francoeur, un libéral, succède à un autre libéral comme député de Lotbinière aux Communes.

M. Bonnier n'a pas reçu hier autant de votes que M. Mercier en avait reçu en 1935, alors que le candidat conservateur fut écrasé par une majorité de 16,689 voix.

Depuis que cette circonscription fut formée en 1924, St-Henri a toujours élu un libéral aux Communes.

La votation fut calme hier. Il n'y eut qu'une seule arrestation, celle d'une jeune fille du nom de Lilianne Chartrand, 22 ans, qui fut accusée de personnification. Le juge E.-T. Enright lui rendit sa liberté plus tard parce qu'aucune plainte n'accompagnait le mandat.

Le candidat vainqueur, qui est originaire de St-Urbain de Châteauguay, est président et gérant d'une société de pompes funèbres. Lorsque le résultat définitif fut connu, il fut porté en triomphe sur les épaules de ses partisans dans les salles de comités qu'il visita.

M. Houde, qui briguait les suffrages pour la première fois dans le domaine fédéral, a dit que les événements futurs prouveraient qu'il avait eu raison. "Je reste, a-t-il dit, à la disposition du peuple afin de pouvoir lui être utile lorsqu'il sentira qu'il a besoin de moi".

DECLARATION DE KING

Ottawa, 18. — (P. C.) Le résultat de l'élection complémentaire de St-Henri, a déclaré le premier ministre, M. Mackenzie King, hier soir, révèle la détermination du peuple de renforcir l'unité canadienne. C'est une nouvelle preuve, a-t-il affirmé, que l'électorat approuve la politique de l'administration libérale actuelle. Voici la déclaration de M. King :

"Les appels au préjudice de M. Houde ont été rejetés comme ils le méritaient. Les citoyens de St-Henri ont répudié les efforts qu'il a déployés sans scrupule afin de fausser et de dénaturer le problème de la défense. Comme dans Lotbinière, cette tentative d'isoler l'historique province de Québec sur les questions vitales au bien commun du Dominion en général a complètement échoué.

"Dans les élections complémentaires tenues récemment dans Victoria et dans Lotbinière, la discussion s'est principalement concentrée sur la politique de l'administration fédérale d'accroitre le commerce international et de prendre les mesures nécessaires pour la défense. Des questions d'étroit régionalisme furent aussi soulevées pendant les campagnes.

"Pris dans leur entier, les résultats de ces luttes révèlent une détermination rassurante, de la part du peuple, de garder la con-

(Suite à la page 11, 4e col.)

L'issue de la guerre inquiète les chefs nippons

BANDITISME NIPPON DIT A. ZHADANOV

Dans un violent discours contre les Nippons, le président soviet de la commission des Affaires étrangères dénonce les Japonais et demande de prendre des mesures énergiques contre leur banditisme.

PARLEMENT

Moscou, 18. — (P.A.) André-Alexandrovitch Zhadanov, un des principaux lieutenants de Joseph Staline, a demandé hier au commissariat des Affaires étrangères de prendre des "mesures énergiques" pour mettre fin au "banditisme" japonais.

Zhadanov, qui parlait devant le Soviet suprême, le nouveau parlement rouge de la Russie, a dit que Maxim Litvinov, le commissaire des Affaires étrangères, méritait des félicitations pour la manière dont il avait conduit la politique de paix des Soviets", mais qu'il était trop doux pour "les bandits envoyés par le Japon dans l'Etat sous sa tutelle du Mandchoukouo".

"Je crois que nous sommes tous d'avis, a-t-il déclaré, qu'il faut prendre d'énergiques mesures pour mettre fin une fois pour toutes au banditisme des agents de l'impérialisme japonais"

Zhadanov parlait comme président de la commission des Affaires étrangères du Soviet de l'Union. Son discours fut longuement applaudi.

La séance conjointe des deux Chambres hier — le Soviet de l'Union et le Soviet des nationalités — fut consacrée à la réorganisation prévue par la nouvelle constitution.

Michael Kalinine et Vyacheslav Molotov, président et premier ministre de l'Etat soviétique, furent choisis pour remplir les mêmes postes sous la nouvelle constitution, Kalinine comme président du parle-

(Suite à la page 11 3e col.)

VAINQUEUR ET VAINCU

M. J.-A. BONNIER a été élu hier député de St-Henri à la Chambre des Communes par une majorité de 4,513 voix sur son plus proche adversaire, M. CAMILLIEN HOUDE (a droite), ancien maire de Montréal.

Les socialistes vont appuyer Chautemps

Le conseil national du parti socialiste décide par un vote de faire partie du nouveau gouvernement de Camille Chautemps. — Ce dernier refuse d'accepter les communistes dans son ministère. — Le programme du Front Populaire.

DECLARATION DE THOREZ

Paris, 18 — (P.A.) — Le conseil national du parti socialiste a décidé par un vote ce matin de faire partie du nouveau gouvernement dirigé par Camille Chautemps, à la condition que le ministère continuerait le programme du Front Populaire.

DISCOURS DE THOREZ

Paris, 18. — (P.C.-Havas) — Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste français, a déclaré hier soir qu'il ne pourrait se constituer un nouveau cabinet de Front Populaire sans ministres communistes et il a accusé l'Angleterre dans le même discours de chercher à faire expulser les communistes de la coalition du Front Populaire.

Thorez, qui parlait au cours d'un meeting convoqué pour commémorer la mort de Lénine, un fondateur de l'Union soviétique, a réclamé une "union étroite" entre les partis communiste et socialiste afin de bloquer Camille Chautemps, qui dirige le parti radical-socialiste et qui s'efforce actuellement de reconstituer un ministère après avoir démissionné vendredi dernier avec celui qu'il dirigeait.

En annonçant que Chautemps avait répondu à deux porte-parole communistes — Jacques Duclos et Marcel Gitton — qu'il ne voulait pas que les communistes fissent partie du cabinet, Thorez a ajouté : "Nous nous y attendions, camarades, mais le peuple demande notre présence au pouvoir."

Les efforts de Chautemps pour former un nouveau gouvernement semblent voués à un échec complet à cause de son refus d'accepter les communistes dans son ministère.

Les socialistes veulent que tous

(Suite à la page 11 3e col.)

Anglais et Irlandais ne s'entendent pas

La conférence anglo-irlandaise s'est ajournée hier soir, après une séance de quatre heures dans une atmosphère qui compromet l'issue heureuse des délibérations. — Conflit sur le partage de l'Irlande en deux états.

GRANDE FRANCHISE

Londres, 18. — (Par George Hambleton, de la P. C.) Après une séance de quatre heures, la conférence anglo-irlandaise s'est ajournée hier soir jusqu'à aujourd'hui dans une atmosphère qui ne permet pas d'espérer beaucoup en une solution des principaux problèmes entre le Royaume-Uni et l'Irlande.

Dès le début, les deux délégations sont entrées en conflit sur le partage de l'Irlande en deux états. Lorsque la séance d'ouverture, tenue au No 10 Downing Street, s'ajourna, ni l'une ni l'autre n'avait changé d'attitude et la possibilité d'un changement semblait éloignée.

Le premier ministre de l'Erin, M. Eamon de Valera, a dit à la délégation anglaise que ses collègues et lui-même étaient d'avis que le rétablissement de l'unité irlandaise, c'est-à-dire la fin du partage, était la base essentielle à toute véritable entente et à toute véritable amitié entre les deux peuples.

Les délégués anglais, dirigés par le premier ministre Chamberlain, furent d'une franchise égale dans leur réponse. Ils dirent à M. de Valera qu'en ce qui les concernait il ne pouvait survenir aucune altération dans les relations du gouvernement de l'Erin avec le gouvernement de l'Irlande du Nord sans le consentement du gouvernement de Belfast.

Tout ceci signifie que M. de Valera soutient toujours que le partage doit prendre fin tandis que le gouvernement anglais refuse de revenir sur l'opinion déjà exprimée

(Suite à la page 11, 3e col.)

L'ouragan cause une trentaine de morts

Le bilan de la violente tempête qui a fait rage sur les côtes anglaises s'établit à plus de 30 morts et à des milliers de dollars de dégâts. — Cadavres à la mer.

NAUFRAGES

Londres, 18. — (P.C.—Câble) Le bilan de la violente tempête qui a fait rage pendant toute la fin de semaine sur les côtes du Royaume-Uni et de l'Irlande s'établit aujourd'hui à plus de 30 morts et à des milliers de dollars de dégâts.

Des cadavres que la mer a jetés à la côte en Ecosse et dans les Galles révèlent que deux navires, et peut-être un troisième, se sont perdus corps et biens.

Un fréteur de 1,528 tonnes, le "Glan Rhyd", a sombré avec 17 hommes à bord. Deux des chaloupes de sauvetage de ce navire furent trouvées sur la côte et peu après la mer rendait les cadavres de plusieurs hommes.

Les victimes sont : le capitaine N.-F. Stewart, de South Shields; le quartier-maître S.-J. Thomas, de Penygraig; N.-E. Anderson, W. Cundy, H.-C. Richards, tous de Swansea; E. Askew, J. Madreanas, de Newport; G. Parkinson, de Gravesend; C. Greenfield, J. Duncan, C. Fixon, A. Antelo, de South Shields; J. Moran, de Liverpool; J. Duggan, C. Madsen, de Barry; J. Kean, de Bristol; D. Thomas, de Penarth.

Le cadavre de D. Martin, de Glenarm, mécanicien en chef du fréteur "Lochshira, a été jeté à la côte en Ecosse et on a la certitude que ce navire a péri. Un fréteur de 325 tonnes, le "Fermanagh", sombra samedi au large du Pembrokeshire, mais seul le capitaine perdit la vie.

D'autres matelots furent tués ou emportés à la mer en luttant contre la tempête. Des inondations ont suivi la tempête dans plusieurs régions aux terres basses.

Le paquebot "Aquitania" a mandé par T. S. F. que des centaines de ses passagers avaient le mal de mer.

O.-M. BIGGAR PLAIDE POUR W. ABERHART

Les avocats des deux parties ont terminé leurs plaidoiries sur les référés constitutionnels de l'Alberta à la Cour suprême. — Les arguments de l'avocat albertain.

LES JOURNAUX

Ottawa, 18. — (P.C.) Les avocats ont terminé hier leurs plaidoiries sur les référés constitutionnels de l'Alberta et la Cour Suprême a pris en délibéré la question de savoir si les trois bills albertains qui lui ont été soumis sont constitutionnels, tout comme elle avait pris en délibéré au commencement de la semaine dernière celle de savoir si le gouvernement fédéral a encore le droit de désavouer des lois provinciales et si un lieutenant-gouverneur a encore le droit de refuser de sanctionner des lois.

Me O.-M. Biggar, le principal avocat de l'Alberta, termina son plaidoyer en faveur des trois bills, et, après de brèves réponses des avocats des parties adverses, Me Aimé Geoffrion pour le gouvernement fédéral, Me W. N. Tilley, pour les banques, et Me J.-L. Ralston pour les journaux, la Cour prit sa décision en délibéré.

Le colonel Biggar a prétendu hier que les trois bills relatifs à la taxation des banques, à la réglementation du crédit et aux journaux, relevaient de la compétence de la lé-

(Suite à la page 11 4e col.)

GREVE D'OCCUPATION

Harrison, N.-J., 18. — (P.C.—P. A.) Environ 1,000 ouvriers d'une équipe de jour qui font actuellement une grève d'occupation à l'usine Harrison de la Crucible Steel Corporation of America ont été rejoints, hier, par à peu près 500 hommes de l'équipe de nuit.

GOELETTE EN PERIL

Boston, 18. — (P. A.) Deux gardes-côtes sont partis hier soir au secours d'une goélette de pêche, la "Richard-J. Noon", en détresse au large de l'île Seal, près de Machias, Maine. Les autorités ont dit que le petit navire n'était pas en danger immédiat.

TERRAIN A VENDRE
Situé rue St-Jean, jusqu'à d'Aiguillon, mesurant 100 pieds front par 186 profondeur. Conditions faciles. S'adresser A.-J. PELLAND, Hôtel Montcalm, Québec.

UN FRETEUR EN DETRESSE

New-York, 18. — (P. A.) Le paquebot allemand Europa filait à la vitesse de 26 noeuds à l'heure hier soir pour aller secourir le fréteur anglais Cragpool, qui faisait eau au milieu de l'Atlantique après avoir subi une grave avarie. Le fréteur disait dans son premier message que sa chambre de machine s'emplissait d'eau.

LE GENERAL M. ARANDA A L'ATTAQUE

Le commandant des troupes nationalistes sur le front de Téruel a lancé hier une puissante contre-offensive. — Grande bataille aérienne.

L'ASSAUT

Madrid, 18. — (P.A.) — Le général Miguel Aranda, qui commande les troupes nationalistes sur le front de Téruel, a soudainement lancé une puissante contre-offensive hier sur les lignes gouvernementales devant le chef-lieu de la province de Téruel, à 135 milles à l'est de Madrid.

La nouvelle attaque, dit un communiqué des gouvernementaux, a forcé ces derniers à reculer légèrement leurs lignes sur un point. Les avions ennemis engagèrent une grande bataille en même temps dans les airs et le communiqué gouvernemental dit que trois avions nationalistes furent abattus et que les gouvernementaux ne perdirent que deux appareils.

Des cinq avions nationalistes qui auraient été abattus, trois étaient de fabrication italienne.

"Après une trêve forcée, dit le communiqué, l'ennemi a lancé une nouvelle contre-offensive dans la direction de Téruel. L'assaut commença à 10 heures environ cet avant-midi par une puissante attaque sur les massifs de Celadas, soutenue par

(Suite à la page 11 3e col.)

TRAVAIL D'AL CAPONE

San Francisco, 18. — (P.A.) William-Malcolm Ritchey, de Providence, R. I., sorti la semaine dernière du pénitencier de l'île d'Alcatraz dans la baie de San Francisco, a révélé hier qu'Al Capone, l'ancien gangster de Chicago, était l'homme le plus détesté de l'île et qu'il craignait constamment pour sa vie. Il a dit que sa faction et celle de Frank (Blackie) McKee s'en voulaient à mort. Il a révélé aussi que Capone était tenu le plus possible éloigné des autres forçats. "Le matin, a-t-il dit, lorsque les autres sont partis de la cour, sa "job" consiste à ramasser les bouts de papier et les mégots de cigarettes. Dans l'après-midi, il travaille dans la salle des douches".

Le prince Konoyé, premier ministre du Japon, a avoué hier aux chefs politiques de l'empire que la guerre contre la Chine devenait de plus en plus grave. — Une autre ligne de conduite. — Les décisions prises devant le trône.

LES ARMEMENTS

Tokio, 18. — (P. A.) — Le prince Foumimaro Konoyé, premier ministre du Japon, a franchement avoué hier aux chefs politiques de l'Empire que la guerre contre la Chine devenait de plus en plus grave.

L'agence de nouvelles Domei (japonaise) dit que le prince Konoyé a informé les principaux membres des deux chambres du Parlement que les armées japonaises n'ayant pas encore pu obliger la Chine à demander la paix, "le gouvernement se trouvait forcé de recourir à une autre ligne de conduite de sérieuse nature." On ignore encore ce que ceci peut signifier.

On tient de bonne source que le communiqué publié avant hier ne contenait pas toutes les décisions prises devant le trône. Ce communiqué disait que le cabinet était complètement d'accord avec l'armée et la marine pour continuer la guerre jusqu'à la "pacification" complète de l'Asie orientale et que le Japon répudiait le gouvernement national de Chine.

Le journal Yomiuri dit que les membres de l'entourage du prince Konoyé sont convaincus que le premier ministre remaniera sous peu son cabinet pour faire face à la situation créée par la résistance prolongée de la Chine.

Les ministères de la Guerre et de la Marine ont invoqué la loi de mobilisation de l'industrie des munitions qui donne au gouvernement le contrôle de la production des armements.

Le ministre des Affaires étrangères, Koki Hirota, a expliqué le rajustement des relations du Japon avec les tierces puissances rendu nécessaire par la gravité croissante de la situation. Les ministres de la Guerre et de la Marine ont arrêté des plans pour rendre la nouvelle politique efficace.

La presse de Tokio est unanime à dire que le gouvernement japonais reconnaitre le régime établi par les troupes japonaises à Péping comme le gouvernement légitime de la Chine.

Hochi a dit que "l'Allemagne et l'Italie avaient déjà officieusement fait savoir au Japon qu'elles étaient prêtes à reconnaitre le gouvernement provisoire de Péping" mais qu'elles ne pouvaient le reconnaitre avant que le Japon ne l'ait lui-même reconnu.

Chigerou Kaouagoé, l'ambassadeur du Japon en Chine, a proposé, suivant l'agence Domei, l'établissement d'un nouveau gouvernement central à Shanghaï.

TEMPETE SUR L'ATLANTIQUE

New-York, 18. — (P.A.) Une violente tempête sévissait hier sur l'Atlantique et sur la côte orientale de l'Amérique du Nord. Plusieurs morts sont attribuées à la tempête sur terre et un fréteur était en détresse hier soir. Nombre de transatlantiques ont des retards de 24 heures ou plus sur leurs horaires. A Boston, il est tombé 4 pouces et demi de neige.

100 avions rouges résistent aux Nippons dans Nan-tchang

An révèle qu'au moins 100 avions de fabrication soviétique pilotés par autant d'aviateurs russes opèrent de Nan-tchang, bombardant les aéroports et les concentrations militaires japonaises.

CONTRE-OFFENSIVE

Shanghaï, 18. — (P.A.) — Les Japonais ont envoyé aujourd'hui des renforts à Hang-tchéou, chef-lieu de la province de Tché-kiang, afin de repousser une furieuse contre-attaque chinoise. Les Célestes annoncent d'autre part qu'ils refoulent les envahisseurs sur les fronts du nord et du centre de la Chine et sur celui de la vallée du fleuve Bleu.

Il vient d'être révélé qu'au moins 100 avions de fabrication soviétique, pilotés par autant d'aviateurs russes, opèrent de Nan-tchang, chef-lieu de la province de Kiang-si, bombardant les aéroports et les concentrations militaires des Japonais.

Les porte-parole de l'armée japonaise, qui avaient auparavant nié qu'il y eut des hostilités dans la région de Hang-tchéou, ont admis que 7,000 soldats chinois étaient rendus à "quelques milles" de la ville et que la canonnade s'entendait à Hang-tchéou, 125 milles au sud-ouest de Shanghaï.

Ils ont dit que les Japonais envoyaient de "nombreux renforts" sur "le nouveau champ de bataille".

Cette déclaration est considérée comme la confirmation du fait que les troupes japonaises ne sont pas encore parvenues à dépasser Hang-tchéou.

D'autre part, on apprend qu'une bataille a éclaté dans la région de Poutoung, péninsule séparée de Shanghaï par la rivière Wouang-pou.

Les Japonais disent qu'ils sont à "nettoyer" cette région de quelque 3,000 soldats irréguliers chinois qui ne parvinrent pas à retraiter lorsque Shanghaï fut occupée.

Les Chinois rapportent qu'ils se sont emparé de Tchouan-cha, en face de Shanghaï. Les Japonais disent que la prise de cette ville "est possible", mais qu'ils n'ont rien appris encore à ce sujet.

Les journaux chinois de Hong-Kong annonçaient hier que 600 soldats japonais étaient débarqués dimanche à Tchouang-chant, 45 milles à l'est de Hong-Kong, grâce à un

(Suite à la page 11, 3e col.)

REGLEMENT DE LA GREVE DU POISSON

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Angus-L. Macdonald, a annoncé hier soir que la grève du poisson était réglée à Halifax. — Accord entre les parties.

LES GREVISTES

Halifax, 18. — (P.C.) Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Angus-L. MacDonald, a annoncé hier soir que la grève du poisson à Halifax venait virtuellement de se terminer par un accord entre la National Fish Company et la Fish Handlers and Cutters Union.

Le premier ministre avait conféré avec le comité exécutif du Conseil des Métiers et du Travail de Halifax et trois représentants du syndicat. A la fin de la réunion, M. MacDonald publia un communiqué annonçant un règlement.

M. Dane Parker, président du syndicat, a déclaré que les grévistes avaient remporté la victoire après que le premier ministre eut publié le communiqué.

Sous les termes de l'accord, tous les hommes qu'employait la compagnie avant la grève seront repris sans distinction. Les employés de la compagnie voteront sous la direction du ministère provincial du Travail pour dire s'ils désirent se syndiquer. Si la majorité des employés se prononce en faveur de former un syndicat, la compagnie conférera avec les officiers dument élus de ce syndicat sur les salaires et les conditions de travail. Si les officiers et la compagnie arrivent à une entente, un contrat sera signé, à défaut de quoi on aura recours à l'arbitrage.

PAUL BOUCHARD EST MORT

Montréal, 18. — (P.C.) Paul Bouchard, électricien, âgé de 22 ans, est mort électrocuté hier en travaillant dans l'usine de la Canadian Copper Refiners Company.

IMBROGLIO

Portland, Oregon, 18 — (P.A.) — E.-P. Marsh, conciliateur du ministère fédéral du Travail, a dit hier soir qu'il ne prévoyait pas la fin prochaine de la grève de 246 imprimeurs qui empêche la publication depuis samedi des trois quotidiens de Portland.

CAPTURE D'UN BANDIT

Los Angeles, 18. — (P. A.) J.-Edgar Hoover, directeur de la police fédérale, a annoncé hier soir que Peter Anders avait été arrêté et qu'il avait avoué être coupable de l'enlèvement et du meurtre de Charles-S. Ross, crime qui fut perpétré à Chicago en septembre dernier.

Hoover, qui arriva ici de Washington samedi dernier, a dit qu'Anders avait été arrêté à Santa Anita vendredi dernier après être arrivé quatre jours auparavant dans cette ville, de la Nouvelle-Orléans. Lorsque les agents lui passèrent les menottes, Anders était sur la piste de course de Santa Anita.

Anders, a dit Hoover, a non seulement avoué qu'il avait tué Ross, mais il a admis aussi le meurtre de son complice, James-Atwood Gray.

"Nous avons recouvré $14,402 de l'argent de la rançon", a dit Hoover.

Ross, un riche manufacturier de Chicago, fut enlevé le 28 septembre dernier. Ses ravisseurs demandèrent et obtinrent une rançon de $50,000. Cette somme leur fut remise près de Rockford, dans l'Illinois, le 8 octobre.

Deux jours après le paiement de la rançon, a dit Hoover, Anders se défit de Ross et de Gray en leur tirant chacun une balle dans la tête.

Les Etats-Unis vont construire 18 nouveaux navires de guerre

La Commission des prévisions budgétaires de la Chambre a approuvé hier des crédits s'élevant à $553,266,494 pour la marine américaine. — L'amiral Leahy déclare que les conditions mondiales sont "menaçantes".

LA SECURITE NATIONALE

Washington, 18. — (P.A.) Après avoir entendu l'amiral William-D. Leahy, chef des opérations navales, lui déclarer que les conditions mondiales étaient "plus menaçantes" à l'heure actuelle qu'elles ne l'avaient jamais été depuis la grande guerre, la commission des prévisions budgétaires de la Chambre a approuvé des crédits de $553,266,494 pour la marine américaine.

La commission a envoyé à la Chambre le bill des crédits réguliers de la marine, qui pourvoit aux dépenses que le ministère de la Marine aura à faire au cours de l'exercice financier commençant le 1er juillet prochain. Ces crédits dépassent $26,723,286 ceux que le Congrès avait votés pour cette année à la marine. Ils comprennent les sommes voulues pour commencer la construction de 18 nouveaux navires de guerre et de quatre vaisseaux auxiliaires.

Le bill, que la Chambre des représentants commencera à débattre aujourd'hui, comprend aussi des crédits pour rouvrir la manufacture de torpilles d'Alexandria, dans la Virginie, et pour remettre en service le Pyro, navire porte-munitions, afin qu'il soit prêt à "répondre à tout besoin possible".

La commission a cependant rogné une somme de $11,139,967 du montant recommandé pour la marine par l'office du budget.

Bien que la commission n'ait pas mentionné la situation internationale en faisant son rapport à la Chambre, l'amiral Leahy a dit au cours des séances secrètes de la commission que les conditions politiques dans le monde étaient "distinctement pires que l'an dernier". Il a déclaré aussi que les Etats-Unis ne pouvaient réduire leurs moyens de défense sans mettre en péril "la sécurité nationale".

La commission a aussi appris du contre-amiral A.-B. Cook, chef du département de l'aéronautique que le département avait accru son programme de construction d'avions et qu'il espérait avoir 2,050 avions en service en 1941. L'objectif était auparavant de 1,910 avions.

TEMPERATURE

Toronto, 18. — (P.C.) La pression atmosphérique était élevée hier sur la plus grande partie du Dominion, tandis que la perturbation qui se trouvait au sud du lac Erié hier matin était rendue sur l'Atlantique et que la pression était relativement basse sur les Etats des montagnes Rocheuses. Il a fait modérément froid hier et il a neigé dans les provinces de l'ouest, mais il a fait généralement beau et froid dans l'est.

	Min.	Max.
Dawson	—22	— 2
Victoria	42	44
Edmonton	— 8	4
Régina	0	6
Winnipeg	8	14
Toronto	9	13
Ottawa	— 2	4
Montréal	— 4	2
Québec	—12	2
St-Jean	6	10
Halifax	8	16
Charlottetown	4	8

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS :

Vallée du bas Saint-Laurent : — Vents du nord et du nord-est ; beau et très froid.

Nord-ouest du Québec et région du Lac St-Jean : — Vents modérés et variables ; beau et très froid.

Vallées de l'Outaouais et du haut St-Laurent : — Vents du nord et du nord-est ; beau et très froid.

Mardi, le 18 janvier, 1938

SOLEIL—Lever à 7.30 h.
Coucher à 4.40 h.

LUNE—Lever à 8.12 h.
Coucher à 8.32 h.

MAREES—Hautes à 7.53 h. et 20.07.
Basses à 3.07 h. et 15.14.

POUR LES TRAVAILLEURS

LA C. T. C. C. AU PARLEMENT

C'est ce matin, à 11 heures, que les officiers de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada rencontreront au parlement, le cabinet provincial. A cette entrevue annuelle, les membres de la C. T. C. C., à la tête desquels sera M. Alfred Charpentier, président général de l'organisation, présenteront leur mémoire législatif provincial.

L'entrevue annuelle avec le gouvernement fédéral aura lieu jeudi, entre midi et 1 heure, à Ottawa.

LES INTERNATIONAUX

Conjointement avec l'exécutif provincial du Congrès des métiers et du travail du Canada, l'exécutif de la Fédération provinciale des Unions internationales tiendra une importante séance cet après-midi, à 3 heures, aux quartiers généraux situés à 110, rue du Pont. M. Gustave Francq, président de l'exécutif provincial, présidera cette importante séance. Les assistants mettront la dernière main au mémoire législatif qu'ils doivent présenter demain matin au cabinet Duplessis. Ils termineront en même temps les derniers préparatifs de l'installation de la charte et des officiers de la Fédération qui aura lieu ce soir, au même endroit.

DANS LA PEINTURE A MONTREAL

Montréal, 18. — (Spéciale). L'association des employés de fabriques de peinture de la métropole sera réorganisée. C'est ce qui a été décidé ici samedi. La direction de cette réorganisation a été confiée à M. A.-E. LeCaire, agent d'affaires de l'association des employés d'hôpitaux de Montréal. Le but de cette réorganisation n'a pas été divulgué, mais on croit savoir que les syndicats catholiques voudraient faire annuler le contrat collectif appliqué actuelement dans cette industrie et si possible, en faire signer un nouveau aux patrons.

Le contrat collectif de la peinture fut conclu entre les compagnies et leurs employés. Aucun syndicat ou union internationale n'est partie contractante. Lorsqu'il fut publié la première fois dans la "Gazette Officielle de Québec", les syndicats catholiques et les unions internationales protestèrent énergiquement auprès du ministère du Travail contre un tel projet. Ils prétendirent que les conditions de travail et les salaires eussent dû être négociés avec les associations ouvrières existantes. Mais leurs protestations ne donnèrent aucun résultat, le ministère approuvant 30 jours plus tard, le contrat collectif.

L'association, qui avait été fondée quelques semaines auparavant, fut bientôt délaissée, les ouvriers réalisant qu'il était inutile de se grouper en association pour revendiquer de meilleurs conditions de travail. Toutefois, dernièrement, plusieurs d'entre eux demandèrent la réorganisation du mouvement. On a lieu de s'attendre qu'elle réclamera un autre contrat de travail, lorsque l'association comptera suffisamment de membres pour appuyer sa requête.

PATISSIERS ET BISCUITIERS

L'Union internationale des pâtissiers et biscuitiers se réunit ce soir, à 110, rue du Pont. Les membres procéderont à l'élection de leurs officiers.

CONVOCATIONS

CE SOIR

UNIONS INTERNATIONALES (110, rue du Pont) :
Exécutif du Conseil fédéré;
Conseil de la Construction;
Comité d'organisation;
Dames auxiliaires, local 248.

SYNDICATS CATHOLIQUES, (17, rue Caron) :
Conseil général;
Comité d'organisation.

LE COIN DU RADIOPHILE

MARDI, 18 JANVIER 1938

9.30 a.m. — C. K. A. C. — Jovette Bernier. — Journaliste, poétesse et romancière, parlera au cours du programme "Bonjour Madame", de choses pouvant intéresser les dames aux écoutes. . . et les messieurs aussi ! . . . Pendant l'émission on entendra aussi le trio musical sous la direction de Gaston Jutras. Ce trio comprend Mlle Germaine Janelle, pianiste ; Raoul Asselin, violoncelliste, et Gaston Jutras, violoniste.

* * *

2.30 p.m. — C. K. A. C. — Mendelssohn et Meyerbeer — La musique née sous la réforme sera à l'honneur mardi prochain pendant l'émission "American School of the Air". Le directeur de cette émission sera Bernard Herrmann. Le programme débutera par "ein Peste Burg" de Luther et se poursuivra avec Tower Music de Pezel.

* * *

7.45 p.m. — C. R. C. K. — Pizzicato — Concert populaire comprenant un orchestre dirigé par M. J.-Omer Dumas, qui jouera les airs suivants :

"Rêve après le Bal"	Boustet
"Au Moulin"	Gillet
"The Clock is playing"	Pierre Blaauw
"Schon Rosmarin"	Kreisler
"Fairy Footsteps"	Barclay Wilson

9.00 p.m. — C. K. A. C. — Radio Mélomanie — Programme : — Madeleine Normand, chanteuse de genre, va interpréter quelques pièces de son répertoire: Connais-tu le pays, One night of Love, Mischa Ponanski : — Danse des sylphes, Romance Andalouse. Duo: Madeleine et Micha Ponanski : Villa (La veuve joyeuse - F. Lehar) Duo: Fantaisie en Blanc et noir : Rosalie (Cole Porter).

8.45 p.m. — C. K. C. V. — Récital de chant, Jeanne Doré, soprano, présente les pièces suivantes :

"J'ai gardé dans mon coeur", "L'heure d'Azur", "Bonjour Madame la Lune".

* * *

11.15 p.m. — C. B. F. - C. R. C. K. — Mischa Poznanski, avec Warner Norman au piano, a inscrit les oeuvres suivantes à son programme :

"Kuiawiak" (Danse nationale polonaise).	Wiesslawski
"Air sur la corde de sol"	Bach
"Alb. Wien"	Godowsky
"Tambourin Chinois"	Kreisler
"Dance of the Elp"	Jenkinson

* * *

8.00 p.m. — C. H. R. C. et C. K. C. V. — L'artiste invitée à ce programme est Mlle Marthe Lapointe. L'orchestre interprétera quelques pièces. Le programme est le suivant :

Orchestre : "L'or et l'argent".
Vocale : "Nicolette"
Orchestre : Menuet de la suite de l'"Arlésienne".
Vocale : "Perspicacity".
Orchestre : "Pavane de la Cour".
Vocale : "Boléro".
Orchestre : "Little dancer".

* * *

9.00 C. B. F. — 9.30 C. R. C. K. — Le concert débutera avec l'ouverture de Tannhauser, de Wagner, oeuvre popularisée par le concert et la radio.

Mme Caro Lamoureux, soprano, et M. Charles-Emile Brodeur, baryton, solistes de ce concert, viendront immédiatement après. M. Brodeur chantera "O Nature", de Werther, de Massenet et Mme Lamoureux, "Caro no me" de Rigoletto, de Verdi.

L'orchestre jouera ensuite le Première Suite de l'"Arlésienne", de Bizet. Les mouvements que fera entendre l'orchestre sont (a) le Prélude, série de viriations sur un thème de marche inspiré d'un vieux Noël, (b) le Menuet, (c) l'Adagietto et (d) le Carillon.

MERCREDI, 19 JANVIER 1938

8 h. 15 a.m.—CKAC—Les "Greenfield Village Chapel".—Les jeunes chanteurs du "Greenfield Village Chapel" se feront entendre dans une émission relayée par CKAC. Ce programme d'un caractère religieux met en vedette de jeunes chanteurs qui interprètent des cantiques et font, en commun, des prières.

* * *

8 h. 45 a.m.—CKAC.—As you Like It—Emission avec Ray Block, ses musiciens et la soliste Joyce Howard.

11 h. a.m.—CKAC—Sonia et ses mélodies. — Sonia, pianiste de talent, offrira à ses auditeurs un programme varié. Elle se fera entendre dans une pièce classique et dans quelques mélodies du répertoire léger. Son choix comprend de la musique française et américaine.

* * *

3 h. 45 p.m.—CKAC.—L'Institut de Musique Curtiss, on entendra au programme Isidore Gralnick, jeune Montréalais qui fait ses études à cet institut. Ce violoniste est né à Montréal et a été entendu maintes fois dans la Métropole. La seconde artiste sera Mlle Gabrielle Hunt, soprano. Elle chantera les pièces suivantes: "Die Krahe" et "Der Leiermann" de Schubert, Les Cloches" et "Mandoline" de Debussy; la "Gavotte" de "Mignon" d'Ambroise Thomas; "par-dessus la Steppe" de Gretchaninov; l'"Orientale"; "Connais-tu le pays", etc., Vladimir Sokoloff sera l'accompagnateur.

6 h. 15 p.m.—CKAC.—Le Don Juan de la chanson.—Au cours de cette émission le Don Juan de la chanson, présentera :
"Mia Biccalina"
"Ce Petit Chemin"
"Parce que je vous aime"
M. Matt Heft, au piano interprétera : "I'am always in the mood for Love".

* * *

7 h. 30 p.m.—CHRC—Le gaieté Parisienne.—Nana Dauvilliers se fera entendre. Mlle Thérèse Lapointe, au piano.

* * *

8 h. p.m.—CHRC.—Les Montagnards Laurentiens. —Musique gaie.

* * *

8 h. p.m.—CBF.—"Dans ma Tasse de thé.—"Sketch de M. Robert Choquette. Le professeur Véritas, personnage énigmatique recevra de nouveaux visiteurs et leur dira ce que révèle leur tasse de thé. Un peu de philosophie, de l'optimisme, du courage, c'est au fond ce que leur enseigne le professeur Véritas. Le trio Markowski est également au programme.

* * *

10 h. p.m.—WEAF—Hollywood Parade—Dick Powell, M.C., Rose Mary Lane; Al. Goodman, orch; Dudley Chalmers Dir. Choeur Ens.

* * *

10h. 15 p.m.—CHRC—Mlle Gabrielle Pouliot, en un récital de chant.

CKCV

QUEBEC

Mardi, 18 janvier 1938

7.45 a.m.—Ouverture
8.00 a.m.—Bonjour Québec
8.15 a.m.—Le Réveil
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner
8.45 a.m.—Cocktail matinal
9.15 a.m.—Parade du matin
9.30 a.m.—Variétés
9.55 a.m.—La miche de pain
10.00 a.m.—Club d'Economie
10.30 a.m.—Au bal musette
10.45 a.m.—Chansonnette anglaise
11.03 a.m.—Diversités
11.15 a.m.—Récital de Piano
11.30 a.m.—Lequel Préférez-vous ?
12.15 p.m.—Musique du diner
12.30 a.m.—La valse Viennoise
12.45 p.m.—Sous le ciel d'Hawaï
1.03 p.m.—Nouvelles du "Soleil"
1.15p.m.—Fantaisie
1.30 p.m.—Croisière CKCV
2.00 p.m.—L'organiste
2.15 p.m.—L'heure exquise
2.30 p.m.—L'arc en ciel
3.00 p.m.—Bon après-midi mesdames
3.45 p.m.—Cotations de la bourse
4.00 p.m.—Chanson française
4.15 p.m.—Le relais
4.30 p.m.—L'heure exquise
4.45 p.m.—Danses canadiennes
5.01 Le thé de 5 heures
5.30 p.m.—Musique entraînante
5.45 p.m.—Paris qui chante
6.15 p.m.—Musique du souper
6.30 p.m.—Dans l'Artic
6.35 p.m.—Intermède
6.45 p.m.—Un bon coup
7.00 p.m.—Avant le théâtre
7.15 p.m.—Un peu de tout
7.30 p.m.—Trio de concert
7.45 p.m.—Petits Bourgeois
8.00 p.m.—Symphonie légère
8.30 p.m.—L'Almanach
8.45 p.m.—Jeanne Doré
9.00 p.m.—Professeur "Toc"
10.00 p.m.—Orchestre de danse
10.30 p.m.—Nouvelles du Soleil
10.40 p.m.—Sports
10.45 p.m.—Phil Robitaille
11.00 p.m.—Canadian Press News, CBC
11.15 p.m.—Concert
11.30 p.m.—Fermeture

MERCREDI, 19 JANVIER, 1938

7.45 a.m.—Ouverture
8.00 a.m.—Bonjour, Québec
8.15 a.m.—Le réveil
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner
8.45 a.m.—Cocktail matinal
9.15 a.m.—Parade du matin
9.30 a.m.—Variétés
10.00 a.m.—Club d'économie
10.30 a.m.—Au bal Musette
10.45 a.m.—Echos de Lévis
11.15 a.m.—Récital de violoncelle
11.30 a.m.—En cuisinant
11.45 a.m.—Précaution
11.50 a.m.—Les grands chanteurs
12.00 a.m.—Midi musical
12.15 p.m.—Musique du diner
12.30 p.m.—Histoires musicales
12.45 p.m.—Poisson d'avril
1.03 p.m.—Nouvelles du "Soleil"
1.15 p.m.—Fantaisie
1.30 p.m.—Croisière C. K. C. V.
2.00 p.m.—Le Tzigane
2.15 p.m.—L'heure exquise
2.30 p.m.—L'arc en ciel
3.00 p.m.—Dilettante
3.30 p.m.—Bon après-midi mesdames
3.45 p.m.—Cotations de la Bourse
4.00 p.m.—Chanson française
4.15 p.m.—Le relais
4.30 p.m.—L'heure exquise
4.45 p.m.—Echo
5.03 p.m.—Thé de 5 heures
5.30 p.m.—Avec les soldats
5.45 p.m.—Paris qui chante
6.15 p.m.—Succès du jour
6.45 p.m.—Les bibelots musicaux
7.00 p.m.—Musical
7.15 p.m.—Chansonnette anglaise
7.30 p.m.—Trio de concert
7.45 p.m.—Prés.: Fernande Vezina
8.00 p.m.—L'almanach
8.15 p.m.—Vagabonds napolitains
8.30 p.m.—L'heure paroissiale
9.30 p.m.—prés.: Lucille Dompierre
10.00 p.m.—Phil. Robitaille
10.15 p.m.—Orchestre de danse
10.30 p.m.—Nouvelles du Soleil.
10.40 p.m.—Sports
10.45 p.m.—Movie Gossip
11.00 p.m.—Can. Press News, C. B. C.
11.15 p.m.—Concert
11.30 p.m.—Fermeture.

CBF CRCK

RADIO-CANADA

MONTREAL — QUEBEC

Mardi, 18 janvier 1938

12.00 midi—Au jour le jour
12.15 p.m.—Bailey Axton, ténor
12.30 p.m.—Radio-journal
12.35 p.m.—Rosa Lee, chanteuse
12.45 p.m.—The Three Romeos, trio vocal
1.00 p.m.—L'orchestre d'Emerson Gill
1.15 p.m.—Betty and her Escorts
1.30 p.m.—L'orchestre de Rex Battle
1.45 p.m.—L'orchestre symphonique de Rochester
2.15 p.m.—Let's talk it over
2.30 p.m.—NBC Music uild
3.00 p.m.—La musique de la marine des Etats-Unis
4.00 p.m.—Quelquer extraits des opéras de Wagner
5.00 p.m.—Radio-journal
5.05 p.m.—Le disque pour tous et la chronique parlée sur les programmes de la soirée
5.30 p.m.—Mlle Thérèse Gagnon, chant
5.45 p.m.—Cotes de la Bourse de Montréal
6.00 p.m.—Les beaux disques
6.30 p.m.—Les refrains en vogue. Solistes Mlle Thérèse Gagnon, chanteuse et Jean-Paul Prud'homme. Orchestre sous ladirection de Giuseppe Agostini
7.00 p.m.—L'orchestre de Wilfrid Charette Orchestre sous la direction de
7.15 p.m.—Mon oncle
7.30 p.m.—Roland Todd, organiste
7.45 p.m.—Chronique sportive, par Roland Beaudry
8.00 p.m.—Les mains rouges
8.30 p.m.—En roulant ma boule
9.00 p.m.—L'heure symphonique de Radio-Canada, sous la direction de Jean-Marie Beaudet. Solistes, Mlle Caro Lamoureux, soprano et Charles-Emile Brodeur, baryton
10.00 p.m.—From Sea to Sea
11.00 p.m.—Radio-journal
11.15 p.m.—Mischa Posznanski, violoniste
11.30 p.m.—L'orchestre d'Horace Lapp
12.00 p.m.—Music for Music's Sake. Relais de Winnipeg
12.30 p.m.—L'orchestre de Shep Fields.

MERCREDI, 19 JANVIER, 1938

12.00 p.m.—Au jour le jour
12.15 p.m.—Edward Gamage, ténor
12.30 p.m.—Radio-journal
12.35 p.m.—"Campus Kids"
12.45 p.m.—Les pianistes Snyder et Ross
1.00 p.m.—L'orchestre d'Emerson Gill.
1.15 p.m.—"Betty and her Escorts"
1.30 p.m.—Trio instrumental
1.45 p.m.—"Song throught the ages"
2.15 p.m.—"Let's talk it over"
2.30 p.m.—Valses populaires
3.00 p.m.—Terri Franconi, ténor et un orchestre sous la direction de Joseph Honti"
3.30 p.m.—"Little Variety Show"
4.00 p.m.—Chansonnettes
4.15 p.m.—Wilf. Carter, chanteur
4.30 p.m.—"Along Gypsy Trails", sous la direction de Leon Zuckert
5.00 p.m.—Radio-journal
5.05 p.m.—Le disque pour tous et la chronique parlée sur les programmes de la soirée
5.30 p.m.—Mlle Thérèse Gagnon, chanteuse.
5.45 p.m.—Cotes de la bourse de Montréal
6.30 p.m.—Causerie en faveur de l'Oeuvre de la soupe
6.45 p.m.—"Swing Unlimited", sous la direction de Percy Pasternack.
7.00 p.m.—Variétés
7.15 p.m.—Mon oncle
7.30 p.m.—Kathleen Stokes, organiste
7.45 p.m.—Chronique sportive, par Roland Beaudry
8.00 p.m.—Dans ma tasse de thé
8.30 p.m.—Les cordes mélodiques, sous la direction d'Alexandre Chuhaldin
9.00 p.m.—Le magasin général
9.30 p.m.—"Spotlight Parade"
10.00 p.m.—L'orchestre de Gilbert Darisse.
10.30 p.m.—Les chanteurs de Radio-Canada, à Toronto, sous la direction d'Albert Whitehead.
11.00 p.m.—Radio-journal
11.15 p.m.—Duo de harpe et de violoncelle
11.30 p.m.—"Today's Music"
12.00 p.m.—L'orchestre d'Harold Nagel
12.30 a.m.—L'orchestre de Teddy Hill.

CHRC

QUEBEC

Mardi, 18 janvier 1938

8.01 a.m.—Salut, Québec !
8.15 a.m.—La Prière du matin
8.30 a.m.—Sommaire
8.32 a.m.—à 10 h. 30 a.m.—Le Club du Cou-Cou
10.30 a.m.—Extraits d'opérettes
10.45 a.m.—Au bal musette
11.01 a.m.—Pot-pourri musical
11.15 a.m.—Jean Clément chante
11.30 a.m.—Concert varié
12.01 p.m.—La chanson de Paris
12.31 p.m.—Musique de Danse
12.45 p.m.—Musique du diner
1.15 p.m.—Musique d'Orchestre
1.30 p.m.—Club Rotary
2.01 p.m.—Bonjour, Madame
2.30 p.m.—L'Imprévu
2.45 p.m.—Réminiscences
3.01 p.m.—L'orgue enchantée
3 15 p.m.—Nos célébrités
3.30 p.m.—Danses modernes
4.00 p.m.—Régal Artistique
4.15 p.m.—Programme de Chant
5.00 p.m.—Le thé dansant
5.15 p.m.—Chansonnettes
5.30 p.m.—Cocktail musical
6.15 p.m.—Récital de violon
6.30 p.m.—Musique de fanfare
7.01 p.m.—La chanson de Paris
7.15 p.m.—Les mémoires
7.32 p.m.—Roland Hurd, vocaliste
7.45 p.m.—Orchestre de concert
8.00 p.m.—Symphonie légère
8.30 p.m.—Françoise Jobin, vocaliste
8.45 p.m.—Les guitares Oahu
9.00 p.m.—Radio-mélomanie
9.45 p.m.—Thérèse Morazin
10.00 p.m.—Au foyer

(Suite à la page 11)

ASTHME Ne restez pas des nuits assis, étouffant, sifflant, haletant. Obtenez un soulagement rapide. Prenez les Capsules RAZ-MAH. Des milliers les prennent pour faciliter leur respiration et faire cesser en une nuit la persistante toux bronchique. Faciles à prendre; pas de fumée, d'inhalation, de prise. Inoffensives. Ne portant pas à l'habitude. Soulagement—ou votre argent remis. 50c et $1 chez tous les pharmaciens. Excellentes aussi contre la Bronchite Chronique.
Capsules RAZ-MAH de Templeton

LA Californie VOUS INVITE!
BILLETS ALLER et RETOUR À PRIX RÉDUITS
DE QUEBEC
PREMIERE CLASSE. . $151.05
CLASSE TOURISTE. . $134.75
VOITURE $102.55
Fuyez les frimas de l'hiver septentrional . . . évadez-vous vers le pays de l'éternel été . . . allez jouer au golf sous le ciel bleu ou prendre vos ébats sur une plage ensoleillée. Des vacances d'hiver en Californie ne son pas dispendieuses.
Vous avez le choix de la route et les billets sont valables pour le voyage direct ou via les Montagnes Rocheuses canadiennes, Vancouver, Victoria et San Francisco, à l'aller ou au retour ou dans les deux sens.
Tous renseignements des agents.
PACIFIQUE CANADIEN — CANADIEN NATIONAL

CANADIEN NATIONAL
Excursions
Aller et retour de QUEBEC, LEVIS, CHARNY, ST-ROMUALD
VENDREDI 21 JANVIER
Départ Québec via Traverse 5.00 p. m. 12.00 (minuit)
RETOUR jusqu'au Mardi 25 JANVIER
GASPE - $6.00
Matapédia $5.95 — Moncton $6.00
Rimouski 3.75 — St.John, N.B. 6.00
Campbellton 6.00 — Charlottetown 9.00
HALIFAX - $10.00
SAMEDI 22 JANVIER
ARMAGH $1.45 - MONK $2.40
Retour jusqu'au LUNDI, 24 JANVIER
Taux pour gares intermédiaires sur demande
VOITURES ORDINAIRES. POUR RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ J.E. LEBLANC — AGENT — 10 RUE STE-ANNE, QUEBEC. TEL.: 2-8201.
CANADIEN NATIONAL

NOUVELLES DE LEVIS

ROLE D'EVALUATION HOMOLOGUE

Au cours d'une courte séance de la Commission scolaire de Lévis, présidée par M. Cyrille Vaillancourt, tenue en fin de semaine, le rôle d'évaluation pour 1937-38 a été adopté tel que déposé durant les 30 jours chez le secrétaire de la Commission. Ce rôle entre donc en force immédiatement et les comptes des contribuables seront faits incessamment pour permettre à la Commission d'avoir l'argent nécessaire pour s'administrer.

BUDGET DE $20,304.58 A LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAUZON

A leur dernière réunion, les membres de la Commission scolaire de Lauzon, siégeant sous la présidence de M. Joseph Turgeon, ont adopté leur budget pour l'année 1937-38. Etaient présents à cette réunion, MM. les commissaires Emile Lord, J.-E. Laflamme et J.-R. Noel.

Le budget pour l'année 1937-38 laissera apparaitre un surplus d'environ $200,00. Les dépenses qui se chiffreront à $20,304,58 seront réparties comme suit:

Salaire du personnel enseignant, du secrétaire, etc	$14,025.00
Chauffage des écoles	901.23
Eclairage	178.00
Assurances	611.35
Eau de l'aqueduc	362.50
Entretien des écoles	755.00
Réparations	600.00
Prix de récompense	250.00
	$20,304.58

REVENUS

Mensuel	1,600.00
Octroi	100.00
Arrérages	250.00
Perception des taxes	18,549.59
	$20,499.59

A la suite de l'étude de ce rapport, MM. les commissaires décidèrent de fixer la taxe scolaire à .70 par cent piastres.

Il fut également décidé qu'un emprunt temporaire au montant de $12,000.00 au taux d'intérêt de 4 p. c. serait fait à la banque pour payer les salaires et autres dépenses de la Commission depuis septembre dernier.

Plusieurs autres questions furent aussi décidées, notamment celle de la récompense à faire aux élèves méritants ainsi que celle de l'engagement des institutrices. La séance fut ensuite ajournée "sine die".

OCTOGENAIRE DECEDEE

Les résidents de Lévis apprendront avec regret la mort de dame Camille Couture, épouse de M. Joseph Samson, décédée le 10 janvier dernier, à St-Charles de Bellechasse, à l'âge de 86 ans et inhumée au même endroit, le 13 janvier dernier.

La défunte était autrefois de Lévis. Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

FEU M. LOUIS-PHILIPPE LALIBERTE

Hier matin, à 8 heures, en l'église du Christ-Roi, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Louis-Philippe Laliberté, époux de dame Emela Samson, décédé mercredi soir dernier, à sa résidence, rue St-Georges, à l'âge de 46 ans et 5 mois.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie, et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

SOUPER-CAUSERIE DEMAIN SOIR

Nous rappelons à tous les membres de la Ligue des Citoyens de Lévis, le souper-causerie qui sera donné demain soir, le 19 janvier, à 7 heures, dans la salle de l'école St-François-Xavier, sous la présidence de M. Eugène Gagnon.

M. le notaire Charles Baillargeon, président de la Ligue des Propriétaires de Québec, donnera une très intéressante causerie.

SOIREE REMISE AU 25 JANVIER

La soirée du club de raquettes Le Lévis qui devait avoir lieu ce soir, a été remise à mardi prochain, le 25 janvier. Tous les officiers et membres du club sont donc invités avec leurs dames ou compagnes à cette brillante soirée. L'orchestre du club donnera un beau programme musical.

QUETE DU VIEUX LINGE A LEVIS CETTE SEMAINE

Jeudi de cette semaine, on fera à domicile, à Lévis, la quête hebdomadaire du vieux linge pour les familles pauvres. On passera dans les rues Carrier, St-Etienne, St-Gabriel, St-Thomas, avenue Belleau et avenue Bégin.

Les familles sont invitées à faire la visite de leur garde-robes pour y donner généreusement tout le vieux linge disponible.

QUETE POUR LES PAUVRES

Les demoiselles de la Conférence féminine St-Vincent de Paul de Lévis passeront cette semaine à domicile dans la paroisse et feront pour la première fois cette saison, la quête hebdomadaire en faveur des pauvres de la paroisse. Nul doute que comme l'hiver dernier, ceux qui peuvent le faire donneront généreusement.

ENTRE A L'HOTEL-DIEU DE LEVIS

M. le Dr Joseph Leblond, ex-maire de Lévis, souffrant d'une forte attaque de grippe, est entré à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour y suivre un traitement de quelques jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MAISON A LOUER, angle rue Montcalm et Commerciale. Neuf pièces, fournaise à eau chaude, grande cour jardin et garage, non loin de la traverse. S'adresser à **5 RUE MONTCALM**, tél: 371-J. 14015 Sam.-mardi-jeudi-26jan.-79B

A VENDRE A ST-ROMUALD — Beau poste de commerce comprenant maison privée de plain-pied avec magasin. Très grands hangars, grand terrain. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser **Mme J.-A. LEVASSEUR**, St-Romuald.

LUCIEN BOISSINOT
REPRESENTANT DE L'EVENEMENT
17, rue COMMERCIALE
LEVIS — TEL : 851

Contre les affections nerveuses, vertiges, étourdissements, faiblesses, indigestion.
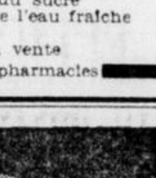
prenez quelques gouttes
d'EAU des CARMES BOYER
sur du sucre ou dans de l'eau fraîche
En vente toutes pharmacies

NOTRE FAVORI NATIONAL
melchers
GIN CANADIEN CROIX D'OR
PREVENEZ CASSEZ— avec une bonne "PONCE" LA GRIPPE
LA MEILLEURE RECETTE
—de l'eau bien chaude
—le jus d'un citron
—deux doigts de Melchers
—du sucre au goût
—saupoudrez de muscade

DENISE

EPISODE No R-61 — Par Frank Godwin
(Copyright Public Ledger Inc)

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LE SEJOUR DE LA FORTUNE

Grand roman
par Maurice Boué et Edouard Aujay

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 34

Mardi, 18 janvier 1938

Aussitot, celui des hommes qui avait le commandement de la troupe se mit à parler d'une voix dure, brève, et Shérim traduisit, pour les Français, ce que tous les autres déjà, avaient compris :

—Maitresse, sahib Bellegarde, sahib policier, l'heure du jugement est venue. Il vous faut suivre ces hommes, avec la petite maitresse Hella.

—Et vous, mes amis ?

—En ce qui nous concerne, dit Shérim, le jugement est déjà rendu. Nous sommes tous condamnés à mort et la sentence sera exécutée ce soir.

—C'est bien, dit Monnet, que sa physionomie n'abandonnait pas. Allons-y ! Mais, Shérim, conseille à tes braves auxiliaires de ne pas désespérer. Tout n'est pas perdu.

Shérim répondit avec un calme sourire :

—Un Hindou ne redoute pas la mort, qui est, pour lui, une délivrance.

—Je sais. Mais il ne dédaigne pas la vie non plus. Or, d'ici ce soir, des événements peuvent survenir qui changeront la face des choses. Donc, à ce soir, mon cher Shérim, et sans adieu !

Le chef des gardes, qui suivait ce dialogue sans le comprendre, fit un signe et les quatre "accusés", encadrés par des hommes de troupe, se mirent en marche.

Bellegarde donnait le bras à Mme Déva et l'exhortait au courage.

Enfin, après avoir traversé les couloirs de différentes enceintes, le cortège parvint dans une salle luxueusement meublée.

Quatre sièges étaient disposés au milieu de l'enceinte, tandis qu'au fond, adossée au mur, se trouvait une estrade couverte de peaux de bêtes et de coussins.

Tout autour de la salle, des guerriers armés se tenaient dans une attitude hiératique.

Au bout de quelques minutes, une petite porte s'ouvrit près de l'estrade et deux hommes entrèrent. Le premier était un vieillard vêtu d'étoffes somptueuses, la tête ceinte d'un turban de soie que surmontait une aigrette retenue par un gros diamant bleu. Il avait les traits fortement accusés et le port altier d'un chef accoutumé au commandement. Tel qu'il apparut aux yeux des prisonniers, il ne manquait ni de grandeur ni de majesté.

Monnet devina tout de suite que cet homme était le maitre : le Vieux de la Montagne, le Prince des Assassins.

Derrière lui venait un homme jeune que l'on devinait à la fois souple et robuste comme un tigre. Deux yeux de feu brillaient sous ses sourcils noirs, froncés en une expression farouche. Celui-ci ne pouvait être que le lieutenant de celui-là ; le terrible Mouni dont avait parlé le prisonnier délivré par Bellegarde.

Les deux hommes s'assirent sur l'estrade au milieu d'un silence de mort.

Après avoir inspecté tout cet appareil de son regard d'aigle, le vieillard prit la parole.

A la surprise des quatre accusés, ce fut à Mme Déva qu'il s'adressa d'abord en un français assez lent.

—Hélène, Déva, dit-il, tu devines que je suis Agar Khan.

La mère de Saïta faisait un violent effort sur elle-même pour surmonter son émotion.

Elle jeta un regard sur les deux Français. Ceux-ci restèrent calmes. En réalité, ils ne voulaient pas donner à Agar Khan le spectacle de leur attendrissement et ils attendaient, toute leur volonté bandée, la suite de événements.

—Tu sais, Hélène Déva, continua le vieillard, que les tiens ont tué mes deux fils. J'ai souffert. Mais j'avais une consolation : l'espoir de la vengeance. Cette vengeance s'est fait attendre, car je la voulais complète. L'heure est venue, et vous êtes désormais en mon pouvoir tous ! Ton mari est mort. Le cadavre de ton fils a été découvert dans un ravin. Aujourd'hui, c'est ton tour, et tu vas périr, avec ton enfant. Quant à ceux qui t'ont aidée dans ta folle entreprise, ils subiront le même sort ! Telle sera la justice du Prince des Assassins.

Comme, à cet instant, le farouche vieillard s'était tu, Monnet prit la parole.

—Dans les pays civilisés, dit-il, on ne condamne pas les accusés sans les avoir entendus.

—Que dit-il ? demanda Agar Khan, qui ne comprenait le français qu'à la condition qu'il fût parlé lentement.

Monnet renouvela son intervention et attendit.

—Je ne me soucie pas de ce qu'on fait ailleurs, répondit le Vieux de la Montagne.

—Peut-être te soucieras-tu, Agar Khan, des ennuis qui pourraient résulter pour toi de la mise à mort de citoyens français ?

—Tu recules devant la mort, ricana Agar Khan, et tu espères m'intimider par des arguments de droit. Tu te trompes : je ne crains personne.

—Tu te trompes pareillement. Nous savions à quoi nous nous exposions en pénétrant dans ton repaire. Ta réputation a franchi les murs de cette forteresse.

—Rien que pour me braver et me narguer ainsi, tu mérites mieux que la mort. Qu'on exécute la sentence !

Agar Khan fit un signe. Un garde ouvrit une pettie porte par où eut bien de la peine à passer un colosse, un nègre, qui tenait un énorme cimeterre, une arme capable, si elle était bien maniée, le trancher le cou d'un boeuf.

Puis, en même temps, l'aide de cet exécuteur s'approchait de Mme Déva, lui liait les mains et la contraignit de s'agenouiller devant Agar Khan.

Il y eut, du coup, un changement d'attitude de tous ceux qui participaient à cette scène tragique. La salle retentit bientôt des lamentations de Mme Déva et des cris de la petite Hella, qui, comprenant quel sort horrible on réservait à sa mère, voulait la protéger en l'entourant de ses petits bras.

De leur côté, Bellegarde et Monnet s'étaient dresés et faisaient entendre de véhémentes protestations. Là devait, hélas ! se borner leur rôle.

Car, à peine les deux hommes s'étaient-ils levés de leurs sièges, pour tenter — bien inutilement ! — de délivrer Mme Déva, que six des bandits alignés autour de la salle s'étaient prépicités sur eux et les avaient maîtrisés.

Lorsque le calme fut à peu près rétabli, Agar Khan reprit la parole:

—J'ai attendu, dit-il, pour que ma vengeance fut complète !

Il fit un nouveau signe. La même porte s'ouvrit et Saïta parut !

L'espoir, un instant, renaquit dans le coeur des Européens.

L'intervention qu'avait espéré Monnet en faveur de Bellegarde allait-elle se produire ? D'un mot, d'une supplique, Saïta allait-elle sauver sa mère ?

Celle-ci, son pauvre visage baigné de larmes tourné vers sa fille bien-aimée, avait tendu les bras vers elle, en disant : "Saïta !"

La jeune fille ne sembla pas l'entendre. Elle se borna à regarder avec curiosité Mme Déva et ceux qui l'entouraient.

Elle conservait, dans la salle des hautes oeuvres, le même aspect hautain et cruel que celui qui avait frappé Bellegarde lorsqu'il avait voulu la sauver.

—Mademoiselle, dit Monnet d'une voix grave et énergique, n'oubliez pas que c'est vous, et "vous seule" qui êtes cause de tout ceci. Si vous avez quelque pouvoir ici, sauvez au moins votre mère !

La jeune fille tourna la tête vers le commissaire, le considéra avec mépris, et regarda Agar Khan, comme pour lui dire : "Qu'attends-tu ?" et elle s'assit sur l'estrade comme si elle s'apprêtait à contempler, impassible, l'horrible spectacle qui allait se dérouler devant elle.

Agar Khan se leva alors et solennellement fit un signe de commandement au bourreau, tandis qu'il prononçait, en hindoutani, l'ordre d'exécution.

Le colosse noir s'avança vers Mme Déva que maintenait agenouillée deux guerriers et il leva son arme terrible au-dessus de la tête de la malheureuse.

Bellegarde et Monnet, derrière leurs gardiens vigilants, firent un geste de révolte impuissante, tandis que la petite Hella, folle de terreur, poussait un cri d'atroce désespoir.

Rien, désormais, ne pouvait plus arrêter le cours de la justice sauvage du Vieux de la Montagne. Et déjà, les deux Français figés d'horreur s'attendaient à voir tomber la tête de la condamnée, lorsque Mouni, d'un bond souple s'était approché de l'exécuteur, lui saisit le poignet en disant d'une voix souverainement impérieuse et calme :

—Rien ici ne se fera sans mon ordre !

XIV

L'heure suprême

A l'intervention inattendue de Mouni succéda un silence profond.

Les condamnés, le bourreau, les gardes, le Vieux de la Montagne même, tous regardaient le jeune homme.

Agar Khan, le premier, manifesta sa surprise.

—Que veux-tu dire, Mouni ? demanda-t-il.

Mouni, son lieutenant, l'homme qui, parmi tous les hommes, le servait avec le plus d'emprdessement. Mouni qui prévoyait ses désirs les plus cachés, Mouni osait-il tout à coup se poser en adversaire ?

—Parle, reprit Agar Khan, ton jugement fut plus d'une fois mon guide.

Et Mouni, avec un grand air de décision et d'indépendance, parla :

—Ecoute-moi, Agar Khan. Tu as dit, tout à l'heure : "J'ai attendu afin que ma vengeance fut complète !" A ces paroles, je réponds : "Moi aussi, j'ai attendu !" Tes fils, Agar Khan, ont été tués parce que tous deux avaient été traîtres et parjures.

—La folie hante-t-elle ton cerveau, Mouni ! Qu'oses-tu dire ?

—Rien d'autre que ce que te font comprendre mes paroles, Agar Khan ! J'ose dise que tes deux fils ont méchamment attaqué des gens innocents. Ali Déva a été tué lâchement. Son fils Nébo a été attiré dans un guet-apens. Tes guerriers ont trouvé son cadavre dans un ravin. Les pauves les plus perfides de la jungle sont des modèles de loyauté auprès de ceux de ton sang. Heureusement Brahma n'a pas permis que de semblables forfaits pussent se perpétrer plus longtemps. Il a suscité un homme qui devait arrêter ton bras au moment opportun, un homme qui, après s'être caché pendant de longues années, usa, à son tour, de tes armes déloyales.

Pendant que Mouni parlait, un silence impressionnant régnait dans la valle salle. Le Vieux de la Montagne lui-même, habitué cependant à n'être jamais contredit, écoutait, interdit, le rappel du passé dramatique.

Imperturbablement, Mouni continuait :

(à suivre)

LISEZ L'ÉVÉNEMENT
chaque matin et vous serez bien renseignés. Vous connaîtrez tout ce qui se passe sur les cinq continents.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Fumez LA CIGARETTE de chez nous
GRADS
Très douce *Un changement pour le mieux!*
Maison indépendante de "CHEZ NOUS"
L.-O. GROTHE, Limitée

71ième ANNEE No 187 — QUEBEC, MARDI 18 JANVIER 1938 — DEUX SOUS LE NUMERO

Procès aux assises de Rivière-du-Loup

DEBAT SUR LE SALAIRE DES INSTITUTEURS

L'avis donné par l'hon. C.-F. Delâge à la Commission Scolaire au sujet de l'engagement de certains instituteurs provoque une discussion à la réunion d'hier soir.

IRREGULARITES ?

Un débat s'est engagé hier soir, à la Commission scolaire, au sujet des protestations qu'a fait valoir l'Association des instituteurs de Québec contre l'emploi de 13 instituteurs qui sont engagés à titre d'assistants, quand ils possèdent déjà un brevet d'enseignement. La discussion a surtout roulé sur une lettre adressée par l'hon. M. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, dans laquelle il déclarait que cet engagement était illégal mais que, par la suite, il se serait déclaré prêt à retirer. M. J.-E. Chapleau et M. Emile Simard ont pris part à cette discussion avec M. J.-E. Beaubien et M. A. Huot.

Dans cette lettre, M. Delage déclarait ce qui suit: "Puis-je me permettre d'attirer votre attention sur des irrégularités ? D'après les renseignements que m'a donnés le président de l'Association des instituteurs de Québec, M. J.-Wilfrid Caron, vous avez actuellement à votre emploi, comme professeurs réguliers, un certain nombre d'instituteurs qui sont engagés à tant par jour ($3.90) et non à un salaire déterminé pour l'année entière tel que l'exige l'article 225 de la loi de l'Instruction publique. On m'apprend également que l'engagement de ces instituteurs n'a pas été fait par écrit, tel que pres-

(Suite à la page 9, 8e col.)

ON FELICITE W. TREMBLAY

La Fédération nationale du cuir et de la chaussure vient d'adresser une lettre au ministre du Travail au sujet du contrat collectif.

LE TEXTE

La Fédération nationale du cuir et de la chaussure du Canada, Inc., qui tenait dimanche une assemblée à Québec, nous prie de publier la lettre suivante qu'elle a envoyée à l'hon. William Tremblay, ministre du Travail, pour la déclaration qu'il a faite au sujet du contrat de travail de la chaussure attaqué devant les tribunaux. Voici le texte de cette lettre :

Québec, le 16 janvier 1938.
A l'honorable William Tremblay,
Ministre du Travail,
Hôtel du Parlement,
Québec.
Honorable ministre,

Je suis chargé par la Fédération nationale du cuir et de la chaussure de vous transmettre la résolution votée à notre dernière assemblée tenue à Québec le 16 janvier 1938:

"Proposé par Charles D'Anjou, secondé par Lorenzo Lacroix, et "adopté à l'unanimité, qu'une lettre "de félicitations soit adressée à "l'honorable ministre du Travail "pour la déclaration qu'il a faite au "sujet de notre contrat de travail "attaqué devant les tribunaux".

En effet, monsieur le ministre, tous nos membres ont approuvé complètement cette déclaration opportune et bien appropriée.

Nous profitons de l'occasion pour vous assurer de notre confiance et de notre gratitude.

La Fédération nationale du cuir et de la chaussure du Canada, Inc.

Par **Adélard Pruneau**,
secrétaire.

MORT SUBITE DE M. ED. LEVESQUE

Rivière-du-Loup, 18 — M. Edgar Lévesque, 54 ans, domicilié à St-Ludger de Rivière-du-Loup, passa la journée d'hier avec ses amis. Ne se sentant pas trop mal, hier soir, il partit de chez lui comme à l'habitude vers onze heures pour se rendre aux usines du C. N. R., pour prendre son ouvrage. Il était à peine à l'oeuvre qu'il perdit connaissance. Ses compagnons d'ouvrage se portèrent à son secours. On appela le médecin d'urgence. Le médecin arriva quelques minutes plus tard, ne put rien faire. Il demeura quand même auprès du malade qui expira une demie heure après d'une syncope de coeur. M. Lévesque laisse, outre son épouse, huit enfants.

Les funérailles, sous la direction de la maison Ernest Lévesque, auront lieu mercredi matin à neuf heures en l'église de St-Ludger et l'inhumation au cimetière St-Patrice.

Nos condoléances.

Trouvés en possession de plaques d'automobiles volées, Albert Corneau, d'Edmunston a été déclaré coupable et Eudore Lévesque de Rivière-Bleue acquitté.—Neuf autres procès aux assises de Rivière-du-Loup.

ACCUSATIONS

Rivière-du-Loup, Qué., 18. — (D. N. C.) Aux Assises criminelles de Rivière-du-Loup, jeudi, le 13 janvier dernier fut entendue la cause du roi vs Albert Corneau, d'Edmundston, N. B., et Eudore Lévesque, de Rivière-Bleu, tous deux sont accusés d'avoir été trouvé en possession de plaques d'automobiles qui avaient été volées à Madawaska, Maine. Les accusés furent défendus par Mtre Alexandre Michaud, tandis que Mtre Léo Bérubé agissait pour la Couronne. Les jurés après avoir délibéré pendant 13 minutes, rendirent un verdict de culpabilité dans le cas d'Albert Corneau, le recommandant à la clémence de la Cour. Un verdict de non coupable a été rendu par les jurés dans le cas d'Eudore Lévesque. Albert Corneau recevra sa sentence à la fin du terme des Assises. Comme la cause d'Albert Corneau et Eudore Lévesque se termina vendredi soir, la Cour s'est ajournée à lundi, alors qu'elle entendit la cause du roi vs L. Lévesque, de St-Emile D'Auclair. Ce dernier était accusé de grossière indécence. Neuf témoins furent entendus au cours de ce procès. Les témoins de la défense furent M. Michaud, J. Robichaud, Jean-Marie Grandmaison, Ernest Lepage, Alphonse Tremblay, Ludger Gagné, et Mme Lorenzo Lévesque. Agissait comme procureur de la Couronne Mtre Léo Bérubé et Mtre Alphonse Garon, pour la défense Mtre Alexandre Michaud et Mtre L.-P. Lizotte.

Le jeune Charles Cimon s'étant noyé au mois de juillet dernier ne put témoigner. On lut sa déclaration faite à l'enquête préliminaire. Les jurés après délibération de 4 minutes revinrent donnant un verdict de non coupable. Il y a actuellement deux policiers provinciaux à Rivière-du-Loup pour le terme des Assises criminelles. Ce sont les constables Poitras et Fillion. Il reste encore sur le rôle des Assises plusieurs causes. Ce sont celle du roi vs Lorenzo Lévesque (grossière indécence), le roi vs Romuald Lang (vol de bois), le roi vs Xavier St-Laurent (parjure), le roi vs Philippe Michaud (commerce charnelle illicite), le roi vs Maurice Tremblay (homicide involontaire), le roi vs Léonidas Lévesque (vol avec effraction), le roi vs Joseph Bossé (inceste), le roi vs Léo Vaillancourt (homicide involontaire), le roi vs Camille Thibault (homicide involontaire)

FEU MADAME NAPOLEON LACHANCE

On apprendra avec regret le décès de Mme Napoléon Lachance, née Clarisse Gagné, survenu le 16 janvier à l'âge de 83 ans et trois mois. Mme Lachance a succombé à une longue maladie soufferte avec beaucoup de résignation. Elle était de la confrérie des dames de la Sainte-Famille, paroisse de Saint-Malo.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, quatre fils, Edgar, Omer, Adélard et Alphonse; une fille, Mlle Adrienne Lachance; six frères, MM. Wilfrid, Philias, Alphonse, Albert, Emile, Joseph et Adélard Gagné; une soeur, Mlle Léontine Gagné; trois beaux-frères, MM. Théodule, Cléophas et Adélard Lachance; trois belles-soeurs, Mmes Emile Gagné (Blanche Trépanier), Adélard Gagné (Jeanne Côté) et Albert Gagné (Alice Lachance). Plusieurs neveux et nièces, dont Mme Albert Forgues, Mlle Aurore Lachance, MM. Arthur, Antoine et Albéric Lachance, Mme G. Gagné, Mme Wilfrid Gagné, Mme Conrad Cadorette, M. Joseph Lachance.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 janvier, en l'église paroissiale de St-Malo, à 9 heures. Le départ de la maison mortuaire, 52 rue St-Sauveur, aura lieu à 7 heures 45 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

L'Evénement prie les membres de la famille en deuil de bien vouloir agréer l'expression de ses vives condoléances.

ASSEMBLEE DES TISSERANDS

Les officiers du Syndicat national catholique des employés à la filature de St-Grégoire-de-Montmorency convoquent pour samedi soir une assemblée générale qui sera tenue à la salle de l'organisation. Les membres seront alors mis au courant des détails de la réunion que la Fédération tenait samedi, à Montréal.

On nous prie aussi de rectifier une partie de la nouvelle que nous publions hier matin au sujet de cette réunion de la Fédération. Les délégués de St-Grégoire qui y ont assisté sont MM. Joseph Leclerc, vice-président général, et Honoré D'Amour, secrétaire du syndicat de St-Grégoire. Il avait été annoncé que M. D'Amour avait accompagné M. Antonio Lavoie, président de l'organisation locale.

L'assemblée que la Fédération nationale catholique du bâtiment devait tenir hier soir à Québec, au secrétariat des Syndicats catholiques, 17, rue Caron, a été remise à ce soir.

LE BUDGET DE M. J.-S. BOURQUE

M. J.-S. Bourque, ministre des Travaux publics, a déclaré hier que son budget sera augmenté à la prochaine session. Ce budget est actuellement de $425,000. Il déclara qu'il y avait encore 2,500 ponts à contruire et à réparer dans la province. Des travaux se poursuivent actuellement sur un pont suspendu de la Gatineau, au coût de $90,000. Des travaux sont également en cours sur un autre pont suspendu dans le Lac St-Jean, entre l'Ile Maligne et St-Joseph d'Alma. Un autre pont est en construction à Val d'Or dont le coût s'élève à $250,000. Des travaux d'agrandissement seront accomplis à la prison des Trois-Rivières, qui coûteront environ $300,000.

CONFERENCE DE MONSIEUR J. BRUCHESI

La soirée annuelle de la société Saint-Jean-Baptiste de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie a eu lieu hier soir au Palais Montcalm.— M. Jean Bruchési donne une causerie. — Un beau concert.

LES ARTISTES

La section St-Coeur de Marie de la Société St-Jean-Baptiste a donné hier soir, au Palais Montcalm, une soirée artistique qui réunit une assistance nombreuse et enthousiaste. Le programme comprenait la présentation au public d'un "Concerto pour piano et orchestre" de M. Lucien Vocelle, avec Mlle Marie-Laure Savary, pianiste, l'exécution de plusieurs pièces par le Cercle Philharmonique de Québec sous la direction de M. Edwin Bélanger, ainsi qu'une causerie par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire provincial.

La soirée était sous la présidence du R. P. J.-L. Quélo, curé de la paroisse St-Coeur de Marie. C'est M. C.-J. Miller, président de la Société, qui présenta le conférencier.

"Parlez-vous français ?" C'est sous le signe de cette interrogation que M. Bruchési avait placé sa causerie. Comme il l'a dit lui-même, son intention n'étnait pas de rechercher si nous parlons français ou non. "Mais je me propose, dit-il, de faire une promenade dans le temps et l'espace avec la langue française, pour connaître la place qu'elle a tenue et tient encore dans le monde et tirer de là, avec une leçon profitable, de nouveaux motifs de confiance et de fierté".

La langue française, pour des motifs d'ordre économique ou politique, a servi d'instrument de communication entre les peuples. Il en fut toujours ainsi de la langue d'un peuple puissant : le grec succéda au latin suivant la gloire du peuple qui la parlait. C'est surtout l'éclat du règne de Louis XIV qui prépare l'accession du français au rang de langue universelle. En 1784, l'Académie de Berlin a mis au concours : "Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ?" Rivarol emporta la palme. C'est que la langue française est, de toutes, la seule qui ait une probité attachée à son génie.

A cette époque, expose le conférencier, le prestige de la langue était

(Suite à la page 9, 7e col.)

EXPANSION DE L'AUTO-CLUB

Le Club automobile de Québec vient de décider d'ouvrir une succursale à Montréal. — Un bureau sera ouvert dans la métropole le 15 février prochain.

LES SERVICES

Au cours d'une assemblée tenue hier soir le club automobile de Québec a pris une nouvelle initiative qui plaira assurément à tous ses membres. On a en effet décidé d'établir ce qu'on appellera une division de Montréal. Les membres du club automobile de Québec qui se rendront dans la région de la métropole pourront alors bénéficier des avantages dont ils jouissent à Québec et dans les environs. Un bureau sera ouvert dans la métropole le 15 février prochain.

C'est dire que les abonnés du club automobile de Québec qui bénéficient déjà de tant de services épatants et utiles auront l'avantage de profiter de cette nouvelle initiative des administrateurs du club automobile. Tous apprécieront sans doute ce service éminemment utile et qui était devenu indispensable aux abonnés voyageant quelque peu.

Les nouveaux bureaux seront établis dans l'hôtel Mont-Royal. La nouvelle résolution entre donc en vigueur et à compter du 15 février prochain les abonnés du club automobile de Québec, quand ils se rendront à Montréal, auront des quartiers généraux où profiter des avantages qu'offre à ses membres cette puissante société locale.

CONVOCATIONS

Les comités de la charte et administratif sont convoqués à l'hôtel de ville mercredi, jeudi et vendredi.

La campagne municipale

M. Arthur Poulin est de nouveau candidat

Il déclare à une délégation qui vient le solliciter qu'il n'appuiera aucun cartel. — M. Pierre Bertrand, M. P. P., poursuit l'organisation de ses comités.—Réunion à la Salle Pageot.

L'ADVERSAIRE DE M. GARNEAU

Une nombreuse délégation s'est rendue, hier soir, auprès de M. Arthur Poulin pour lui demander de se porter candidat au siège No 2 du quartier St-Jean-Baptiste lors de la prochaine élection municipale.

C'est le lt-colonel Daly Gingras qui s'est fait le porte-parole des délégués. Il présenta à M. Poulin des requêtes recouvertes de centaines de noms d'électeurs.

Le colonel Gingras assura M. Poulin que ses nombreux amis se feraient un devoir d'appuyer sa candidature convaincus qu'il pourrait rendre encore de grands services à son quartier, à l'Hôtel de Ville.

M. Poulin se déclara fort touché de cette démarche.

"J'accepte la lourde tâche que vous voulez me confier, dit-il, et je m'efforcerai, comme dans le passé, d'être digne de votre confiance. Seulement, laissez-moi vous dire immédiatement que [illegible] la lutte seul, en dehors de tout cartel, et que j'entends être absolument libre d'agir, n'ayant en vue que les intérêts de mon quartier et de la ville en général".

M. Poulin remercia vivement les délégués de leur appui et exprima sa confiance dans l'issue de la lutte.

PREMIERE REUNION

M. Réné Brulotte, candidat ouvrier indépendant au siège No 2 du quartier St-Jean-Baptiste, a ouvert sa campagne, hier soir, en la Salle Pageot.

Il exposa les grandes lignes de son programme et fit ressortir le travail qu'il avait accompli dans le passé pour améliorer le sort des employés de banque.

DANS ST-SAUVEUR

M. Pierre Bertrand, M. P. P., qui briguera de nouveau les suffrages des électeurs du quartier No 2 lors de la prochaine élection municipale, est le plus actif des candidats à l'heure actuelle. Il poursuit son organisation dans les diverses paroisses de sa division et hier soir il rendait visite à ses partisans de St-Joeph où il a formé un comité sous la présidence de M. Alfred Nadeau.

M. Bertrand a fait un appel aux électeurs réunis et leur a demandé de se tenir prêts lorsque l'heure de la bataille sonnera.

Demain soir il se rendra à la salle de l'Association Sportive de St-Malo où il formera un autre comité d'organisation.

M. A. GODBOUT

M. Arthur Godbout, président de la Jeunesse Nationale de St-Sauveur a reçu, hier, à sa résidence une délégation d'électeurs de la paroisse du Sacré-Coeur qui l'ont prié de se porter candidat, au siège No 3, contre M. Philémon Garneau.

Il rendra sa réponse à la fin de la semaine.

Les élections dans nos municipalités

Les élections dans les municipalités régies par le code municipal ont eu lieu hier. — Le résultat à Cap-Rouge, à Ste-Famille et à St-Jean de l'Ile d'Orléans.

A STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

Les élections dans les municipalités régies par le code municipal ont eu lieu hier. Le choix des candidats a donné lieu à des luttes qui resteront mémorables dans plusieurs municipalités. Les candidats en présence ont bataillé fermement pour obtenir la victoire. Dans plusieurs des municipalités la lutte se faisait entre candidats favorables au maire actuel et ses adversaires.

CAP-ROUGE

Les électeurs de Cap-Rouge viennent d'assister à une lutte municipale des plus actives. Cette lutte se faisait entre partisans de M. le maire Irénée Lessard et ses adversaires. Les partisans de M. Lessard étaient MM. Azélus Bacon, Jean-Paul Fréchette, et Onésime Gagnon. Au cours de la semaine dernière, M. Gagnon s'est retiré. Leurs adversaires étaient MM. Auguste Bourbeau et René Gaboury.

Les candidats, que favorisait le maire ont été élus avec un de ses adversaires. Les candidats élus sont:

M. Azélus Bacon	76 voix
M. J.-Paul Fréchette	61 voix
M. Auguste Bourbeau	50 voix

Dans une déclaration qu'il faisait, hier soir, au représentant de L'Evénement, M. Lessard a exprimé sa vive gratitude aux électeurs qui ont favorisé son candidat. "La marque de confiance que l'on vient de me témoigner en élisant deux de mes candidats m'encourage à faire davantage pour mes concitoyens et ma municipalité. Je remercie les citadins qui ont voulu se déplacer pour venir enregistrer leur vote. Je remercie également tous les citoyens pour leur marque de confiance. Je regrette cependant que M. Onésime Gagnon se soit retiré. Il a sûrement été induit en erreur. Il aurait sûrement, comme MM. Bacon et Fréchette, bénéficié d'un grand nombre de votes, qui lui auraient permis de siéger à la place de M. Bourbeau.

Ste-FAMILLE, I. O.

MM. Ovila Marquis, Rosario Turcotte et Joseph Faucher ont été les candidats élus. Ils ont obtenu le plus grand nombre de votes sur MM. Eudore Pichette, André Morency et J.-Xavier Giguère.

ST-JEAN, I.O.

Six candidats se faisaient également la lutte à St-Jean, I.O. Le rapport du scrutin donne le résultat suivant:

Lactance Lachance	96
Arsène Picard	86
Gérard Blouin	85
Jos. Létourneau	81

(Suite à la page 9, 3e col.)

Un mortel accident de l'auto à Charlesbourg

Madame Eugène Saint-Laurent se fait frapper en traversant la route à Charlesbourg et meurt peu après des suites d'une fracture du crâne. — Grand émoi dans la municipalité voisine.

LE CORONER

Une pénible tragédie de l'automobile a eu lieu, hier, vers les 2 heures et 30, à Charlesbourg quand madame Eugène Saint-Laurent âgée d'une soixantaine d'années, a été tuée par une automobile alors qu'elle traversait la route en face de la demeure de son gendre, M. D. Denis, chez qui elle habitait. Madame Saint-Laurent est morte des suites d'une fracture du crâne peu d'instants après avoir été frappée.

Le conducteur de l'automobile s'était porté à son secours immédiatement et avait appelé le docteur Gustave Beaudet qui ne put que constater la mort et prévenir le coroner du district, le docteur Paul Marceau. M. l'abbé A. Cantin qui arriva l'un des premiers sur les lieux l'administra sous condition.

Madame Eugène Saint-Laurent venait d'arriver en face de la demeure de son gendre dans la voiture de M. Léopold Dubé quand elle décida de traverser le chemin non loin du couvent du Bon Pasteur. Elle sortit du véhicule, le contourna et prit sa course vers la résidence de sa fille. A ce moment, une autre automobile arrivait à une allure modérée, mais le conducteur ne l'aperçut que trop tard. Sous la violence du choc, madame Saint-Laurent fut projetée sur la chaussée dans la neige. On la recueillit inconsciente et le chauffeur appela le docteur Gustave Beaudet qui ne tarda pas à venir. Mais ce fut en vain, elle mourut quelques instants plus tard. L'enquête du coroner aura lieu aujourd'hui.

Madame Saint-Laurent, née Flavie Gagnon, était âgée de 60 ans et résidait chez sa fille, madame D. Denis.

Nos condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

LA BARONNE DE CORIOLIS EST DECEDEE

On a appris avec un vif regret le décès, survenu à Paris ces jours derniers, de madame la baronne de Coriolis, avantageusement connue dans la Métropole. La défunte avait habité le Canada pendant longtemps et elle comptait ici plusieurs parents et amis. Son fils, le baron de Coriolis, était officier du 22e régiment durant la Grande Guerre.

Lui survivent : Jules de Coriolis, de Paris, la comtesse de la Tour Fondue, de Toledo, Georges de Coriolis, de Montréal, Mme de Coriolis Pelletier; ses petits-fils, Me Yves Pelletier, avocat, et grand chevalier des Chevaliers de Colomb de Verdun, M. Jean Pelletier, et sa petite-fille, Mlle Thérèse Pelletier.

ON AUTORISE LE PAIEMENT DES COMPTES

En rapport avec les procédures prises par la Commission Scolaire contre la Cie Magloire Cauchon pour faire exécuter certains travaux.

UN DEBAT

La Commission scolaire catholique de Québec a autorisé le paiement de plusieurs comptes, hier soir, relatifs aux procédures prises contre la Cie Magloire Cauchon pour faire exécuter des travaux de réfection aux écoles de St-Dominique, Sts-Martyrs, St-Sacrement et St-Fidèle. M. Emile Simard, un des commissaires, a cependant enregistré sa dissidence en faisant remarquer que les procédures faites à date coûteraient environ $3,000 et que la situation était toujours la même. M. Simard ainsi que M. François Leclerc furent d'avis que la Commission devrait abandonner toutes ces procédures pour employer les montants à l'exécution des travaux.

Les montants dont le paiement a été autorisé sont les suivants : $348, à Mtre Marie-Louis Beaulieu pour recherches légales ; $447, à Mtre René Chalout ; un montant de $130 et un second de $35, à M. Zaché Langlais, I. C. Plusieurs autres comptes seront aussi adressés à la Commission en rapport avec les mêmes procédures. Ces comptes viendront de M. l'architecte Levesque, de l'ingénieur et de quelques autres.

"Avant de prendre une poursuite contre la maison Magloire Cauchon", a déclaré M. Simard, nous allons sûrement considérer bien des choses. Vous savez bien que le délai voulu par la loi pour faire reprendre les travaux est expiré".

"Ce n'est pas ce que les avocats prétendent", dit M. Beaubien.

"Nous verrons bien en temps et lieu", répliqua M. Simard.

"Gardons donc cet argent pour exécuter les travaux", déclara ensuite M. Frs Leclerc. "Il n'y a rien de sûr. Tout est embrouillé dans cette affaire".

"Trouvez-vous que ça coûte assez cher ?" demanda M. Léonard à M. J.-E. Beaubien.

"Vous savez comme moi que la Commission a demandé l'expertise d'avocats et d'ingénieurs. Ce travail est assez délicat et quand il s'agit de travaux de ce genre nous ne savons jamais le prix qu'il nous faudra débourser".

BELLE SOIREE A ST-ROMUALD

Une belle soirée d'études a eu lieu hier soir au collège du Sacré-Coeur, à St-Romuald. — Participation des jeunes.

LE PROGRAMME

St-Romuald, 18. — (D.N.C.)— Une belle soirée d'études a eu lieu hier soir, en la salle de réception du collège du Sacré-Coeur de St-Romuald, sous la présidence du R. Frère Basile, directeur de l'institution. Cette agréable soirée, dont les figurants étaient des jeunes élèves de 7, à 8 ans du cours préparatoire, que dirige le Frère Jeannot, avait été organisée dans le but de démontrer aux parents les excellentes méthodes d'enseignement des Frères du collège.

On remarquait aux côtés du Frère directeur: M. Alphonse Demers, maire de la municipalité; MM. les abbés Georges Guay et Charles-Eugène Houde, du Séminaire de Québec, ainsi que tous les Frères de l'institution, les élèves du collège et un grand nombre de leurs parents.

Au début de la soirée, le Frère Basile souhaita la bienvenue aux invités d'honneur et à tout l'auditoire et il expliqua le but de l'organisation de cette soirée d'études.

Le Frère Jeannot, qui avait la direction du programme de la soirée, a ensuite enseigné à un groupe d'élèves, sous les yeux des auditeurs, la manière de faire la prière et en quoi consiste l'oeuvre de la création et ce qui en découle. Après l'exécution, par les élèves, de quelques chants de Noël, le professeur leur enseigna la manière de lire, de compter et d'écrire. La soirée s'est clôturée par quelques chants exécutés par le groupe et par le chant "La cloche du hameau" qu'a interprété avec brio un jeune élève, Romuald Cloufton.

Deux délégations à la commission scolaire

Les abbés Léon Létourneau et Adélard Turmel, au nom des paroissiens de Saint-Esprit et de Saint-Fidèle, réclament la construction de nouvelles écoles dans leurs paroisses.

A SAINT-ESPRIT

Deux délégations, composées de citoyens des paroisses du St-Esprit et de St-Fidèle et ayant à leur tête MM. les abbés Léon Létourneau et Adélard Turmel, se sont présentées séparément devant la Commission scolaire catholique de Québec, hier soir, pour réclamer la construction de nouvelles écoles dans chacune de ces deux paroisses. M. l'abbé Létourneau a d'abord fait valoir les droits de sa paroisse tandis que M. l'abbé Turmel a ensuite représenté les besoins de sa paroisse au point de vue scolaire. Les paroissiens de St-Fidèle semblent avoir été les plus favorisés. Le président de la Commission, M. J.-Ernest Beaubien, a en effet laissé entrevoir aux délégués de cette paroisse qu'une construction nouvelle pourrait bien être érigée dès le printemps prochain. M. Beaubien a donné pour raison que l'école qui serait construite à St-Fidèle pourrait desservir facilement la paroisse du St-Esprit, que la commission possède déjà le terrain nécessaire et que cette construction coûterait beaucoup moins chère.

La délégation de la paroisse du St-Esprit se composait de M. l'abbé Létourneau, curé, de MM. J.-E. Picard, président de la Ligue des citoyens; de M. W. Rouleau, vice-président; de M. Geo.-H. Payeur, secrétaire, de M. L. Gaudreau, trésorier et de M. J.-E. Langlois. Cette délégation fut la première à être entendue. M. l'abbé Létourneau fit connaitre les besoins de sa paroisse en disant que l'école actuelle, construite pour 18 classes, en renferme 26. Tous les espaces ont été transformés en classes. 1167 enfants fréquentent l'école. Quatre classes sont même dans des maisons privées. Actuellement, 62 enfants âgés de plus de 6 ans, se sont vu refuser l'entrée des classes à cause du manque d'espace. M. l'abbé Létourneau déclara ensuite qu'en septembre prochain le nombre des écoliers sera encore plus considérable.

M. Beaubien, répondit à M. l'abbé Létourneau que la Commission scolaire comprenait bien la situation actuelle, mais que la commission était dans des difficultés financières. "On pourrait difficilement construire deux écoles" déclara M. Beaubien, "sans augmenter la taxe scolaire. Nous avons dû faire face à de fortes dépenses pour la construction de ses édifices actuels. La construction d'une école à l'endroit projeté coûterait encore plus cher. Les travaux préliminaires seraient d'au moins $40,000 à cause des propriétés à acheter et des compensations à faire. Je crois que les paroisses de St-Esprit et de St-Fidèle pourraient s'entendre pour une seule et même école?

"Je crois que le nombre d'enfants de ma paroisse peut combler l'édifice projeté" déclara alors M. l'abbé Létourneau, qui insista de nouveau sur les besoins pressants de la paroisse en déclarant que ses paroissiens entendaient bien rester chez-eux.

Les citoyens de St-Fidèle se présentèrent ensuite sous la direction de M. l'abbé Adélard Turmel. Les délégués étaient les marguilliers de la paroisse: MM. Elzéar Bertrand, Henri Méthot, N.P., Armand Bernier, le chevalier Edouard Latour, J.-Alfred Côté, Adrien Dubois, Jos. Proteau et Alex. Cardinal.

C'est M. l'abbé Turmel qui se fit l'interprète des délégués en déclarant que l'école actuelle ne répond plus aux besoins malgré toutes les transformations qu'elle a subies. La commission a dû créer plusieurs classes dans des maisons privées.

M. Beaubien déclara ensuite qu'il serait difficile pour la commission de construire deux écoles à Limoilou du fait que bientôt les paroissiens de St-Joseph se présenteront pour réclamer eux aussi une nouvelle école. "Ce qui milite en votre faveur", dit-il, "c'est que la Commission possède un terrain à proximité de l'école actuelle et que les enfants de la paroisse du St-Esprit pourraient facilement se rendre à cette nouvelle école. Les loyers que nous payons chez-vous sont suffisants pour payer les fonds d'amortissements de la somme nécessaire à la prochaine construction. M. Beaubien demanda alors à M. l'abbé Turmel s'il serait disposé à recevoir les écoliers de St-Esprit. M. le curé de St-Fidèle se montra prêt à les recevoir. En terminant, M. Beaubien laissa entrevoir que la construction de la future école pourrait bien commencer dès le printemps prochain pour être terminée en janvier l'an prochain.

UNE ENQUETE

Le coroner du district de Québec tiendra une enquête, aujourd'hui, à la morgue Sylvio Marceau, sur les circonstances de la mort d'un enfant illégitime, âgé de 14 jours, décédé dimanche dernier, dans une maison du quartier St-Roch. Les détectives municipaux ont fait enquête, hier, sur ce décès afin d'établir tous les faits. A la morgue Marceau, hier soir, M. le docteur Jacques Tremblay, médecin légiste, a même pratiqué l'autopsie du cadavre afin d'établir la cause de la mort. Il semble bien cependant qu'il n'y a rien de criminel dans cette affaire.

LES PUITS D'HUILE DE LA GASPESIE

Le sous-sol de la Gaspésie contient des nappes d'huile, déclare Mgr F.-X. Ross, de passage à Québec. — Le surintendant des Mines, M. A.-O. Dufresne, confirme la nouvelle.

DES SONDAGES

Son Excellence Mgr François-Xavier Ross, évêque de Gaspé a déclaré hier que l'on avait maintenant la preuve certaine qu'il existe de grandes quantités d'huile dans le sous-sol gaspésien. A cette nouvelle, des journalistes ont interrogé le surintendant du ministère des Mines, M. A.-O. Dufresne, qui a répondu que maints géologues étudient depuis plusieurs mois le sous-sol gaspésien. Des relevés, des sondages et d'autres expériences ont été faits par ces experts.

—Il s'agit de savoir s'il est possible d'exploiter d'une façon satisfaisante ces richesses souterraines, ajouta M. Dufresne, l'un des meilleurs ingénieurs de notre province.

—Est-ce le département qui fait faire ces travaux ? s'enquit un journaliste.

—Ces recherches sont faites par le compte par des entreprises privées, mais le département des Mines et le gouvernement provincial y sont "indirectement intéressés". Songez aux avantages que procurerait à la population gaspésienne une telle industrie.

Il appert que plusieurs géologues étudient les conditions du terrain. Les rapports préliminaires seront bientôt soumis aux compagnies qui s'intéressent à la production de l'huile.

L'EXPOSITION PROVINCIALE

L'exposition provinciale de Québec sera tenue cette année du 3 au 10 septembre. — Réunion présidée par le maire J.-E. Grégoire.

PREPARATIFS

L'Exposition provinciale de Québec, cette année, sera tenue du 3 au 10 septembre prochain et l'ouverture officielle se fera le vendredi soir, 2 septembre. Ce sont les importantes décisions, qui ont été prises, par les membres de la Commission de l'Exposition, au cours d'une récente réunion tenue sous la présidence de M. le maire Grégoire.

Les membres de la Commission de l'Exposition provinciale se sont résolument mis au travail afin de faire cette année encore, un succès de leur organisation. Rien ne sera épargné pour faire de cet événement annuel un succès encore plus complet. Les commissaires veulent augmenter leurs bénéfices comme ils l'ont fait au cours des deux dernières années.

Au cours de cette réunion, M. Elzéar L'Heureux a été engagé par la Commission pour faire les ventes espaces au Palais Industriel. Plusieurs améliorations nouvelles seront apportées. Plusieurs transformations seront aussi effectuées dans l'intérêt des exposants et des visiteurs.

ED. MCDERMOTT EST DECEDE

Un vieux paroissien de Saint-Patrice, M. Edward McDermott, vient de mourir à l'âge vénérable de 82 ans après une maladie de plusieurs mois. M. McDermott était bien connu dans la vieille capitale. Fils de M. Christopher McDermott, avocat de Dublin, Irlande, il naquit en ce dernier endroit et vint s'établir à Québec alors qu'il n'avait que 15 ans. M. McDermott s'occupa durant de nombreuses années de sport et particulièrement d'Alfie Lynch, champion poids-coq du Canada. Il a fait longtemps partie des juges de la commission de boxe de Québec.

M. McDermott se maria deux fois, la première fois avec feu Matilda Bolger, et la seconde fois avec Catherine Wilson, qui lui survit, ainsi que quatre fils, Edward et Alfred McDermott, de Québec, Frank et Christie McDermott, de Chicago; et trois filles, mesdames Thomas Hoskin, de Chicago, Reginald Pottle et Ernest McAllister, de Québec; et deux soeurs, mesdames Annie Ward et Patrick Whelan, de Montréal.

Les funérailles auront lieu demain, dans la vieille église Saint-Patrice. Départ de la maison mortuaire, chez madame R. Pottle, 86, rue Saint-Augustin, pour l'église de la rue McMahon.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Services de nouvelles

La Presse Canadienne la Presse Associée (E.-U.) l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

QUEBEC, 18 JANVIER 1938

L'industrie du pain

SOUS l'empire d'une ancienne loi, la fabrication du pain dans la province est soumise à la prescription que "tout pain doit être fait avec de la bonne et saine farine et cuit en pain de douze onces ou de ses multiples". L'ordonnance remonte déjà à plus de vingt-sept ans. Les boulangers s'en écartent principalement dans les petites villes et peuvent échapper à la surveillance des inspecteurs et causer ainsi du préjudice à leurs concurrents plus respectueux de la loi.

S'il existait une commission de l'industrie du pain, dotée de pouvoirs absolus, tout abus cesserait sous la force d'une réglementation générale qui s'étendrait à tout le territoire de la province. C'est l'initiative que vient de prendre l'Association des boulangers et des pâtissiers de la province, en réclamant une législation spéciale qui régisse la fabrication de cette denrée de première nécessité.

La commission projetée, qui équivaut en somme à une corporation de l'industrie du pain, ouvrira tout d'abord une enquête sur la situation actuelle de l'industrie, ses conditions et ses développements; munis de renseignements de première main, les commissaires établiront comme base le prix de revient du produit, afin de statuer ensuite sur sa qualité, et déterminer son prix de vente. En arriveront-ils à fixer un prix uniforme dans les villes et dans les villages? Le consommateur au maigre budget le souhaiterait.

Son programme ne manque pas d'ampleur: inspecter les boulangeries, s'assurer de la manière et des conditions de fabriquer le pain, constater sa qualité et vérifier les ingrédients qui entrent dans les variétés de pain, voilà déjà un travail de plusieurs mois. Réunir ensuite ses éléments pour composer les règles qui servent de normes aux fabricants, tel est l'objet que poursuit la Commission en distribuant ses permis sans lesquels aucune boulangerie ne pourra fonctionner. A cause de ses répercussions qui peuvent bouleverser l'industrie actuelle, le projet mérite d'être suivi.

La main qui se tend

LES mendiants se multiplient à nos portes. Les rigueurs de l'hiver les forcent à sortir de leurs tanières que sont les taudis qui les abritent, en quête d'un peu de pain et de combustible. Faut-il refuser la main qu'ils nous tendent? L'émotion nous étreint à la vue de leurs haillons; leur aspect misérable nous pousse à leur jeter l'aumône qui réconforte. Même si ces quelques sous encouragent un faux pauvre, le geste secourable ne perd rien de son mérite.

"Donnez, l'aumône est soeur de la prière", dit le poète. La Société Saint-Vincent de Paul reprend l'invitation qu'elle fait plus pressante à mesure que la saison entre dans sa période la plus aiguë. Ses coffres sont vides et ses besoins sont impérieux; ses appels retentissent à une période joyeuse où les fêtes du carnaval accumulent leurs gaspillages; n'a-t-elle pas raison d'en exiger un modeste tribut?

Notre pays dépense follement en luxe de tout genre. La statistique révèle que chaque année plus de $116,000,000 s'envolent dans la fumée des cigarettes, des cigares et de la pipe, un peu plus de $11.60 par chaque habitant du Canada; que le théâtre et le cinéma entraînent une dépense annuelle presqu'identique à $11 par tête; que le verre de bière nous coûte $47,000,000, que l'automobile nous arrache un milliard et demi, soit $35 par tête. Devant ce flot de dépenses superflues, ne sommes-nous pas justifiables de verser l'obole du pauvre ?

Le sort du misereux attire la sympathie. Parfois c'est le riche d'hier que la crise a ruiné et qui se débat dans une extrême pauvreté; ou encore des mères abandonnées lâchement qui cachent leur détresse, ou des enfants, jadis de bonne famille, qui crient aujourd'hui leur malheur, et que de pauvres honteux, le bon samaritain de Saint-Vincent de Paul déniche dans leur gîte misérable, pour leur répandre le baume de la charité!

Donnez, riches, l'aumône est soeur de la prière.....

Impressions d'un Américain

EN journaliste pratique, A. F. Allen, directeur du "Journal" de Sioux City, a visité trois fois la ville de Paris, avant d'en communiquer ses impressions. Ce n'est pas toujours facile, écrit-il, pour un voyageur, de comprendre une ville, d'en avoir la vraie sensation au cours d'une brève visite. Je me souviens que Paris m'a déçu lors de mon premier voyage. A mon deuxième séjour, je commençai à percevoir le charme de la ville et cette impression s'est considérablement raffermie lors de ma troisième visite.

"Paris est beau, de quelque angle qu'on le considère, poursuit le journaliste américain, et une grande partie en est pittoresque. C'est cette partie pittoresque qui recèle le vrai parfum, l'essence de cette ville, car cette portion de la cité et de sa vie a été le moins affectée par le temps et par cet esprit de changement que l'on nomme le progrès.

"Paris est plein de couleurs et de mouvement vivant, comme Londres et sous cet aspect, kaléidoscopique. Dans un certain sens, Paris est un spectacle s'il n'est pas spectaculaire, et c'est comme un spectacle qu'il apparaît aux yeux du touriste d'été, trimballé à toute allure, d'un monument à l'autre, dans un autocar, dans le but bien intentionné de "voir" Paris en trois ou peut-être en quatre jours.

"Le touriste qui vient à Paris sous l'égide d'une Agence de voyages visite exactement les mêmes endroits que les touristes précédents, car chaque agence a ses itinéraires réguliers qui ne varient guère d'une année à l'autre. Ainsi, le voyageur parcourt beaucoup de chemin et voit beaucoup de choses, mais ignore la plus grande partie de ce qui constitue l'atmosphère de Paris. La manière idéale de découvrir ces à-côtés de la cité est de flâner seul, le plan en main, et en prenant son temps. Malheureusement, ce qui manque à la plupart des touristes, c'est précisément le temps de flâner.

"On rencontre des Américains partout à Paris. Les agences de voyage récoltent leur moisson annuelle. Le bureau de l'American Express est bondé d'Américains affairés. De même, les autocars qui emmènent les visiteurs en excursion dans la ville et aux environs sont combles. Personne ne "voit" le vrai Paris".

Variétés

METHODE EMPIRIQUE

Jackie. — Maman, si petit frère avalait des têtards, il en mourrait?
Maman. — Pourquoi ? Mais certainement !
Jackie. — Mais il n'en est pas mort !...

BON JOURNALISTE

Par la porte de gauche entre un reporter qui vient d'interviewer une personnalité politique.
L'éditeur. — Eh bien, qu'est-ce qu'il avait à dire?
Le reporter. — Rien.
L'éditeur. — Eh bien, arrangez-moi ça et mettez-le à la page 4.

DES TOILES CELEBRES

Le monde artistique italien se montre très ému de l'acquisition que vient de faire la National Gallery de Londres de quatre toiles Giorgione, le fameux peintre vénitien.
Ces tableaux ont été vendus 1,000 livres l'un il y a quelques années à un antiquaire autrichien qui les transporta clandestinement en avion à Vienne et qui vient de les revendre à Londres.
Le Gouvernement italien va entreprendre une procédure pour revendiquer ces toiles.

RIEN NE LES REBUTE

Des contrebandiers ont découvert toute une série de passages souterrains reliant la frontière hollande - belge malgré le danger présenté par ces passages où l'on ne peut circuler qu'en rampant ils sont depuis longtemps fréquentés par les contrebandiers. On a remarqué ces temps ci un redoublement d'activité de la part des fraudeurs, malgré le danger de mort qui les attend et les travaux en ciment qui ont été exécutés pour boucher les étroits orifices d'entrée et de sortie.

QUELS DECORES !

A l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation de la Tchéca, devenue par la suite le Guépéou, .Staline a remis les décorations à 468 hauts fonctionnaires parmi lesquels figurent les quatre "tueurs" qui, il y a quelques jours ont exécuté Karacan et ses compagnons.
A cette occasion le chef de la Guépéou Josof a reçu de ses fonctionnaires un revolver en or massif avec cette inscription.
"Staline et Josof sont les meilleurs défenseurs du bolchevisme."

TITRES NOUVEAUX

Par décret du Gouvernement du Reich, tous les titres universitaires sont étatisés, ce qui interdit l'emploi de titres étrangers. D'autre part, de nouveaux titres, tels que chanteur de chambre, musicien émérite, intendant de théâtre, chef de musique, seront donnés aux artistes par le Ministre de l'Instruction Publique.
Il est actuellement question de priver du titre universitaire de docteur tous les émigrés qui se livrent à une propagande contre le IIIe Reich.

UNE PLEINE VOITURE

Le jour de la distribution des prix.
Madame. — Amélie !
Amélie. — Oui, Madame.
Madame. — Allez nous chercher une voiture, s'il vous plait, nous allons au collège.
Quelques minutes se passent et Amélie revient, déclarant que la voiture est en bas.
Tout le monde descend et trouve à la porte une charrette à bras!
— Mais qu'est-ce que c'est que ça Amélie ?
— Mais, Madame, c'est la voiture...
— La voiture ?
— Oh ! Mon Dieu s'écrie Amélie, je comprends... J'avais cru que c'était pour emporter les prix de mademoiselle.

Le souvenir d'Alphonse Daudet

A "LA VIGNASSE"

C'est une charmante demeure, moitié noble, moitié paysanne, que l'on peut appeler, selon son caractère et son goût, ferme ou manoir. Construite au début du grand siècle sur une corniche calcaire qui domine la vallée de l'Ardèche, à sa rencontre avec celles de la Beaume et du Chassezac, près des célèbres défilés et de la gigantesque enjambée du Pont d'Arc, la "Vignasse" se dissimule dans un bouquet de pins, de palmiers et de cèdres. Partout autour, dans les éboulis de la table calcaire du plateau, des chênes, des oliviers, des figuiers font patiemment leur place. C'est un type de paysage uniforme où parfois surgissent des dolmens et s'ouvrent des avens.

"La Vignasse" était la maison de famille maternelle des Daudet ; les deux frères—Alphonse et Ernest— y vinrent passer leurs vacances et, plus tard, y revinrent souvent pour jouir du calme et de la beauté d'un site qu'ils aimaient. A cette heure où se lèvent des apôtres du pèlerinage littéraire, ceux qui accompliront celui-ci, vers le domaine retiré d'où part une racine de l'arbre des Daudet, comprendront toute l'importance préparatoire de "La Vignasse" dans l'éclosion du talent d'Alphonse ; l'harmonie, à la fois farouche et douce, des abords, l'atmosphère provençale, cordiale et chaude, de ce coin fleuri expliquent la finesse pénétrante du grand romancier et ses contrastes.

On dit que le propriétaire actuel est un ami des Lettres et qu'après avoir restauré les bâtiments il s'attachera à rassembler là des souvenirs des Daudet. Souhaitons qu'il y parvienne et que le nom de "La Vignasse" s'inscrive comme une étape de choix dans les guides du Tourisme littéraire.

Ici et là...
dans le domaine municipal

LA TAXE SUR LES COURTIERS

La ville de Montréal a perdu une manche de sa bataille judiciaire engagée autour de la légalité de son droit d'imposer une taxe personnelle de $100 sur tous les associés d'une firme de courtage, au lieu d'une taxe générale de $100 sur la firme elle-même. Un des courtiers de la métropole, poursuivi pour refus d'acquitter la dite taxe, a gagné sa cause devant le recorder Plante qui a débouté l'action de la ville.

C'est le 5 juillet 1937 que le conseil municipal amenda son règlement des taxes de manière à étendre la taxe personnelle à tous les courtiers en Bourse; ces derniers ont élevé de vives protstations et, devant leur refus de payer, une cause-type a été intentée contre l'un d'entre eux, M. Harvey-J. Bongard, de la firme Bongard & Company, de Toronto. M. Bongard se défendit qu'il ne faisait aucune tranaction sur la place de Montréal et qu'il passait toujours ses commandes par l'entremise de la maison Greenshields & Company; le secrétaire de la Bourse est venu certifier qu'il en était ainsi. Et le recorder décida alors que M. Bongard n'était pas soumis à la taxe.

Deux autres poursuites ont été prises contre un courtier d'une firme locale et contre un courtier d'une firme étrangère qui fait affaires à Montréal. Les plaidoiries se concentrent sur le droit de la cité à imposer la dite taxe de $100 à chacun des courtiers d'une maison de courtage.

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Dans nos campagnes, l'entretien des cours d'eau relève des conseils locaux qui décrètent à leur convenance les travaux de drainage et de nettoyage jugés nécessaires afin de libérer les eaux de toute obstruction. D'ordinaire, les conseillers en confient la charge à un surintendant spécial qui exécute le travail et en rédige un procès-verbal qu'il soumet au conseil. Ce procès-verbal établit les répartitions des frais entre les intéressés; une fois homologué, il impose à tous l'obligations d'acquitter leur part.

Or ces travaux de nettoyage ont fait l'objet d'une cause assez typique dans le comté de Terrebonne. Un contribuable de Sainte-Thérèse de Blainville, Edouard-Arthur Fryer, a réclamé $1,575 de dommages de la dite municipalité à la suite du creusement d'un fossé verbalisé sur sa propriété; il a prétendu que les travaux accomplis ont détruit une haie naturelle d'arbres d'ornement et d'une vigne qui ornait sa propriété.

La municipalité lui a répliqué en s'en rapportant au procès-verbal des travaux qui a été dressé par le surintendant spécial et qui a été par la suite homologué et mis en vigueur par le conseil. Or ces travaux ont consisté à nettoyer le cours d'eau des arbres et des arbustes et des branches susceptibles d'obstruer l'écoulement des eaux; et la "haie naturelle" dont fait mention le demandeur n'était en réalité que des broussailles poussant sur la levée d'un fossé non entretenu. En conséquence, la municipalité était justifiable d'entreprendre les travaux et le demandeur n'a subi aucun dommage.

Le juge Philémon Cousineau, qui a entendu la cause, a donné raison à la municipalité en rejetant la poursuite de M. Fryer. Son jugement porte la conclusion suivante :

"L'homologation du procès-verbal de la défenderesse n'a fait que régulariser une servitude d'écoulement des eaux sur les terrains assujettis à cette servitude. En fait, le cours d'eau existait sur la propriété du demandeur avant le procès-verbal, il servait depuis longtemps comme égout de surface et même recevait les égouts domestiques des différents immeubles traversés par icelui. La servitude n'a pas été aggravée par le procès-verbal. Si le procès-verbal était dommageable au demandeur, il devait y faire opposition, l'attaquer dans les délais et devant les autorités compétentes et, si le demandeur voulait se plaindre de l'illégalité du procès-verbal, il devait s'adresser à la Cour de circuit ou à la Cour des magistrats.

"Pour se plaindre devant la Cour Supérieure, il lui fallait démontrer un abus de pouvoir ou une injustice grave de la part de la défenderesse. Il base son action sur l'article 1063 du Code Civil. La défenderesse n'a pas commis de délit vis-à-vis le demandeur; elle a exécuté et fait exécuter une ordonnance légitime et elle n'a pas abusé du pouvoir que la loi lui confère dans ce cas."

EN DESAVANTAGE

Les échevins de la ville de Saint-Jean ont fait écho à des plaintes nombreuses dirigées contre une récente décision de l'Office des Salaires Raisonnables, à savoir celle qui inclut la ville de Saint-Jean dans la zone métropolitaine et qui oblige ainsi les industriels locaux à payer les mêmes salaires à leurs ouvriers que dans la ville de Montréal. Ils font valoir que cette situation leur est tout-à-fait désavantageuse, en regard de l'échelle des salaires payés dans des villes hors de la zone, comme Granby, Sherbrooke, Trois-Rivières et autres.

A leur dernière réunion, ils ont formulé une résolution de protestation qui sera transmise aux autorités provinciales. Ils ont choisi des délégués qui exposeront les griefs des manufacturiers et de la ville.

CENTRE QUI GRANDIT

Gaspé, endroit touristique privilégié par excellence, compte une population de 3,000 âmes. Elle possède plusieurs industries qui contribuent à activer son développement, en même temps qu'elle est le centre d'un évêché, d'un séminaire et de maisons d'enseignement.

La ville de Gaspé progresse rapidement, grâce à la manne du tourisme et à l'industrie des pêcheries.

FORTS REVENUS

La rentrée des fonds, plus active que par le passé, a contribué à relever de 20 pour cent la perception des taxes et des revenus de la ville de Trois-Rivières au cours de l'année 1937. Le trésorier, M. Jacques Dénéchaud, démontre dans son rapport que le trésor municipal a perçu $1,905,000, alors que les estimés budgétaires fixaient les revenus de l'année à $1,593,000. L'augmentation provient surtout de la contribution de $400,000 fournie par les deux compagnies International Paper et Saint Lawrence Paper, en arrérages de taxes.

Il y a progrès également dans les revenus de la traverse de Sainte-Angèle, dans la perception des taxes d'aqueduc et dans l'encaissement des impôts fonciers.

Epargner et thésauriser

L'épargne est une vertu française, dont les ministres des Finances de tous les temps se félicitent. L'épargnant est le plus fidèle soutien des finances publiques. L'épargne est la caractéristique profonde de la race française, elle est le moteur de toute notre vie économique, elle traduit nos salutaires qualités paysannes, etc., etc.

Ces éloges n'ont jamais empêché que l'épargnant soit périodiquement frustré d'une partie de son avoir, et que le 3 p.c. qui n'atteint même plus, et de loin, le cours de 100 francs papier, ne vaut guère que quelques francs-or d'avant-guerre.

Mais si l'épargne est louée et comblée d'éloges, la thésaurisation est l'objet de tous les anathèmes. Thésauriser est un crime contre la nation ; la thésaurisation met le plus condamnable de tous les obstacles à la bienfaisante circulation des capitaux, etc., etc....

Ces critiques n'empêchent pas que celui qui thésaurise a, depuis plusieurs années, beaucoup moins de chances de perdre son avoir que le brave, que le loyal épargnant qui a investi ses capitaux !

De cela, nous pourrions tirer une morale bien connue, à savoir que la vertu n'est pas toujours récompensée. Mais cette morale est bien plate, n'est-ce pas ? Elle vaut pour les rosières plus que pour les épargnants et c'est un enseignement qui court trop les rues !

Il nous semble bien qu'épargne et thésaurisation sont exactement la même chose, et dans ces conditions, on se demande pourquoi celle-ci est louée et celle-là blâmée.

La même chose, oui, le même phénomène. La seule différence qu'il y ait entre les deux espèces d'hommes qui pratiquent l'une ou l'autre forme de l'épargne est que la seconde refuse au grand argentier de la nation ce que la première lui accorde, en formulant le voeu que ce soit moins ruineux que la fois précédente.

Lorsque vous mettez de l'argent de côté, au moment précis où, ayant par exemple gagné un lot à la Loterie nationale, vous rapportez chez vous les billets de banque qui vous ont été remis au Pavillon de Flore, êtes-vous un épargnant ou un thésauriseur ?

Quand vous placez ces billets dans un coffre, et les y laissez reposer un mois, ou deux mois, est-ce de l'épargne ou de la thésaurisation ?

Autre exemple : vous ne dépensez pas tous vos revenus, vous en mettez de côté un cinquième chaque mois. Vous faites cela pendant six mois, pendant un an, deux ans. Est-ce de l'épargne ou de la thésaurisation ?

Jusqu'à quand est-ce l'un, à partir de quel moment est-ce l'autre ? Pourquoi vous louera-t-on et pourquoi vous blâmera-t-on ? Quand aura-t-on le droit de vous louer ou de vous blâmer ?

Autant de questions qui vous paraissent amusantes? Nous allons bien voir !

On vous louera si, au moment où l'Etat émet un emprunt, vous lui apportez vos capitaux "épargnés", car faisant cela vous êtes sacré "épargnant" !

On vous blâmera si, ne répondant pas à cet appel, vous conservez vos capitaux "thésaurisés" ! A ce moment-là, vous êtes .. relire pour les épithètes les discours des ministres des finances !

Dans les deux cas, ce sont exactement les mêmes capitaux. Leur nature ne change pas. Ce qui change, c'est l'humeur du ministre des finances qui a réussi ou raté son emprunt.

Ces constatations de fait nous conduisent à une autre morale, d'un intérêt beaucoup plus certain pour des gouvernants que celle que nous tirions en observant que la vertu n'est pas récompensée. Il y a beau temps qu'ils en sont tous convaincus !

Cette morale est la suivante : l'épargnant — ou le thésauriseur — est un individu ombrageux, méfiant, sensible, et qui a la très naturelle faiblesse de tenir beaucoup à son argent. Selon que vous aurez une politique qu'il jugera sage ou imprudente, selon que vous lui ferez peur ou que vous lui inspirerez confiance, il vous le prêtera ou le gardera par devers lui.

Mais vous pouvez être persuadés que vous ne ferez rien de bon sans lui. Vos trépignement, vos cris de colère n'y changeront rien, ou plutôt si, ils le rendront encore plus méfiant.

La France est riche, très riche : elle a beaucoup d'argent caché. Tous les problèmes qui nous angoissent seront résolus quand ces capitaux reviendront à la circulation, achèteront, se prêteront.

Les ministres des Finances aiment beaucoup l'argent des épargnants. Pouvons-nous nous étonner que ceux-ci l'aiment encore davantage ?

Emile ROCHE.

("La République", Paris).

—J'aime tellement le gilet que tu m'as tricoté, chérie, que je l'ai mis en premier".

Records d'avions

La chasse aux records est ouverte. Allemands et Italiens viennent de marquer des points. Furio Niclot, Nietsche, Diecterlé et Wurster, tour à tour, ont réussi des performances étonnantes. La plus marquante est peut-être celle du Dr Wurster qui a porté de 567 km. 113 à 611 km. 004 le record de la plus grande vitesse en avion.

Exploit sensationnel, et pourtant...

Pourtant un appareil français est capable de faire mieux : le Caudron-Renault 712 dont la vitesse espérée est de l'ordre de 640 km. à l'heure. Cet avion d'ailleurs n'est pas absolument nouveau. C'est une amélioration de celui avec lequel Delmotte tenta le record, il y a quelques mois. On sait que Delmotte, après une "pointe" à 630, dut sauter en parachute, le plan fixe ayant été déformé au moment du décollage par un caillou que le vent de l'hélice avait projeté. Cet appareil a été reconstruit. Il est à peu près terminé maintenant. L'ingénieur Riffard, dont le nom est attaché à l'aviation de vitesse, pensait s'attaquer au record de l'Allemand Wurster. La grève des usines Caudron l'en empêcha. La tentative sera donc retardée de quelques semaines. Espérons, au moins, que l'on ne dépassera pas ce délai.

("Excelsior", Paris).

Choses de Russie
SOUVENIR DES SUPPLICIES
Kharakhan et Ienoukidze

Deux de ces hommes qui viennent de tomber, la nuque percée d'une balle, et que Staline aima jadis, ont-ils commis d'autre crime que de vouloir mettre un peu de répit, un peu de sourire, un peu d'humanité dans une révolution qu'ils avaient faite bravement, et qu'ils croyaient enfin accomplie ?

C'est Kharakhan, c'est Ienoukidze. Deux Géorgiens, comme Staline, mais on ne peut imaginer trois hommes plus différents...

Ienoukidze est un révolutionnaire "professionnel" comme on disait avant la Révolution. Il a été de tous les coups de main où Staline s'illustra : attaques de banque, essai d'insurrection dans son Caucase natal. C'est un géant roux, à la carrure de bon vivant, il a l'oeil vif et la bouche voluptueuse,— un homme de son pays, qui n'est point sorti de la Russie, et de ses montagnes, à peine. Mais quelles montagnes ! Caucase couronné tour à tour de neiges ou de pampres, villages sonores de danses guerrières et de chants passionnés, voici le pays où les fêtes durent des nuits entières sous un ciel de paradis, autour des feux de camp qui rôtissent le mouton, tandis que flottent les écharpes et retentissent les anneaux... Rien de tout cela n'avait empêché le grand gars batailleur de conquérir, à sa manière, une liberté qu'il convoitait pour tout son peuple.

Seulement, après la prison, puis le triomphe, il avait cru que l'on pouvait souffler un peu. La confiance du maître, méritée par un si long dévouement, lui donnant, pensait-il, les coudées franches. Il pouvait faire le bien, et à sa guise. Il le fit. On le trouvait, énorme et souriant, vêtu de sa blouse noire georgienne, dont la fine ceinture à deux aiguillettes d'argent, au secrétariat du Tsik,—c'est-à-dire du Comité Central exécutif,—toujours prêt à écouter avec bonhomie le récit de toutes les détresses. Il en soulageait beaucoup. Il n'estimait pas qu'une veuve, parce que son mari avait pu dévier un instant de la "ligne générale", dût mourir de faim, tandis qu'elle voulait racheter l'erreur de l'époux, et élever ses enfants dans la vraie foi stalinienne. Il ne croyait pas que certains "criminels" d'Etat fussent incorrigibles. La généreuse nature de son Caucase natal lui avait enseigné les droits de la vie, ceux de la charité et de la gaieté aussi .Son frère de luttes, son maître tout puissant a jugé que ce crime-là mérite d'abord la disgrâce,— Ienoukidze était en disgrâce despuis quelques années déjà. A-t-il "récidivé" ? A-t-il rencontré encore quelque détresse à soulager ? A-t-il trop aimé le soleil, le vin, et les sourires,— même en exil ?

—o—

Kharakhan, plus jeune, plus cosmopolite, a paru autrefois aux tables des conférences mondiales.

Tchitchérine appréciait son adresse orientale, souriante, impassible et infiniment gracieuse. Il l'avait accompagné à Brest-Litovsk.

C'était une brillante carrière : des soirées de l'Institut Smolny en 1917, le jeune secrétaire à la lèvre fleurie était passé aux sommets du Narcomindel, le Quai d'Orsay de Moscou. Lors du départ de Tchitchérine en 1930, qui donc allait recueillir sa succession, d'entre les deux vice-commissaires : Kharakhan ou Litvinov ? Litvinov l'emporta. Et l'étoile de Kharakhan, dès lors, pâlit. On se souvenait pourtant qu'il avait brillé, avec Blucher, avec Borodine, au Centre de la Révolution chinoise, et il représentait encore son pays avec beaucoup d'habileté lorsqu'il s'agissait de ces interminables palabres avec des Asiatiques réticents...

Avant de le rencontrer, d'apprécier sa parfaite courtoisie, son charme, l'aspect net et soyeux de toute sa personne, un infime incident me l'avait révélé. Sur les marches d'un palais désaffecté où, dans les temps difficiles de la Révolution, on avait logé tant bien que mal quelques hauts dignitaires, j'avais trouvé, par hasard un mouchoir de linon échappé encore tout plié de la poche d'un veston. J'y vis des initiales brodées sobrement, un L. K. de plumetis noir et blanc. Cet objet si simple, dont un de nos diplomates se serait à peine contenté, cet objet prenait dans ce Moscou austère et ruiné, une rareté, une élégance qui ravissait soudain l'esprit du voyageur. Mais en même temps il était si singulier et si anachronique, l'avouerai-je, que j'eus peur. Peur pour que le Saint-Just inconscient qui l'avait laissé tomber.

Quelque pur, s'il eût fait la découverte de ce petit chiffon orné, n'aurait-il pas froncé les sourcils et suspecté la sincérité révolutionnaire de ce Kharakhan aux clairs yeux caressants ? En France, à l'époque de la Révolution héroïque, Robespierre pouvait faire admettre l'élégance de l'habit bleu-barbeau et le jabot à dentelles. Ce ne fut pas pour son luxe qu'Hérault de Séchelles fut guillotiné. Mais là-bas, dans le pays des blouses, où les chefs ne doivent pas être seulement des archanges, mais des ascètes ?

Il n'était pas un ascète. Il pensait que la foi révolutionnaire peut s'accommoder d'une certaine facilité de vie, ne proscrit pas les plaisantes commodités du siècle, ne hait ni les parfums ni les autos et n'empêche pas d'admirer les grâces d'une belle danseuse. Est-ce la raison, ou seulement le prétexte de son égorgement? Faut-il voir en lui un moine condamné par le chapitre abbatial, pour des moeurs trop frivoles ? Ou bien, tout simplement, la victime d'une faction qui ne voit de salut que dans la terreur ?

J. D.

("La République", Paris.)

La France prêteuse

La France a prêté beaucoup d'argent au monde. Avant la guerre son portefeuille de valeurs étrangères se totalisait par plus de 40 milliards-or, qui, à 5 pour cent, faisaient 2 milliards-or de revenu.

Si ce portefeuille était resté intact, son revenu, qui représenterait aujourd'hui de 16 à 20 milliards de francs-papier, suffirait à couvrir le déficit de notre balance commerciale.

Mais, au lieu de 16 à 20 milliards, c'est deux milliards seulement de francs-1937 que nous rapporte notre portefeuille étranger.

—Les événements, dit-on, en sont responsables.

—Les pouvoirs publics le sont également, réplique M. Caillaux. Dans quelle mesure les gouvernements, les ministres des Affaires étrangères successifs ont-ils secondé les porteurs dans leurs réclamations ? Dans quelle mesure ont-ils insisté auprès des Etats étrangers, non pas pour qu'ils accordent des cadeaux, mais pour qu'ils tiennent leur parole ?

Les faits répondent. L'épargne française a été spoliée. Et ses droits ont été mollement défendus, parce qu'on a confondu trop souvent l'esprit de faiblesse avec l'esprit de paix.

Cependant, l'exemple du Brésil prouve qu'il n'est pas encore trop tard pour réagir. Les occasions de redressement s'offrent- d'elles-mêmes.

A nous de savoir enfin nous en saisir.

A. L. J.

(De "L'Intransigeant", Paris.)

TRES CONTENT

Les élèves reçurent, comme à la fin de chaque trimestre, leur carnet de notes accompagné des remarques écrites de chacun de leurs professeurs.
Le bon oncle demande à son neveu :
— Et comment sont tes notes, mon neveu ?
— Oh ! Je suis content, répondit celui-ci, que papa soit en train de faire sa période militaire.

CE QU'ILS VALENT

La Salle des Ventes de la rue Drouet à Paris, est parfois le théâtre d'occasions inespérées. C'est ainsi que ces jours derniers on a dispercé divers autographes de personnages politiques parmi lesquels figurait M. Alexandre Millerand, ancien Président de la République. Une vingtaine de lettres de M. Millerand ont été adjugées pour treize francs.
Ce n'est vraiment pas cher.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Et au matin vous sauterez du lit gonflé à bloc

Le foie devrait déverser deux livres de bile liquide dans vos intestins chaque jour. Si la bile ne coule pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Vos intestins fonctionnent mal. Les gaz gonflent votre estomac. Vous devenez constipé. Des poisons nuisibles pénètrent dans votre organisme et vous vous sentez revêche, déprimé et tout vous dégoûte.

Un simple mouvement des intestins n'atteint pas toujours la racine. Il vous faut un remède qui agisse aussi sur le foie. Les bonnes vieilles petites-pilules Carter pour le foie sont le remède tout trouvé pour faire couler librement ces deux livres de bile et vous procurer une sensation toujours croissante de "bien-être". Inoffensives et agréables, elles permettent le libre écoulement de la bile. Elles ont l'efficacité du calomel mais ne contiennent ni calomel ni mercure. Demandez par leur nom les petites pilules Carter pour le foie. Refusez obstinément tout substitut. 25c

REBELLE

TRADE MARK

Même une toux rebelle se calme quand une Pastille Smith Brothers contre la Toux commence son action calmante! (Noires ou au Menthol — 10c).

Les Pastilles Smith Bros combattent doublement les rhumes

Avec les Pastilles Smith Bros. contre la Toux vous obtenez, dans la bouche et la gorge, un double effet qui aide à prévenir la toux et ses infections.

S-36P

Carnet Mondain

Le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, de retour de Miami Beach, Floride, a passé la fin de semaine à Québec. Madame Lapointe partira ces jours-ci pour Ottawa, où elle assistera à l'ouverture du Parlement et passera le temps de la session à ses appartements, "The Roxborough".

M. J.-Arthur Gagné, C.R., et madame Gagné, qui ont passé quelques semaines à Londres, Angleterre, où M. Gagné a plaidé devant le Conseil Privé, et qui ont ensuite voyagé en France et en Italie, arriveront à New-York aujourd'hui sur le "Vulcania", en route pour Québec.

Le major-général sir Eugène Fiset, M.P., est arrivé de Rimouski afin de passer quelques jours au Château Frontenac, avec lady Fiset, avant de se rendre à Ottawa pour la session parlementaire.

Le docteur et madame P. Coote annoncent les fiançailles de leur fille, Christine, à M. Paul Pelletier, fils du colonel et de madame Oscar Pelletier.

Madame L.-J. Caouette recevra à l'heure du thé, mercredi, à sa résidence de la Grande-Allée, en l'honneur de mademoiselle A.-M. de Billy, de Victoriaville, qui est l'invitée de sa soeur, madame J.-P.-A. Gravel.

Madame Edward Archer recevra à un thé, jeudi, à sa résidence de la Grande-Allée, en l'honneur de sa fille, mademoiselle Thérèse Archer, débutante de la saison.

Au débat juridique bilingue qui aura lieu vendredi, le 21 janvier, en la salle des promotions de l'Université Laval, sous la présidence d'honneur de Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, et sous la présidence de M. Jean Fournier, E.E.D., président des finissants en droit, l'honorable juge Albert Sévigny, l'honorable juge Adélard Godbout et l'honorable juge Lucien Cannon formeront le jury. Les invités d'honneur à ce débat seront : l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, l'honorable Dr Albini Paquette, secrétaire de la province, l'honorable et madame Onésime Gagnon, le très honorable sir Charles et lady Fitzpatrick, l'honorable sénateur Lucien Moraud, M. l'abbé Alexandre Vachon, l'honorable juge et madame Antonin Galipeault, l'honorable juge et madame J.-A. Prévost, l'honorable juge et madame Alfred Savard, l'honorable juge et madame Garon Pratte, M. le magistrat et madame Ferdinand Roy, M. le juge et madame Laetare Roy, Son Honneur le maire et madame J.-E. Grégoire, M. et madame J.-P.-A. Gravel, M. le recorder et madame Eugène des Rivières, M. et madame Frédéric Dorion, le docteur et madame Philippe Hamel, M. et madame Antonio Langlais, le docteur et madame Arthur Vallée, le docteur et madame Roméo Blanchet, M. et madame Willie Amyot, M. et madame Robert Taschereau, M. et madame Antoine Rivard, M. et madame Léo Pelland, M. Charles-Edouard Bilodeau, M. et madame Adrien Pouliot, M. et madame Fernand Choquette, M. et madame Arthur Duval, M. et madame Charles-N. Dorion, M. et madame L.-A. Pouliot, M. et madame Guy Hudon.

M. et madame Charles Donohue sont partis pour Palm Beach, Floride, où ils passeront les mois d'hiver.

Madame Oscar Boulanger, qui a récemment passé une semaine à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, le docteur et madame Charles Vézina, est retournée à Ottawa où elle a pris ses appartements au Roxborough, pour le temps de la session.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Louise Wynne, fille de M. et madame J.-W. West, de Baltimore, à M. Harold Braff, de Québec, fils de M. A.-L. Braff, décédé, et de madame Braff, de Montréal.

Madame Léon Garneau est de retour de Montréal, où elle a fait un court séjour.

Madame Jean-Paul Pérusse, d'Ottawa, qui était, en fin de semaine, l'invitée de ses parents, M. et madame Lucien Lebrun, est retournée dans la capitale.

Mademoiselle Hazel Ross a reçu à un déjeuner, hier, au Club de la Garnison, en l'honneur de mademoiselle E. Hymans, de Bruxelles, Belgique.

Sous les auspices du Club Rotary, un bal-cabaret aura lieu au Château Frontenac, le 9 février, en l'honneur de M. Maurice Duperreye, président international des Rotariens, et de madame Duperreye, de Paris, France, qui passeront quelques jours à Québec.

Madame A. Gamache, de Montréal, passe une quinzaine de jours à Québec, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Roger Stanton.

Les membres du Ladies' Victoria Curling Club recevront à un déjeuner, au Quebec Winter Club, aujourd'hui, en l'honneur des dames de l'Aberdeen Curling Club, de Trois-Rivières, venues à Québec pour concourir dans des joutes amicales de curling avec les membres de leur club.

Madame A.-D. Masson, de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de madame Edmond Masson.

Madame J.-C. Corbett et madame Richard Alleyn sont les présidentes en charge de l'organisation du bridge-thé hebdomadaire de la C. W. L., sous-division de Québec, qui aura lieu en la salle paroissiale de l'église St-Patrice, mercredi après-midi.

Madame Robert Blatter recevra cet après-midi, à sa résidence de la rue Garneau, les membres de son cercle de tricot au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Le mariage de mademoiselle Germaine Casgrain, fille de M. Alphonse Casgrain, avec M. Armand Robert, fils de M. Arthur Robert, décédé, et de madame A. Gagnier, de Montréal, sera célébré le 24 janvier courant, en l'église St-Coeur de Marie à 9 heures. Pas de faire-part.

Mademoiselle Lucile Guilmette, fille de M. et madame Ferdinand Guilmette, partira samedi pour Portland, Maine, où elle poursuivra des études au St. Joseph's Academy, jusqu'en juin.

Mademoiselle Gabrielle Duclos passe une quinzaine de jours à Montréal, l'invitée de sa tante, madame Louis-H. Duclos.

Mademoiselle Ena Hymans, de Bruxelles, Belgique, est partie hier soir pour Ottawa, où elle sera l'invitée de mademoiselle Ann Creighton, après avoir passé quelques jours en notre ville l'invitée de mademoiselle Joyce Price, à la résidence de sa mère, madame J.-Arthur Price.

Madame Gordon Fraser recevra à l'heure du thé, cet après-midi, au Quebec Winter Club, en l'honneur de son invitée, mademoiselle Charlotte Fraser.

Madame George Goodwin est retournée à Ottawa après avoir passé quelques jours avec son fils et sa belle-fille, M. et madame George Goodwin.

Mademoiselle Alice Hill et mademoiselle N. Kieffer, d'Ottawa, ont passé la fin de semaine à Québec, les invitées de M. et madame R.-P. Kernan.

M. et madame Albert Demers, leur fils, Georges, et leur fille, Irène, sont de retour d'un voyage de trois semaines à Miami, Washington et New-York.

Mademoiselle Pauline Foster a reçu très intimement à la résidence de ses parents, M. et madame A. Foster, dimanche soir, en l'honneur de mademoiselle Lucile Guilmette, à l'occasion de son prochain départ pour les Etats-Unis.

M. Roland Côté, de Montréal, a passé la fin de semaine en notre ville.

Mademoiselle Lillian Atkinson est retournée à Cochrane, Ont., après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de sa soeur, mademoiselle Charlotte Atkinson.

Le docteur Aimé Fauteux, de Montréal, était de passage à Québec, hier.

M. et madame A. Lapointe, de Montréal, font un court séjour à Québec et logent au Château Frontenac.

M. et madame N.-A. Houston sont retournés à Montréal après avoir passé la fin de semaine à Québec.

M. et madame Paul Brien, de Joliette, ont passé la fin de semaine en notre ville.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers : M. René Loupe, M. Auguste Bernard, Paris; M. Richard-R. Jordan, Watertown, Mass.; M. et madame Hilding-R. Krook, Philadelphie; mademoiselle Allison Chamberlain, M. et madame N.-J. Grimes, New-York; M. et madame J.-P. Minetree, Brooklyn, N.-Y.; M. et madame R.-H. Thomas, Brooklyn, N.-Y.; M. E.-R. Smith, Seneca Falls, N.-Y.; M. R.-J. Young, Pittsburg; M. A.-R. Lawrence, Halifax; M. William Hunter, Grimsby, Ont.; M. A.-F. Vaison, Ottawa; M. E.-J. Phillips, Toronto; le docteur Trevor Owen, Toronto; M. J.-T. McCallum, M. P. Payeur, Thetford Mines; M. J.-E. Poulin, Drummondville; M. et madame H. Godbout, Sherbrooke; M. O. Poulin, Sherbrooke; M. A. Gaboury, M. W.-B. Goodman, M. Eugène Poulin, M. J.-H. Belorme, M. J.-A. Guay, M. H. Wilson, M. C.-E. Bilodeau, Montréal; M. J. Desrosiers, St-Jean, P.Q.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal. — Le juge et madame R.-A.-E. Greenshields ont reçu à diner, récemment, en l'honneur du baron Robert Silvercruys.

Mesdemoiselles Claire et Andrée Beaubien ont reçu samedi en l'honneur de mademoiselle Marguerite Masson, dont le mariage avec M. Marcel Faribault aura lieu le 20 janvier. Vendredi, madame Pierre Bélanger réunissait quelques invitées et jeudi, un déjeuner fut offert chez mademoiselle Suzanne Mathieu.

Plus de deux cent vingt-cinq invitations ont été lancées pour le thé-dansant qu'a donné samedi, à l'hôtel Ritz-Carlton, madame Antoine Lefaivre, en l'honneur de sa fille, Lucette, débutante. La salle de bal était décorée de mufliers roses, de mimosas, de jonquilles et d'iris. La tribune réservée aux musiciens disparaissait sous des massifs de ces mêmes fleurs. Les tables étaient ornées de bougies jaunes et bleues. Madame Lefaivre portait un ensemble, d'après Mainbocher, en rocco noir avec touches de sequins et petit chapeau de feutre français et paille matior noirs et touffe d'orchidées au corsage. Mademoiselle Lefaivre portait une robe, aux lignes classiques, en velours fuchria avec petit calot de suède de même ton; des orchidées jaunes composaient son bouquet.

Le lieut.-colonel et madame Rodolphe Bédard ont donné une soirée dansante, vendredi, au Club St-Denis, en l'honneur de leur fille, Claire. La salle de bal, le hall et les autres salons de réception étaient décorés de roses rouges disposées dans de larges corbeilles, et de massifs de palmes et de fougères. Des bougies rouges et des roses de même ton ornaient le buffet, dressé dans la salle à manger. Madame Bédard portait une robe princesse en velours noir avec bouquet de roses "American Beauty" au corsage. Mademoiselle Bédard portait une robe de style en lamé blanc et argent dont la jupe très ample formait petite traine et ornée d'épaulettes de pierres du Rhin; son bouquet était de roses Sweetheart.

M. et madame L.-P. Carignan annoncent le mariage de leur fille, Jeannette, avec M. Paul Genest, fils de madame I. Genest. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, samedi, le 29 janvier, dans l'intimité, en la chapelle Saint-Viateur de l'église Notre-Dame-de-Grâce. Pas de faire-part.

Mademoiselle Marguerite Gonthier, d'Ottawa, est en ville pour quelques jours, l'invitée de madame Henri Gonthier.

Madame C.-J. Doherty est revenue d'Ottawa, où elle a été l'invitée de sa fille, madame Georges Gonthier, pendant quelque temps.

Madame Pierre-F. Casgrain passe quelques jours à New-York.

M. et madame T.-E. Draper sont partis samedi pour St. Petersburg, Floride, où ils feront un séjour de trois mois.

Mademoiselle Colombe Marchand, d'Outremont, et mademoiselle Hélène Désilets, de Trois-Rivières, sont actuellement à New-York.

M. L.-H. Pinsonnault est rentré en ville après avoir passé trois semaines dans les Laurentides.

M. et madame Paul Massé, qui ont fait leur voyage de noces à Mexico et en Floride, sont attendus à Montréal ces jours-ci. Avant son mariage, madame Massé était mademoiselle Alice Décarie.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa. — Madame Clarence Howe passe quelques jours à Montréal.

Madame Gladstone Murray recevra à un diner, ce soir, en l'honneur de mademoiselle Olive Wilson et de M. Alan Gill, dont le mariage sera célébré prochainement.

Le major et madame G.-A.-E. Chapman ont reçu à un "cocktail", vendredi après-midi, en l'honneur du Ministre des Etats-Unis et de madame Norman Armour.

L'honorable C.-H. Cahan et madame Cahan, de Montréal, qui arriveront à Ottawa au cours de la semaine, afin d'assister à l'ouverture du Parlement, logeront au Château Laurier.

Madame L. Nash est de retour d'un séjour à Edmonton.

Madame E.-B. Devlin a récemment reçu à un "cocktail" en l'honneur de M. et madame Wilfrid Mavor.

Mademoiselle Betty Smart, qui a passé le temps des fêtes à Ottawa avec ses parents, M. et madame Russell Smart, s'est embarquée samedi, sur l'"Europa", pour l'Angleterre.

Madame Douglas Blair recevra à un déjeuner, vendredi, au Royal Ottawa Golf Club, en l'honneur de mademoiselle Olive Wilson.

M. et madame Burke Doran sont attendus aujourd'hui de New-York, où ils ont passé quelque temps.

Le lieutenant d'aviation et madame Walter Bennett recevront à un "cocktail", aujourd'hui, en l'honneur de mademoiselle Olive Wilson et de M. Alan Gill.

L'ISLET

Statistiques :

La paroisse compte: 490 familles; 2760, âmes; 2380 communiants; 380 non-communiants; 154 cultivateurs; 70 navigateurs; 180 travaillent aux usines de la Station.

Il y a eu 72 baptêmes; 16 mariages; 28 sépultures.

—Une retraite de 8 jours se terminant le jour de Noël fut prêchée par deux enfants de la paroisse, les pères Emile Journault et Laurent Morin, Rédemptoristes. Les révérends Pères ont déclaré à plusieurs reprises le bonheur qu'ils éprouvaient de se trouver au milieu des leurs. De leur côté les paroissiens ont prouvé la joie qu'ils avaient de les revoir en assistant nombreux et attentifs aux exercices de la mission et en se montrant généreux pour la quête que le Rév. Père P. Morin, fit en faveur de ses juvénistes.

Marguillier :

M. Phydime Bélanger a été nommé marguillier, en remplacement de M. Arthur Caron, sortant de charge.

Nouvel orgue :

On travaille actuellement à l'église les changements qui s'imposent. Le nouvel orgue qui est en construction aux ateliers Casavan sera prêt en mars.

Le nouveau bureau de poste

Le Département des Postes a fait construire un magnifique bureau de Poste qui est maintenant ouvert au public. M. Emile Normand en a la charge. Cette nomination a été bien vue de tout le monde. M. Normand est père d'une nombreuse famille et est digne en tous points de remplir cette charge.

ST-GERARD

Baptêmes

M. et Mme Léo Brière font part à leurs parents et amis de la naissance, d'une fille, baptisée sous les prénoms de: Marie-Jeanne-Lina, parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Brière, jr.

—M. et Mme Florian Roy sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Noël-Guy. Parrain et marraine M. et madame Samuel Roy.

Va-et-vient

M. Léa Lucie étudiant en médecine est retourné à Québec après avoir passé les fêtes dans sa famille.

—M. Paul St-Pierre étudiant chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à Arthabaska est retourné après avoir passé les vacances de Noël et du jour de l'An chez ses parents.

Mlle Marguerite Brière est revenue d'un voyage à Sherbrooke.

—Mlle L. Garneau de Montréal dans sa famille à l'occasion du jour de l'An.

—M. Paul Brunelle à Disraëli par affaires.

—Mme A. Doyon est revenue d'un cours voyage à Sherbrooke chez des amies.

—M. Jean-Yves Boutin de Québec visitait son amie Mlle Thérèse Chouinard.

—M. et Mme P. Murphy et leurs enfants de Windsor Mills, sont venus passer la Noël chez M. et Mme Wellie Tremblay.

GENTILLY

Décès

Est décédée à l'âge de 98 ans et 5 mois, Mme Vve Charles Labonté née Philomène Gaudreau. Les funérailles ont eu lieu lundi le 3 janvier. Elle laisse dans le deuil une fille; Mme Francis Adam (Claudia) de Holyoke; et 6 garçons: Joseph, de Gentilly; Napoléon, Louis, Nazaire, Georges et Ferdinand, tous des Etats Unis.

Le service fut chanté par M. le vicaire St-Mars.

M. Donat Cloutier conduisait le deuil, accompagné de son épouse. Le corbillard était conduit par M. Edmond Lavigne.

Les porteurs étaient MM. Arthur Tourville, Théotine Croteau, Victor Durand, Alfred Houle, Henri Bellefeuille et Albert Baril et Mmes Arthur Tourville, Alfred Houle, Albert Baril et Henri Bellefeuille tenaient les rubans.

La collecte durant le service fut faite par Mmes Alfred Houle et Henri Bellefeuille.

—Le 4 janvier fut chanté par M. l'abbé Elphège Boisvert, vicaire à St-Paul de Chester, le service de Mme Honoré Petit, née Léa Courtois, décédée à l'âge de 91 ans. Mme Petit était la mère de Rév. Soeur Ste-Delphine, de South Durham; de Mlle Florence Petit, de Gentilly; de MM. Edouard Petit, de Névada; et Rodolphe, de Québec.

M. Théotine Croteau portait la croix accompagné de Mme Ludger Croteau. Le corbillard était conduit par M. Edmond Lavigne.

Les porteurs étaient: MM. Achille Scheling, Wilfrid Houle, Lucien Poliquin et Zéphirin Mailhot, accompagnés de Mmes Alfred Houle, Jules Pépin, Lucien Poliquin et Zéphirin Mailhot qui tenaient les rubans. La quête durant le service fut faite par Mme Zéphirin Maillot et Lucien Poliquin.

—Est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Vve Georges Laplante née Emma Beauchemin. Le service fut chanté par M. le vicaire St-Mars accompagné de M. le curé Letendre et M. le curé Despins, de Ste-Marie comme diacre et sous-diacre.

Les messes passes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Gérard Beauchesne et M. l'abbé Jules Tourigny.

Mme Laplante laisse dans le deuil 2 filles: Mme Ernest Tourigny (Alexandra) de Gentilly; et Yvonne, de Vancouver; 2 garçons: Charles-Edouard Beauchemin, d'Alaska et Rosaire, de Gentilly.

Le deuil était conduit par M. Alfred Poisson accompagné de son épouse qui tenait les rubans.

Conduisait le corbillard M. Roland Beauchesne.

Les porteurs étaient MM. Maurice Beauchemin, des Trois-Rivières; Yvan Beauchemin, de Montréal; Maurice et Fernand Tourigny, Jos.-Eugène Poisson et Roger Houle, de Gentilly Mme Maurice Tourigny, Fernando Brunel, Arthur Poisson et Ena Brunel tenaient les rubans.

La collecte durant le service fut faite par Mmes Alfred Poisson et Maurice Tourigny.

Nos sympathies à toutes ces familles éprouvées.

GRATIS
Flacon d'essai de
KRUSCHEN
• Procurez-vous-en un
Demandez chez votre pharmacien le "gros paquet" de Kruschen à 75c, contenant un flacon ordinaire et un flacon d'essai. Employez d'abord celui-ci et, si vous n'êtes pas satisfait, renvoyez le flacon régulier non ouvert. Votre argent vous sera remboursé.

CHARME POPULARITE IDYLLE
Trois rêves REALISES PAR UN BEAU TEINT
Le soin régulier au Cuticura est merveilleux pour acquérir et conserver la radieuse beauté de la peau. Pour échantillon GRATUIT, écrire à "Cuticura", Dép't 44, 286 St.-Paul ouest, Montréal.
Fabrication Canadienne
Savon et Onguent CUTICURA

BONNE SANTÉ
BUVEZ BOVRIL TOUS LES JOURS
afin que son pouvoir stimulant vous embrase d'energie et d'un joyeux courage.
BOVRIL
C'EST LA BONTE DU BOEUF

PILULES Dodd POUR LES REINS
pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS
DODDS KIDNEY PILLS

LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS
Château Café
(HOTEL LORRAINE)
Repas : chacun .35 10 repas pour $3
9, rue Des Jardins — Téléphone : 2-6225

Etes-vous une FEMME aux 3/4 seulement?
Les hommes ne peuvent comprendre une épouse aux trois quarts — une femme adorable durant trois semaines — mais un chat-tigre le reste du mois.
Quelle que soit la gravité de votre mal de dos — ou la dépression de votre système nerveux — ne vous en prenez pas à votre mari.
Depuis trois générations une femme a transmis le secret aux autres de "conserver le sourire" avec le composé végétal de Lydia E. Pinkham. Il aide la nature à tonifier l'organisme, diminuant par le fait même le malaise des désordres fonctionnels que les femmes doivent endurer.
Prenez note DES MAINTENANT qu'il faut vous procurer SANS FAUTE une bouteille du composé Pinkham chez votre pharmacien—plus d'un million de femmes nous ont écrit des lettres mentionnant le bien qu'il leur a fait.
Pourquoi ne pas essayer le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM ?

Bien trop précieux pour qu'on fasse des expériences
Soignez les RHUMES DES ENFANTS par ce moyen Eprouvé
Si votre enfant vous arrive avec un rhume, vous ne pouvez vous permettre de courir des risques inutiles. Employez le traitement dont l'efficacité a été *doublement prouvée.*
Voici ce qu'il faut faire: Il est préférable de garder le petit malade au lit et de lui faire prendre le plus de repos possible. Veillez à ne lui donner qu'une nourriture légère, à lui faire absorber de l'eau en quantité, et à maintenir la regularité des fonctions d'élimination. Employez sans tarder votre VapoRub, en lequel vous pouvez avoir toute confiance.
L'efficacité du VapoRub a été *prouvée* par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre—*et démontrée de plus* par les plus vastes essais cliniques des rhumes qui aient jamais été pratiqués (voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub). Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-là.
Pas besoin d'attendre longtemps avant que le soulagement commence à se faire sentir ...

Le Vicks VapoRub est un traitement *externe* et direct. Pas de drogues à avaler — pas de risque de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine, *et le dos* (comme dans la gravure).
Puis, pour faire durer encore plus longtemps sa longue double action, mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un morceau d'étoffe de laine chauffé.
Avant même que vous ayez fini de frictionner, votre petiot sentira une chaleur et un bien-être agréables tandis que le VapoRub se met à agir *directement* à travers la peau, comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses, dégagées à la chaleur du corps, pénètrent *directement* dans les voies respiratoires irritées, à *chaque respiration.*
Cette double action a pour effet de détacher les mucosités—de soulager l'irritation et la toux—et d'aider à dissiper la congestion locale. Et longtemps après que le petit malade sera tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à lui apporter du soulagement. Bien souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.
VICKS VAPORUB
"Blanc—Ne Tache Plus"
Grâce à un nouveau procédé, le VapoRub se présente maintenant à vous sous une forme blanche, *ne tachant pas.* Seule la couleur a été enlevée; c'est le même VapoRub—la même formule et la même double action efficace.

CHANDAILS JUMEAUX
Par Laura Wheeler

Ces deux chandails peuvent être portés l'un sur l'autre et sont très confortables pour l'hiver, avec une jupe de tissu. Ils feraient aussi un joli costume de sport pour le printemps. Le patron est accompagné d'instructions détaillées.
Adressez votre commande : **Service des patrons, L'Evénement, coin de la Couronne et Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours. On peut envoyer des timbres ou de la monnaie.
No 1078 .....
Adresse .....
Nom .....
N. B.—Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

PARTIE DE CARTES
Mardi, le 18 courant, dans le soubassement de la Chapelle des Pères du Sacré-Coeur, à 71 rue Ste-Ursule, Qué., il y aura un grand Euchre-Bridge à 8.30 heures p. m. précises.
Venez en foule. Il y aura de beaux prix.

LES TOUX QUI PASSENT PENDANT LA NUIT doivent généralement leur guérison au

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY
La première cuillerée donne déjà soulagement et comfort
Montreal D-WATSON & CO. New-York

Tout Simplement Délicieux!

LA NOUVELLE RÉCOLTE EST ARRIVÉE!
PAMPLEMOUSSES et ORANGES de JAFFA
Vous n'avez jamais goûté de meilleurs fruits—dodus et juteux—grands favoris pour leur saveur. Marqués à prix attrayants, à cause du tarif impérial préférentiel.
"Les Jaffas ont la réelle saveur de l'orange"
PRODUITS DE LA PALESTINE
FRUITS DE L'EMPIRE

Le rejet du plan Ripley fait monter Abitibi privilégié. - Recettes accrues de Southern Canada Power

LES VALEURS MOBILIERES ONT REAGI SUR UNE LISTE ETENDUE

LES UTILITES FONT BAISSER LA LISTE

Le ton a été plus résistant dans certaines valeurs à New-York.

U. S. STEEL 60¼

Les actions d'aciéries ont baissé en dépit d'une production accrue.

New-York, 18 — (P.A.) Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée. — Le mouvement de recul déclenché dans les valeurs d'utilités publiques a entraîné les vedettes à la baisse sur la Bourse de New-York, hier. Les titres importants ont conséquemment fléchi de 1 à plus de 2 points. Le ton fut plus résistant dans quelques valeurs d'aviation et de spécialités, encore que la plupart de ces titres n'aient pas conservé leurs gains jusqu'en clôture. Le roulement total fut de 933,680 actions au lieu de 845,900 actions vendredi dernier. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a baissé de 9-10 de point à 47.

Les aciéries ont baissé avec les autres titres nonobstant les opérations plus actives dans cette industrie, pour la semaine. La hausse dans le prix du cuivre à l'exportation n'a pas réussi à stimuler le compartiment des bas métaux. Les chemins de fer ont été affectés par les rapports défavorables concernant le trafic en novembre dernier. Enfin, les titres d'automobiles se sont plutôt mal comportés.

Consolidated Edison a baissé à 23 7-8, American Telephone à 146 1-2, U. S. Steel à 60 1-4, Bethlehem Steel à 63 1-2, General Motors à 36 1-4, Chrysler à 60 1-2, Westinghouse à 106 1-4, DuPont à 117, Montgomery Ward à 35 1-8, Anaconda à 35, et U. S. Rubber à 29 1-8. Homestake Mining a monté d'un point et demi à 60 1-2, une nouvelle cime pour l'année courante. Le ton était meilleur dans Douglas Aircraft à 44 5-8, Consolidated Aircraft à 18 7-8 et J. C. Penney à 71 1-2.

781 titres différents firent leur apparition sur le tableau. 141 ont avancé, 487 ont reculé et 153 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30 ind	15 cf	15 uti	60 t
Hier	67.3	21.3	34.6	47.3
Samedi	68.0	21.6	34.6	47.9
Mois dern	65.5	21.9	34.0	46.6
1937	98.0	40.2	53.7	72.4
Haut 1937 - 38	101.6	49.5	54.0	75.3
Bas 1937 - 38	57.7	18.7	31.6	41.7
Haut 1936	99.3	43.5	53.7	72.8
Bas 1936	73.4	30.2	43.4	55.7
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

DIVIDENDES

Canadian Investment Fund Limited, 5 sous par action payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

Jack Waite Mining Company, 1 1-2 sou par action payable le 21 février aux actionnaires inscrits le 10 février.

Simpsons Company, $1.25 par action privilégiée plus $1 par action payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 25 janvier.

RECETTES DU C. N.

Montréal, 18. — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 14 janvier 1938 se sont élevées à $3,067,417 contre $3,249,123 durant la semaine de 1937 correspondante, une diminution de $181,706.

Renseignements financiers

Le plan Ripley

Le fameux plan Ripley pour la réorganisation de l'Abitibi Paper Company a été rejeté, hier, par l'honorable juge Charles McTague, de l'Ontario. On se souvient que ce plan avait été approuvé par les obligataires et qu'il avait été soumis ensuite pour ratification finale à la Cour. Pendant plusieurs jours, le juge McTague avait entendu les témoignages des partisans du plan Ripley comme ceux plus nombreux encore, des adversaires de ce plan. Ces derniers prétendaient que le plan en question était tout à fait préjudiciable aux obligataires comme aux détenteurs des actions privilégiées et communes de la compagnie. Le sénateur Arthur Meighen avait été l'un des adversaires les plus acharnés du projet. Voici en résumé la décision du juge McTague: la requête pour la réorganisation de l'Abitibi Paper aurait dû être présentée en vertu de la loi fédérale et non pas en vertu d'une loi ontarienne. Et même en supposant qu'une cour plus élevée renversât cette partie du jugement, le juge McTague a ajouté que le nombre des obligataires ayant voté en faveur du plan Ripley n'était pas suffisant pour donner force de loi à la réorganisation. Enfin, il a terminé ses remarques en souhaitant qu'un projet plus équitable pour tous les intéressés pourra être adopté plus tard. Les obligations d'Abitibi Paper ont baissé d'une couple de points durant la séance d'hier, à Montréal. Par contre, les actions communes de la compagnie ont gagné une fraction à 2 1-4 et les actions privilégiées furent assez actives à 18 1-2.

Les affaires aux E.-U.

Dans sa dernière lettre hebdomadaire, Standard and Statistics Company Inc., signale que le sentiment est un peu meilleur dans les milieux commerciaux et industriels en ce qui concerne l'avenir immédiat des affaires. Et comme pour confirmer ces prévisions plus encourageantes, l'American Iron and Steel Institute estimait hier la production sidérurgique aux Etats-Unis à 29.8 p. c. de la capacité pour la semaine courante, en mieux de 2 points sur la semaine précédente. Mais le changement pour le mieux dans le sentiment est surtout dû à des facteurs psychologiques. Il y a, par exemple, l'attitude plus conciliante de l'administration Roosevelt envers les chefs d'industrie et aussi l'anticipation d'une reprise provenant des déboursés plus considérables que le gouvernement américain fera pour les armements du pays.

Mutual Life Assurance

Le compte de profitse et pertes de la compagnie Mutual Life Assurance of Canada indique pour l'année 1937 un surplus de revenus de $4,516,213 et l'allocation d'un surplus de $3,316,099 au compte des assurés. Le compte de surplus qui était de $7,734,822 au début de l'année sous revue était passé à la fin de 1937 à $8,414,736. Si l'on tient compte des réserves spéciales de cette compagnie d'assurance, le surplus total s'élevait à la fin de l'année dernière à $14,557,605, en augmentation de $803,702 sur l'année précédente. L'actif de la société a augmenté de $8,-780,879 l'an dernier au total de $169,887,078. Les polices d'assurance en force sans tenir compte des annuités ont augmenté de $12,683,-119 au total de $550,578,406. Les nouvelles polices payées en 1937, en excluant les annuités et les renouvellements, furent de $44,697,412. La compagnie a versé $12,283,279 à ses assurés ou à leurs bénéficiaires en 1937 alors que ses recettes totales furent de $28,555,271.

Imperial Life Assurance

Le rapport financier de l'Imperial Life Assurance Company of Canada qui sera présenté à l'assemblée annuelle tenue demain à Toronto va démontrer une amélioration sur toute la ligne. Les recettes provenant des primes ont été de $10,037,-164 et les recettes provenant de l'intérêt furent de $3,651,251. Cela fait des revenus bruts de $13,688,415 soit une augmentation de $532,798 sur l'année précédente. L'actif de la compagnie d'assurance a augmenté durant l'année sous revue de $4,-833,153 à $83,933,961. Les polices de la compagnie en vigueur y compris les fonds de pension ont augmenté de $7,858,893 au total de $289,-438,142. La compagnie a gagné un intérêt moyen de 4.26 pour cent sur ses placements durant 1937.

Monarch Life Assurance

G.-C. Cumming, gérant général de The Monarch Life Assurance Company, annonce que les nouvelles polices payées de la compagnie dépassaient $900,000 à la fin de décembre 1937. La compagnie a fait l'an dernier sa meilleure année depuis 1930. Ses affaires accusaient une augmentation de 16 pour cent sur 1936.

LES OBLIGATIONS SE TIENNENT BIEN

Les cours furent soutenus à l'exception d'une couple de papeteries.

BONS FEDERAUX

Les obligations du gouvernement américain ont continué à monter.

Montréal, 18. — (P.C.) Les obligations de papeteries canadiennes étaient plutôt stables sur le marché de Montréal, hier, à une ou deux exceptions près. Brown Company et Abitibi Paper ont cédé environ deux points chacune vers le milieu de la séance et ces valeurs ne se sont pas ralliées. Consolidated Paper perdit un demi-point. Le ton était inchangé ou un peu meilleur dans Minnesota and Ontario, Fraser et Lake St. John.

L'activité était réduite dans les obligations industrielles de premier choix. La demande n'en était pas moins bonne pour Canada Cement, Dominion Coal, Fraser, Price Brothers 5 pour cent, Famous Players, Massey Harris et Dominion Tar. Associated Telephone perdit un point à cause des prises de profits dans le compartiment des utilités publiques. Les prix étaient inchangés ou faiblement meilleurs dans Beauharnois Power, Calgary Power, Gatineau, Shawinigan, Montreal Tramways, Maclaren, Montreal Power et Bell Telephone.

Les cours étaient fermes pour les bons du Dominion, les valeurs du Canadien National et les obligations municipales et provinciales.

A NEW-YORK

New-York, 18. — (P.A.) Les valeurs à revenu fixe de chemins de fer et d'utilités publiques ont été vendues à la fin de la séance d'hier, à New-York. Quelques titres de deuxième choix dans ces groupes ont enregistré des reculs allant d'une fraction de point à près de trois points. Les valeurs industrielles à faible taux d'intérêt étaient mixtes. Les obligations du gouvernement américain ont continue à monter sans activité. Les gains allaient jusqu'à 15-32 de point en clôture. Les obligations du Japon ont baissé de nouveau. Les 5 1-2 pour cent ont fléchi de 2 1-2 points. Les titres industriels et municipaux du Japon ont cédé de 1 à 3 points.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 18. — (P. A.) La Bourse s'est fermée sur un rythme irrégulier hier malgré un roulement assez considérable. Les titres d'outre-Atlantique et les mines furent en demande et les fonds anglais ont monté, réfléchissant la fuite des capitaux du continent. Les actions des métaux basiques ont fait des gains et les obligations japonaises ont fait environ deux points tandis que les titres chinois perdaient un point ou plus. Les valeurs industrielles etpétrolifères sont restées calmes. A Paris, les valeurs internationales ont continué de s'offrir en quantité en Bourse hier. Les actions du canal de Suez affichaient en fermeture une perte nette de 425 francs sur la journée et Royal Dutch a fléchi de plus de 100 francs. Les obligations du gouvernement sont restées fermes, les rentes faisant de 15 à 35 centimes et les actions de la Banque de France montant légèrement.

ERIE RAILROAD

New-York, 18. — Erie Railroad vient d'aviser le comité des valeurs de la Bourse de New-York qu'il ne payerait plus à l'avenir les coupons d'intérêt dûs le 1er novembre et le 1er octobre 1937 qui n'ont pas encore été présentés sur six de ses émissions. Il s'agit des émissions 5 pour cent 1967 et 1975, 4 pour cent 1953 et 5 pour cent 1946 de New York & Greenwood Lake Railway.

SARNIA BRIDGE CO.

Montréal, 18. — Les recettes nettes de Sarnia Bridge Company Limited durant l'année 1937 furent de $17,047 alors qu'elles avaient été de $4,630 l'année précédente. Le déficit de la société a été réduit de la somme de $73,764 à celle de $54,-218. Le fonds de roulement est passé de $72,364 à $107,135. Les disponibilités courantes étaient de $248,921 et les exigibilités immédiates de $141,786. R.-M. Norton, président, a rapporté que la compagnie a marché à 50 pour cent de la capacité l'an dernier. L'assemblée annuelle sera tenue à Sarnia le 28 janvier.

EXPORTATIONS EN DECEMBRE 1937

Les exportations du Dominion en décembre dernier ont diminué à cause d'un fort fléchissement dans les envois de blé.

Ottawa, Ontario, 18. — La valeur totale des exportations de production canadienne durant le mois de décembre 1937 a été de $77,681,780 alors qu'elle avait été de $98,074,320 durant le mois de décembre 1936. La valeur totale des exportations de production étrangère fut durant le mois sous revue de $804,219 au lieu de $1,332,345 l'année précédente.

Pour les neuf mois finissant avec décembre 1937, la valeur totale des exportations de production canadienne a été de $854,364,470 au lieu de $815,821,725 l'année précédente. La valeur totale des exportations de production étrangère a été de $11,661,803 au lieu de $9,956,256 l'année précédente.

Voici la liste des principaux articles d'exportation pour les mois de décembre de 1936 et de 1937 :

Blé	$22,893,086	$ 8,155,128
Farine de blé	2,362,644	1,966,283
Poisson	2,101,096	2,396,518
Fourrures	3,275,789	1,470,597
Viandes	3,917,974	3,351,011
Fromage	888,944	412,054
Planches et madriers	4,000,780	3,090,659
Pulpe	2,604,040	3,360,293
Papier-journal	9,949,968	11,247,263
Automobiles et pièces	1,791,111	1,551,669
Cuivre, partiellement fabriqué	3,303,611	3,786,697
Nickel, non fabriqué	4,069,485	5,021,717

MARCHES AUX BESTIAUX

Montréal, 18. — (P. C.) Les arrivages sur les marchés aux bestiaux comprenaient hier matin 1,526 bêtes à cornes, 1,120 veaux, 1,934 porcs et 792 moutons et agneaux. Les bêtes à cornes se vendirent lentement à des prix stables. Quelques bouvillons ont coté de $4 à $6.25. Les bouvillons de qualité moyenne ont coté jusqu'à $5.75 et les communs se vendirent à $4.50. Les taures ont rapporté entre $3.50 et $5.25. Les bonnes vaches se vendirent entre $4.25 et $4.75, les moyennes entre $3.50 et $4 et les communes entre $3 et $3.25. Les plus communes se vendirent entre $2.25 et $2.75. Au moment de l'envoi de cette dépêche, il n'y avait pas encore eu de ventes suffisantes pour établir la tendance des prix.

Les veaux ont baissé de 25 à 50 sous ou plus. Les veaux de qualité moyenne à ordinaire se vendirent à $9.50. Le gros des ventes comprenaient des bêtes de qualité assez ordinaire qui furent vendues par lots irréguliers entre $8 et $9. Les veaux légers communs ont baissé à $6.50. Les veaux nourris au seau ont rapporté entre $5 et $7.50 et les veaux nouris à l'herbe se vendirent entre $4 et $4.25.

Il a été vendu un petit lot de bons agneaux à $7.50. Le gros des agneaux comprenaient des béliers qui furent pesés à $6.50. Les moutons ont rapporté entre $2 et $4.

Il n'y a pas eu de porcs de vendus à l'ouverture du marché. Les truies ont coté entre $6 et $6.75.

LE MARCHE DU BEURRE

Montréal, 18. — Au cours de la semaine dernière, le beurre s'est vendu à un nouveau record pour la saison courante sur le Canadian Commodity Exchange Inc., en ce qui concerne le marché au comptant et le marché à terme. Le beurre du Québec reclassifié s'est vendu à 31 7-8 sous la livre en clôture. Les options de janvier, février et mars ont coté 30 7-8, 32 et 32 3-8 sous. Le 1er janvier, il y avait en entrepôts au Canada 27,-500,430 livres de beurre de fabrique au lieu de 38,050,179 livres le 1er décembre 1937 et de 35,707,463 livres le 1er janvier 1937.

ROULEMENT EN BOURSE

Montréal, 18. — Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal durant la semaine dernière a été de 840,764 actions au lieu de 830,727 actions pour la semaine précédente et de 2,539,293 actions pour la semaine correspondante de l'année 1937. Les titres industriels les plus actifs durant la semaine furent Consolidated Paper, Nickel, Dominion Steel et Brazilian. Les titres miniers les plus actifs ont été Stadacona, Thompson Cadillac, East Malartic et Wood Cadillac.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Ottawa, Ont., 18. — Les perceptions de l'impôt sur le revenu dans le district de Québec se sont élevées, durant les neuf mois finissant avec décembre 1937 à la somme de $1,338,181.89, en augmentation de $192,271.07 sur celles de $1,-145,910.82 pour les neuf mois correspondants de l'année précédente. Les perceptions de l'impôt sur le revenu pour tous les districts du Canada ont augmenté de $15,790,-691.56 durant la période sous revue au total de $107,390,832.53.

American Superpower Company of Delaware a gagné en 1937 des profits de $921,718 au lieu de $863,243 l'année précédente.

LES PRIX DU BLE SONT IRREGULIERS

Le blé canadien a gagné un sou ou il a baissé de 3/8 de sou à Winnipeg.

UNE SEANCE TERNE

Chicago a cédé en fin de séance le terrain gagné à l'ouverture.

Winnipeg, 28. — (P.C.) Les conditions défavorables pour le blé d'hiver aux Etats-Unis ont incité les opérateurs à maintenir leurs positions sur le marché du blé, hier. La répartition des opérations sur les différentes options n'en a pas moins causé une certaine irrégularité dans les cours. La séance n'a pas été active à cause d'un marché terne à l'exportation, de la rareté des achats pour compte local ou étranger. Le blé a gagné un sou ou il a baissé de 3-8 de sou. Mai a coté $1.25 1-2, juillet $1.17 3-4 et octobre $1.00 5-8. L'option d'octobre a baissé. La piètre tenue des marchés mobiliers n'était pas de nature à stimuler l'activité à Winnipeg. Les acheteurs semblaient disposés à attendre les événements avant de prendre des engagements. Les grains bruts étaient fermes. Les avoines ont baissé d'un quart de sou ou elles étaient inchangées. L'orge a baissé d'un quart de sou ou il a monté de la même fraction. Le lin a gagné 3-8 à 3-4 de sou et le seigle a haussé de 5-8 à 3-8 de sou. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	125¼ à ⅜	126¼	125¼	125½
Juil	117⅛ à ¼	118¼	117⅛	117¾b
Oct	101½ à ¼	101¾	103⅝a	100⅝
AVOINES:				
Mai	49 à 48¾	49	b 48¾	48¾b
Juil	46¼	46⅜	46⅛a	46⅛a
Oct	43⅜	43⅜	43	a 43 a
ORGE:				
Mai	62¾	63⅝	62¾	62¾
Juil	59⅜	59⅜b	59⅜	59½a
LIN:				
Mai	179	179⅜b	179	179⅜b
Juil	179⅛	..	..	179⅛
SEIGLE:				
Mai	83¾	84⅜	83⅜	83½b
Juil		83¾b	82⅜	82⅞a

A CHICAGO

Chicago, 18. — (P.A.) Les cours des céréales ont fléchi à la fin de la séance hier et ils ont cédé la plupart des gains enregistrés au début de la journée. La baisse a été causée par la liquidation des options détenues par les opérateurs. Le marché avait monté à l'ouverture à cause des conditions défavorables pour le blé domestique d'hiver dans le sud-ouest du pays, et aussi parce que l'on signalait des tempêtes de sable ici et là. Le blé ferma inchangé ou en mieux de 5-8 de sou. Mai a coté 97 1-4-3-8 sous et juillet 91 1-2-5-8 sous. Le maïs était inchangé ou en recul d'un quart de sou. Mai a coté 60 1-8-1-4 sous et juillet 60 3-4-7-8 sous. Les avoines ont haussé de 1-8 à 3-8 de sou. Le seigle a baissé de 1-4 à 3-4 de sou. Les provisions étaient inchangées ou en mieux de 5 sous. Le maïs a baissé. Les ventes de maïs à l'exportation furent de 150,000 boisseaux seulement et l'on a rapporté une autre grosse augmentation dans le surplus visible de maïs aux Etats-Unis. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	97⅜ à ⅝	98¼	97⅛	97⅛ à ⅜
Juil	91⅞ à 92	92⅜	91¼	91½ à ⅝
Sept	90½	91¼	90¼	90⅝
MAIS:				
Mai	60 à 60⅛	60½	60	60⅛ à ¼
Juil	60⅝ à ¾	61	60⅝	60¾ à ⅞
Sept	61⅛	61¼	61	61
AVOINE:				
Mai	32	32⅛	32	32⅛
Juil		30	29⅞	30
Sept	29⅞	..	..	29⅞
FEVES:				
Mai	102¼	104⅜	102¼	104¾
Juil		..	..	104¼
SEIGLE:				
Mai	75¾	76⅛	75⅜	75½
Juil	70¾	70⅞	69¾	69¾
SAINDOUX:				
Jan.	8.57	8.60	8.55	8.55
Mars	9.02	9.05	9.02	9.05
Mai	9.22	9.27	9.22	9.22
Juil	9.37	9.40	9.35	9.35

LES DENREES

Montréal, 18. — (P.C.) Les cours sont restés fermes et stables sur le marché des denrées hier.

Le beurre était coté à 31 3-4-32 1-4 cents la livre au wagon ou moins pour le no 1 avec lots pour les détaillants à 32 1-2 et 339 sous. Arrivages: 529 boîtes.

Au wagon ou moins, les oeufs étaient cotés à 24-25 la douzaine B-gros et les B-moyens d'entrepôt pour les A-gros, à 22-23 sous pour les A-moyens et à 19-20 pour les Arrivages: 531 caisses.

Le fromage était coté à 14 1-2 cts pour les arrivages courants de l'ouest et à 15 1-2 sous la livre pour le fromage de l'été dernier. Arrivages 1,617 boîtes.

Patates: no 1 blanches du Québec, 80 livres, 60; no 1 Mts du Nouveau-Brunswick, 70-75; No 1 Mts de l'Ile du Prince-Edouard, 90 livres, 85-90; 50 livres .50-52.

NORTH AMERICAN LIFE

Toronto, Ontario, 18. — (P. C.) Les nouvelles affaires de North American Life Assurance Company en 1937 se sont chiffrées par $25,685,413 alors qu'elles avaient été de $27,571,875 l'année précédente. La diminution dans les annuités différées a causé le recul par rapport à 1936. Le taux d'intérêt moyen touché par la compagnie sur ses placements a été de 4.88 pour cent. Le taux de la mortalité pour la compagnie a diminué un peu par rapport à l'année précédente, a dit le président Thomas Bradshaw.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 18.—Les prix des peaux ont baissé de 29 à 35 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 161 lots. Mars 9.73 offert; juin 10.08-10 tr.; septembre 10.41 offert et décembre 10.81.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 18. — (P. A.) Le dollar canadien ferma inchangé au pair à New-York. La livre sterling a monté d'un quart de sou à $4.99 1-2. Les spéculateurs qui avaient vendu le franc français à découvert ces dernier temps se sont fait pincer lorsque les disponibilités au comptant ont diminué. La devise française remonta de 3 points à $0.0337 1-2. Le franc suisse a baissé d'un point et demi. A Montréal, la livre sterling a baissé d'un quart de sou à $4.99 1-2, le franc français a gagné 3 points à $0.0338 et le dollar des Etats-Unis était inchangé au pair.

ABITIBI PRIV. MONTE A 18 1-2

Les actions communes de cette compagnie ont gagné une fraction. — Stadacona a baissé à 25 sous sur le marché de Toronto.

Montréal, 18. — (P.C.) Les actions privilégiées d'Abitibi Paper ont gagné un point au cours de 18 1-2 sur le Curb de Montréal, hier. Le titre commun de la même compagnie a gagné une fraction. Asbestos recula de 3-4 de point. On notait des gains fractionnaires dans Fraser Voting Trust, Consolidated Paper et British American Oil.

Les prix furent irréguliers dans les titres miniers. Dome perdit plus d'un point. Les reculs allaient de 1 à 10 sous dans Aldermac, East Malartic, Perron, Stadacona et Siscoe. Central Cadillac et Sherritt Gordon étaient plus fermes.

A TORONTO

Toronto, Ont., 18. — (P.C.) Les titres miniers ont fléchi un peu à Toronto durant une séance peu active. Quelques mines d'or se vendant à bon marché furent liquidées à la baisse tandis que les valeurs à prix plus élevés se sont bien tenues. Les bas métaux et les valeurs d'huile ont fléchi. Hudson Bay perdit une fraction tandis que Noranda était un peu plus ferme. Le marché a faiblement réagi dans Pend Oreille, Aldermac et Waite Amulet, Sudbury Basin et Sherritt Gordon étaient plus fermes. Les récentes vedettes à la baisse dans les mines d'or comme O'Brien et Pickle Crow se montrèrent plus stables.

Pickle Crow ferma inchangé et O'Brien a gagné dix sous. Central Patricia a baissé de quelques sous. Siscoe et Wright Hargreaves ont reculé de 15 sous chacun. Les grosses mines d'or furent soutenues. Hollinger, Lake Shore et McIntyre ont conservé des gains de 3-8 de point. Les valeurs d'huile ont fléchi de 2 à 5 sous, notamment dans Calgary and Edmonton, Brown, Calmont et Okalta. South West Petroleum a gagné 4 sous.

SOUTHERN CANADA POWER

Montréal, 18. — (P.C.) Les recettes nettes de Southern Canada Power Company ont augmenté de $7,886 durant le mois de décembre 1937 au total de $123,445. Elles avaient été de $115,559 durant le mois correspondant de l'année 1936. Les frais d'exploitation de la compagnie ont augmenté de $5,710 au total de $83,347 alors qu'ils furent de $77,637 en décembre 1936. Les recettes brutes de Southern Canada Power ont augmenté de $13,596 durant le mois sous revue alors qu'elles atteignirent $206,792. Ces recettes brutes avaient été de $193,196 durant le mois de décembre 1936.

NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Un délai a été accordé par le juge John Knight pour soumettre le plan de réorganisation de la Pierce Arrow Motor Corporation à la Cour Fédérale. Ce délai a été donné pour que l'on ait le temps de mieux juger de la tendance courante des affaires.

American Iron & Steel Institute estime la production sidérurgique cette semaine à 29.8 pour cent de la capacité, en mieux de 2 points sur la semaine dernière.

Le prix du cuivre à l'exportation était hier à New-York de 10.52-10.60 sous la livre. Le prix domestique était de 11 sous la livre. Le cuivre de rebut a monté de 1-8 de sou la livre.

Atchison System a gagné durant les onze premiers mois de 1937 des recettes de 32 sous par action au lieu de 60 sous l'an dernier.

R. L. Polk & Co. estime les ventes domestiques de nouvelles automobiles de tourisme en décembre dernier à 185,000 au lieu de 190,185 en novembre 1937 et de 327,053 en décembre 1936.

L'actif net d'Adams Express Company s'élevait le 31 décembre dernier à $11.61 par action commune au lieu de $22.84 le 31 décembre 1936. Le 11 janvier 1938, l'actif net de la société s'élevait à $13.78 par action.

TON IRREGULIER EN BOURSE LOCALE

Smelters et Nickel ont cédé du terrain dans le groupe des bas métaux.

NORANDA COTE 60½

Les actions de fabriques de matériel ferroviaire ont monté un peu.

Montréal, 18. — (P.C.) Les tendances étaient irrégulières en bourse locale, hier, parce que les valeurs n'ont pas été supportées. Dans le compartiment des bas métaux, Consolidated Smelters recula de plus d'un point à 62 1-2 et Nickel perdit 3-4 de point à 50 1-2. Noranda, par contre, se hissa d'un demi-point au cours de 60 1-2.

Les actions de fabriques de matériel ferroviaire affichaient un meilleur ton. Canadian Car commun était plus ferme à 11 1-4 de même que le titre privilégié de cette compagnie à 21 1-2 et que National Steel Car à 38. Les industries de la construction étaient réactionnaires, notamment Canada Cement, Dominion Steel and Coal B et Gypsum.

Les valeurs d'huile ont fluctué irrégulièrement. Dans le compartiment des utilités publiques, Brazilian Traction et Montreal Power ont baissé un peu sans activité. Gatineau Power était un peu plus ferme. Price Brothers a gagné du terrain dans les papeteries tandis que St. Lawrence Corporation s'est alourdi.

Le roulement total fut de 158,300 actions comprenant 20,200 actions industrielles et 138,100 actions minières. Les ventes d'obligations furent de $4,550. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 uti	20 ind	30 c
Hier	67.2	80.1	75.8
Samedi	66.9	80.3	75.9
Sem dern	66.9	80.7	76.1
Mois dern	68.5	77.6	74.5
1937	88.8	111.5	103.9
Haut 1938	67.9	81.0	76.4
Bas 1938	66.9	74.1	71.7

COURS DE DOW JONES

New-York, 18. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la clôture de la séance d'hier à la Bourse de New-York : 30 industriels à 132.49, en recul de 1.82 point. 20 chemins de fer à 31.81, en recul de 0.52 point. 20 utilités publiques à 20.95, en recul de 0.80 point.

RECETTES DU P. C.

Montréal, 18. — (P. C.) Les recettes brutes du Pacifique Canadien ont augmenté de $33,-000 durant la semaine du 14 janvier 1937 au total de $2,361,-000 alors qu'elles avaient été de $2,328,000 durant la semaine correspondante de l'année dernière.

Le marché des denrées

Séance du 17 janvier 1938

BEURRE, comptant:
Québec G R 31¾ à 32 ;
Québec seconds, 38 s, 31 à 31¼ ;
Ventes: 300 boîtes Québec G R à 31 7-8.
FROMAGE, comptant:
Non coté.
OEUFS, comptant:
Ontario A-gros 25 ; A-medium 23 ; A-de poulettes 21 ; B-gros 20 ; B-medium 19½.
EN TRANSIT:
Beurre et fromage non cotés.
BEURRE, à venir:
Stable, sans changement à 1-8 de cent off. Janvier 31¾ à 32 février 31⅞ à 32 ; mars 32⅛ à 32⅝.

Cours des trusts fixes

Séance du 17 janvier 1938

	Off.	Dem.
Quarterly Income Share	11 ½	12 ¼
Can Int Tr	5 ¼	5 ¾
Can Inv Fund	2.95	3.24
N A Trust 1953	2.09	2.19
Do 1955	2.54	2.64
Do 1956	2.44	2.49
Do 1958	2.54	2.64
Cumulative Trust	4 ⅜	4 ⅞
N Corp Trust Cum	2.59	2.74
Do Dist	2.59	2.74

Petite Bourse de New-York

(Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Québec)

17 janvier 1938

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	82 1-2	82 1-4
Am. Cyanam B	26 1-8	26 3-8
Am. Gas & Elec.	26 3-8	26
Am. Superpuwer	1	1
Brown Co. priv.	26	26
Cities Service	1 7-8	1 7-8
Elec. Bonds & Share	8 1-8	8 1-2
Ford of Can. "A"	18 3-8	18 1-8
Ford oMtors	5 5-8	5 1-2
Gulf Oil	41 3-8	41
Hudson Bay Mining	26 3-4	26 1-2
Humble Oil	64 3-4	64 3-4
Imperial Oil	18 1-2	18 1-2
National F. & Gas	14	14
Niagara & Hudson	8	7 5-8
Pennroad	2 3-4	2 5-8
St. Regis Paper	3 7-8	3 3-4
United L. & P.	3 1-8	3 1-8

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC. "BANQUE D'EPARGNE"

En conformité avec l'Acte des Banques d'Epargne de la Province de Québec, Chapitre 14, Section 48, Article 7, nous donnons avis que la vacance qui existe dans la charge de Vérificateur, par le décès de M. S.-Edouard Gagnon, C.P.A., sera remplie de la manière prescrite par la présente loi.

LE DIRECTEUR GENERAL,
Georges Belleau.

NOUVELLES MINIERES

Red Lake Gold Shore

Charles-E. St Paul, président de Red Lake Gold Shore, rapporte que le creusage du puits d'aérage du niveau de 850 pieds à celui de 1,000 pieds progresse de façon satisfaisante. Le 9 janvier dernier, ce puits avait atteint une profondeur de 53 pieds et les travaux de creusage s'étaient faits sur une étendue de vingt pieds dans du minerai de riche teneur. A l'analyse, le minerai trouvé à cet endroit indiquait des teneurs allant de 0.44 once à 2.64 onces d'or par tonne. La récupération moyenne au moulin de Red Lake pour la première semaine de janvier 1938 a été de 0.28 once d'or par tonne. On attend prochainement les résultats définitifs concernant la production de la mine durant le dernier trimestre de 1937.

Jack Waite Mining

Les directeurs de Jack Waite Mining Company viennent de déclarer un premier dividende de 1½ sou par action payable le 21 février aux actionnaires inscrits le 10 févier. La compagnie a 2,754,431 actions en circulation sur un capital autorisé de 3,500,000 parts. Le dividene qui vient d'être annoncé va donc nécessiter un déboursé de $41,316. Les actions de Jack Waite Mining sont inscrites sur les bourses de Toronto et de Spokane.

Howey Gold Mines

La production de Howey Gold Mines durant le quatrième trimestre de l'année 1937 a été de $272,600 avec le traitement de 135,617 tonnes de minerai, soit une récupération moyenne de $2.01 par tonne. La production de la mine durant le troisième trimestre de l'année dernière avait été de $255,500 avec le traitement de 135,098 tonnes et une récupération moyenne de $1.98 par tonne. La production de la mine Howey durant les douze mois de 1937 a été de $1,083,892 avec le traitement de 535,774 tonnes de minerai et une récupération moyenne de $2.02 par tonne. En 1936, la production de Howey avait été de $1,-236,134 avec le traitement de 438,-644 tonnes et une récupération moyenne de $2.86 par tonne. La compagnie a commencé ses opérations le 2 avril 1930. Elle a produit depuis cette date pour $9,038,982 avec le traitement de 2,670,303 tonnes, soit une récupération moyenne de $3.38 par tonne. On annonce officiellement que la compagnie a acquis des intérêts dans East Malartic Mines lors de la souscription d'un million d'actions de cette dernière compagnie au prix d'un dollar chacune.

Lake Shore Mines

La production de Lake Shore Mines durant le dernier trimestre de l'année 1937 a été de $2,262,398 en tenant compte du prix de l'or à son ancien cours de $20.67 l'once. Le moulin de Lake Shore a traité durant les trois mois sous revue 229,-590 tonnes de minerai. La récupération moyenne a donc été de $9.85 par tonne, en tenant toujours compte du prix de l'or à $20.67 l'once. On sait que l'or se vend aujourd'hui à $35 l'once, de sorte que les revenus de Lake Shore sont en réalité beaucoup plus considérables que ceux indiqués plus haut. La production de Lake Shore durant le trimestre précédent avait été de $2,147,000 avec le traitement de 228,978 tonnes de minerai et une récupération moyenne de $9.37 l'once. La production de Lake Shore durant les douze mois de 1937 a été de $9,216,483 au lieu de $9,357,023 durant l'année 1936.

B. C. Nickel Mines Ltd.

Il sera; soumis un plan de réorganisation aux actionnaires de B. C. Nickel Mines Limited. Une nouvelle société sera formée sous le nom de Pacific Nickel Mines Ltd. qui fera l'acquisition de tout l'actif de la compagnie et de toutes les à l'exception des avances faites par le syndicat avant le 15 février 1937. La capitalisation de la nouvelle entreprise sera de trois millions de parts d'une valeur au pair d'un dollar chacune. Le syndicat recevra 300,000 actions de la nouvelle société en règlement de ses avances à la B. C. Nickel avant le 15 février 1937 dont le total dépasse $1,300,000. Les actionnaires actuels de B. C. Nickel recevront une action de la nouvelle société pour quatre actions de l'ancienne compagnie. La compagnie offrira 100,000 parts au prix d'un dollar cinquante chacune afin d'obtenir $150,000 pour le trésor.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec — Tél : *2-1521

SEANCE DU 17 JANVIER 1938

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
55	Ass Brew	12¾	12¾	12¾	12¾	60	H. Smith	15	15	15	15
500	Bath P A	10½	10½	10½	10½	1424	Imp Oil	18¾	18¾	18⅝	18⅝
121	Bell	165½	165½	165	165	210	Imp Tob	14	14⅛	14	14⅛
475	Braz T	11¾	11¾	11½	11½	2205	Int. Nick	51¼	51½	50½	50½
45	B C Pow A	33½	34	33½	34	150	Int Pet	30¼	30¼	30	30¼
30	Bruck S.	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞	355	M. Harris	7⅜	7⅜	7¼	7¼
290	C. Car	11⅛	11¼	11	11¼	245	McColl	11	11⅛	11	11⅛
30	Do priv.	21½	22	21½	21½	496	Mtl Pow	29⅝	29¾	29½	29½
20	C. Celan.	19	19	19	19	35	Mtl Tram	81	82	81	82
20	Do priv	107	107	107	107	285	Nat Brew	41½	41½	41	41
200	C. Cem.	12¼	12¼	12	12⅛	620	N. Stl Car	38	38¼	37½	38
5	Do priv.é	106	106	106	106	515	Noranda	60½	61	60½	60½
300	C. I. Alc A	4¼	4¼	4¼	4¼	66	Ogilv F M	29¾	29¾	29¾	29¾
230	Do B	4	4	4	4	60	Price	15½	15½	15	15
40	C. P. Pow	19½	19½	19½	19½	50	Pow Corp	14½	14¾	14½	14¾
460	C. P R.	7¾	7¾	7¾	7¾	150	Shawin.	19¾	20	19¾	20
126	C. Steam	3½	3½	3½	3½	5	Sherwin	15	15	15	15
195	Do priv.	11	11	11	11	25	S. C. Pow	13	13	13	13
5	C Plow	10¼	10¼	10¼	10¼	70	S. Law C.	4¾	4¾	4⅝	4⅝
725	C. Smelt.	63¾	64	62½	62½	25	Do priv.	15½	15½	15½	15½
30	C. S. Seal	17	17	17	17	10	Stl of C pr	60½	60½	60½	60½
35	Dist Seag	15	15	15	15	25	Win El A	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
125	D. Bridge	32½	32½	32½	32½	5	Do B	2½	2½	2½	2½
35	D. Coal pr	19½	19¾	19½	19¾		BANQUES :				
1471	D. Stl B	15¾	15¾	15	15¼						
10	D. Tar	9¼	9¼	9¼	9¼	65	Canada	58½	59	58½	59
65	D. Textile	68	68	68	68	25	Can Nat	160	160	160	160
25	Electrol.	14¾	14¾	14½	14½	25	Comm.	176	176	176	176
428	Gatineau	9	9½	9	9½	88	Montréal	204	206	204	206
125	Do priv.	79½	79½	79¼	79½	59	Nv-Ecos	298	298	298	298
600	G. Stl W.	8	8	7½	7½	17	Royale	190	190	190	190
150	Gypsum	7¾	7¾	7¾	7¾		OBLIGATIONS :				
25	H. Bridge	8	8	8	8	$4,550	Mtl P 3 39	50⅛	50⅛	50⅛	50⅛
115	Holling	13⅝	13⅝	13⅝	13½		Ventes : 20,200				

CURB DE MONTREAL

SEANCE DU 17 JANVIER 1938

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
1210	Abitibi	2	2¼	2	2¼	1300	Cons Ch	29	29	29	29
740	Do Pri	18	18½	17¾	18½	405	D Mines	55½	55½	55½	55½
61	Asbes	59½	59½	58	59	500	Duparq	6	6	6	6
259	Beauhar	5⅛	5⅛	5	5	7700	East Mal	135	136	133	136
50	Brew & D.	7¼	7¼	7¼	7¼	400	Eldor	235	235	235	235
405	B A Oil	21½	21⅝	21⅛	21⅝	1100	Franco.	43	43	43	43
21	C N Pow	105	105	105	105	25	Hudson B	27	27	27	27
200	Can Brew	155	155	155	155	700	J M Cons	13	13	13	13
10	Do Pri	16½	16½	16½	16½	100	Kirk La	135	135	135	135
100	Can Mar	135	135	135	135	120	L. Shore	52½	52¾	52½	52⅝
100	Cdn Vic	7	7	7	7	1500	Lee Gold	2	2	2	2
30	Do Pri	25⅝	25⅝	24	24	14	McInt	42⅝	42⅝	42⅝	42⅝
100	C Neon	25	25	25	25	1500	Mont G	19	19	19	19
300	Comm Alc	4¼	4¼	4¼	4¼	3100	O'Brien	400	400	395	395
545	Cons Pap	6⅝	6⅝	6¼	6⅝	1800	Pandora	46	46	44	44
200	D Stores	6¾	6¾	6¾	6¾	800	Pamour	390	395	390	390
20	Donn A	6	6	6	6	300	Pato Con	270	270	270	270
135	Ford of C A	18½	8½	18¼	18¼	1100	Pend Or	253	253	250	250
571	Fraser C V.	17⅛	17¼	17⅛	17¼	100	Perron	120	120	120	120
5	Gen St W	70	70	70	70	100	Pion G	315	315	315	315
140	Int Pts A	4½	4½	4½	4½	160	Prem G	185	185	185	185
300	Int Ut A	90	90	90	90	1725	Read Au	430	430	420	420
5	McColl Fr	88	88	88	88	100	Red Cr	33	33	33	33
130	Melch Pri	6½	6½	6½	6½	100	Shawkey	22	22	22	22
7	Mitch R	14½	14½	14½	14½	2900	Sher Gor	170	175	167	168
15	Sarnia B	11	11	11	11	5100	Siscoe	320	320	290	310
25	So Can U	104⅝	105	104⅝	105	300	Sladen M	104	104	102	102
50	Unit Dist	105	105	105	105	34910	Stada R	29	29	25	25
300	Walker G	44½	44¼	44½	44¾	600	Sulliv	108	108	106	106
50	Do Pri	18⅞	18⅞	18⅞	18⅞	100	Sylvanite	320	320	320	320
	MINES:					500	Teck Hu	550	550	550	550
2250	Alder	61	62	57	57	13235	Thom C	27½	29	26	27
300	Beauf	25	25	25	25	17925	Wood Cad	37	40	37	38½
900	Bouscad	9½	10	9	10						
400	Brownl	6	6	6	6		HUILES:				
530	Buloio G	27½	27½	27½	27½	300	Cal & Ed	305	305	305	305
100	Can Mal	105	105	105	105	300	Home Oil	136	136	135	135
1200	Cart Mal	8	8	8	8	285	Royalite	46½	46½	46	46
10100	Cent Cad	38½	40	38	40		Ventes : 138,100.				

DIRECTEUR

LORNE ARDIEL

Président de "The Ardiel Advertising Agency Limited, qui vient d'être élu directeur de la Continental Life Insurance Co.

La Banque Royale du Canada

DIVIDENDE No 202

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de deux pour cent (à raison de huit pour cent, par année) sur le capital souscrit de cette Banque vient d'être déclaré pour le trimestre courant et sera payable à la banque et à ses succursales le et après le premier mardi de mars prochain aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31e jour de janvier 1938.

Par ordre du Conseil d'administration.

S. G. DOBSON,
gérant-général

Montréal, Québec, 14 janvier, 1938.

Dubé, Leblond & Compagnie Incorporée
17, rue St-Jacques — Québec — Téléphone : 2-4061
VALEURS DE PLACEMENT
SPECIALITE : OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec — Tél : *2-7006

SEANCE DU 17 JANVIER 1938

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent. Ventes : 933,680 actions

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
400	Adams E.	10¼	10¼	10¼	10¼
600	Air Red.	57½	57½	57½	57½
3900	Alaska J.	12⅛	12⅛	11¾	11⅞
300	Alld Chem.	172½	172½	172½	172½
3800	Allis Ch.	55⅞	55⅞	50	50
2800	Alleg. Cor.	1½	1½	1½	1½
300	A. Br. Sh.	41⅝	41⅝	41⅝	41⅝
600	Am. Can.	78	78½	78	78½
200	Am. Car.	26⅞	26⅞	26¾	26⅞
300	A. & F. P.	4⅝	4⅝	3¾	3¾
1300	Am. Loco.	25¼	25¼	22	22
2300	Am. Rad.	13½	13½	13⅛	13⅛
3200	A. Rol. M.	22⅞	22⅞	22⅛	22⅛
4200	A. Smelt.	55⅞	55⅞	54	54
2700	A. T. & T.	148½	148½	146½	146½
900	A. Tob. B	72	72	70½	70½
3500	A. Wat. W.	12	12	11⅝	11⅝
600	A. Wool.	5¼	5¼	5¼	5¼
400	Do pr.	31⅝	31⅝	31½	31½
100	Amerada	66½	66½	66½	66½
15100	Ana. Cop.	36⅞	36⅞	34½	34⅞
500	As. D. Gds	8¼	8¼	7¾	7¾
1800	Atchi. Ry	40½	41	40	40
400	Atl. Refin.	22¼	22¼	22	22
900	Auburn	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
3100	Avia. Cor.	4⅝	4⅝	4½	4½
5200	Bal. Lo. n.	9¾	9¾	9¼	9⅝
4200	Balt. & O.	10⅜	10⅜	9¾	9¾
2200	Barnsdall	16	16	15⅝	15⅝
1000	Bend. Av.	14⅞	14⅞	14¼	14¼
1000	Bend. Av.	14⅞	14⅞	14¼	14⅜
500	Best & Co.	37½	37½	36½	36½
16300	Beth. St.	65⅛	65⅛	63⅝	63½
11200	Bo. Air.	35	35½	34⅛	34⅛
200	Bohn Al.	30	30	30	30
100	Borg. W.	28⅛	28⅛	27¾	27¾
3400	Briggs Mf.	26	26	25	25
2200	Blyn M. T.	12⅞	12⅞	12	12
2500	Budd Mfg.	6¼	6¼	6	6
400	Burr. Ad.	19⅝	19⅝	19⅝	19⅝
1000	Byers	11¼	11¼	10⅞	10⅞
200	Cal. & He.	9⅞	9⅞	9⅝	9⅝
4900	Can. Dry.	18¾	18¾	17¾	17¾
2700	Can. Pac.	7⅞	7⅞	7⅝	7¾
800	Case J. I.	92½	92½	91¼	91¼
1300	Cel. Corp.	18	18⅛	17¾	18
1800	Cer. de P.	44¾	45	43½	43½
2200	Ches. & A.	38⅛	38⅛	37¼	37¼
500	Chi. N. W.	1⅝	1⅝	1½	1½
27300	Chrysler	62¾	62¾	60¼	60¼
700	Coca-C.	124¾	125	124¾	125
500	Col. & Alk.	27¼	27¼	27¼	27¼
8400	Col. Gas	8⅝	8⅞	8¼	8½
1900	Com. Sol.	9½	9½	9	9
18400	Com. & S.	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
500	Com. Cr.	38⅝	38⅝	38⅝	38⅝
300	Congol.	24¼	24¼	24	24
7100	Cons. Ed.	24⅝	24⅝	23¾	23⅞
3800	Cons. Oil	10⅛	10⅛	9¾	9¾
600	Cont. Can	42¾	42¾	42½	42½
500	Corn Pr.	65	65	64¼	64¼
2900	Crucible S.	43	43⅝	41¾	41¾
116	Curtis W.	5¼	5¼	5⅛	5⅛
4900	Do A	18¼	18⅝	18¼	18¼
700	Crane Cor.	26⅞	26⅞	26	26
3500	Deere	25	25	24	24
1300	Del. & Lac.	8	8	7⅝	7⅝
11500	Doug. Air.	45⅞	46⅞	44¼	44⅝
1500	Dup. de N.	120	120	117	117
800	East. Kod.	166¾	166¾	165¾	165¾
1600	Elec. A. L.	21¼	21¼	19⅞	20¼
10500	Elec. Boat.	10½	10⅝	10⅛	10¼
12500	El. P. & L.	12⅜	12½	11½	11½
800	Erie	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
2300	Firestone	24½	24½	24½	24½
1200	Foster Wh.	20	20	19	19
1500	Free. Tex.	25¾	26	25½	25½
300	Gen. Asp.	16¾	16¾	16¾	16¾
7900	Gen. El.	44¾	44⅞	43¾	43¾
600	Gen. Fds	33	33	33	33
600	G. Gas A.	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
18100	Gen. Mot.	37⅞	37⅞	36¼	36⅜
1000	G. Ry Slg.	26	26	25⅛	25⅞
300	Gillette	10½	10½	10⅜	10⅜
1300	Glidden	25⅝	25⅝	25	25
1500	Goodrich	19	19	18⅝	18⅝
2800	Goodyear	22⅞	22⅞	21¾	21⅞
2200	Grn. Paige	1¾	1¾	1⅝	1¾
100	G. N. Ry p	25¼	25¼	24⅛	24½
1300	Greyh.	10¼	10¼	10	10
400	Houd. Her.	10½	10½	10½	10½
1400	Hous. Oil	8½	8½	8¼	8¼
1200	Hudson M.	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
900	Hupp Mot.	1¾	1¾	1⅝	1⅝
1700	Ill. C. Ry	11⅜	11⅝	11¼	11¼
4700	Inspirat.	15⅛	15⅛	14½	14¼
4000	Int. Iron.	13	13	12⅞	12⅞
1700	Int. Harv.	68	68	67⅞	67⅞
3300	I. Hy E. A	6¾	6¾	6¼	6¼
10300	Int. Nickel	51½	51¾	50½	50½
2000	Int. Pap.	9⅞	9⅞	8⅝	8⅝
1400	Do pr.	38	38	36¼	36¾
	In. T. & T.	6⅞	6⅞	6¾	6⅞
700	J. Mansv.	82	82	81	81
600	K. City S.	8⅝	8⅝	8¼	8¼
6800	Kennec.	42⅝	42⅝	40⅞	40⅞
500	Kro. Gro.	17¼	17¼	17¼	17¼
500	Lamb. Co.	12⅝	12⅝	12¼	12¼
400	Lehigh V.	6⅜	6⅜	6¼	6¼
1600	Loew's	52¾	52⅞	51	51
600	Loose W.	20	20	19	19
400	Loril. Tob.	18	18	18	18
500	Mack Tr.	24¼	24¼	23⅛	23⅛
500	Macy Co.	32	32	31½	31½
600	McK. T. P.	25½	25½	25	25
900	Mex. Sea.	24½	24½	24¼	24¼
1900	Mia. Cop.	11½	11½	10¾	10¾
200	Mis. Pac.	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
100	M. K. & T.	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
5800	Mont. W.	26⅝	26½	25⅛	25¼
2100	Mur. Cor.	7⅝	7⅝	7¼	7¼
1800	Nash K.	12	12	11⅞	11⅞
1200	Nat. Bis.	20	20½	19⅞	19⅞
200	Nat. C. R.	17⅝	17⅝	17½	17½
2300	Nat. Dairy	15¾	15¾	15⅝	15½
1000	Nat. Dis.	22¾	22¾	21⅞	21⅞
600	Nat. Ld.	27½	27⅞	27½	27⅞
4100	N. P. & L.	7½	7½	7¼	7¼
400	Nat. Tea.	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
9800	N.Y. Cent.	19⅛	19⅝	18½	18⅝
300	Norf. & W.	197	197	197	197
3900	N. A. Avia.	10¼	10½	10	10
7900	North Am.	20¾	20¾	19⅜	19⅜
2500	Nor. Pac.	13¼	13¼	12⅞	12⅞
2300	N.Y. Ship.	10¼	10¼	10	10
1200	Ohio Oil	14½	14½	14	14
400	Otis El.	23⅞	23⅞	23¾	23¾
1000	Otis Steel	11½	11½	11⅛	11½
400	P. G. & E.	27¼	27¾	27¼	27¾
5100	Pack Mo.	5⅜	5⅜	5¼	5¼
7100	Par. Pub.	11⅞	11⅞	11½	11½
100	Pen. & Fd.	43½	43½	43½	43½
1900	Penn RR.	24⅜	24⅜	23⅝	23⅝
100	Peo. Gas	33⅞	33⅞	33⅞	33⅞
2000	Ph. Dodge	30⅛	30⅛	29¼	29¼
4000	Phil. Pete	40⅜	40¾	39⅝	39⅝
400	Poor & Co.	11¾	11¾	11¾	11¾
800	P. S. N. J.	34¼	34¼	32⅞	32⅞
1100	Pullman	36⅞	36⅞	35⅛	35⅛
3300	Pure Oil	13⅜	13⅜	13	13
7400	Radio Cor.	7⅛	7⅛	7	7
4600	Radio K.	5⅛	5⅛	5	5⅛
600	Rem. R.	14⅜	14⅜	14⅛	14⅛
3100	Reo Mot.	3	3	2¾	2¾
14300	Rep. Steel.	20⅝	20⅝	19¾	19¾
1400	Reyn. Tob.	44	44	43⅝	43⅝
1200	St. Jo. Ld	39	39⅛	38	38
200	S. L. S. F.	1¼	1¼	1¼	1¼
2000	Sch. Dist.	26	26	25½	25½
400	Sch. Stores	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
2700	Sears R.	63½	64¼	63	63
1900	Serv. Inc.	16½	16½	15⅝	15⅝
600	Shat. & Co	8⅞	8⅞	8¾	8¾
200	Simm. Co.	22⅞	22⅞	22¼	22¼
1500	Sloss Sh.	77½	78	76	76
4500	Sou. Pac.	21½	21¾	20⅝	20⅝
2400	Sout. Ry	13¾	13¾	13	13
13900	Sper. Corp.	21⅞	21⅞	20⅝	20½
1900	Spiegel I.	11⅞	11⅞	10⅞	10⅞
2400	Stan. Br.	9⅛	9⅛	9	9⅛
2300	S. G. & E.	4½	4½	4⅛	4¼
1500	S. O. of C.	32½	32½	32½	32½
4800	S. O. N. J.	50⅝	50⅝	49⅞	50
600	S. Oil of I.	35¼	35¼	35¼	35¼
8200	Sto. & W.	10⅛	10⅛	9¾	9¾
1700	Studeb.	6⅞	6⅞	6⅝	6⅝
3800	Texas Cor.	43⅞	43⅞	43	43
900	Tex. G. S.	33	33	32⅞	32⅞
100	Tidew. As.	15½	15½	15⅛	15⅛
600	Tim. R. B.	47	47	47	47
400	Un. Bag	12	12	11½	11½
2100	Un. Carbi.	78	78	76	77
200	Un. Pac.	87½	87½	87½	87½
12100	Un. Air.	26⅞	27	25⅝	26
200	U. Carbon.	45⅝	45⅝	45⅝	45⅝
12300	Un. Corp.	3½	3½	3	3
300	Un. Fruit	63	63	62⅝	62⅝
3200	Un. Gas I.	10½	10½	10¼	10¼
1200	U.S. In. Al.	23½	23½	22	22
400	U.S. Lea. A	10	10	10	10
700	U.S. Pipe.	32	32	31½	31½
200	U.S. Rea.	6	6	5⅝	5⅝
17700	U.S. Rub.	30¼	30¼	29⅛	29⅛
34700	U.S. Steel	62	62	59¾	60¼
400	Do pr.	114½	114½	114	114
400	U.S. Smel.	69½	69½	68	68
1200	Vanad	19⅞	19⅞	18⅞	18⅞
2900	Warn. Pic.	7¼	7¼	7	7
1100	Wes. Un.	27¾	27¾	26½	26½
700	W. Air Br.	27	27	26¼	26¼
1800	Wes. Elec.	109	109	106¼	106¼
1400	White Mo.	12⅝	12⅝	12¼	12⅜
800	Wilson	5¾	5¾	5½	5½
2400	Woolw.	40½	40½	40	40
7200	Yel. Tr. B	13⅞	13⅞	13⅛	13⅛
3900	Youngst.	43⅛	43⅛	41¼	41⅝
1500	Zenith R.	16⅞	16¾	16¾	16¾

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par Ross Brothers & Co. Ltd courtiers, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone : 2-4091

SEANCE DU 17 JANVIER 1938

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
100	Abitibi	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
660	Do 6 pr	17¾	18¾	17¾	18¾
100	Ajax	23	23	23	23
10400	Alderm.	60	61	58	58
1000	Alexand	2¼	2¼	2¼	2¼
127	Anglo	395	395	395	395
600	Arnfield	22	22	22	22
4000	Ashley	8½	9	8½	8½
1000	Astoria	4	4	4	4
525	Bagam.	21	23	21	23
1800	Bankf.	65	65	65	65
7600	Base Met	37	38	36	37
1400	Beattie	135	135	130	130
50	Beauhar.	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
167	Bell	165	165	164½	164½
7628	Bidgood	31	31	30	30
1700	Bobjo	10¼	10½	10¼	10¼
35	Bralorn.	900	900	900	900
540	Braz. T.	11⅞	11⅞	11½	11½
325	British A.	21½	21½	21¼	21½
15	British C.	33¾	33¾	33¾	33¾
235	Buff. A.	14⅞	14⅞	14⅞	14⅞
6000	Buff. C.	4¼	4¼	4	4
5	Build Pr A	51	51	51	51
60	Burt	21¾	21¾	21½	21½
1250	Cal & Ed	310	310	300	300
1000	Calmont	60	60	58	58
40	C. Cem.	12¼	12¼	12	12
60	C. N. Pow	20	20	20	20
80	C. Can.	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
150	C. Car & F	11	11⅛	11	11⅛
5	C. Dredge	33	33	33	33
10	C. I. Alc	4¼	4¼	4¼	4¼
800	Can. Mal	108	108	106	108
792	C. P. R.	8	8	7⅞	7⅞
60	Castle T.	60	60	60	60
3965	Cent Pat	225	226	220	220
2600	Cent Porc	13	13	11	11
1300	Chrom.	62½	62½	62½	62½
20	C. Plow	10¼	10¼	10¼	10¼
1600	Com Pet	39	39	37½	38
560	Coniar.	180	180	170	170
508	Cons Min	63½	63⅞	62	62
10	C. Gas	197	197	197	197
500	Darkw.	12½	12½	12½	12½
40	Dist Corp	15⅜	15⅜	14⅞	14⅞
755	Dome	55½	56	55½	55¾
270	D. Stl C	15½	15¾	15⅛	15⅛
500	Dorval	17	17	16	17
17000	East Mal	135	137	131	136
1335	Eldora	240	240	233	235
300	alconb	660	660	660	660
337	Fanny F.	21½	21½	21	21
2000	Fed Kirk	11¾	12	11¾	12
707	Ford of C.	18⅜	18⅜	18	18
800	Franc.	43	43	43	43
150	G. Stl W.	8⅛	8⅛	7¾	7¾
8300	Gillies	18	18½	18	18
1000	Glenora	4¼	4¼	4¼	4¼
650	God Lak	58	58	56	58
2000	Goldale	21	21	20	20
700	Gold Eag	30	30	30	30
5500	Goodf	10	10	8½	8½
5	Good Tire	71½	71½	71½	71½
1000	Gr Bousq	6¼	6¼	6¼	6¼
500	Granad	6	6	6	6
40	Great Lak	10½	11½	10½	11½
3700	Gunnar	82	82	80	80
220	Gypsum	8	8	7¾	7¾
180	Harding	3¾	3¾	3¾	3¾
2150	Hard R.	130	130	125	125
9600	Harker	12½	13	12	12½
200	Highw.	16	16	16	16
100	Holling.	13¼	13⅜	13¼	13⅜
2400	Howey	31	31¾	31	31½
1184	Imp Oil	18¾	18¾	18½	18⅝
10	Imp Oil	14	14	14	14
3680	Int Nick	51½	51½	50½	50⅝
1100	Int Pet	30	30¼	30	30
944	Jacola	18	18	18	18
38950	Jellicoe	47	47	39	43
2500	J M Cons	13	13½	13	13½
5	Kelvin	13¾	13¾	13¾	13¾
2850	Kerr Add	190	190	185	185
1400	Kirk Hud	119	119	110	110
3350	Kirk Lak	133	135	132	134
3500	Laguna	30	31	30	31
1792	Lake Sh	52½	52½	51⅞	51⅞
2500	Lam Cont	4	4	4	4
9700	Lapa Cad	43	43	41	43
1800	Lava Cap	105	107	105	107
1500	Lebel	12	12	12	12
5550	Leitch G.	96	96	94	94
150	Little L L	550	550	550	550
1050	MacLeod	136	140	136	137
1700	Madsen	31	32	31	32
1000	Man & E.	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
2000	Maralgo	9⅛	9⅛	9	9
415	M. Harris	7½	7½	7¼	7¼
35	McColl	11	11	11	11
399	McIntyr.	41¾	42	41¾	41⅞
3850	McKing	100	101	97	100
700	McVitt	13½	13½	13½	13½
2500	McWatt	35	35	35	35
1500	Min Corp	235	240	235	237
500	Minto	3½	3½	3½	3½
7115	Moneta	223	227	217	218
1212	Morris	17	17	17	17
500	Murphy	3	3	3	3
500	Newbec	4	4	4	4
500	N G Rose	30	30	30	30
1060	Nipiss	200	200	200	200
1115	Noranda	60½	60¾	60⅛	60⅛
1500	Norgold	3	3	3	3
4000	Norm Min	109	111	108	108
1950	Nor Can	62	62	61	62
6045	O'Brien	390	405	390	400
1550	Okalta	225	225	220	220
100	Olga	5	5	5	5
2400	Omega	38	38	38	38
600	Pacalta	12¼	12¼	12¼	12¼
2805	Pamour	390	395	390	390
6700	Partan.	16¾	17	16½	17
1700	Paulore	17	18	17	18
2400	Paymast	57	57	57	57
1225	Perron	124	124	120	120
6745	Pickle Cr	480	495	480	485
310	Pioneer	310	310	305	305
13800	Powell	200	207	200	207
710	Premier	195	195	189	189
105	Press Met	18½	18½	17	17½
2500	Preston	121	121	115	118
200	Que Goud	60	60	60	60
10050	Red Lak	24	28	24	27
6205	Reno	50	51	47	47
3200	Roche	12½	13	12½	12¾
155	Royalit	45⅝	45⅝	45⅝	45⅝
1500	St Anth	13	13	13	13
1300	San Ant	141	141	138	140
100	Shawkey	22	22	22	22
100	Sheep Cr	101	101	101	101
6056	Sherritt	175	175	165	166
13835	Siscoe	320	320	395	305
8000	Sladen	103	103	96	100
11100	Slave Lak	14	20	14	20
500	South Pet	70	70	70	70
14330	Stadac.	27	28	25	25½
200	Sud Bas	360	360	360	360
200	Sud Cont	14	14	14	14
965	Sulliv.	105	105	105	105
1100	Sylvanit	310	315	310	310
2500	Tashota	3	3⅛	3	3⅛
825	Teck H.	540	540	535	535
2100	Texas	150	150	141	141
25	Tip Top	12	12	12	12
300	Toburn	250	250	250	250
35	Toront E.	17	17	17	17
600	Towag.	59	59	58	58
5400	Uchi Lak	125	125	120	125
125	Un Gas	15¼	15¼	15¼	15¼
3300	Un Oils	24	24	23½	24
275	Un Stl C.	5½	5½	5½	5½
700	Ventur.	700	715	700	715
4823	Waite A.	205	205	193	195
967	Walker	44¾	44¾	44¼	44½
430	Weston	12	12½	12	12
1000	Wiltsey	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
7900	Wood C.	38	40	38	38
640	Wright H.	765	765	760	760
3100	Ymir	25	26	24	24
	CURB :				
3000	Brett	8¾	9	8¾	9
10	Bruck S.	3½	3½	3½	3½
300	Dal Oil	70	70	68	68
160	D. Bridge	32¾	32¾	32	32
4000	East C O	13¾	13¾	12½	13
1300	Home Oil	135	138	135	135
400	Hud Bay	26¾	26¾	26½	26½
1500	Mandy	20	22	20	22
145	N. Stl Car	38¼	38¼	38	38
500	Coisko	10	10	10	10
3000	Pawnee	1¾	2	1¾	2
3725	Pend Or	250	250	240	240
1000	Robb M	1¾	1¾	1¾	1¾
2100	Temisk.	20	20½	20	20½

Ventes : 616,000

Obligations canadiennes

Séance du 17 janvier 1938

	Off.	Dem.
Obligations du Dominion:		
2 1-2 1 Juin 1943	100⅝	101¼
2 1-2 15 Oct 1939	101½	102½
3 1 Juin 1950-55	97¼	98¼
3 15 Oct 1942	103¼	104¼
3 perpétuelles	86⅝	87⅝
3 1-4 1 Juin 1946-49	101	102
Do 1956-66	98¾	99¾
3 1-2 15 Oct 1944-49	102¼	103¼
4 15 Oct 1943-45	106¾	107¾
Do 1939	103¾	104¾
Do 1947-52	106¾	107¾
4 1-2 1 Sep 1940	106½	107⅛
4 1-2 15 Oct 1940	110½	111½
4 1-2 1 Fev 1946	110½	111½
4 1-2 1 Nov 1946-56	110	111
Do 1947-57	110	111
Do 1948-58	110½	111½
Do 1949-69	111	112
5 15 Nov 1941	110	111
5 15 Oct 1943	111¾	112¾
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1943	98¼	99¼
Do 2 1-4 1944	98¼	99¼
Do 3 1944	102	103
Do 1945-50	96⅝	97⅝
Do 1946-52	96½	97½
Do 1948-53	96½	97½
Do 4 1-2 1951	113⅝	114⅝
Do 1956	114	115
Do 1957	113⅝	114⅝
Do 4 3-4 1955	116¼	117¼
Do 5 1954	117¾	118¾
Do 1949-69	119	120
Provinciales:		
Alta 4 1954	49	54
Do 4 1-2 1956	114	115
B C 5 1-2 1945	100	102
Do 4 1-2 1953	94½	96½
Man 6 1947	95	98
Do 4 1-2 1956	92½	95½
N B 3 1951	89¾	91¾
Do 4 1-2 1961	102½	104½
N S 3 1950	94	96
Do 4 1-2 1960	108	110
Ont 4 1962	107	109
Do 4 1-2 1949	110	111¾
Que 3 1951	95⅞	97¾
Do 3 1-4 1949	98	99½
Sask 4 1954	62½	66½
Do 4 1-2 1951	72½	75½
Municipales:		
Mtl 4 1945	99¾	100¾
Do 4 1-2 1971	100	102
Que 4 1-2 1950	101	103
T Riv 4 1-2 1956	101½	103½
Mtl Cath Sch 4 1948	99	100½
Mtl Metro 4 1-2 1962	99½	101½
Do 4 1947	99	100½
Rails et navigation:		
C P R 4 1949	97	99
Can SS 5 1957	76	79
Utilités:		
Beauhar 5 1973	69	71
Bell Tel 5 1960	120	123
Gat Pow 5 1956	103¾	105½
Do 6 1941	101	103
Int H El 6 1944	67	70
M L H & P 3 1-2 1956	101	103
Mtl Tram 5 1955	72½	75
Shaw 4 1-2 1970	103¼	105¼
Do 4 1961	98	102
United Secs 5 1-2 1952	64	67
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	58	60
Brown 5 1-2 1946	59	61
Can Cem 4 1-4 1951	102	104
Can Vick 6 1947	93	96
Con P 5 1-2 1947	45	47
Donn P 4 1-2 1956	75	77
Fraser 6 1950	99	101
G S Wares 4 1-2 1952	95	98
Great L P 5 1955	93	96
Minn & Ont P 6 1947	38¼	40¼
Price 6 1957	96	99
Do 4 1957	95	98

Mines non-inscrites

(Cours fournis par Johnston & Ward, membres de la Bourse de Montréal, 105, Côte de la Montagne, Québec)

Séance du 17 janvier 1938

	Offre	Dem.
Abbeville	..	16
Algold	..	31
Acme Cad.	2	4
Albany R.	58	60
Amity	1½	2
Ardeen	..	2
Arncour	..	10
Bailor	1	3
Bilmac	13½	15
Bousquet	1¼	1½
Brown Cad	..	7
Candalaca	20	24
Cap. Rouyn	8½	9¼
Casey Summit	43	47
Cent. Duvernay	5	7
Contrecoeur	..	12
Chibmac	4½	5½
Clerno	..	16
Cléricy	½	2
Coin Lake	5	6
Cuniptau	5	6
Coulson Cons.	..	4
Dempsey Cad.	4	5
Descar	..	10
Dorval Unites	$9	$11
Dunlop nouv.	5	6
Flemming	10	12
Flintoba	..	1
Franklin	..	1½
Frontier L. L.	5½	7
Garnet	1¾	2½
Gateway Pat.	3	5
Gilbec	1¾	2½
Golden Gate	40	43
Gold Range	1½	2½
Goldside	2	3
Hudson Pat.	2½	3½
Johnson Nip.	2	3
Kawcrow	3½	4
King Kirk	1¼	2
Kenricia	27	30
Kewagama	10½	12
Kenecho	..	5
Lafayette	2	3
Lake Geneva	34	36
Lakehill	1	2
Montigny	..	15
Lake Rowan	24	26
Lamaque	700	750
L. L. Lagoon	..	7
LeRoy	4	5
MacAndrew	..	10
Magnet Lake	8½	9½
Man. Basin, nouv.	2	3
Martin Bird	47½	49½
Margaret	10	13
McCarthy W.	13	15
Moffatt Hall	1½	3
Moffatt nouv.	5	6
Mooshla	7	9
Mosher L. L.	14	16
Norlake	3	5
Nortrac	4	8
No. Shore	1¼	2
Obalski	8	9
Oklend	22	24
O'Leary M.	4¼	5¼
Opemiska C.	8	8½
Oriole	7	8
Porc. Lake	13	17
Potterdoal	1¼	2¼
Rajah	3	5
Red Gold	7	8½
Regal Kirk	..	5
Ribago	8	9
Rice Lake	1	2
Richmac	..	5
Routhier Cad.	16	18
Rubec	2	3
Sand River	33	36
Schreiber	..	5
Shawmaque	..	15
Skookum	2½	3½
Smelters	1½	2½
Springer Sturgeon	9	11
Stanley Gold	..	5
Sturgeon R. Gold	29	32
Stadore	..	25
Tonawanda	2½	3½
Wawbano	1	2
W. Duvernay	..	10
W. Red Lake	1¾	2¼
Westw. Cad	9½	10½
West S. L. L.	4	5
Whitehorse	6	8
Wilson R. L.	..	6
Winoga	7	9
Young Dav.	26	28
Young Shan.	1	3

Les prix de gros

A MONTREAL

Séance du 17 janvier 1938

Blé Nord No 1		$1.64 1-2
Blé Nord No 2		1.52 1-2
Blé Nord No 3		1.34 1-2
Avoine Ouest No 2		0.63¾
Avoine Ouest No 3		0.59 1-4
Avoine d'engrais No 1		0.55¾
Orge Ouest No 3		0.73 3-4
Par boisseau à Montréal, ex-magasin		
Graine moulue à engrais :		
Son		$29.25
Gru rouge		$31.25
Gru blanc extra		$36.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie		$28.00
par tonne au détail		$30.00
Avoine roulée (gruau par sac de 90 lbs livré au commerce y compris taxe de vente		$3.15
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix pour lots de wagons nouvelle, par baril	$4.70	$4.80
Qualité de choix par lots irréguliers nouvelle par baril et magasin	$4.80	$4.90
Farine de maïs blanc pour baril en sacs de chanvre, livrée	$4.20	$4.30
Farine de blé du printemps :		
Par baril en sacs de chanvre de 90 livres livrés à Montréal		
Première patente		$8.10
Deuxième patente		$7.70
Patente à boulanger		$7.60
Foin pressé :		
Extra No 2		$11.50
No 2		$10.50
No 3		$8.50
(Par tonne f.o.b Montréal).		
Patates :		
Québec nouvelles No 1 par sacs de 80 lbs		0.60
Québec nouvelles No 2 par sacs de 80 lbs	0.35	0.40
Nouveau-Brunswick Montagnes No 1 en sacs de 80 lbs	0.70	0.75
Ile du P E Montagnes No 1 en sacs de 90 lbs	0.85	0.90
No 2 en sacs de 90 lbs	0.70	0.72
En sacs de 50 lbs	0.50	0.52
Oeufs :		
A-1 gros	0.32	0.33
A-1 medium	0.29	0.30
A-gros		0.29
A-medium		0.27
A-de poulettes		0.25
B-gros		0.26
B-moyen		0.25
C		0.24
Beurre :		
No 1	31 3-4	32 1-4
Fromage :		
Ouest courant		14 1-2
Ouest d'été		15 1-2
Mélasse d'engrais :		
Canne à sucre Indes Occidentales (fina. blackstrop) par gallon, f.o.b Montréal quantité de 64 à 60 barils de 45 gallons		0.14
Wagons citernes (approximativement 6,700 gallons)		10¾
Volailles :		
Dindons pour rôtir	0.28	0.29
Oies		0.19
Volailles de choix	0.18	0.22
Canards domestiques	0.17	0.20
Poulets de choix	0.25	0.27
Poulets nourris au lait	0.27	0.29

Bourse de Vancouver

Séance du 17 janvier 1938

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
20	A Con	30	30	30
220	Ang Can	145	145	145
1000	Amal Oil	8	8	8
3000	Anaconda	12½	12½	12½
1600	Aztec	7½	7½	7½
13300	B C Nickel	18	17	17½
20000	Beaver	1	1	1
1800	Big Miss	51	50	50
1000	Bluebird	2	2	2
250	Bralorne	895	895	895
5000	Bit Dom	15	15	15
1500	Calmont	58	58	58
200	Caribou	183	183	183
470	Cal Edm	305	305	300
17	Coast Brew	1325	1325	1325
1500	Comm P	39	38	38
2500	Congress	2¼	2¼	2¼
1500	Crows Nest	6	6	6
15	Dalhousie	70	70	70
100	Davies	46	46	46
1500	Dentonia	11½	11½	11½
1000	East Cr	12½	12½	12½
3000	Freehold	7¾	7¾	7¾
1400	Gold Belt	34	34	34
1000	Gold Mt	2¼	2¼	2¼
2000	Grandv	10	10	10
100	Grull	8	8	8
2000	Haida	6	6	6
564	Home Oil	135	132	132
2000	Home G	1½	1½	1½
1000	Koot Belle	95	95	95
	Lakev	1¼	1¼	1¼
100	Lowery	22	22	22
11000	Lucky J	4	3⅝	3⅝
2300	Mar Jon	10	10	10
1300	McD Seg	27	27	27
4200	Mercury	18	17¾	17¾
1500	Mill City	11½	11½	11½
3800	Minto	3⅞	3¾	3⅞
1000	Monarch Roy	17½	17½	17½
15900	Nicola	7½	7¼	7½
2300	Okalta	225	217	218
200	Pend Ore	240	240	240
500	Porter I	4	4	4
1300	Prarie Roy	31	31	31
2000	Prem Bor	2	2	2
690	Prem Gold	195	195	195
800	Reeves McD	53	53	53
3100	Reno	50	49	49
300	Sally	8	8	8
100	Sheep Cr	101	101	101
600	Spy	23	23	23
1000	United Dist	105	105	105
1000	United Oils	23¼	23¼	23¼
500	Videtie	14	14	14
2000	West Flank	26	26	26
1000	Whitewater	7¼	7¼	7¼

Ventes : 127,446

Cours des changes

Séance du 17 janvier 1938

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la BANQUE ROYALE du CANADA.

Australie, livre	3.9880
France, franc	0.0338
Allemagne, reichsmark	0.4028
Grande-Bretagne, livre	4.9950
Inde, rupee	0.3776
Nouvelle-Zélande, livre	4.0201
Sud Afrique, livre	4.97
Dollar américain : Pair.	

Séance du 17 janvier 1938

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la BANQUE DE MONTREAL.

ARGENT		
Demande	4.99	⅞
Cables	4.99	½
Australie	3.9970	
Nouvelle-Zélande	4.0292	
France	0.0337	⅝
Belgique	0.1691	
Italie	0.0526	¼
Suisse	0.2303	¾
Hollande	0.5568	
Allemagne	0.4028	½
Suède	0.2576	
Norvège	0.2511	
Danemark	0.2230	
Tchécoslovaquie	0.0351	⅝
Brésil	0.0535	
Pologne	0.19	
Autriche	0.1890	
Hong Kong	0.3131	¼
Yen	0.2909	
Dollar canadien : Pair.		

Valeurs étrangères à New-York

(Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec. Tél.: *2-7006)

Séance du 17 janvier 1938

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
12000	Austra 5 1955	105	104¾	104¾
2000	Belg 6 1-2 1949	107¾	107½	107½
3000	Do 6 1955	107½	107½	107½
5000	Braz 6 1-2 1957	18⅛	18⅛	18⅛
2000	Chile 6 1961	17⅛	17⅛	17⅛
3000	Colom 6 1961	13⅝	13⅝	13⅝
9000	Germ 5 1-2 1965	25⅝	25¼	25⅝
2000	Haiti 6 1952	84½	84½	84½
21000	Italy 7 1951	80	79½	80
2000	Japan 5 1-2 1965	56½	56½	56½
5000	Medel 6 1-2 1954	6¾	6¾	6¾
3000	N S W 5 1957	101¾	101	101⅛
15000	Peru 6 1960	10½	10⅜	10⅜
4000	Poland 6 1940	66⅞	66¾	66¾
1000	R de J 6 1-2 1959	10⅛	10⅛	10⅛
1000	Rome 6 1-2 1952	70¼	70¼	70¼
5000	S Paulo 7 1940	39	39	39
2000	Serbs 7 1962	32⅛	32⅛	32⅛

Cours moyens des obligations

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 18. — Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 17 janvier 1938 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 cf	10 ind	10 uti	10 étr
Hier	x68.7	97.9	91.3	67.0
Samedi	68.9	97.9	91.9	66.7
Mois dern	73.7	96.9	91.4	66.1
1937	99.0	104.2	102.8	73.7
Haut 1937-38	99.0	104.4	102.8	74.7
Bas 1937-38	68.7	95.5	90.3	64.2
Haut 1936	98.2	104.4	103.1	73.0
Bas 1936	86.9	101.8	99.3	67.6
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	102.9	106.5

Sept obligations à faible rendement:

Hier	107.0
Haut 1937-38	113.7
Bas 1937-38	105.6
Haut 1936	113.5
Bas 1936	110.2
Haut 1928	104.4
Bas 1932	86.8

(x) Nouveau bas pour 1938.

La revue Steel rapporte que la production sidérurgique aux Etats-Unis a augmenté de 3 points la semaine dernière à 29 pour cent de la capacité.

VENTE DE TERRAINS ET MAISONS PAR LA VILLE

Janvier 12, 1938

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil de Ville de Québec, passée le 30 décembre 1937, il a été résolu de vendre à l'enchère publique des terrains avec maisons dessus construites appartenant à la cité.

Je, soussigné, procéderai à la vente des dits terrains et maisons vendredi, le 21 janvier courant, à 11 heures de l'avant-midi, dans la salle du Comité Administratif à l'Hôtel de Ville.

Lot Cadastral Jacques-Cartier		Superficie	Mise à prix
1867		3,638 p.c. avec maison (188 St-Vallier)	$1,400.00
Cad		Superficie	Mise à prix
511-195	St-Roch-Nord	2,800 p.c.	$500.00
511-196	St-Roch-Nord	2,800 p.c.	500.00
511-197	St-Roch-Nord	2,800 p.c.	500.00
511-198	St-Roch-Nord	2,800 p.c.	500.00
511-199	St-Roch-Nord	2,361 p.c.	500.00
511-200	St-Roch-Nord	2,187 p.c.	500.00
511-201	St-Roch-Nord		500.00
511-202	St-Roch-Nord		500.00

Les conditions de la vente seront comme suit :

Aucune enchère ne sera acceptée à moins que l'enchérisseur ait au préalable, produit entre les mains du Trésorier de la cité, son chèque accepté représentant 20% du montant de la mise à prix, la balance du prix de l'adjudication sera payable après la vente.

Un contrat devra être signé devant le Notaire de la cité qui sera présent.

La cité se réserve le droit si elle le juge à propos de retirer les dits lots avant la mise à l'enchère, sans recours contre la cité.

Pour plus d'informations s'adresser au soussigné.

R. TOUSSAINT,
H. C. R.

BEAUPORT

Mariages

Seront bénits dans quelque temps les mariages suivants: M. Roland Langevin avec Mlle Apolline Grenier, fille de feu Arthur Clément Grenier, tous deux de Beauport-Est. —M. Alcide Thériault, cultivateur, domicilié à St-Joseph de Cléricy, fils de M. Ludger Thériault avec Mlle Marie-Anna Laprise, de Beauport.

Bénédiction

Dimanche dernier a eu lieu à l'église, à 2 heures, la bénédiction de tous les petits enfants par M. l'abbé Lucien Villeneuve. M. l'abbé E. Dion donna le sermon. Il prêcha également aux Enfants de Marie à une réunion qui a eu lieu après la grand'messe.

Société St-Joseph

La société vient de perdre deux de ses membres M. Joseph Poulin, de Giffard et David Bélanger, de Beauport-Est.

Assurance

Les compagnies d'assurance n'ont pas payé de gros remboursements sur les dégâts causés par le feu dans notre ville, grâce à notre système de protection contre l'incendie.

Inauguration

Dans Beauport-Ouest et Beauport paroisse, on a fait au cours de décembre l'inauguration du système électrique dans les maisons et à l'église.

Quatre générations

Quatre générations composent maintenant la famille de notre secrétaire-trésorier M. Philéas Grenier. Le grand-père âgé de 87 ans qui demeure chez M. Ph. Grenier, M. Ph. Grenier, âgé de 57 ans, Mme André Lefebvre, âgée de 27 ans et sa petite fille âgée de 3 mois.

MANSEAU

Marguillier

A l'assemblée annuelle des marguilliers du banc des anciens marguilliers et des francs tenanciers, tenue au soubassement de l'église, il a été résolu à l'unanimité que M. Lucien Martel soit élu marguillier en remplacement de M. Charles St-Pierre, sortant de charge.

M. Victorien Desrochers devient marguillier en charge et M. Joseph Biron le second marguillier.

L'assemblée était sous la présidence de M. le curé J.-F. Tétreault.

Statistiques

M. le curé J.-F. Tétreault donna au prône les statistiques pour l'année 1937, et qui se répartissaient comme suit :

35 baptêmes, 10 mariages, 16 sépultures.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Québec, le 14 janvier 1938.

SOUMISSIONS POUR SNOGO (CHASSE-NEIGE)

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOUMISSION POUR SNOGO (CHASSE-NEIGE)", et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à mardi, le 25 janvier 1938, à 4 heures p.m.

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

HOTEL DE VILLE
CITE DE QUEBEC
ELECTIONS MUNICIPALES
LUNDI, LE 21 FEVRIER 1938
VOTE DES COMPAGNIES OU CORPORATIONS A FONDS SOCIAL

Québec, 21 décembre 1397

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la loi 1 George VI, chapitre 102, article 7, remplaçant l'article 38 de la loi 19 George V, chapitre 95, les Compagnies ou Corporations à fonds social, dont les noms sont inscrits sur les listes électorales municipales de la cité de Québec, auront droit de voter par l'intermédiaire d'un représentant dûment autorisé, pourvu qu'une copie certifiée de la résolution de leur bureau des directeurs soit dûment déposée au bureau du soussigné, au moins quinze jours francs avant le jour de la votation, vig.: le ou avant le samedi, 5 février 1938, savoir:

LOI 1 GEORGE VI, CHAPITRE 102, ARTICLE 7

7.—L'article 38 de la loi 19 George V, chapitre 95, est remplacé par le suivant:

"38.—Les compagnies ou corporations à fonds social voteront aux élections municipales par l'intermédiaire d'un représentant autorisé à cet effet par résolution du bureau des directeurs; ce représentant devra être sujet britannique, âgé d'au moins vingt et un ans, et être au temps de la votation, membre, directeur, procureur ou employé de ladite compagnie ou corporation.

Une copie certifiée de cette résolution doit être déposée au bureau du Greffier de la cité au moins quinze jours francs avant le jour de la votation. Le greffier devra, sur demande, émettre pour chaque bureau de votation ou une compagnie ou corporation a droit de vote, un certificat indiquant le nom de la compagnie ou corporation, les nom, occupation et adresse de son représentant autorisé à voter, et le bureau de votation où la compagnie ou corporation a droit de vote.

Avant de pouvoir voter pour la compagnie ou corporation, le représentant devra remettre au président du bureau de votation, le certificat du greffier de la cité mentionné au paragraphe précédent.

Le greffier de la cité devra tenir un registre divisé par quartiers dans lequel apparaîtront le nom des compagnies ou corporations qui ont déposé une procuration pour voter, les noms, adresses et occupations de leurs représentants, les bureaux de votation où ces compagnies ou corporations ont droit de vote, ainsi que les propriétés ou locaux qui qualifient les compagnies ou corporations. Le registre pourra être examiné sans frais par tout électeur.

Pour l'exercice de ce droit il est essentiel que le représentant ci-dessus soit lui-même un électeur habile à voter à l'élection municipale en question."

Par ordre
(Signé) F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité

STE-ANNE DE LA PERADE

La fête de Noël

La fête de Noël a été célébrée avec une grande solennité dans notre paroisse. La chorale des jeunes filles et celle des hommes rendit une messe de minuit en partie et les cantiques de la messe de l'aurore. Les solistes furent Mlles Marie-Noël Beaudet, Laurette Blais, Ethel Germain et M. Robert St-Arnaud.

Pêche

Tous les amateurs de pêche à la petite morue ont transporté leurs minuscules cabanes sur le fleuve en face de notre paroisse et sont servis à souhaits car la pêche y est très abondante cette année.

AU CAMBRAI

ALLAN JONES et JEANETTE MacDONALD dans "THE FIREFLY", commençant demain, au Cambrai.

TRUDI SCHOOP, UNE COMEDIENNE

Connue en Europe et aux Etats-Unis comme la Charlie Chaplin de la danse, Trudi Schoop s'est fait une place à part dans le domaine de la chorégraphie. Cette artiste unique au monde possède à perfection l'art, si essentiel dans le ballet comique, de mimer avec beaucoup de vie et d'expression. Sa mimique irrésistible et expressive n'a d'égal que son talent de danseuse et de chorégraphe.

Accompagnée d'une troupe ne comprenant que des artistes de premier ordre, elle poursuit actuellement aux Etats-Unis une autre tournée couronnée de succès. Les éloges que la presse américaine a faits au cours de sa dernière tournée, il y a un an, au sujet de ses spectacles de ses ballets, de sa troupe et de son humour, ont valu de nouveau à Trudi Schoop une ovation extraordinaire, cette année, dès le début de sa nouvelle tournée en Amérique.

L'ironie de cette comédienne et danseuse, que l'on verra au Palais Montcalm les 25 et 26 janvier, n'a rien d'amer. Elle est au contraire joviale. C'est à M. J.-A. Gauvin, que l'on doit la venue de cette grande artiste qu'est Trudi Schoop. - Communiqué.

AU CAPITOL

ELEANOR POWELL, vedette de "ROSALIE", la superbe comédie musicale qui restera à l'affiche du Capitol jusqu'à demain soir.

FRANCAIS — DERNIERE JOURNEE
Charles BOYER et Daniele DARRIEUX dans "MAYERLING"
la gloire des vues françaises
2e vue: "YOU'RE IN THE ARMY"
film de guerre et de danse
ATTENTION! samedi, FLASH GORDON

Cinéma de PARIS
FERNANDEL
L'éclat de rire de la saison dans "François Ier"
En programme double avec
JEAN MURAT dans
LES MUTINES de L'ELSENEUR
avec Winfred WINFIELD

CAMBRAI — Dernier Jour
FRED ASTAIRE — GINGER ROGERS
IRENE DUNNE
"ROBERTA"
aussi
"ATLANTIC FLIGHT" — "RHYTHMIN THE CLOUDS"
3 JOURS COMMENCANT DEMAIN
Jeanette MacDONALD "THE FIREFLY" ALLAN JONES
et Joe PENNER et Gene RAYMOND "The Life of the Party"
CONTINU — Avant 4 hrs .21—Taxe .04

CLASSIC
AUJOURD'HUI
MAURICE CHEVALIER
DANS
"BELOVED VAGABOND"
AUSSI
"ACCUSED"
avec Dolores DEL RIO, Douglas FAIRBANKS Jr — News et Sujet Court

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
A la scène : Rose Ouellette (La Poune) présente "Rendez-vous Musical", 18 artistes 18. Sur l'écran : 3 Grandes Attractions 3 : Bombardement de la U. S. S. "Panay", Errol Flynn, Joan Blondell, dans "The Perfect Specimen", Marlene Dietrich, Robert Donat dans "Knight Without Armour". Représentation continuelle tous les jours. Mer., Jeu., Ven. : "Love on the Run", Clarke Gable, Joan Crawford, Franchot Tone.

AUJOURD'HUI et DEMAIN
Mat. .25 Enfants 16 ans jeudi ap-midi .10 Soirs: .30-.40

"Rosalie" starring Nelson EDDY ELEANOR POWELL
MATINEE A: 2h.
ROSALIE A: 2h.30
REP. SOIRS 6h.30-8h.35
CAPITOL

PRINCESSE
Joignez-vous aux autres pour acclamer cette magnifique production "STAR IS BORN" avec Janet Gaynor et Fredric March. Aussi un succès français "AUX PORTES DE PARIS" avec Georges Thill et Gaby Morlay et Armand Bernard. Vitaphone.
COMMENCANT DEMAIN
"WIFE, DOCTOR, NURSE" avec Warner Baxter, Loretta Young et Virginia Bruce
"THREE WISE GUYS" avec Robert Young et Betty Furness

RIALTO
AUJOURD'HUI
Le grand ténor à la voix d'argent
JEAN KIEPURA avec LUCIEN BAROUX dans
"CHANSON d'une NUIT"
aussi SHIRLEY TEMPLE avec ROBERT YOUNG et ALICE FAYE dans "STOWAWAY"
La petite Shirley y parle et chante en chinois.
MATINEE : 10c — SOIREE : 20c

CANADIEN
UNE SEULE SEMAINE
Votre dernière chance de voir
CÉSAR
avec RAIMU... CESAR, FRESNAY... MARIUS, DEMAZIS... FANNY, CHARPIN... PANISSE, DULLAC... ESCARTEFIGUE
DENOUEMENT DE Marius ET Fanny
plus un autre tenant de "FANNY" "CESAR" joué par le brillant ANDRE FOUCHE
En programme double avec
CHARPIN dans son premier rôle comique
mon cousin de Marseille
JEANNE MERREY et CHRISTIAN GERARD

EMPIRE 2e Semaine
JON HALL un athlète parfait et Dorothy LAMOUR dans
SAMUEL GOLDWYN présente THE HURRICANE
Aussi:
JACK HOLT - WYNNE GIBSON dans "Trapped by G-MEN"

★ CARTIER
AUJOURD'HUI Bette DAVIS et Henry FONDA dans "That Certain Woman" aussi Eddie Cantor dans "ALI BABA GOES TO TOWN"
DEMAIN Greta GARBO Robert TAYLOR dans "CAMILLE" aussi Richard Dix et Joan PERRY dans "The DEVIL IS DRIVING"
Mat. 17c— Soir 26c—(Plus taxe)

VICTORIA
AUJOURD'HUI
CONTINU DE 1 H. A 11 H.
Un film qui vous touchera profondément.
Marcelle CHANTAL, Pierre RENOIR, Aimé CLARIOND de la Comédie Française dans

L'ILE des VEUVES
L'histoire de trois êtres qui se retrouvent après l'affreux cauchemar de la guerre.
Au même programme
HENRI GARAT
JACQUELINE FRANCELL
Alice FIELD
dans
"L'AMOUR VEILLE"
Le succès est au film parlant français.

SERVICE DE TRAINS SUPPLEMENTAIRES
QUEBEC--LEVIS--RIVIERE-DU-LOUP
En vigueur du 1 au 28 février 1938
TOUS LES JOURS EXCEPTE LE DIMANCHE

Lire de haut en bas		Lire de bas en haut
4.30 P.M.	Dép. Québec (Traverse)	Ar. 9.40 A.M.
4.45 P.M.	Dép. Lévis	Ar. 9.20 A.M.
6.05 P.M.	Ar. Montmagny	Dép. 7.57 A.M.
8.35 P.M.	Ar. Rivière-du-Loup	Dép. 5.30 A.M.

Arrêts aux gares intermédiaires.
Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'agent du C. N. le plus proche où au Bureau du C. N., 10 rue Sainte-Anne, Québec, tél.: 2-8201.
CANADIEN NATIONAL

PALAIS MONTCALM
mardi et mercredi soirs, 25 et 26 janvier
TRUDI SCHOOP
et son
BALLET COMIQUE
dans le ballet-pantomime d'une folle gaieté.
"TOUT POUR L'AMOUR"
Billets $1.00, $1.25, $1.50, et $2.00
En vente jeudi matin au théâtre

L'AGENT SECRET X-9 — Par CHARLES FLANDERS

EPISODE No 11-4

(Copyright King Feature)

Le Festival du Commerce a vivement intéressé 5,000 spectateurs

Le troisième spectacle annuel présenté par Lorenzo Morel a remporté un succès sans précédent, hier soir, à l'Arena. — Les 5,000 personnes qui y assistèrent s'en retournèrent pleinement satisfaites. — L'honorable M. Jos. Bilodeau, et Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, furent des spectateurs très intéressés. — Les Chevaliers du Commerce ont défait les Chevaliers de la Valise par 3-1. — Des courses de tous genres ont attiré l'attention des spectateurs. — Le concours des scieurs de bois fut un succès peu ordinaire.

LE PATINAGE ARTISTIQUE A BEAUCOUP PLU

Cinq mille personnes ont assisté hier soir, à l'Arena, au troisième Festival du Commerce, spectacle annuel présenté par Lorenzo Morel. Disons tout de suite que ce festival a remporté un succès sans précédent.

L'honorable M. Jos. Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie, et Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, qui avaient accordé leur patronage à ce Festival du Commerce, furent des spectateurs intéressés... jusqu'au dernier numéro du programme.

Les skeiches de patinage artistique fournis par les artistes du Quebec Winter Club, mademoiselle Jane Vaughn, monsieur et madame Gustav Lussi, remportèrent un succès marquant et soulevèrent l'enthousiasme de l'assistance.

M. Pierre Benoit, champion du Quebec Winter Club, et Mlle Jane Vaughn, championne de Philadelphie, qui donnèrent des simples, recueillirent leur large part des applaudissements. M. Benoit afficha un style plus net et plus gracieux que jamais. Ce jeune patineur, qui est en pleine formation, a fait des progrès plus qu'appréciables depuis l'an dernier, bien que la présente saison ne soit pas très avancée.

Mlle Vaughn charma l'auditoire. Elle patine avec une verve et une versatilité remarquables. On ne regrette qu'une seule chose, quand elle a terminé un numéro, et c'est qu'il n'ait pas duré plus longtemps.

M. Gustav Lussi, professeur de patinage artistique au Quebec Winter Club, et madame Lussi ont composé, en double, un tango d'une finesse à laquelle l'art chorégraphique n'était certes pas étranger.

Et, pour terminer, on vit vingt-quatre jeunes filles du Winter Club exécuter un ballet avec l'ensemble précis d'un corps militaire bien entraîné. On nous dit que monsieur Lussi monta cet ensemble en deux ou trois répétitions. C'est dire qu'il sait composer des figures où l'on sent la main du maître dès les premiers coups de patins.

x x x x

Les Chevaliers du Commerce ont défait leurs confrères, les Chevaliers de la Valise, au score de 3-1. Lizotte donna l'avantage aux vainqueurs en 12.35 dans la première période. Lévesque égalisa en 5.26 dans la troisième période, puis Auger, sur l'assist de Giguère, et Bibeault, sur une course individuelle, comptèrent les points qui donnèrent la victoire aux Chevaliers du Commerce.

x x x x

Il y eut toute une série de courses en patins, en skis, etc., etc.

Le concours des scieurs de bois, qui mettait en lice douze lutteurs du Club Athlétique Champlain, provoqua un fou-rire général. Nous ne savons pas exactement par qui il fut gagné, mais nous avons remarqué toutefois que Maurice Fortin et Georges Girard fournirent le côté comique de l'affaire. Par erreur (?!) l'un des lutteurs donna un "tackle" à J.-Emile Dion, vice-président de la Commission Sportive et Athlétique de Québec, qui avait gracieusement consenti à noter, pour Lorenzo Morel, les résultats des différentes épreuves au programme. Fort heureusement, on sauva son... melon !

En somme, ce fut une soirée fort agréable et personne ne regretta son déplacement.

Les Lions recevront le Victoriaville, demain

Les Tigres de Victoriaville feront leur dernière visite régulière de la cédule du Groupe Provincial de Hockey de l'Est, aux Lions de Québec, demain soir.

Les indications sont que l'assistance sera très considérable à l'Aréna, car le Victoriaville est très populaire ici, et il est en troisième position, avec seulement une partie en arrière des Lions qui occupent la seconde place, Trois-Rivières ayant gagné une partie de quatre points contre le Grand'Mère, dimanche dernier. Une demi-partie seulement sépare le Québec du Trois-Rivières.

Le gérant du Victoriaville a écrit à Léo Bourgault pour lui demander s'il consentirait à accepter un arbitre de sa place pour la joute de demain. Léo lui donnera sa réponse aujourd'hui!

Le pilote des Lions a fêté son anniversaire de naissance hier. Qu'il nous permette de lui offrir nos meilleurs voeux.

DEFI DU CHAMPLAIN

Le Champlain Jr lance un défi à tout club alignant des joueurs de 16 à 18 ans pour jouer ce soir.

Informations, Louis P. Lamothe, tél. : 2-2632.

LE "SNOWBIRDS"

Les membres et les amis du Snowbirds Ski Club sont invités à participer à la sortie en skie que le club a organisée pour ce soir. Le départ du chalet se fera à 8 h. 15.

Dimanche dernier, à 11 heures de l'avant-midi, avait lieu sur la patinoire de l'Académie Commerciale, une partie de hockey entre les employés du Metropolitan Store et ceux du Syndicat de Québec. La victoire resta au Metropolitan au pointage de 2-1.

CLUB HALTEROPHILE

L'ouverture officielle du club haltérophile "Vitrerie Hobbs" aura lieu demain soir, à 8 heures, à la salle Pageau.

La principale attraction au programme sera un match entre Louis Gingras et R. Dorion sur les trois tours olympiques. Augustin Painchaud donnera un numéro d'acrobatie.

A L'ACADEMIE

Dimanche dernier, le Castor, de la ligue des pensionnaires, remportait sa 2e victoire consécutive en imposant un score de 5-2 au Voltigeur. La partie intéressa vivement les spectateurs.

Deux importantes parties ce soir chez les Intermédiaires et Juniors

A huit heures, les Aces Intermédiaires, qui sont en première place dans le circuit Bibeault, joueront contre le Service Civil, tandis que les Castors rencontreront les Aces Jrs dans la seconde joute. — Aces Jrs ont une chance de rejoindre les Castors en première place.

DU JEU BRILLANT ET SERRE

Deux intéressantes parties seront présentées ce soir à l'Aréna par les ligues Intermédiaire et Junior Dans la première, le Service Civil s'attaquera aux Aces Intermédiaires, tandis que les Aces Jrs de Pat Kennedy feront face aux Castors dans la seconde.

Le Service Civil, qui a effectué un sensationnel ralliement mercredi dernier pour battre le Crescent, se fait fort d'imposer un échec ce soir aux meneurs du circuit Bibeault. Les Aces n'ont subi qu'une défaite à date et ils mènent par une bonne marge ; cependant, comme on dit communément, "ils n'ont pas de folles à faire", car le Service Civil et les Red Indians leur feront une dure lutte d'ici la fin de la saison.

La partie de ce soir sera donc très contestée ; avec une victoire, le Service Civil prendrait seul la 2e position qu'il occupe présentement avec les Red Indians.

La deuxième partie ne le cédera nullement à la première. Les Castors, champions juniors de l'an dernier, devront faire face à leurs irréductibles rivaux, les Aces Juniors, dans une rencontre très importante.

En effet, un triomphe pour les gars de Pat Kennedy enverrait les "Jeunes As" en première position, sur un pied d'égalité avec les Castors. Les "Rongeurs" devront donner leur meilleur ce soir s'ils veulent garder la possession exclusive de la première place.

La mise au jeu sera faite à 8 h.

HOCKEY

CE SOIR

Dans la N. H. L.
Canadiens à Rangers
Chicago à Boston
Ligue Intermédiaire
Service civil vs Aces Inter.
Ligue Junior
Aces jrs vs Castors

FARR IMPRESSIONNE A L'ENTRAINEMENT

Summit, N.-J., 18. — (P. C.) — Jack Tebo, poids-lourd d'Edmonton, a été le seul "sparring partner" à rester sur ses pieds pendant deux rondes avec Tommy Farr hier, comme le Gallois continuait son entraînement pour sa bataille de vendredi à New-York contre Jimmy Braddock. Le gros Canadien fut aussi l'adversaire de Farr dans un bref match de lutte.

Les coups de Farr envoyèrent Paul Pross au tapis pour y rester dans la première ronde, tandis que Steve Colucci, de Newark, alla deux fois au plancher dans les deux rondes qu'il travailla. Un crochet de gauche à la mâchoire, apparemment le meilleur coup de Tommy, fut responsable de toutes les mises hors de combat.

Le promoteur Mike Jacobs a vu Farr à l'oeuvre et il en a été enchanté.

Farr a admis qu'il s'est surtout entraîné à cogner pour son combat avec Braddock parce que "les amateurs de boxe américains préfèrent un cogneur à un boxeur, contrairement au public anglais".

LE ZOUAVE

Demain soir, mercredi, à 8 heures, rassemblement de tous les membres et de leurs compagnes avec mocassins et raquettes, au bateau de la Traverse, afin de prendre part à la randonnée de l'Union (Union Tremp) qui se fera à neuf heures du chalet du club Le Voltigeur, de Lévis. Comme nous sommes essentiellement "raquetteurs", nous nous ferons un point d'orgueil d'être nombreux à ce rendez-vous sportif et d'y apporter notre entrain coutumier. Notre trésorier sera au poste et remplira sa promesse de payer le transport; il n'en tiendra qu'à chacun de nous d'y mettre du sien et la soirée sera agréable et mémorable. Notre bateau partira à 8 heures 30... Alors...

Dimanche, notre souper canadien a été un autre beau succès, grâce à nos cantinières et leurs aides, au service des pourvoyeurs et garçons de table, à la présence de nombreux invités parmi lesquels figuraient M. Charles Delagrave, M.P.P., et sa dame, les chevaliers J.-H. Levasseur et Lucien Borne, M. E. Frenette, etc. La soirée fut aussi agréable et bien en famille; l'orchestre Simard-Lamothe, les demoiselles Dufresne et Desmeule nous intéressèrent beaucoup. La bonne organisation et la coopération ont encore prouvé que tout va bien chez nous et que la saison va de l'avant par neige, froid ou vent, au grand contentement de nos membres et de nos amis.

Lundi soir prochain, à huit heures et demie, ce sera l'assemblée générale en vue de la convention à Montréal; à un prix exceptionnellement réduit, puisque le trésorier sera très généreux, nous aurons la chance de faire un voyage inoubliable. Nous logerons au Windsor pendant ces deux jours et prendrons une bonne part à ce ralliement international où Franco-Américains, Canadiens français et Canadiens anglais (de l'Ouest) fraterniseront et resserreront des liens chers, grâce au sport que nos aîeux pratiquaient et qui n'a pas dégénéré, grâce à Dieu...

ROLAND

SALLE LEROUX

Philippe Côté a défait Joe Townsley par 250 à 128 hier soir, dans un match du tournoi pour le championnat de Québec et District au pool.

Les meilleures séries du vainqueur furent de 44-40-32 ; Townsley fit 36-24-23.

Ce soir, Arthur Lachance jouera contre Euclide Verret, à 8 h. 30.

VOLANTS DE TI-PERE

Les Volants de Chez Ti-Père lancent un défi à tout club, principalement au Cantin & Fils pour jouer demain soir.

Informations, J. A. Fournier, tél.: 2-0267.

MEDWICK VEUT UN MEILLEUR SALAIRE

St. Petersburg, Floride, 18. — (P. A.) — Joe Medwick, fameux voltigeur des Cardinals de St-Louis, a dit hier qu'il s'était joint aux grévistes du baseball malgré l'augmentation de salaire offerte par les Cards.

Medwick a été voté le joueur le plus utile dans la Ligue Nationale l'an dernier, mais il a déclaré qu'il se basait sur sa performance comme champion frappeur de la ligue pour réclamer un meilleur salaire.

Joe a dit que les Cards lui ont présenté un contrat portant une augmentation de salaire, mais il croit que cette augmentation n'est pas assez forte. Il n'a pas voulu dire combien il recevait l'an dernier ni quelle augmentation on lui a offerte pour 1938.

Un merveilleux artiste du patin, Roy Shipshad, au programme du 26

BRILLANT PATINEUR

PIERRE BENOIT, fils de M. et madame R.-A. Benoit, champion du Quebec Winter Club, pour le patinage artistique, a fourni hier soir, à l'Aréna, au cours du Festival du Commerce, une performance absolument épatante. On le voit ici en train d'exécuter un "sparrow".

Roy Shipshad, le champion professionnel américain du patinage artistique, sera l'une des vedettes de la représentation des "Ice Follies 1938" à l'aréna le 26 courant. — Shipshad exécute comme en se jouant les figures les plus difficiles. — Il a comme partenaire Mlle Bess Ehrhardth.

PRIX POPULAIRES

En engageant Roy Shipshad, il y a deux ans, pour leur première tournée nationale, les promoteurs de "Ice Follies" savaient bien qu'ils obtenaient la signature du meilleur patineur au monde. Maintenant, dans leur troisième tournée annuelle à travers l'Amérique du Nord, Roy Shipshad est partout reconnu comme le plus grand artiste du patin, et le public québecois pourra l'admirer ici à l'Aréna, mercredi, 26 janvier prochain, alors que "Ice Follies" présenteront leur troupe de cinquante patineurs professionnels, dans un spectacle unique et insurpassable.

Roy Shipshad, qui détient le titre de champion professionnel américain, a été pendant plusieurs années instructeur pour des clubs de patinage de Minneapolis, sa ville natale, St-Paul et Baltimore, et dans ces différentes villes il a présenté plusieurs carnavals sur la glace, mais ce fut son association avec "Ice Follies" qui le révéla à tous comme le grand maître contemporain du patin.

Shipshad, qui n'a pas encore 26 ans, est mince et élégant, dans n'importe lequel des costumes qu'il doit revêtir pour ses différents numéros classiques, brillant habit de sequins, bolero espagnol, ou autres. On n'a jamais vu un patineur possédant autant de rythme, de souplesse, d'abandon. Il exécute les figures les plus compliquées avec une telle légèreté de mouvement, un équilibre si parfait qu'il ne fait vraiment qu'un avec ses patins.

Son numéro le plus admiré est une série de tours sur lui-même, à une vitesse vertigineuse. Dans le monde du patin, on l'a surnommé "la toupie humaine".

En plus de ce solo, Roy Shipshad apparaîtra aussi dans la revue "Ice Follies" en compagnie de Mlle Bess Ehrhardth, appelée à juste titre "America's Sweetheart of the Ice".

Ces artistes, qui en sont à leur 2e saison comme partenaires sont des figures marquantes du programme, et leur fameux numéro "La spirale de la mort" est, au dire des experts, la figure la plus merveilleuse et la plus difficile jamais exécutée sur la glace.

Les billets pour ce gala artistique et sportif seront en vente demain au Château Frontenac, au Quebec Winter Club, à l'Aréna et chez M. Edgar Langlois, tabaconiste, 26, rue St-Jean. Comme on l'a déjà dit, cette représentation est offerte à des prix très modérés pour un spectacle de cette valeur : de 50c. admission générale, à $1.50, billets réservés et loges.

Cinq Indiens lutteront à la Tour vendredi soir

Le promoteur Ernest Lantier présentera plusieurs nouvelles figures vendredi soir, alors que cinq lutteurs Indiens figureront au programme. — Chief War Eagle fera face à Vic Butland en finale. — Les autres Peaux-Rouges seront Chief Pontiac, Chief Standing Bull, Van Dommelin et Red Eagle.

LES BILLETS SONT EN VENTE

Le Club Athlétique Champlain présentera une autre séance de lutte vendredi soir à la Tour, et cette fois, ce seront les lutteurs indiens qui tiendront la vedette. Cinq Indiens en effet figureront dans autant de matches lors de cette séance.

Chief War Eagle rencontrera Vic Butland, champion des provinces maritimes, dans la finale de 2 dans 3, limitée à 90 minutes.

On sait que Butland a été nommé récemment instructeur de lutte au Club Champlain et tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre ont été émerveillés de sa science. Butland connaît la lutte à fond et possède toute la gamme des prises.

Les autres Indiens qui figureront dans ce programme de choix seront: Chief Standing Bull, Chief Pontiac, Van Dommelin, et Red Eagle.

Nous ne pouvons donner présentement les noms de leurs adversaires, mais Ernest Lantier, le promoteur de la Tour, nous communiquera demain ou après-demain les noms des athlètes locaux qui seront appelés à leur faire face.

Les prix seront les mêmes que d'habitude, soit 0.55 pour les sièges réservés et 0.30 pour l'admission générale. Les billets sont actuellement en vente chez Edgar Langlois et à la Tour; les amateurs feraient bien de retenir leurs sièges au plus tôt, car on prévoit une très forte demande.

LES QUILLEURS DE LA BRASSERIE CHAMPLAIN

La ligue de quilles de la Brasserie Champlain a continué ses activités le 13 janvier, à la salle paroissiale de Limoilou, et la Bière Spéciale a défait le Porter XXX par 3-0.

Malgré la faiblesse de son capitaine, Paul-Emile, qui ne joua pas sa partie habituelle, le Porter XXX a cependant livré une belle lutte à la Bière Spéciale Paul F., en ce qui te concerne, qu'entends-tu par un gros score ?

Le Champlain l'emporta également sur le Real Stout par 3-0, tandis que la Draught battait la Madelon par 2-1. M. Lafond, capitaine de la Madelon, aida grandement son équipe en totalisant 532 pour trois parties. M. O. Couillard roula 204 en partie simple.

Porter XXX :				
J. B. Loiselle	175	171	136—	482
H. Couillard	107	122	127—	356
L. Robitaille	122	150	165—	437
P.-E. Roy	139	142	126—	407
	543	585	554—	1682
Bière Spéciale :				
L. Guillot	148	163	145—	456
A. Laurent	183	160	131—	464
P. Foisy	177	165	149—	492
x x x x x x	107	122	126—	355
	585	611	571—	1767
Bière Spéciale : 3-0 x x x				
Champlain :				
E. Beaumont	139	146	180—	465
W. Garneau	115	121	107—	343
J.-B. Vézina	128	120	167—	415
R. St-Hilaire	161	151	142—	454
	543	538	596—	1677
Real Stout :				
J. Métivier	122	86	103—	311
R. Tardif	99	117	120—	336
E. Couillard	119	94	150—	363
A. Thibault	168	147	160—	475
	509	444	553—	1485
Champlain : 3-0 x x x				
La Madelon :				
P.Bissonnette	150	108	91—	349
H. Paradis	91	94	109—	294
P. H. Valcourt	121	137	148—	406
G. Couillard	204	133	123—	460
	566	472	471—	1509
En Draught :				
L. Routhier	108	153	143—	404
E. Drolet	136	122	84—	342
A. Corriveau	121	105	93—	319
A. Lafond	164	196	172—	532
	529	576	492—	1597

En Draught : 2-1.

PATINOIRE STE-THERESE

Une grande soirée de gala aura lieu demain soir à la patinoire Ste-Thérèse. Une fanfare de choix fera les frais de la musique ; il y aura feu d'artifice et prix de présence. On est prié de noter que le prix d'admission sera le même.

EDDIE WARES EST VENDU AU DETROIT

New-York, 18. — (P.C.) — La vente de l'ailier Eddie Wares aux Red Wings de Détroit a été annoncée ici, hier soir, par Lester Patrick, gérant des New York Rangers.

Le rapide et jeune joueur de Calgary, puissant compteur des Ramblers de Philadelphie, club-ferme des Rangers, a été vendu au Détroit pour un montant inconnu sur une base d'option. Les Rangers se sont réservé le droit de le rappeler le 1er novembre prochain pour les mêmes termes.

En plus d'une somme d'argent, le Détroit a donné aux Rangers le choix de choisir un joueur parmi les Pittsburgh Hornets et les Gilets Bleus ont choisi Johnnie Sherf. Ce dernier, qui vient de Calumet, Mich., et qui a 23 ans, ira à Philadephie pour remplacer Wares.

AU QUEBEC SKI CLUB

Le Quebec Ski Club a organisé pour ce soir une partie de glissade sur la terrasse. Les membres et amis sont invités à se rendre au chalet du club, au Château Frontenac, pour 8 heures.

Vendredi soir, il y aura sortie en skis. Le départ du chalet se fera à 8 heures 15.

SI PLUSIEURS soirées de suite vous ont abattu . . . un Bromo-Seltzer *maintenant* vous remontera! Bromo-Seltzer agit VITE — soulage le *mal de tête* . . . calme les *nerfs* en pelote . . . *alcalinise!*

Ayez-en un flacon chez vous, à votre portée. Après la soirée et avant de vous coucher, prenez un Bromo-Seltzer — il vous remet d'*aplomb* pendant votre sommeil. Un autre le matin allège la fatigue.

Pour être VITE bien . . . rappelez-vous de demander Bromo-Seltzer!

BROMO-SELTZER

G. Drillon a augmenté sa marge en 1ère place

Avec 32 points, le jeune ailier des Maple Leafs de Toronto a une avance de six points sur ses plus proches rivaux Syl Apps, du Toronto, et Cecil Dillon des Rangers. — Drillon et Dillon mènent dans le nombre de buts, avec 14 chacun, tandis que Drillon est bon premier pour les assists.

TOE BLAKE VA BIEN

Montréal, 18. — (P.C.) Gordon Drillon, ailier des Maple Leafs de Toronto, a augmenté son avance durant la dernière semaine en tête des compteurs de la N. H. L. Avec 32 points, il a six points de plus que son co-équipier Syl Apps et Cecil Dillon des New York Rangers, qui viennent à sa suite.

Les statistiques officielles de la N. H. L. donnent à Drillon 14 buts et 18 assists. Le jeune Leaf partage la première place avec Dillon pour le nombre de buts. Apps, qui est sur un pied d'égalité avec Dillon, a 11 buts et 15 assists.

Drillon, avec 18 assists, mène dans ce département, avec trois de plus que Apps.

(Les statistiques de la ligue hier soir ont corrigé leurs chiffres de la semaine dernière ; Drillon avait reçu un assist de trop mais on lui avait enlevé un but. Aux quartiers généraux de la ligue, on a expliqué que le rapport des compteurs pour la partie Boston-Toronto le 4 janvier n'avait pas été reçu quand les statistiques de la semaine dernière avaient été compilées.)

(Cette semaine, on donne à Apps, Dillon et Harvey Jackson du Toronto un assist de plus chacun que les compilations non officielles.)

Allan Shields est resté le "bad-man" de la ligue avec 53 minutes au pénitencier ; Babe Siebert des Canadiens le suit avec 46 minutes.

LES PREMIERS COMPTEURS

SECTION CANADIENNE

	B.	A.	P.	P.
Drillon, Toronto	14	18	32	2
Apps, Toronto	11	15	26	2
Jackson, Toronto	11	13	24	14
Blake, Canadiens	13	8	21	25
Stewart, Americans	10	10	20	8
Lorrain, Canadiens	8	20	20	12
Gagnon, Canadiens	6	14	20	2
Mantha, Canadiens	12	7	19	10
Thoms, Toronto	12	7	19	10
Haynes, Canadiens	7	12	19	12
Schriner, Americans	12	6	18	6

SECTION AMERICAINE

	B.	A.	P.	P.
Dillon, Rangers	14	12	26	4
Barry Détroit	7	14	21	28
Romnes, Chicago	9	10	19	2
C. Smith, Rangers	7	12	19	0
Cowley, Boston	8	10	18	6
Thompson, Chicago	7	11	18	6
Shibicky, Rangers	9	8	17	14
Patrick, Rangers	7	10	17	16
N. Colville, Rangers	11	5	16	7
Aurie, Détroit	8	8	16	6

CLASSEMENT

SECTION CANADIENNE

	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	13	6	6	89	67	32
Americans	10	9	5	49	46	25
Canadiens	9	8	7	69	66	25
Montréal	8	15	3	51	65	19

SECTION AMERICAINE

	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Boston	16	6	2	60	48	34
Rangers	13	8	4	72	46	30
Chicago	7	12	6	45	63	20
Détroit	4	16	7	43	77	1

SOIREE DE LA C. L. Q.

On est prié de prendre note que c'est demain soir qu'aura lieu à l'Association Sportive de Québec la soirée récréative organisée par l'Association Sportive des Employés de la Commission des Liqueurs de Québec.

Le prix d'admission à cette soirée est minime, et tous ceux qui désirent des cartes n'ont qu'à s'adresser aux employés de la C. L. Q. ou aux organisateurs, Alfred Moisan, 1066, St-Vallier, et Sylvio Giroux, 177, St-Sauveur.

WILKINSON A L'HOPITAL

Ottawa, 18. — (P.C.) — Un examen a révélé hier que Johnnie Wilkinson, joueur de défense des Sénateurs d'Ottawa, de la Ligue Senior de Québec, s'était blessé à la colonne vertébrale quand il alla s'écraser sur la rampe au cours de la partie de samedi soir, ici, contre le Verdun.

Wilkinson a été conduit à l'hôpital et ses médecins ont déclaré hier soir que sa condition s'améliorait. Il sera perdu pour les Sénateurs pendant un temps considérable.

LE DOG DERBY INTERNATIONAL

Les officiers et les directeurs du Club de l'International Dog-Derby de Québec tiendront une importante assemblée demain soir, à 8 heures, au Château Frontenac. Tous les directeurs sont priés d'être présents.

Le prochain derby international, qui sera couru les 19, 20 et 21 février prochain, attirera sans doute une très grosse assistance. Le Parc de l'Exposition, où se feront le départ et l'arrivée des équipes, est l'endroit tout choisi pour donner au public le plus grand confort et la meilleure vision possibles; d'un autre côté, les mushers ne risqueront plus de voir leur route obstruée par les curieux.

Les demandes d'inscription se font très nombreuses et l'on prévoit plusieurs figures nouvelles.

Les maisons d'affaires, désirant avoir une équipe dans le derby, n'ont qu'à communiquer avec le publiciste du club, M. J.-O. Nadeau, tél. 9469.

Rappelez-vous
3 CHOSES AU SUJET DU COGNAC

Seule l'eau-de-vie de la région des Charentes est du cognac authentique.

Seul le cognac authentique est autorisé à porter l'étiquette "Cognac" — *pour votre protection.*

Le Cognac Hennessy ★★★ est un cognac authentique, connu dans le monde entier et préféré par la plupart des connaisseurs à cause de sa saveur moelleuse et de son délicieux bouquet.

Cognac ★★★ HENNESSY

★ ★ ★ EMBOUTEILLÉ À COGNAC, FRANCE

L'ACTUALITE FEMININE

Une mère de famille

Quand des enfants perdent leurs parents, ou que leurs parents les perdent, la société les recueille. Mais la société n'a pas, ne peut avoir pour chacun d'eux un coeur maternel. Obligatoirement, elle se contente d'organiser et d'administrer, elle place; et suivant que le hasard aiguille bien ou mal celui-ci ou celui-là, plus ou moins de chances s'offrent pour une bonne et saine préparation à la vie. Un certain petit Jean répondait à une grande personne curieuse qui l'interrogeait sur ses projets d'avenir : "Je ne sais pas quel métier je ferai; pourvu que je gagne beaucoup d'argent et puisse bien me saouler !..."

Doublement abandonné, une première fois matériellement, une seconde fois moralement, combien de pauvres petits sont en proie aux pires influences, et personne ne peut plus rien pour eux !

D'autre part, combien de coeurs de femmes que mine le regret de ne pouvoir se donner à la tâche pour laquelle elles se sentent faites ! Mettre au monde des enfants? Sans doute; mais plus encore aimer des enfants, les suivre, les élever, dans le sens plein du mot... et être aimé d'eux !

Une femme admirable s'est constituée la mère de tous ceux qu'elle voit sans foyer. Elle en a vu trop déjà, trop pour les forces d'une femme, il ne faut plus lui en montrer. Je me hâte de le dire, car si je laisse entrevoir tout à l'heure le "Nid" où elle distribue la becquée à neuf oisillons, on enviera un tel privilège pour les enfants qu'on peut connaître, et on la chargera, alors qu'il faut, d'abord, l'aider. Plus tard, si cet appel est entendu, on créera d'autres "nids", c'est son ardent désir; et, d'abord, une pouponnière pour recueillir les nouveaux-nés, filles et garçons.

Ce jour-là, des soeurs lui auront été données, des soeurs de vocation. Qu'on ne croie pas que la bonne volonté y suffise... Est-ce qu'on se rend compte des exigences d'une telle tâche ? Former une famille avec neuf petites filles recueillies une à une dans les conditions les plus diverses de nature et de toute première éducation — s'il convient d'employer ici ce terme ! Je n'ose pas parler des vertus surnaturelles de celle qui y a réussi; mais je me plais à indiquer ses vertus et dons naturels, qui sont exceptionnels, et qu'elle a passé sa jeunesse à cultiver. Rien n'est de trop, ni les beaux-arts ni les humanités. Mais ce qui y est tout à fait indispensable, c'est le sens des réalités. Il faut savoir établir de bons menus avec des ressources minimes; acheter, cuisiner, tailler, coudre; et cela comme en se jouant; car l'essentiel est de diriger l'éducation.

Si l'on ajoute que la part de Mlle Lecoeur ne se limite pas à ses neuf filles, mais qu'elle est encore la *mamé*, le centre social de 30 enfants dont elle assume la tutelle, et qu'après les avoir placés ici et là, elle les suit et les revoit de temps en temps — sans doute bien des femmes sans enfants trouveraient leur joie à la décharger de cette partie de sa tâche; — si l'on songe qu'une quarantaine d'autres ont été aiguillés par ses soins vers l'oeuvre de "l'Adoption française" parce qu'ils étaient "adoptables" juridiquement, on criera au miracle. Est-ce qu'humainement une telle tâche n'était pas impossible ?

Seulement, on connait le proverbe : aide-toi, le ciel t'aidera. Mlle Lecoeur s'aide, tant qu'elle peut. Mais elle n'est plus seule devant son oeuvre. Nous tous qui savons maintenant que le premier nid existe, et dont le coeur a vibré devant un tel exemple, nous lui sommes devenus solidaires. Aide-toi... prenons la part de la charge commune, donnons. Alors le ciel *nous* aidera; notre "déléguée" continuera sa merveilleuse charité, auprès de sa famille éparpillée comme auprès de sa petite famille groupée. Nous assiettes à remplir trois fois par jour !...

Ces assiettes ! Ce n'est pas un beau service; mais combien pittoresque ! A tour de rôle, Mily, Paulette et les autres les alignent sur la table, en y ajoutant celle de Mamé et de telle ou telle aide occasionnelle. "J'ai les fleurs !" crie pleine de joie la toute petite Marie-Thé, ma préférée (parce qu'elle n'a que quatre ans, parce que ses grands yeux bleus, un peu "boule de loto", sont si profonds et si intelligents ? (Mamé, elle, n'a pas de préférence); les ainées vont-elles retirer à Marie-Thé sa belle assiette à fleurs ? Elles viennent d'apercevoir que, par mégarde, on a donné la plus ébréchée à l'invitée! Tout s'arrange à la fin, et l'invitée jouira d'une assiette presque neuve. Et elle aura la joie d'aider Mamé à servir tout ce petit monde très bien élevé, qui n'a pas de caprices et un fort bon appétit.

On ose à peine rêver à ce que deviendrait cette petite oeuvre, si pauvre et si vivante, si nous lui apportions le concours qu'elle espère et dont elle a un besoin urgent. Ne pas laisser se perdre un enfant !

M. F.

VOTRE CUISINE

BARRES IDEALES (Cream bars)

1-2 *tasse de beurre*
1 1-2 *tasse de farine*
1-2 *tasse de sucre brun*

Mélangez ensemble pour en faire une masse qui s'emiette comme une croûte de tarte. Mettez dans une casserole beurrée (9" x 9"). Faites cuire dans un four à feu modéré (350 degrés F.) jusqu'à ce que ce soit légèrement bruni.

Mélangez ensemble :
1 *tasse de sucre brun*
2 *oeufs*
1 *c. à thé de vanille*
2 *c. à soupe de farine*
1-2 *c. à thé de poudre à pâte*
1-4 *c. à thé de sel*
1 *ou* 1 1-2 *tasse de noix de coco*
1-2 *ou* 1 1-2 *tasse de viande hachée.*

Versez ceci sur la croûte, rejaites cuire à 350 degrés F., jusqu'à ce que ce soit doré (20 à 25 minutes). Coupez en barres après refroidissement.

POUDING AU CAFE CUIT A LA VAPEUR

1-2 *tasse de noix hachées,* 1-2 *tasse de raisins,* 1-4 *de tasse de citron, haché,* 1 *oeuf,* 2 *tasses de miettes de gâteau séché* 2-3 *de tasse de lait condensé sucré* 2-3 *de tasse de café fort.*

Beurrez un moule ou la partie supérieure du bain-marie. Saupoudrez de noix hachées, de raisins, et de citron haché. Mêlez bien ensemble l'oeuf battu et les miettes de gâteau. Mettez une couche de ce mélange dans le fond du moule. Saupoudrez de noix, de raisins, de citron, en alternant jusqu'à ce que tous les ingrédients soient employés. Mêlez ensemble le lait condensé et le café, versez sur le dessus. Cuisez 1 heure au-dessus de l'eau bouillante. Servez chaud avec une sauce au beurre ou de la crème fouettée. Cette recette sert 6 personnes.

CHOU BLANC A L'ETUVEE

Effeuiller un gros chou blanc, enlever les côtes et couper les feuilles en travers en tranches d'un demi pouce environ, les jeter dix minutes dans l'eau bouillante salée, les retirer, les égoutter. Mettre dans une casserole en granit 4 *cuillerées à table de saindoux, aussitôt qu'il est fondu, y tasser les choux, recouvrir la casserole, et faire cuire à petit feu pendant* 2 *heures, retourner souvent, saler, poivrer ajoutez* 2 *cuillerées à table de purée de tomate au milieu de la cuisson et surveiller pour que le chou ne s'attache pas au fond de la casserole. Servir très chaud.*

DELICIEUX GATEAU DE FECULE

—Délayer deux cuillerées de fécule dans un peu d'eau froide. Ajouter une chopine de lait tiède et sucré. Mettre sur le feu en tournant toujours. Laisser cuire doucement. D'autre part, battre deux oeufs avec deux cuillerées de sucre en poudre et mêler doucement à l'appareil. Laisser encore un peu cuire, avoir soin de ne pas laisser bouillir, puis verser dans un plat et recouvrir d'un caramel fait à part. Servir froid.

Ce gâteau est délicieux et très léger.

COTELETTES DE VEAU A LA MODE DE NANTES

Pour 1 1-2 *livre de côtelettes de veau hachez* 2 *branches de persil avec échalote, poivrez salez et mélangez bien avec* 8 *onces de chapelure. Faites saisir vos côtelettes de veau sur le gril pendant* 5 *ou* 6 *minutes, puis roulez-les dans la panure, puis dans deux jaunes d'oeufs battus, puis encore dans la panure. Ainsi panées, remettez vos côtelettes sur le gril, à feu modéré. Quand elles sont bien dorées, elles sont à point pour être servies. Dressez vos côtelettes sur un plat chaud, avec des quartiers de citron.*

DE GAIES TULIPES

Par Laura Wheeler

Des retailles désassorties de guingan ou autres imprimés inalterables peuvent faire de gaies tulipes qui, appliquées sur vos nappes à thé, vos serviettes, vos tabliers, produiront le plus joli effet. Notre patron est accompagné d'instructions détaillées.

Adressez votre commande : Service des patrons, L'Evénement, coin de la Couronne et Saint-Vallier, Québec. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours. On peut envoyer des timbres ou de la monnaie.

No 1551 ... ...
Nom ... ...
Adresse ... ...
... ...

N. B.—Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

CAUSERIE DU P. LAMARCHE A ST-DOMINIQUE

(Suite de la dernière page)

laires, et présente au peuple le libéralisme qui sera pour plusieurs une occasion de chute. Cet homme, c'est Locke.

Son "Essai sur le Gouvernement civil" produit l'enthousiasme, et tous les auteurs du XVIIIs en reproduisent les idées. La thèse de Locke part d'un état social basé sur la loi naturelle en l'absence de loi positive. C'est un état de parfaite liberté qui vient de la nature elle-même. Quand les hommes s'unissent en société, c'est pour protéger cette liberté, et le but de la loi doit être de la conserver et de l'augmenter. Bentham, Spencer, Stuart, Mill, reprennent la même idée et la complètent. Rousseau l'enrichit des élucubrations de son esprit.

Mouvement confus, sentimental, aspiration plus que doctrine, le libéralisme est d'abord plus état d'âme que système philosophique et politique. A la fin du XVIIIs, il se forme une mystique libérale qui va se répandre dans toute l'Europe au cri de liberté, égalité. Mais le culte de la liberté amène l'individualisme. L'individu seul compte; la société est faite pour lui, et pour protéger la liberté individuelle, on a recours au régime parlementaire : le peuple est souverain. L'aboutissant logique du libéralisme devrait être l'anarchie qui exige la liberté absolue de l'individu; mais rares sont les libéraux qui aient été jusqu'au bout de la doctrine. Les nuances du libéralisme sont innombrables; modéré, avancé, radical, varient d'un groupe à l'autre, d'un pays à l'autre : nous avons même un libéralisme dans les cadres de la Confédération.

Pour les libéraux, l'Etat est un personnage suspect dont il faut limiter la puissance et restreindre l'autorité. "Si l'Etat savait se dire qu'il est un mal, disait Faguet, il considérerait que quand on est un mal on doit s'appliquer à l'être logiquement le moins possible. "C'est pourquoi, le libéralisme est lié aux principes de souveraineté populaire et de parlementarisme. C'est le peuple qui mène. Le libéralisme politique, en tant que forme de gouvernement n'a jamais été condamné par l'Eglise. Il est vrai qu'il a accru singulièrement les droits des individus au détriment de l'autorité. Le despotisme du peuple a pu égaler celui de certains monarques; mais cela prouve que la meilleure forme de gouvernement peut servir à tout quand ce n'est pas un sage qui gouverne.

LE LIBERALISME ECONOMIQUE

Il est un fruit de l'idéologie libérale, et s'explique, comme le libéralisme politique, par le discrédit de l'Ancien Régime. Au XVIIIs, les Physiocrates français sont convaincus d'un ordre naturel qu'il suffit de suivre pour être heureux, et dans lequel chaque individu trouve librement sa voie. Ce libéralisme trouve son grand théoricien dans Adam Smith (1723-1790). L'idée qui domine dans son économie est celle de la liberté des échanges par la loi de l'offre et de la demande; si les demandes d'une denrée baissent, le producteur tournera son activité vers d'autres denrées plus rémunératrices. Ainsi, par le simple jeu de la liberté individuelle, l'équilibre doit se réaliser. Par la division du travail: l'homme travaillant mieux et plus vite en fabriquant un seul produit, l'échangera contre ceux qui lui manquent. L'abondance les biens amènera l'accroissement du capital par l'échange commercial, et avec lui le développement de l'industrie et de la prospérité économique.

Les caractéristiques de l'économie libérale : la réaction contre les entraves à la liberté du travail est l'interdiction de toutes les associations professionnelles; la bienveillance envers le capital et toutes les institutions qui le favorisent: surtout les sociétés anonymes. Celles-ci permettent à l'épargnant de placer ses capitaux dans de nombreuses entreprises. L'action au porteur peut passer en un seul jour par vingt mains sans qu'on le sache. L'homme subsiste inutilement derrière son capital dont il devient le serviteur inutile; le libéralisme amène la bourgeoisie à la direction de l'Etat, et celle-ci va faire de la propriété le fondement des vertus sociales avec la richesse comme idéal.

LES CONSEQUENCES DE CE LIBERALISME

Le libéralisme a donné aux hommes la théorie de la richesse : la certitude que la corne d'abondance coulerait sans jamais se vider. Il a eu raison. Au XIXs, les famines disparaissent au monde civilisé, et les crises ne sont qu'un débordement de surproduction. Le libéralisme a cru que le développement des capitaux favoriserait les grandes entreprises, et il a vu juste. Des fortunes prodigieuses apparaissent, et les fortunes moyennes se multiplient. Ce sont les effets prévus.

Les effets imprévus: Autour des usines modernes, une misère ouvrière effroyable causée par la libre-concurrence; celle-ci s'exerce sur le patron obligé de baisser son prix de vente pour écouler ses produits, se répercute sur l'ouvrier dont la journée s'allonge et le salaire baisse. Avec la division du travail et l'avènement du machinisme, les travaux devenant plus faciles, on a recours à la main d'oeuvre féminine et enfantine encore moins rétribuée.

Ensuite la pression du capitaliste sur le patron rend ce dernier inhumain envers les ouvriers; il n'est pas libre de renoncer à certains bénéfices pour alléger leur sort. Et il suffit que quelques entreprises, mises en sociétés anonymes pour éviter la libre concurrence, soient entraînées dans ce courant, pour que les autres suivent. C'est le trust.

Comme moyen de défense, l'ouvrier aurait la coalition, mais elle est considérée comme un délit grave envers les libertés individuelles.

Ainsi s'établit une société dont le chef: celui qui dirige toute la vie économique et par elle la vie politique, est l'homme inutile par excellence. Généralement célibataire, chef parce que capitaliste, il ne fonde pas de foyer, il ne remplit aucune fonction sociale; son argent fructifie indépendemment de lui, par les sueurs de l'ouvrier et s'il disparait, son argent continue de fructifier sans lui. Il est l'homme totalement inutile.

Le libéralisme devait apporter l'égalité entre toutes les classes, mais il a créé une inégalité incommensurable. L'ouvrier a connu l'oppression la plus effroyable de l'histoire et sa réaction proportionnée à sa misère a engendré le socialisme, le communisme, et tous ces fléaux en "ismes" qui ravagent notre siècle.

En résumé, si le libéralisme a un passif très lourd, son actif est loin d'être nul. Il a singulièrement exagéré les libertés individuelles au détriment de l'autorité. Il a eu des répercussions dans tous les domaines; et le principal reproche que nous devons lui faire: c'est d'avoir trop accentué les droits que crée la liberté, et d'avoir omis totalement d'en souligner les devoirs, moins celui de ne pas nuire à la liberté d'autrui. Ce n'est pas assez.

C'est sur ce point central que le libéralisme politique de Locke comme le libéralisme économique de Smith a été une occasion de chute pour notre siècle.

439 FEMMES AUX COURS CULINAIRES

(Suite de la dernière page)

ques seront donnés le soir, à la salle de l'amphithéâtre de l'Ecole Technique, pendant que les autres seront donnés dans les différents quartiers de la ville.

Pour les dames et les jeunes filles anglaises ce sera la même chose. Les cours seront donnés au Y.W.C.A., rue Ste-Anne, et à la maison St. Bridget's, Grande-Allée.

CONFERENCE DE MONSIEUR J. BRUCHESI

(Suite de la page 3)

surtout dû au rayonnement de la France. Mais aussi, à ses qualités intrinsèques : clarté, logique, langue de politesse adoptée par la diplomatie, etc.

"Puis la grande guerre arrive. La langue anglaise prend alors une grande importance dans le monde. Chiffres en mains, on voit aujourd'hui que l'anglais est plus répandu que le français : aux Etats-Unis, dans l'Empire britannique, etc."

Le conférencier rappelle ici que les Normands ont imposé le français aux Anglais. Et jusqu'au XIVe siècle, le français domine en Angleterre. C'est ce qui explique le fait que deux tiers des mots anglais sont d'origine française ou latine, et l'autre tiers d'origine allemande.

"Le français n'est cependant pas biffé de la diplomatie. A Genève, un règlement de la S. D. N. établit que le français et l'anglais sont deux langues officielles. On rédige des documents dans ces deux langues. Dans la pratique, la majorité des délégués à l'Assemblée s'expriment en français. Même les plénipotentiaires anglais parlent quelques fois le français.

"En dehors de Genève, l'usage veut que les cartes de visites des diplomates ou des personnages officiels soient rédigées en français. Presque tous les pays se rendent à cette exigence. A Berlin, les voeux du corps diplomatique sont présentés à Hitler en français. Quand le pape s'adresse à des auditoires internationaux, il emploie le français ou le latin. Tout récemment, à Rome, un entretien entre le pape, Mussolini et le comte Ciano s'est déroulé en français".

M. Bruchési cite plusieurs autres cas pour montrer que le français est encore la langue diplomatique universelle.

M. Bruchési rappelle ensuite l'emploi du français dans les formules parlementaires anglaises les publications de langue française dans les pays dont le français n'est pas la langue, en un mot, l'usage du français comme langue universelle. Il traite ensuite de l'enseignement du français dans les pays du monde, par exemple il cite le cas de l'Angleterre où 90 pour cent des élèves des écoles supérieures apprennent le français.

Le conférencier étudie ensuite plus spécialement le rôle de la langue française au Canada. La langue y est officielle à l'égal de l'anglais, mais il s'en faut de beaucoup que la pratique rejoigne la théorie. Il n'y eut qu'un premier ministre anglo-canadien depuis 1867 qui sut parler le français. Les Canadiens anglais ignorent notre langue et leur obstination à ne pas la parler est une cause d'un défaut de connaissance mutuelle. Les Canadiens français sont également responsables de l'état de choses actuel : ils parlent trop souvent un mauvais français et par snobisme ils emploient l'anglais au lieu de leur propre langue.

M. Bruchési signale en terminant que notre premier devoir est de respecter la langue française si nous voulons que les autres la respectent. "Cela, dit-il, doit passer avant les réclamations même justes. Il faut bien parler cette langue conquérante, devenue, suivant le mot de Lamy en 1912 : "Une richesse universelle et l'une des plus magnifiques parures qu'ait jamais revêtue la pensée humaine".

DEBAT SUR LE SALAIRE DES INSTITUTEURS

(Suite de la page 3)

crit. Cette lettre était en date du 26 novembre. A la dernière séance de l'année 1937, M. Beaubien aurait déclaré que le surintendant de l'Instruction publique avait retiré cette lettre. M. Beaubien prétendit de nouveau, hier soir, qu'en effet l'hon. M. Cyrille-F. Delâge lui avait déclaré qu'il était prêt à retirer sa lettre. M. Simard affirma alors que M. Delâge retirerait sa lettre en autant que la Commission régulariserait la situation. De son côté, M. Chapleau prétendit que le surintendant ne pouvait pas avoir fait cette déclaration après avoir admis certaines irrégularités dans le mode d'engagement de la Commission scolaire.

M. Beaubien déclara que cette situation existait depuis nombre d'années et il vit même dans cette façon de procéder, de la part de l'Association des instituteurs, certaines influences indues. "Tous les instituteurs intéressés se sont déclarés satisfaits de l'engagement et ils se seraient même offerts à un salaire moindre que celui que nous leur donnons."

Après cette discussion, qui se prolongea assez longuement, on en vint à la décision d'écrire au surintendant pour lui expliquer la situation actuelle et lui dire que les dispositions voulues seront prises pour légaliser les engagements. Le budget actuel ne prévoit pas les salaires annuels qu'on serait supposé payer à tout instituteur, même s'il ne faisait pas l'affaire de la Commission.

LES DOULEURS DU RHUMATISME MUSCULAIRE

Pour soulager "rien qu'un onguent" ne suffit pas. Il faut un "contre-irritant" comme le bon vieux Mustérole—calmant, réchauffant, pénétrant et sans pareil pour enrayer rapidement la congestion et de la douleur localisées lorsqu'on en frictionne les endroits sensibles.

Règle générale, il a vite raison du lumbago musculaire, de la sensibilité et de la raideur des muscles.

Supérieur à l'ancienne mouche de moutarde, le Mustérole est en usage depuis 30 ans chez des millions de personnes. Recommandé par nombre de médecins et d'infirmières. Fabriqué au Canada, en trois forces: régulier, pour enfants (doux) et extra-forte. Chez tous les pharmaciens, 40c le pot.

LE SAVON DE BEAUTÉ FAVORI DE LA CHARMANTE "MISS TORONTO"

"DES MILLIERS DE CANADIENNES PARTAGENT MON OPINION AU SUJET DU Nouveau Palmolive Amélioré"

DIT LA BELLE Billie Hallam

choisie Miss Toronto 1937

"Il est vraiment épatant pour ma peau" ajoute cette charmante demoiselle. "La mousse du nouveau Palmolive semble beaucoup plus douce, et cependant, elle garde ma peau beaucoup plus souple, plus claire que tout autre savon que j'aie encore employé. Et il n'y a pas la moindre irritation.

"Et puis le nouveau parfum est délicieux. Il rend l'usage de Palmolive beaucoup plus agréable. Et maintenant que le Palmolive est plus dur, il semble beaucoup plus profitable. Il dure jusqu'au morceau le plus mince —alors qu'il donne encore une mousse abondante sans se briser."

Votre epiderme trouvera également du charme dans ce nouveau Palmolive amélioré. Le nouveau mélange délicat des huiles douces de palme et d'olive du Palmolive rend sa mousse plus douce et plus efficace que jamais. Procurez-vous du Palmolive aujourd'hui. Employez le Palmolive dorénavant. Voyez comme votre peau deviendra bientôt plus souple, plus fraiche... plus belle partout.

D'ABORD RIEN QUE DE L'HUILE D'OLIVE... MAINTENANT, RIEN QUE PALMOLIVE POUR CONSERVER BELLE LA PEAU DES JUMELLES.

Le Palmolive est si bon, si inoffensif, si doux, qu'il fut choisi exclusivement par le Dr Dafoe pour les fameuses jumelles Dionne. Si Palmolive garde la peau des jumelles douce et parfaitement en santé, il pourra sûrement garder la beauté de votre épiderme. Procurez-vous-en aujourd'hui.

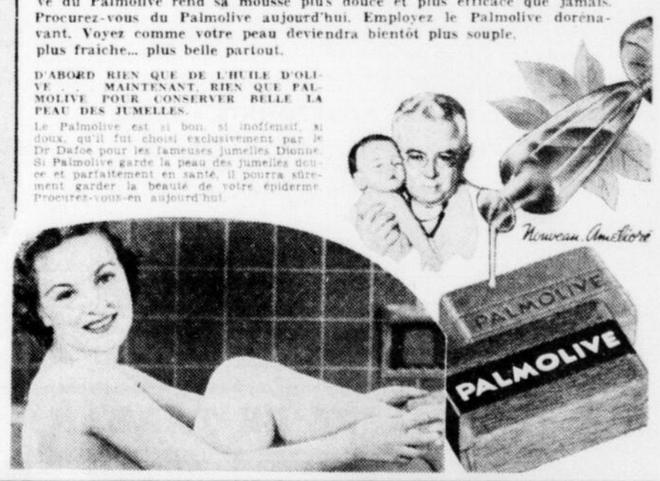

VOICI DU CHARME POUR VOTRE PEAU DANS LE SIMPLE TRAITEMENT DE PALMOLIVE

Pour le visage, le cou et les épaules, et pour le bain. Massez doucement dans votre peau une mousse chaude et abondante de Palmolive. Nettoyez les pores à fond. Rincez à l'eau chaude puis froide. Ce traitement de beauté est aussi simple que cela. Et cependant, il n'y a pas de plus sûr moyen d'obtenir la beauté réelle de tout l'épiderme.

LA CREME A DENTS COLGATE COMBAT LA MAUVAISE HALEINE

La mousse *pénétrante* spéciale de Colgate atteint les interstices cachés entre vos dents . . . émulsifie et enlève les dépôts d'aliments en décomposition qui sont la *cause* la plus commune de la mauvaise haleine, des dents ternes et vilaines, et d'une grande partie de la carie. L'agent de polissage doux et sûr de Colgate nettoie et polit en même temps l'émail — et fait briller les dents!

● A ceux qui la préferent la Poudre à Dents Colgate donnera les mêmes résultats. Grande boite, 20c.

QUEL SERA LE VERDICT DES JURES

Par L. Allen Heine

L'étrange AFFAIRE DES 28 CHATS EN SIX EPISODES

NO. 2

POUR LOUER RAPIDEMENT VOS CHAMBRES : PUBLIEZ UNE PETITE ANNONCE DANS "L'EVENEMENT"

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

ACCESSOIRES DE BARBIERS

Rasoir Electrique Clip-Shave

RASEZ-VOUS à la manière moderne! sans eau, ni savon, ni blaireau! Pas besoin de changer de lames. Prix seulement $12.00. Hector Noreau, 8 ST-JOSEPH, Québec, tél: 4-4594.
13779 — 17déc.-26fs-C.D.H

COFFRE-FORT ET CLEFS

P. Aubut, serrurier

ACHETONS, VENDONS, OUVRONS et réparons toutes marques de coffres-forts. Aussi confection de clef de toutes sortes, y compris clefs d'automobiles, cadenas, serrures à cylindres, etc. P. Aubut, 174½ DU PONT, tél: 2-8440.
13837 — 23déc.-26fs-C.D.H

QUINCAILLIER

L.-O. Pouliot — Tél: 2-8337

VITRES, MASTIC, VERNIS, HUILE, térébenthine, ferronnerie en général, émail, peinture aluminium, articles de chasse et pêche. Livraison rapide. Prix défiant toute compétition. 430 RUE ST-JEAN.
14066 — 15jan.-26fs-C.D.H

HABITS, ROBES, MANTEAUX

Occasions Spéciales !

MONTREAL JOBBING, 21 et 21½ St-Joseph, Québec. Linge de toutes sortes, neuf et seconde-main. Venons de recevoir un gros char de linge d'hiver de première classe pour $17,500.00, contenant 4500 pardessus et 4000 manteaux pour dames. Aussi nous avons un grand choix d'habits robes, capots et manteaux pour garçons et fillettes. Prix défiant toute compétition. Demandez catalogue gratis expédié dans toute la province. Ecoulons grand stock de printemps: manteaux et pardessus 25 cents, etc., MONTREAL JOBBING.
13890 — 30déc.-26fs-C.D.H

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière

PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistant et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser E. DUFOUR, 99¾ d'Aiguillon, tél: 2-4360.
13871 — 28déc.-26fs-C.D.H

Achetez les marchandises annoncées dans "L'Evénement".

CHARS USAGES-- Pièces de rechange ACCESSOIRES de tous genres

CHARS USAGÉS

Spéciaux cette semaine

Chevrolet Coupé	1933	$400.
Chevrolet Coach	1936	675.
Chevrolet Sedan	1936	675.
Dodge Sedan	1936	725.
Ford De Luxe Sedan	1937	790.
Ford Coach	1936	590.
Hudson Coach	1936	790.
Oakland Sedan	1930	250.
Hupmobile Sedan	1931	150.
Plymouth Sedan	1934	550.
Oldsmobile Sedan	1935	690.
Oldsmobile Sedan	1934	550.
Plymouth Coach	1935	590.
Plymouth Sedan	1933	390.
Terraplane Sedan	1936	725.
Camion 1½ tonne	1931	450.

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTEE
450 Boulevard Charest
TEL: 4-3593
CHEVROLET — OLDSMOBILE
13045 — 16oct.-6mois-12H

Côte & Côte

OCCASIONS D'HIVER—Graham 1937 — Graham 1936 — 1935 — 1934 — 1933 — 1931 — Dodge, Chevrolet, Ford, De Soto, Chrysler, 4 camions Chevrolet. Choix dans les chars de $100.00 à $300. Côté & Côté, 163 ST-VALLIER, tél. 2-6290.
J.n.o.-12H

Attention ! !

DIX BEAUX AUTOMOBILES modèles de choix, tels que: Chevrolet 1936, Ford 1936, Plymouth 1935, Oldsmobile Coach de Luxe 1934, Ford 1937, Hudson 1934, Plymouth coupe 1934, Terraplane 1934.
SI VOUS AVEZ un auto à vendre, appelez-nous 3-1915. Nous paierons votre auto comptant. QUEBEC USED CARS Ltd, 230 de la Couronne, à côté du marché St-Roch.
14048 — 14jan.-26fs-Auto-H

Chars Usagés

Chrysler Sedan 7 pass.	1937
Ford sedan	1937
Hudson sedan	1936
Dodge coupé	1935
Pontiac coach	1932
Oldsmobile coupé	1932
Plymouth sedan	1931

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morisset & Frère, 337 PRINCE EDOUARD, angle Caron, Québec. Tél: 7158.
13910 — 3jan.-26fs-12H

SEDAN WILLYS 37-35-33-32. Chrysler 35, Dodge 34, Chevrolet 34, Pontiac 32, Graham Paige 31, Studebaker 30, Pontiac 28, Essex 31, Hudson 33, Coach Terraplane 35, Hudson 34, Austin 34, Nash 31 Coupé Dodge 35, Ford 30, Roadster Ford 31, Camionnette, Austin 37, Motocyclette Matchless 4 cylindres, Indian 74, 32 boîte de livraison. Rodrigue Ostiguy, distributeur du Willys, 40 milles au gallon, 4 ST-JOSEPH, tél: 2-6577.
14002 — 11jan.-26fs-12H

Batterie Dion — Tél: 3-3416

AUTOMOBILISTE. Confiez-nous l'hivernement de votre batterie aussitôt que vous aurez remisé votre automobile. Prix spécial $2.00. Aussi réparation de radios de toutes marques. Vérifications de radios de toutes marques. Vérification des lampes avec instrument de haute précision. Vendons radios Stewart-Warner. Alf. Dion, 680 ST-VALLIER.
13799 — 20déc.-26fs 12H

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 105, 1ère AVENUE, tél: 4-2920.
13730 — J.n.o.-12mois-H

Spéciaux

Studebaker	Sedan	1937
Studebaker	Coach	1937
Studebaker	Président	1935
Buick	Sedan D.L.	1936
5 Camions Ford		1931-1937
Ford	Coach	1932
Rockney	Sedan	1932
Hupmobile	Sedan	1931
Studebaker	Sedan 7 pass	1931
Ford	Coach	1931

Nos prix sont les plus bas en ville. Motors Limited, 15 DE LA COURONNE, tél: 6185.
13885 — 30déc.-26fs-12H

Offrons cette semaine

CHARS EN PARFAIT ORDRE

1936	Camion Fargo	$125
1937	Camion Ford	750
1931	Ford	100
1931	Hupmobile	100
1930	Chrysler Sedan	125
1934	Chevrolet Coupé	350
1933	Plymouth Sedan	325
1934	Plymouth Sedan	425
1935	Plymouth Sedan	500
1936	Chevrolet Sedan	565
1936	Dodge Sedan	600
1936	Chevrolet Coach	565
1935	Pontiac Sedan	470
1933	Chrysler Sedan	325
1935	Chrysler Sedan	520
1935	Plymouth Sedan (7)	625
1935	Graham Sedan	365
1934	Oldsmobile Sedan	400
1931	Camion Reo (3 ton.)	350
1935	Willys Panel	560
1936	Packard Sedan	925

UNIVERSAL AUTO LTD
Canadian Auto Sales
25 à 39 de la Couronne, Québec
13044

Auto Saisi

OLDSMOBILE 1934, Spécial DeLuxe, 6 passagers, 5 pneus neufs (716), valeur de $32.50 chacun — genoux mécaniques, freins super-hydrauliques, chaînes, anti-congelant, klaxon trompette, peinture et intérieur comme neuf, moteur en très bon ordre et peu de millage, véritable occasion pour taxi ou particulier voulant auto à prix exceptionnel. Comptant seulement. S'adresser le soir de préférence à NAP.-L. GIROUX, St-Louis de Courville, Québec.

"L'Evénement" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par: "Le Soleil Ltée", Henri Gagnon, président.

TARIF des annonces classifiées L'EVENEMENT TEL.: 2-6412

Chef du Service :—
J.-A. MORISSET
Téléphone le soir 6719

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre. NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue Tél.:	4-0581
EUGENE PARENT, 29 Ave du Collège, Beauport Tél.:	2-7325
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph Tél.:	3-0738
DERY C.-A., Beauport Tél.:	4-5033
LANGEVIN L., Club des Marchands, coin de la Couronne et Charest Tél.:	2-0442
MAURICE HOUDE, 420 rue du Roi Tél.:	3-3542
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue Tél.:	4-0320
RENE DION, 786, rue Saint-Vallier Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470, St-François Tél.:	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean Tél.:	2-6105
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier Tél.:	4-0051
JOS COTE (Ltée), Succursale No 2, 26, rue St-Jean Tél.:	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15, rue Buade Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459, Saint-Joseph Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean Tél.:	4-0481
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph Tél.:	4-0454
Succursale No 11, 176, 3e Avenue Tél.:	4-0623
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 353, rue St-Paul Tél.:	2-0117

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, maison à vendre, à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, 87 de l'église, tels: 9450, rés., 4-5312.
13948 — 7jan.-26fs-7H

ARTICLES DE MENAGE

Pierre Denis — Tél: 4-0388

188 DU PONT — A vendre, sets chambre à coucher, boudoir, piano cottage, lits, sommiers, matelas, bureaux plats, poêles-fournaises, miroir, radio. Lot paletots drap et fourrure, pour hommes et femmes. Aussi, achetons à domicile. S'adresser à 188 DU PONT.
13235 — J.n.o.-9H

Valeurs incomparables

NE MANQUEZ pas de voir le plus grand assortiment à Québec d'articles de ménage et vêtements légèrement usagés. Choix de mobiliers de chambres à coucher, de salles à dîner, chesterfield, studios chromés, de salons, divanettes, poêles, fournaises, radios, laveuses électriques, toutes sortes de tables, chaises, lampes, bureaux, lits, sommiers, matelas, manteaux de fourrures, manteaux d'hiver pour dames, robes, paletots d'hiver, et complets pour hommes, carpettes en tapis et prélarts. Toutes ces marchandises sont de la dernière nouveauté et vendues à des conditions de paiement faciles sur demande. Henri Turcotte, 33 BLVD CHAREST, tél: 2-3620.
12833 — J.n.o.-9H

A VENDRE OU A ECHANGER

PROPRIETE BRIQUES SOLIDE, 3 étages, magasin, hangar, sous-sol, logement 8 pièces et bain, situé Ave Royal, No 339 Beauport, bon poste de commerce. Echangera pour maison située haute-ville. S'adresser Laurent Tanguay, 115 COTE DE LA MONTAGNE.
14051 — 14jan.-26fs-14H

A VENDRE OU A LOUER

CHARNY — 2 maisons, magasin et 2 logements, Scott, maison 12 chambres avec terrain, Cap Madeleine, rue Rochefort, maison 2 logements, côte des Bells, maison 2 logements, 2 terrains. S'adresser J.-A. BESHRO, Scott Jonction, Co Dorchester.
14035 — Jeudi-sam.-mardi-12mars-15H

BICYCLES

Henri Falardeau — "Bicycle"

ASSORTIMENT DE BICYCLES, tricycles, neufs et usagés. Achetons bicycles usagés. Spécialité. Réparation de bicycles à prix modéré. Aussi bottines à patins, patins, pads, etc. 324¼ RUE RICHELIEU, tél: 5494.
13932 — 5janv.-26fs-Bicycles-H

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

UN SET PEAUX mush-ox, un set peaux d'ours noires, un set buffalo, un harnais double de promenade, un harnais simple, deux paires de patins, une grande sleigh ouverte. S'adresser 189 Bagot, tél: 3-4280.
14069 — 15jan.-6fs-31B

CHAUFFAGE, BOIS CHARBON

Charbon frais miné

RECU continuellement des mines, dans chars fermés, net et sec, pas plus cher. Nous livrons aussi le charbon en petites quantités, pour l'accommodation des clients. LACHANCE & FRERE, 211 Dorchester, tél: 3-3521.
13911 — 3janv.-26fs-34H

ATTENTION—Merisier, érable 2 pds $4.75 corde, 30 pcs $5.75 corde, bouleau 3 pds $4.75 corde. Aussi croûtes de bois mou. Livraison dans toute la ville. F. Desharnais, 340, MARIE DE L'INCARNATION, tél: 2-1834.
14065 — 15jan.-26fs-34H

CHARBON Stove, Chestnut, Welsh, 75c. la poche, Buckweath 60c., Coke 25c. charbon de bois 25c. charbon de forge 75c. Alb. Royer, 171 AQUEDUC, tél: 6618
13931 — 5janv.-26fs-34H

A.-B. FORTIN— Erable, merisier, 2 pds, 2½ pds, slabs de bouleau, merisier, épinette, spécial 1-2 corde bois mêlé $1.80. Cour 59 ST-BENOIT, résidence, 80 Ave Renaud, tél: 9481. Aussi déménagement à bon marché.
13213 — J.n.o.-34H

Achetez le Coke

LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c. le sac livré. La tonne (libre), $10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage. QUEBEC POWER Co.
14100 — 18jan.-26fs-34H

Achetez les marchandises annoncées dans "L'Evénement".

ELEVES DEMANDES

A TOUS — le Professeur Bart — offre ses meilleurs voeux de santé - bonheur - et prospérité. Parents sérieux, sachez qu'un des plus beaux présents que vous puissiez faire à votre fils ou votre fille, est de lui payer un cours d'anglais au Bart School. Là il apprendra à parler et à écrire cette langue dans un temps relativement court. C'est au Bart qu'il aura aussi ce qu'il y a de mieux en fait de sténographie française et anglaise. Le Bart est l'école où l'on forme le plus grand nombre et les meilleurs sténographes dans Québec. Les finissants de ce Business College sont en si grande demande qu'un bon nombre sont placés même avant d'avoir eu le temps de compléter leur cours commercial anglais. Le Bart School est une école anglaise foncièrement catholique. L'instruction religieuse y est donnée en anglais par un prêtre catholique romain. BART SCHOOL, 221 St-Jean.
13891 — 31déc.-26fs-46H

MISS STURTON, 93 Crémazie, tél: 9571. Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.
11448 — J.n.o.-B

On danse bien

QUAND ON APPREND à l'école Théâtra, directeur Jean Casino, 4e année. Les cours sont rouverts. Attention nouvelle adresse 69, ST-JEAN, tél: 4-4178
13648 — Sam.-mardi-jeudi-1fév.-46H

EMPLOI DEMANDE, HOMME

HOMME, plusieurs années d'expérience dans la reliure de tous genres, prendrait position comme tel ou tout emploi, comme gardien de nuit, concierge, etc. Fournira bonnes références. Ecrire CASIER 254, L'Evénement.
J.n.o.-47F

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANT DEMANDE pour la ville de Québec, de préférence quelqu'un ayant de l'expérience dans la vente des imprimés. Ecrire à CASIER 914 L'Evénement, en donnant âge, expérience et références.
13813 — 21déc.-J.n.o.-65B

LOGEMENT A LOUER

LOGEMENT CHAUFFE, plain-pied, 8 chambres, plus chambre bain, eau chaude à l'année, garage si désiré, 238 Fraser. S'adresser 131 MONCTON, tél: 6384.
14090 — 18jan.-6fs-73B

LOGEMENTS CHAUFFES et non chauffés, 5-6-7 pièces plus chambre bain, situés 252 Prince-Edouard, 11C - 11D - 11B rue d'Argenson, 638A - 640 rue St-Vallier, 202 St-Cyrille. Pour informations s'adresser R. LABRI, 2-6403, soir 3-1345.
14026 — 12jan.-26fs-73H

9 PLACE GEO. V — Logement 6 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Réfrigérateur. Poêle à gaz. Eau chaude à l'année. Entrées pour poêle électrique ou gaz. Pour visiter: s'adresser au concierge, 9 Place Geo. V (2-2421) ou: pour tous autres renseignements, au TRUST GENERAL DU CANADA, 71, St-Pierre (2-1561).
14097 — Mardi-jeudi-au 27jan.-73H

27 DES FRANCISCAINS — Logement 8 pièces, plus chambre de bain, avec système de chauffage $40 par mois. S'adresser Dr A. Dion, 24 COTE DU PALAIS, tél: 2-2153 (le soir 2-6589).
14093 — 18jan.-6fs-73H

15 CHARLEVOIX — Plain-pied, logement du bas, 5 appartements, chambre bain, chauffé, plancher bois dur, fini moderne $35 par mois. S'adresser 17 CHARLEVOIX. Tél: 2-6589. Dr A. Dion.
14094 — 18jan.-6fs-73H

61-63 RUE LASARRE, 5 pièces, plus chambre bain, jardins, etc. S'adresser Louis Careau, 127 RUE SCOTT, tél: 2-3088.
14018 — 12jan.-6fs-73H

278 DE LA SALLE. — Grand logement à louer. S'adresser 129 Dorchester, tél: 3-0006.
14076 — 17jan.-4fs-73B

Saint-Pascal Baylon

RUE DE LA RONDE, No 164, 1er étage. Logement 5 pièces plus chambre bain, très éclairé. S'adresser O. Plamondon, TELS: 8167 et 3-3826.
14023 — 12jan.-26fs-73H

Rue St-Cyrille No 440

SOUBASSEMENT A LOUER, 5 pièces, plus chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser à O. PLAMONDON, tél: 8167 et 3-3826.
13961 — 8jan.-26fs-73H

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE A LOUER une maison ou logement d'au moins 9 pièces. Ecrire à CASIER 847, L'Evénement ou téléphoner à 2-6610.
13812 — 21déc.-J.n.o.-74B

ON DEMANDE pour le 1er mai prochain, logement chauffé de six pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes. Ecrire au début de janvier à CASIER 859, L'Evénement.
13781 — J.n.o.-74B

MALADIE

TRAITEMENT PAR QUESTIONNAIRE — Examiné soigneusement par des spécialistes, prévenir et traiter toutes les maladies, spécialement celles qui touchent, système digestif, urinaire, nerveux, la sexologie, diabète, rhumatisme, etc. INSTITUT MEDICAL FAMILIAL, 6967 Ch Colomb, Enrg.
13994 — 11jan.-26fs-Maladies

MAISON A LOUER

MAISON A LOUER ou à vendre, 403 St-Jean. Toutes améliorations modernes, ne demande aucune réparation. Convient particulièrement pour famille nombreuse ou professionnel désirant avoir bureau et résidence dans même immeuble. TEL: 2-5507.
13976 — 10jan.-26fs-79B

SUR LE CAP, 29 rue Mont-Carmel, 7 chambres à coucher, 3 chambres de bain, garage, parquet en bois dur, quartier de résidences, très tranquille. S'adresser A. AMOS ou tél: en matinée 2-3150.
14016 — 12jan.-6fs-79B

MAISON A VENDRE

Rue D'Auteuil

MAISON 15 pièces, garage, poste d'affaires, chambres, bureau de médecin, etc. Vente pressée pour cause de maladie à très bas prix, visible sur appointement. TEL: 2-7925. Mme J.-A. Tremblay, 47 D'Auteuil.
14020 — 12jan.-6fs-80H

SALONS de COIFFURE

Salon de Salaberry

AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et un bon massage avec produit "Audrey Allyn" et autres et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurée d'une entière satisfaction. Miles Barette, Dufour et Bérubé. M. Marcotte, Salon de Salaberry, 617 ST-JEAN. Tél: 3-4780.
14046 — 14jan.-26fs-C.H

Salon Paulette — Tél: 4-2754

GRANDE REDUCTION pour l'automne sur tous nos permanents avec ou sans fil. Nouvelle huile française, garantie sur n'importe quels cheveux. $5.00 pour $1.50. Massage Marcel sourcils, ondulation 35. Komol, manicure 0.50. Venez sans appointement ou tél Mme Lauzier, prop., 764 ST-VALLIER.
11187 — J.n.o.-C.H

Service Hélène Curtis

MANUFACTURIERS machines à permanents Hélène Curtis et séchoirs Hélène Curtis tous accessoires nécessaires pour salon coiffure. Aussi sachets pour permanents sans machine et sans électricité. 59 ST-JOSEPH, tél: 2-4897; gérant, Jean Crépeau.
10422 — J.n.o.-C.D.H

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

Garanti pour 12 mois

PERMANENT A L'HUILE "Européenne", indéfrisable $12.00 pour $1.50, aussi de $15.00 pour $2.25. Garantis pour 12 mois, pour 10 jours seulement. Ces permanents sont avec ou sans fil. Aussi tous genres de coiffures, teinture des cheveux. Salon Larose, 87 DE L'EGLISE, coin St-Joseph, Mlle Simone Perron, propriétaire. Tél: 8021.
10536 — J.n.o.-C.D.H

Poils superflus

ENLEVES pour toujours par la machine "Electrolyse Multiple". SALON DE SALABERRY. Aussi coiffures de tous genres et massage avec les fameux produits "Audrey Allyn". 617½ RUE SAINT-JEAN, tél: 3-4780.
13872 — 28déc.-26fs-S.C.H

Salon Ivoire — Tél: 2-8378

A L'OCCASION des fêtes réduction sur tous nos permanents à l'huile sur machine avec ou sans fil $5.00 pour $1.50 autres permanents de $2.50 à $7.00. Aussi tous genres de coiffures. Pour appointement Mlle Bélanger, prop. 93 ST-JOSEPH.
13855 — 24déc.-26fs-S.C.H

Salon Beauté Yvette

7B BOURLAMAQUE.—Permanents et coiffures de tous genres. Miles Binet et Samson, coiffeuses autrefois du Salon Laflamme. TEL: 2-6560.
13802 — 20déc.-26fs-C.D.H

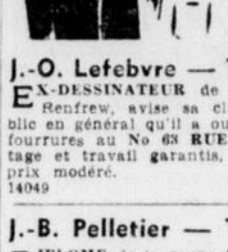

CONSULTEZ CES ANNONCES POUR L'ACHAT ou la REPARATION DE VOS FOURRURES

J.-O. Lefebvre — Tél: 2-6540

EX-DESSINATEUR de la maison Holt-Renfrew, avise sa clientèle et le public en général qu'il a ouvert un salon de fourrures au No 63 RUE ST-JEAN. Ajustage et travail garantis, style exclusif, à prix modéré.
14049 — 14jan.-26fs-59H

J.-B. Pelletier — Tél: 3-3050

DIPLOME de la coupe Mitchell, de New-York, Manufacturier assortiment de fourrures prêtes à porter. Spécialités seal d'Hudson, Poney, Broadtail, Renards argentés, etc. Styles exclusifs. 538 RUE ST-JEAN, tél: 3-3050.
13817 — 21déc.-26fs-F.H

Philippe Breton

SI VOTRE MANTEAU nécessite quelques réparations ou que vous en désirez un neuf une visite à notre magasin vous mettra au courant des dernières créations et il nous fera plaisir de vous faire voir nos superbes fourrures pour manteaux, garnitures, Renards, Martres, Loups etc., aux plus bas prix. Coupe et ouvrage garantis. 152 ST-OLIVIER, tél: 8656.
13839 — 23déc.-26fs-F.H

Gaudiose Leclerc—Tél: 4-3113

CONFECTION et réparations sur modèles les plus récents, manteaux faits sur ordre. Ouvrage garanti, prix modérés. 37 années d'expérience à votre service. 47 SCOTT, tél.: 4-3113.
13840 — 23déc.-26fs-F.H

Henri Dion

MAGNIFIQUE CHOIX manteaux de fourrures tout faits. De $19 et plus. Spécialités manteaux faits sur ordre. Transformation, réparations au prix très bas. Ouvrage garanti. 168-170, DE MAZENOD, coin Franklin, Québec. Tél: 9702.
13838 — 23déc.-26fs-F.H

RENARDS ARGENTES à vendre en détail, 40 belles peaux de renards argentés provenant de notre renardière. S'adresser L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183 de la Couronne, tél: 2-2685.
13234 — J.n.o.-59H

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

Ovide Marceau, Ltée

FOURRURES. Maison de 30 ans d'existence. Grand assortiment de manteaux prêts à porter. Voyez nos vitrines. Constatez vous-mêmes l'élégance et le chic de nos manteaux: Moutons de Perse, Alaska, Seal, Hudson seal, seal Chapal, Chats Sauvages, Rats Musqués, Broadtail, tous confectionnés à notre atelier. Nous garantissons l'ouvrage et la qualité de la fourrure. 839 RUE ST-VALLIER, Québec.
13778 — 17déc.-26fs-59H

E. Prémont "Fourrures"

129 DE LA COURONNE, coin de la Reine, Québec. Au centre des affaires. Réparations et manteaux faits sur mesures. Mouton de Perse, Chats sauvages, Broadtail, Hudson Seal, Seal électrique, etc. Manteaux tout faits. Prix modérés. 4-3420.
13783 — 17déc.-26fs-59H

P. Leclerc — Tél: 9700

POUR VOS REPARATIONS et confections de fourrures consultez-nous, nos prix sont très bas. Renards, Martres et garnitures de fourrure. Ouvrage garanti. 117 ST-JOACHIM, coin Côte Ste-Geneviève.
13841 — 23déc.-26fs-F.H

Uld. Bédard — Tél: 3-4892

ASSORTIMENT COMPLET de fourrures pour la confection ou réparation de vos manteaux. Ouvrage fait avec soin et à prix modérés. Notre spécialité, manteaux faits sur ordre. 244 RUE RICHELIEU, tél: 3-4892.
13925 — 5janv.-26fs-59H

Henri Poitras, fourrure

30 à 40% DE REDUCTION sur tous manteaux en magasin. Nous donnons aussi la même réduction sur toute confection ou réparation de manteaux. Grande occasion dans le Chat Sauvage, Mouton Perse et Hudson Seal. 70 RUE DOLBEAU (près des Franciscains). Tél: 6594.
13893 — 3jan.-26fs-59H

JOLI MANTEAU de rat musqué en très bon ordre, à vendre à prix d'occasion. S'adresser 53 AVE BROWN, tél: 6933.
14004 — 11jan.-6fs-59H

Réduction de 30%

SUR MANTEAU fait sur mesure, broadtail, kid, caracul, Hudson seal, seal Chapal, renard argenté, etc. Armand Lapointe, 8 RUE FRANKLIN, tél: 2-3354.
13836 — Jeudi-sam.-mardi-22jan.-F.H

Avez-vous
Un ou Plusieurs LOGEMENTS à LOUER?
signalez **2-6412**
L'EVENEMENT
Le Plus Grand Quotidien du Matin !

DIVERS A VENDRE

Balances Toledo

BALANCES TOLEDO "Sans Ressort — Pesée Honnête" : Assortiment le plus complet dans l'Est du Canada, balances TOLEDO neuves et reconditionnées, et autres marques. Balances Toledo - Computagram et Toledo - Plaskon - Duplex, plus gros vendeurs au monde. La compagnie des balances Toledo Ltée possède 185 postes de vente et service par toute l'Amérique, et est également représentée en 50 pays étrangers. Toutes ses balances sont vendues avec l'inspection du gouvernement et portent garantie de un an ; mode de paiements faciles et avantageux, sans intérêt. Nous sommes également distributeurs des hachoirs à viande et moulins à café ENTERPRISE, trancheurs électriques GLOBE, balances AVERY, à bras égaux, comptoirs frigorifiques SHERER, caisses enregistreuses OHMER, etc. Nous possédons le plus important département de service à notre bureau de Québec, ayant à notre disposition toutes pièces de rechange que vous pouvez désirer. Consultez-nous avant d'acheter ou de faire réparer. -- Demandez notre catalogue 1938, en français. S'adresser : Victor Butchers' Supply, Inc., 93, Côte d'Abraham, Québec.
13928 — 5jan.-26fs-43H

BALANCE NATIONALE ENRG. — Attention: Nous vendons et réparons toutes sortes de balances, avons assortiment complet en main, nos prix sont plus bas, venez vous en convaincre. Balances à poids égaux, plateformes, et autres genres. Decto-Gram, la meilleure balance pour épicier, vendue avec inspection et garantie. S'adresser à Louis-J. Plamondon, gérant, Balance Nationale, 367 ST-VALLIER, Québec. Tél: 2-5401.
13873 — 23déc.-26fs-53H

Les Enchères Marceau Enrg

12 RUE ST-JOSEPH — Occasion unique de vous meubler à bon marché pour les fêtes. Venez échanger vos vieux meubles pour des neufs. 15 beaux Chesterfields neufs, art moderne, lampes de Chesterfield, lampes de bridge, lampes de piano, etc., etc. LES ENCHERES MARCEAU, 12 rue St-Joseph, tél: 2-1278.
14021 — 12jan.-26fs-43H

LAVAGE DE VITRES

VITRE CLAIRE veut dire économie de lumière tout en ne coûtant pas cher. Essayez notre système de lavage de vitres par experts plus de 15 ans d'expérience ayant satisfait les plus exigeants. Spécialités magasins, bureaux, édifices, maisons privées, etc., etc. Références: Cie Paquet, Syndicat Québec, J.-B. Laliberté, C.-W. Lindsay, People Store, Banque Nationale, Caisse d'Economie, Soleil-Evénement. Organisation couverte par les assurances et prix les plus bas. Lavage de Vitres National, J. Rouleau, prop., 14 RUE STE-AGNES, tél: 3-2047.
14091 — 18jan.-26fs-Lavage de vitres

LINGE SECONDE-MAIN

LISEZ CECI: Devons écouler stock hiver. Avons besoin de place. Stock $15,000, vendu à 50% réduction. Prix jamais vus à Québec. Seconde-main, manteaux .75 et .80, paletots .75 et 90, habits $4, robes .25 et .49. Neuf, breeches $1.89 et $2.50, chemise 49c. et 89, windbreakers $1.99 et $2.50, bas .15 et .25, fourrures toutes sortes. Demandez catalogue gratis. D Assh, 30 St-Joseph.
13856 — 24déc.-26fs-H

LOGEMENTS A LOUER

AVENUE DES BRAVES — Logement 9 chambres, plus chambre bain, chauffé, poêle électrique, foyer, frigidaire, cave à légumes, garage chauffé, clair neige, vidanges, 15 rue Jeanne d'Arc, logement 9 chambres, garage. S'adresser J.-A. Beaudet, 60 DES BRAVES, tél: 3-4262
13946 — 8jan.-26fs-73H

DES RAMPARTS, No 31 — Logement spacieux, 4 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser ANT. SEVIGNY, tél: 3-2701
13962 — 8jan.-26fs-73H

LOGEMENT A LOUER.—10 Ave de Montigny, logement moderne, 9 chambres plus chambre de bain, chauffé, bien éclairé, planchers en bois dur, eau chaude à l'année, grand terrain, garage chauffé si désiré. S'adresser à M. A.-K. Laflamme, tél.: 2-4962.
13jan.-6fs

LOGEMENT A LOUER, rue des Franciscains, 10 grands appartements, plus chambre bain, plancher bois dur dans tous les appartements, chauffé si désiré. Pour informations appelez 3-4211.
14011 — 12jan-6fs-73B

Achetez les marchandises annoncées dans "L'Evénement".

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, aile commune, chambres semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital antiseptie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec.
14045 — 14jan.-26fs-H

MEDECIN

Dr René Plamondon

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Maladies vénériennes et de la peau. 15 RUE LACROIX, tél: 2-3052. Heures de bureau 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente.
14063 — 15jan.-26fs-H

Docteur Chs Rinfret

VOIES GENITO-URINAIRES, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques 50 ST-JOSEPH, App 101. Heure de bureau: 10h. à 11h a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7h. à 8 h. TEL: 4-4061.
13857 — 24déc.-26fs-H

NETTOYAGE

PROFITEZ DE NOS PRIX spéciaux dans le nettoyage à sec, pressage, teinture de complets, paletots robes, manteaux, etc. Appelez 4-1600. Service prompt et courtois. TEINTURERIE MATHIEU LTEE, 15 rue St-Albert, Québec.
13880 — 29déc.-26fs-Net.-H

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

OBJETS PERDUS

PERDU. — Un cylindre à souder a été perdu à partir du garage Charland & Bernard, Parc Victoria, jusqu'au garage de la Voirie; portant le No 236885 W.K. Récompense promise si retrouvé. Pour informations s'adresser à Adrien Bouchard, St-Grégoire, Montmorency, tél: 4-5849, ou au garage Charland & Bernard.
1fs

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS VIEIL OR, VIEIL ARGENT, bijoux, montres, chaînes, dents, pièces d'or, argenteries diverses, payons plus hauts prix. Evaluations gratis. RAFFINERIE DE L'EST, 74 St-Joseph, chambre 4, Edifice St-Cyr, tél: 3-4097.
13800 — 20déc.-26fs-86H

PIANOS A VENDRE

J.-E. Valin

PIANOS ordinaires et automatiques, pianos à queue des meilleures marques, neufs et d'occasion. Notre choix est considérable et il y a toujours une bonne occasion pour vous à notre magasin. Conditions de paiement pour convenir à l'acheteur. Chez J.E. Valin, 238 ST-JEAN, tél: 2-8365.
13801 — 20déc.-26fs-93H

Lavigueur & Hutchison

MAGNIFIQUES PIANOS d'occasion, en parfait ordre, à grande réduction, $10.00 comptant, puis $5.00 par mois, Craig $150.00, Gérard Heintzman $160.00. Aussi radios usagés, toutes ondes, à prix dérisoires, harmoniums de chapelle. Lavigueur & Hutchison Ltée, 81-83 ST-JEAN, Québec.
14096 — 18jan.-26fs-93H

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière

PLANCHER fini pâle. Ouvrage en général, tapissage, peinturage, vernissage. Attention particulière aux meubles. S'adresser H. Leblanc, 104 AVE MURRAY, tél: 3-2873.
14099 — 18jan-26fs-H

PROPRIETE A VENDRE

A VENDRE — Une propriété située au "Trai carré", Charlesbourg. Comprenant 3 résidences d'été. S'adresser The Royal Trust Co., 65 RUE STE-ANNE. Tél: 2-4031.
14061 — Sam-mar-jeudi-au 15mars-97B

A VENDRE — Maison semi-détachée, deux flats 12 pièces chacun chambre bain tuile, toutes améliorations modernes. Située Ave Murray, entre St-Cyrille-Chemin St-Louis. Bons revenus. S'adresser TELEPHONES 2-6129 et 7656.
13947 — 7jan.-26fs-97H

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE—30' x 100' 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasin, restaurant, bureaux, petits appartements, chambres, etc. Prix attrayant avec conditions très faciles. S'adresser "LE SOLEIL". Phone 2-6412.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

REPARATIONS DE MATELAS

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème avenue, Limoilou, tél: 4-1480.
14047 — 14jan.-26fs-H

DENTISTE

Dr Alphonse Dion

24 COTE DU PALAIS. Chirurgien-Dentiste, tél: 2-2153. Heures de bureau 9 à 12 a.m., 2 à 5 h. p.m. Le soir sur appointement.
13782 — 17déc.-26fs-115H

Pour vos Chaussures

Souvenez-vous que Dubuc possède un assortiment complet de chaussures, de tous styles, qualités et prix pour toute la famille. Payez meilleur marché en magasinant chez

T.-D. DUBUC
214, 216 rue St-Jean

BUREAUX A LOUER

Edifice Migner

AVIS AUX VOYAGEURS de commerce. Nous avons encore quelques salles d'échantillons à louer au mois ou à la semaine, dans la partie la plus centrale de la ville. Edifice Migner rue St-Joseph, entrée à 72, de l'Eglise. S'adresser à C.-E. MIGNER, chambre 101.
13815 — 21déc.-26fs-18H

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, STENOGRAPHIE, comptabilité — Cours commercial complet, classique et préparation pour brevet et tous les examens de la province. Cours d'été le jour et le soir. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél: 2-7490. Cours tout l'été.
13929 — 5janv.-26fs-46H

ANIMAUX DOMESTIQUES

Serins Importés

L'ENDROIT IDEAL pour l'achat de bons chanteurs. Je viens de recevoir une nouvelle consignation de Yorkshires, Norwicks, Bellitones Singer Ridg., Rollers anglais, Chopper Bred, Border, Fancy, Choppers et Rollers Huppé, Chopper anglais. Les couleurs suivantes: blanc, orange, vert, jaune, canelle. Chardonnerets anglais et européens. Spécial cages en bamboo $1.35, $1.50 et $2.00. Mélange Brock's 2 lbs pour 25c. Préparation d'oeufs. S'adresser à J.-R. HALLE, tél: 7578, 87 rue Lachevrotière.
14095 — 18jan.-6fs-4H

Achetez les marchandises annoncées dans "L'Evénement".

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER. — 1er mai. 1-2-3-4 pièces plus chambre bain, meublés et chauffés. Eau chaude à l'année, réfrigération électrique, service concierge, situés 14 Ave St-Denis, App. Lincoln, tels: 2-6403 - 2-5075.
14027 — 12jan.-26fs-5H

APPARTEMENTS DEMANDES

APPARTEMENT de 3 pièces, plus chambre de bain, chauffé, meublé, $30.00 par mois. Libre dans le moment. S'adresser 185 ST-JEAN, tél.: 2-6375.
13938 — 14jan-6fs-6B

Achetez les marchandises annoncées dans "L'Evénement".

LAC DES AIGLES

Statistiques :

En 1937 il y a eu dans la paroisse du Lac des Aigles, 13 mariages, 33 baptêmes et 8 sépultures d'enfants.

Divers :

Le Révd. M.-P. Beaulieu est de retour de Notre-Dame du Lac où il s'était rendu pour assister aux funérailles de son père, M. Prudent Beaulieu.

—M. A Santerre, contracteur de la route Rimouski Biencourt, est descendu à Rimouski à Noël pour passer les fêtes dans sa famille; il est attendu aux Aigles ces jours-ci.

—Le gravelage de la route se poursuit activement. Actuellement les camions travaillent du village des Aigles à la ligne du canton Laroche et au-delà.

—Nos institutrices sont revenues continuer leurs tâches enchantées des bonnes vacances bien méritées, passées au milieu de leur famille.

M. René Croff est retourné au séminaire de Rimouski après avoir passé les fêtes de Noël et du nouvel an dans sa famille.

PRIX DE L'ABONNEMENT A L'EVENEMENT

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

L'ODYSSEE DE TARZAN — Par Edgar Rice Burroughs

Episode No 156

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

Tarzan se fraya un chemin à travers les guerriers épouvantés qui n'avaient qu'une idée : fuir et se mettre à l'abri de la colère de cette créature surnaturelle. Dans l'esprit de ces hommes primitifs il n'y avait que cette pensée : "Le grand-prêtre avait-il déjà frappé ?"

Sans être vu de Tarzan, Kavandavanda s'était arrêté, quand il avait entendu le bruit de la panique. Mais en apercevant celui qui se dirigeait vers lui, il vit qu'il devait agir sans retard. S'il tuait la sorcière, le pouvoir vengeur de l'étranger pourrait être détruit du coup.

Il leva son poignard et allait l'abaisser pour en transpercer le coeur de la pauvre Jeanne, mais déjà Tarzan avait traversé la foule, saisi l'arc et les flèches d'un des guerriers et, comme un éclair, une flèche traversa la salle. Kavandavanda tomba à la renverse, la poitrine transpercée.

Jeanne n'en croyait pas ses yeux. Puis elle vit l'auteur de ce miracle. "Tarzan !" s'écria-t-elle; "Tarzan ! Mon Tarzan !" Mais la joie fut de courte durée, car elle vit soudain l'un des guerriers de Kavuru se disposer à lancer une flèche à son bien-aimé compagnon !

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

GIGUERE. — A St-Roch de Québec, le 15 janvier 1938, à l'âge de 55 ans et 3 mois, est décédée dame Vve Elisabeth Frenette, épouse de feu Raoul Giguère.
Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son frère, Alphonse Frenette, à 319 rue St-Vallier, pour l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont.
14071 1fs-B

GOSSELIN. — A l'hôpital Ste-Anne, le 15 janvier 1938, à l'âge de 60 ans et 1 mois, est décédé sieur J.-Frank Gosselin, propriétaire de l'Hôtel St-Malo, époux de feu dame Emilie Fréchette.
Les funérailles auront lieu mercredi le 19 janvier, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 1096 rue St-Vallier, à 8 h. 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.
14080 17jan.-2fs-B

LACHANCE. — A Notre-Dame de Lévis, le 15 janvier 1938, est décédée, à l'âge de 66 ans, Angéline Chamberland, épouse, de Ovide Lachance, peintre.
Funérailles mardi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, et inhumation au cimetière Mont-Marie.
Départ de la maison mortuaire 59 rue Fraser, à 8 heures 40.
14079 17jan.-2fs-B

MAILLY. — A l'hôpital St-François d'Assise, le 16 janvier, est décédée Imelda Mailly, fille de feu Isidore Mailly et de feu dame Marie Lajeunesse.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez M. Taschereau Angers, 9 rue Roberval, à 7 heures 45, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette.
14084 17jan.-2fs-B

MacDERMOTT. — A Québec, le 16 janvier 1938, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edward MacDermott, père. Il est mort à l'hôpital Jeffery Hale.
Il était le fils de feu M. Christophor MacDermott, avocat d'Irlande.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son beau fils, M. Requird Pottle, No 86 rue St-Augustin, à 8 heures 45, pour l'église de St-Patrice, rue McMahon et de là au cimetière St-Patrice.
14087 18jan.-2fs-B

ROULEAU. — A St-Fidèle, le 17 janvier 1938, est décédée, à l'âge de 49 ans et 7 mois, dame Amanda Tardif, épouse de M. Philippe Rouleau.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, au No 123 1-2 - 1le rue, à 8 heures et 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis. 18jan.-2fs

SIROIS. — A Lauzon, samedi soir, le 15 janvier 1938, à l'âge de 68 ans 11 mois, est décédé le Dr Philippe Sirois époux de dame Virginie Carrier.
Les funérailles auront lieu à Lauzon, mercredi matin, le 19 janvier, à 9 heures. 17jan.-2fs

REMERCIEMENT

GILBERT. — La famille Gilbert remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils, Jacques, soit par visite, tributs floraux, cartes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.
14089 18jan.-1fs-B

SERVICES FUNERAIRES

J.-E. Lefebvre, fleuriste

ATTENTION. — Spécialité: morceaux-mortuaires, bouquets de mariée fleurs pour toutes occasions. Etablie 1906 54 **COTE DU PALAIS**, tél: magasin et résidence 2-2180.
14098 18jan.-J.n.o.-S.F.H

Au Salon Fleuri Enrg.

COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité: fleurs pour Tag-Day **362 RUE ST-JOSEPH**, tél. 5068.
13930 5janv.-26fs-S.F.H

La Teinturerie Française

$1.00 **NOUVEAU PRIX** pour nettoyage $1.00 Se spécialise dans le nettoyage et la teinture des soies les plus délicates ainsi que la soie Celanese Confiez sans crainte même vos plus belles toilettes à cette maison de confiance 565 **RUE ST-JEAN**, Québec Tél. 4-4686 Département spécial pour commandes de campagne.
14050 14jan.-26fs-S.F.H

ELECTIONS A SOREL

Sorel, 18. — (P.C.) Le maire J.-W. Robidoux, qui ambitionne de se faire réélire pour un deuxième terme comme premier magistrat de Sorel, aura pour adversaire M. Alphonse Bouret aux élections municipales de lundi prochain. Trois sièges du conseil seront aussi contestés, le premier entre MM. René Poliquin et Alfred Caisse ; le second entre MM. Arthur Mandeville et Zacharie Cotnoir et le troisième entre MM. Dollard Ferland et Hector Guèvremont.

IMPORTANT MEMOIRE DES MANUFACTURIERS

(Suite de la dernière page)

tivement à la taxation de l'industrie dans les limites de cette province.

L'Association se montre également opposée au projet de donner un effet rétroactif à certains statuts relatifs aux taxes, ce qui crée de la confusion et très souvent de l'injustice. L'Association recommande une seule taxe du revenu pour le Dominion, chaque province devant recevoir la part qui lui revient d'après le montant des ventes d'une compagnie dans ses limites. Elle recommande en outre de l'unification de cette taxe, la même coordination au point de vue perception et d'audition.

Faisant allusion à la taxe de vente qui a donné un revenu de $112,000,000 au gouvernement fédéral l'an dernier, l'Association tient à souligner que ceci ne s'est pas produit sans causer de difficultés tant aux consommateurs qu'aux affaires en général. L'Association se plaint aussi que le gouvernement fait du manufacturier un collecteur de taxes, ce qui augmente le coût de l'administration de celui-ci.

L'Association prétend qu'avec la reprise des affaires le taux de la taxe de vente devrait être réduit graduellement et quand les revenus du gouvernement le permettront elle devrait être totalement enlevée. L'Association s'élève contre le projet d'abolir totalement les taxes douanières en disant que le gouvernement serait alors dans l'obligation de prélever ailleurs les revenus qu'il a de ce chef, $83,000,000 pour l'an dernier, et que cela nuirait gravement à l'industrie et à ceux qui en tirent leur existence.

Relativement à la suggestion faite à maintes reprises que les prix pourraient être réduits si les compagnies réduisaient leurs dividendes, l'Association cite en exemple le cas des Etats-Unis où, de 1917 à 1934, le profit net moyen des industries n'a été que de 3.71 p.c. des revenus bruts.

Le mémoire de l'Association demande où le gouvernement prendra l'argent nécessaire au paiement de sa part dans l'établissement de l'assurance-chômage au Canada. Les taxes proviennent actuellement des surplus des compagnies ou du capital directement, si les surplus sont trop grevés de taxes, le résultat peut devenir sérieux et si le capital est surchargé de taxes, le résultat sera tout simplement désastreux.

L'Association recommande enfin au gouvernement de considérer longuement le projet et d'y réfléchir sérieusement avant de s'engager car l'assurance-chômage coûtera $100,000,000 au pays, ce qui constituera une charge très lourde.

LA BUSINESS MACHINE CO. A NEW-YORK

(Suite de la dernière page)

Les bureaux des directeurs, les bureaux des divers services de l'International Business Machine, les services de vente métropolitains et étrangers (l'"I. B. M." opère des agences dans 79 pays) ; les ateliers où se fait l'instruction des mécaniciens et opérateurs des appareils ; les bureaux des techniciens ; les bureaux où sont reçus les visiteurs étrangers venant des diverses agences de la firme ; les bureaux du service de publicité et de la rédaction de la revue mensuelle "Think"; figurent également dans ce vaste édifice.

Le déménagement des anciens aux nouveaux bureaux-chefs dura quarante heures, prises en dehors des heures de travail. Il dura une fin de semaine.

LES ELECTIONS DANS NOS MUNICIPALITES

(Suite de la page 3)

Henri Thivierge 75
Gérard (Jos) Blouin . . .63

MM. Lachance, Picard et Blouin ont été élus.

STE-ANNE DE LA POCATIERE

Les trois conseillers élus à Sainte-Anne de la Pocatière sont MM. Adélard Drapeau, Wilbrod Richard et Arthur Sirois. Tandis que M. Sirois l'emportait par 18 voix de majorité sur son adversaire, M. Jules Hudon, les deux autres étaient élus par acclamation. M. Sirois fait partie du conseil depuis 12 ans.

100 AVIONS ROUGES RESISTENT AUX NIPPONS

(Suite de la 1ère page)

bombardement naval et aérien, mais que les forces chinoises les empêchèrent d'avancer.

Les porte-parole de l'armée chinoise à Han-kéou, une des capitales provisoires de la Chine, dit que les troupes et l'aviation chinoises ont contre-attaqué dimanche à Wouhou, ville du fleuve Bleu, et infligé de lourdes pertes aux Japonais. Ils disent que la bataille dura trois heures.

LES SOCIALISTES VONT APPUYER C. CHAUTEMPS

(Suite de la 1ère page)

les partis constituant le Front Populaire soient représentés dans le cabinet.

Le conseil national du parti socialiste doit voter incessamment pour décider si le parti rejettera l'appel de Chautemps. Dans ce cas, ce dernier serait forcé d'avouer son échec et le président Albert Lebrun s'adresserait probablement à Albert Sarraut, ministre d'état radical-socialiste du dernier ministère, ou bien ferait appel de nouveau à Léon Blum, chef du parti socialiste, qui a déjà échoué hier.

Le conseil national du parti socialiste s'est réuni à une heure avancée hier soir pour délibérer et il siégeait encore ce matin.

On rapporte que Chautemps a déclaré qu'il lui serait impossible de former un cabinet qui comprendrait des communistes, bien qu'il veuille obtenir l'appui socialiste.

On dit que la liste de Chautemps est virtuellement prête et que Georges Bonnet conserverait son portefeuille des finances. Chautemps, croit-on, se propose de prendre le ministère de l'Intérieur, remplaçant ainsi Marx Dormoy, socialiste, et de garder Yvon Delbos comme ministre des Affaires étrangères.

ANGLAIS ET IRLANDAIS NE S'ENTENDENT PAS

(Suite de la 1ère page)

qu'il faut d'abord obtenir le consentement de l'Irlande du Nord. Vu que le gouvernement dirigé par lord Craigavon en Irlande du Nord est irréductiblement opposé à l'"absorption", le gouffre reste ouvert.

Malgré ce différend au sujet du partage, cependant, les entretiens d'hier ont couvert tout le domaine de la guerre économique sur les annuités des terres, de la défense et l'amélioration du commerce. Aucun accord n'a été conclu.

Les entretiens furent francs et amicaux des deux côtés et semblent devoir le demeurer jusqu'à la fin de la conférence. Les ministres anglais qui ont participé à la séance d'hier sont : sir Thomas Inskip, ministre de la Coordination de la défense; Oliver Stanley, ministre du Commerce; William Morrison, ministre de l'Agriculture; sir John Simon, chancelier de l'Echiquier; sir Samuel Hoare, secrétaire de l'Intérieur, et Malcolm MacDonald, secrétaire des Dominions.

Le conseil des ministres anglais se réunit ce matin pour considérer la situation. M. de Valera conférera de son côté avec ses collègues, Sean Lemass, ministre de l'Industrie; Sean McEntee, ministre des Finances, et John Ryan, ministre de l'Agriculture.

Ce midi, les délégations se réuniront de nouveau.

Un porte-parole de la délégation irlandaise a dit après la séance d'hier que l'Irlande ne pouvait séparer la question de l'union de celles du commerce et de la défense.

BANDITISME NIPPON DIT A. ZHADANOV

(Suite de la 1ère page)

ment rouge et Molotov comme président du conseil des commissaires du peuple, le cabinet soviétique.

Staline, secrétaire général du parti communiste, a été élu membre du présidium du Soviet Suprême, un poste équivalent à celui qu'il occupait dans l'ancien comité exécutif central.

D'autre part, l'épuration se continue. Sept "ennemis du peuple", terroristes, saboteurs et espions, trouvés coupables d'avoir opéré sur le chemin de fer trans-sibérien, ont été exécutés à Krasnoyarsk.

LE GENERAL M. ARANDA A L'ATTAQUE

(Suite de la 1ère page)

un violent barrage d'artillerie et une grande concentration d'avions.."

Hendaye, frontière hispano-française, 18. — (P.A.) — L'artillerie et les avions gouvernementaux ont pilonné toute la journée, hier, les lignes nationalistes sur le front de Guadalajara, à 50 milles au nord-est de Madrid.

Les observateurs croient que le gouvernement, ayant eu la preuve de son pouvoir d'offensive par la prise de Téruel, a l'intention de prendre l'initiative à Guadalajara où les nationalistes se préparent à une nouvelle offensive pour cerner Madrid.

UNE AUTRE VICTOIRE LIBERALE DANS ST-HENRI

(Suite de la 1ère page)

duite qui renforcira les fondements de l'unité canadienne, donnera à la nation une défense adéquate, et, par le commerce mondial, assurera une mesure croissante de prospérité nationale".

Voici quelle est maintenant la répartition des sièges en Chambre des Communes : libéraux, 178 ; conservateurs, 38 ; Crédit Social, 17 ; C. C. F., 7 ; indépendant, 1 ; restauration, 1 ; Fermier Uni de l'Ontario, 1 ; vacants, 2 ; total 245.

Les deux vacances sont dans Argenteuil, qui était représenté par sir George Perley, un conservateur, et dans St-Jean-Albert, N.-B., qui était représenté par W.-M. Ryan, un libéral. Ces deux députés sont décédés le 4 janvier dernier. Les élections complémentaires auront lieu simultanément le 28 février.

PERQUISITIONS

Montréal, 18. — (P. C.) Quatre hommes habillés en civil et armés d'un mandat de perquisition signé du juge E.-T. Enright, ont fait une descente à une heure avancée hier soir dans les quartiers-généraux électoraux de M. Camillien Houde, un des candidats dans l'élection de St-Henri.

Les quatre hommes prétendirent être membres de la police provinciale, mais le colonel P.-A. Piuze, chef de la police provinciale, a dit qu'il n'avait pas donné d'ordre semblable et qu'il ignorait tout de la descente. Les hommes saisirent quelques documents, mais n'opérèrent aucune arrestation.

M. FERNAND RINFRET

Montréal, 18. — (P. C.) "Nous avons expliqué notre programme à fond à l'électorat et il l'a endossé en votant pour le candidat libral, a déclaré hier soir M. Fernand Rinfret, Secrétaire d'Etat, en prononçant un discours au club de Réforme où se réunirent les libéraux après la victoire.

"La lutte fut dure parce que nous avions un adversaire sérieux. Il profita d'une situation, s'adressant aux libéraux qui approuvent notre politique en général, pour exploiter la question des armements.

"L'ex-député de St-Henri aux Communes, M. Paul Mercier, s'était acquis après des années de service une popularité qui lui avait assuré l'appui de tous. Après son départ, une rivalité, facile à comprendre, commença à apparaitre dans différentes parties du comté. La tâche de notre candidat fut rendue plus ardue et, dans les circonstances sa victoire est remarquable.

"La politique du gouvernement King fut discutée au long à toutes les assemblées, et nous nous réjouisons du verdict populaire".

Le nouveau député, M. Bonnier, a dit :

"Je remercie les électeurs de St-Henri du vote de confiance qu'ils m'ont donné. Je m'efforcerai d'en être digne et je leur donne l'assurance qu'ils auront en moi un représentant fidèle et dévoué.

"Je sais que ce vote est avant tout un vote pour le parti libéral et le gouvernement King. Je remercie tous ceux qui m'ont aidé à remporter cette grande victoire, et je leur promets de m'efforcer avec dévotion de les représenter dignement au Parlement".

O.-M. BIGGAR PLAIDE POUR W. ABERHART

(Suite de la 1ère page)

gislature albertaine. Il a soutenu qu'il ne fallait pas considérer ces bills comme faisant partie d'un programme général de législation.

Il a dit que la Cour Suprême avait déjà rendu une décision sur un bill bancaire de la province de Québec semblable au bill bancaire adopté par la législature albertaine. C'est une taxe directe sur les banques, a-t-il dit, et le montant de la taxe ne peut affecter le droit de la province de l'imposer. Il a déclaré que la Cour n'avait pas à s'occuper de la sagesse de la loi.

Le bill de règlementation du crédit, poursuivit-il, peut présenter des contradictions intrinsèques le rendant inopérant, mais il n'est pas inconstitutionnel.

Le bill des journaux est aussi constitutionnel, a soutenu Me Biggar, car il n'y a pas au Canada de garantie constitutionnelle pour la liberté de la presse, la liberté de parole ou d'assemblée.

SIX MORTS

Orizaba, Vera Cruz, Mexique, 18. — (P.C.-Havas) — Six personnes ont été tuées et 20 autres blessées ici hier dans une bataille qui avait commencé à minuit avant-hier soir entre deux groupes rivaux d'ouvriers. La bataille, qui est la suite d'une grève générale ordonnée par le C. T. M. (confédération des ouvriers mexicains), devint si acharnée qu'hier soir Orizaba ressemblait à une ville assiégée.

JOURNALISTE TETU

Shanghai, 18. — (P.C. - Havas) Le refus du correspondant d'un journal anglais de s'incliner devant la censure japonaise promet aujourd'hui d'entrainer un règlement de la question du contrôle des Japonais sur les nationaux et les intérêts étrangers dans les concessions étrangères. Ce journaliste est H.-J. Timperley, correspondant du "Manchester Gardian".

OBSEQUES DE MLLE MARIE-JEANNE MERCURE

Un beau témoignage d'estime a été rendu samedi matin, le 7 janvier dernier, à Mlle Marie-Jeanne Mercure décédée à Neuville le 5 courant, dans sa 35ième année. Ses funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale de Neuville. Un grand nombre de parents et d'amis prirent place dans le cortège et assistèrent au service funéraire.

La levée du corps fut faite par M. A.-E. Doucet, curé de la paroisse et le service chanté par M. l'abbé Adolphe Rochette, cousin de la défunte, assisté de M. l'abbé A.-E. Doucet, curé et de M. l'abbé J.-J. Lockwell, curé de Donnacona, comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale exécuta la messe de Requiem en quatre voix. Le choeur de chant des Enfants de Marie de la paroisse, sous la direction de Mlle Marie-Ange Beaudry, organiste, chanta des cantiques de circonstance.

Conduisaient le deuil: son père, M. Nap. Mercure; ses frères, MM. Edouard et Lorenzo Mercure; ses oncles, MM. Wilbrod, Philias, Arthur Noreau, de Neuville, M. Albéric et Roch Noreau, de Québec MM. Elzéar Rochette, Lauréat Gingras, de Neuville, M. Johnny Bédard, de St-Basile; ses cousins, M. Jean Dudemaine, C.-A. Gingras, Henri René, Olivain et Darisse Noreau, Clovis Rochette, Alexandre Matte, Amédée Langlois, Frs Dubuc, Jean Jules et Lorenzo Béland, de Neuville; Alexandre Noreau, J.-A. Lavoie, J.-C Lapointe, de Québec, Ovide Matte, J. Lamothe, Octave Béland et Jos. Bureau, de Donnacona M. Paul-Emile Dudemaine, de Grand'Mère

Les porteurs étaient: MM René et Henri Noreau, Clovis Rochette C.-A. Gingras, Eloi Matte et Lorenzo Béland. Les porteurs d'honneur étaient Mlles Yvonne Parent, Jeanne d'Arc Noreau, Marie Langlois, Marguerite Béland, Simone Gingras, Rose-Aimée Matte.

Le corbillard était conduit par M. Paul Beaudry et M. Noël Lefebvre portait la croix avec Mlle G. Darveau.

On remarquait dans le cortège MM. Léon Beaudry, maire de Neuville, M. J.-L. Lavallée, M. D., représentant l'hon. Bona Dussault, M. Gustave Beaudry, gérant de la Sun Life Ins de Québec, J. Tardif, N. Néron, R. Méthot, J.-Ern. Côté, Vic Côté, J. Côté, R. Huot, tous de Québec; de St-Augustin, M. L. Couture, Armand Couture; de Loretteville, M. D. Bédard et M. J. Bédard; de Portneuf, MM. Alph. Arcand, E. Germain, R. Leclerc, Paul Paradis, Diogène Brière, Arthur Marcotte, O. Poliquin;de Cap-Santé, M. A Bernard; des écureuils, MM P. Martel, L. Martel, A. Martel; de Neuville, MM. L. Germain, J.-L. Lavallée, O. Dussault, A. Pagé, A. Gauvin, F. Darveau, Alph. Matte, L. Matte, J. Béland, J. Doré, H. Delisle, J. Turgeon, L.-J. Alain, R. Gingras, A. Parent, R. Parent, E. Parent, Robert Parent, U. Gingras, R. Boisjoli, J. Gaudreau, O. Dussault B. Matte, J. Martel, G. Paré, J.-M. Angers R. Tardif, Geo. Guy, H. Robitaille, A. Beaudry, E. Beaudry Art. Langlois, J. Delisle, J. Matte M. Garneau, J. Hardy, L. Larue R. Delisle, U. Brousseau, E. Brousseau, E. Auger, J. Drolet, G. Côté, J. Rochette, E. Noreau, Dave Devito, Dominique Devito, E. Langlois, P Côté, A. Doré, Z. Naud, E. Dorval A Gingras, A. Larue, M. Auger, A Alain, E. Delisle, R. Delisle, P. Paré, G. Larue, M. Filteault, A. Lockwell, S. Hamel, W. Denis, J. Boisjoli, A. Hardy, J. Hardy, Jos. Robitaille, I. Matte, M. Garneau, A. Rochette, J. Matte, P. Emond, A. Beaudry, J. Pagé, N. Denis, J. Delisle, J. Auger, A. Langlois, J. Matte, E. Matte.

Les élèves du couvent étaient accompagnées des RR. Soeurs de la Congrégation. Les élèves du collège accompagnés des RR. Frères des Ecoles Chrétiennes. Un grand nombre d'autres personnes dont nous n'avons pu nous procurer les noms assistaient à la cérémonie.

De nombreux bouquets spirituels, des messes et des tributs floraux furent offerts à la famille.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Emile Jacques, de Donnacona.

BLACK-LAKE

Au conseil municipal

Voici le compte-rendu de la séance de notre conseil municipal, tenue le 5 janvier, à laquelle étaient présents : Son Honneur le maire J.-A. Fréchette et MM. les échevins Léo Poudrier, Paul-Henri Nadeau, Jos. Lessard, Ovide Lachance et Wilfrid Binet, formant quorum.

L'ouverture de la séance se fit comme d'habitude par la récitation du "Veni Sancte" par M. le maire. Ensuite le secrétaire-trésorier, M. J.-O. Laplante donna lecture des minutes de la dernière séance lesquelles furent adoptées à l'unanimité.

Les comptes suivants furent alors produits :

Gerard Morrisset	$ 1.00
Librarie Frenette	.75
Mme Chs E. Ouellet	.90
Bell Telephone	9.44
Shawinigan Water & Power	59.86
Com. Municipale de Québec	8.09
Edmond Gagnon	33.46
Donat Therrien	27.60
Victor Racette	11.85
Antonio Vachon	13.65
Onésime Roy	3.98
William Breton	10.80
P.-A. O'Brien	.30
Antonio Miotto	2.40
Edmond Fortier	3.38
Hormidas Hébert	3.60
Lucien Rouleau	2.40
F.-X. Caron (évaluateur)	61.50
Gédéon Doyon (évaluateur)	61.50
Désiré Labrie (évaluateur)	49.50
Lucien Bélanger (greffier)	15.00

Ces comptes ont été adoptés et payés.

—La commission municipale de Québec, donne avis qu'elle approuve les minutes de la dernière séance du 1er décembre 1937.

—Le secrétaire-trésorier donne lecture de la lettre suivante, venant de la Commission Municipale de Québec.

Québec, 9 déc. 1937.

M. J.-O. Laplante,
Secrétaire-trésorier,
Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance d'informer les membres du conseil munipal de la ville de Black-Lake, que la Commission Municipale de Québec, lors de sa dernière séance a approuvé, pour l'année 1938, un emprunt temporaire de $10,000 qui doit être contracté par cette corporation pour les fins mentionnées à une résolution du 1er décembre 1937.

Signé
Emile Morin,
Secrétaire.

—Le secrétaire-trésorier donnes ensuite lecture d'une résolution adressée à M. le ministre de la Chasse et des Pêcheries, demandant l'installation d'une passe migratoire aux chûtes de la rivière Bécancour à Ste-Anne-du-Sault et à Lysandres-Falls.

—Il est proposé par M. J.-A. Lessard, secondé par M. Léo Poudrier, que le conseil appuie fortement cette requête.

—La maison C.-H. Lavertue & Cie, comptables offre ses services à la corporation pour la vérification des livres pour 1937.

ST-ANACLET

Naissance

M. et Mme Hormisdas Heppell ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée, sous les prénoms de Juliette-Noëlla. Parrain, M. Dieudonné Heppell; marraine, Mlle A. Desbiens.

Mariages

Mercredi, le 5 janvier, M. le vicaire Léonce Saindon a béni l'union de Mlle Cécile Pineau, fille de M. A. Pineau et de Mme Pineau décédée avec M. Oliva Proulx, de Ste-Blandine.

Le 5 janvier, M. le curé Salomon Plourde a béni l'union de Mlle Thérèse Ruest, fille de M. et Mme Abel Ruest à M. Wilfrid Proulx, fils de M. et Mme Antoine Proulx.

Durant la cérémonie un joli programme de chant fut exécuté par les demoiselles Enfants de Marie dont Mlle Ruest faisait partie.

Nos voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès

Nos sympathies à M. et Mme Hormisdas Heppell qui ont eu la douleur de perdre leur bébé âgée de quatre jours.

Marguillier

M. Joseph Langlois a été nommé marguillier en remplacement de M. Anaclet Ouellet sortant de charge. Nos félicitations.

Statistiques

Au cours de l'année 1937, il y eut dans la paroisse 40 baptêmes, 19 sépultures et 11 mariages.

LAC MEGANTIC

Statistiques

A l'issue de la visite de paroisse, notre Pasteur, M. le curé J.-A. Bonin, V.F. a donné les statistiques intéressantes que voici:

A la campagne, il y a 227 familles dont 969 communiants et 303 non-Communiants Dans la ville même de Lac Mégantic, quartier sud, Agnès, on compte 121 familles, dont 469 communiants et 116 non-communiants. Centre: 97 familles dont 394 communiants, 70 non-communiants. Quartier nord: 457 familles avec 1867 communiants et 454 non-communiants, ce qui fait un total de 896 familles catholiques. 3699 communiants, 943 non-communiants avec une population de 4,642 âmes.

Il y eut dans l'année écoulée 166 baptêmes, 40 mariages, 93 sépultures dont 61 d'adultes et 32 chez les enfants.

Marguillier

A l'élection de marguilliers, M. Odilon Martel a été choisi pour remplacer M. Alyre Roy sortant de charge.

A la radio

CHRC

(Suite de la page 2)

10.30 p.m.—Orchestre de danse
10.45 p.m.—Récital de violon
11.02 p.m.—Le reporter
11.15 p.m.—Musique de concert
11.30 p.m.—Trois voix en harmonie
11.45 p.m.—Musique de danse
12.00 minuit—O Canada, fin des émissions.

MERCREDI, 19 JANVIER, 1938

8.00 a.m.—L'heure et nouvelles
8.01 a.m.—Salut, Québec !
8.15 p.m.—La prière du matin
8.30 a.m.—Sommaire
8.32 a.m. à 10.30 a.m.—Le Club du Cou-Cou.
10.30 a.m.—Entre nous, mesdames
11.01 a.m.—Musique de concert
11.15 a.m.—Lucienne Boyer chante
11.30 a.m.—Le piano moderne
11.45 a.m.—Variétés musicales
11.50 a.m.—Musique canadienne
11.55 a.m.—Divertissements
12.00 p.m.—L'heure et nouvelles
12.01 p.m.—La chanson de Paris
12.16 p.m.—Musique militaire
12.31 p.m.—Musique de danse
1.15 p.m.—Sieste musicale
1.30 p.m.—Salade musicale
2.02 p.m.—Bonjour Madame
2.30 p.m.—L'Imprévu
2.45 p.m.—Grou Fields
3.01 p.m.—L'orgue enchanté
3.15 p.m.—Nos célébrités
3.30 p.m.—Danses modernes
4.00 p.m.—Regal artistique
4.15 p.m.—Programme de chant
5.00 p.m.—Le Thé dansant
5.15 p.m.—Musique française
5.30 p.m.—Chansons anglaises
5.45 p.m.—Le programme du foyer
6.16 p.m.—Programme de chant
6.30 p.m.—Musique de danse
6.45 p.m.—Miettes musicales
6.50 p.m.—Causerie sportive
7.01 p.m.—La chanson de Paris
7.15 p.m.—Le Curé de Village
7.32 p.m.—La Gaieté Parisienne
7.45 p.m.—Les récits de Grand'Mère
8.00 p.m.—Nona Dauvilliers
8.15 p.m.—Orchestre de concert
8.30 p.m.—Les Montagnards Laurentiens
9.00 p.m.—Chantons en choeur
10.00 p.m.—Gabrielle Pouliot
10.15 p.m.—Avec les grands maîtres
10.45 p.m.—L'orgue du rêve
11.00 p.m.—L'heure Cyma
11.02 p.m.—Le reporter
11.15 p.m.—Parties de hockey
11.30 p.m.—Sous les palmiers
11.45 p.m.—Danses modernes
12.00 p.m.—O Canada, fin des émissions.

CKAC

MONTREAL

Mardi, 18 janvier 1938

7.15 a.m.—Mélodies Rythmées
7.30 a.m.—Pot-pourri matinal
8.15 a.m.—Comptoir de renseignements
8.30 a.m.—Chansons françaises
9.00 a.m.—Music in the Air
9.15 a.m.—Richard Maxwell
9.30 a.m.—Jovette Bernier
9.45 a.m.—Bonjour madame
10.00 a.m.—A l'opérette
10.15 a.m.—Odette Oligny
10.30 a.m.—L'heure récréative
11.00 a.m.—A bâtons rompus
11.15 a.m.—Pot-pourri cosmopolite
11.30 a.m.—Big sister
11.45 a.m.—Le commerce de l'est
12.00 midi—Giulio Romano et orchestre
12.45 p.m.—La parade des mélodies
1.00 p.m.—Cours de bourse
1.15 p.m.—Mercuriale des produits laitiers
1.30 p.m.—Le monde féminin
2.00 p.m.—Slim Jim Jones
2.15 p.m.—La rue Principale
2.30 p.m.—American School of the Air
3.00 p.m.—Dictators
3.30 p.m.—Hollace Shaw, soprano
4.00 p.m.—Musique classique légère
4.15 p.m.—Musique de danse
4.30 p.m.—Musique cosmopolite
5.00 p.m.—Les événements sociaux
5.20 p.m.—Pianologue
5.30 p.m.—Variétés continentales
6.15 p.m.—Extraits d'opérette
6.45 p.m.—Mélodies françaises
7.00 p.m.—Le club sportif
7.15 p.m.—Les soirées de grand'mère
7.45 p.m.—Trio Markowsky
8.00 p.m.—Big Town
8.30 p.m.—Al Jolson Show
9.00 p.m.—Radio Mélomanie
9.45 p.m.—L'oeuvre de la soupe
9.50 p.m.—Jack Bain et son orchestre
10.25 p.m.—Pianologue
10.30 p.m.—Chant par Del Casino
10.45 p.m.—Four Clubmen
11.00 p.m.—Sports
11.10 p.m.—Tommy Dorsey et orch.
11.30 p.m.—Leighton Noble et orch.
12.00 p.m.—Emery Deutsch et orch.
12.30 a.m.—Ted Florito et orch.
1.00 a.m.—L'heure — Fin des émissions.

Mercredi, le 19 janvier

7.15 a.m.—Mélodies rythmées
7.30 a.m.—Pot-pourri matinal
8.15 a.m.—Comptoir des renseignements
8.30 a.m.—Greenfield Village Chapel
8.45 a.m.—As you Like It
9.15 a.m.—Madison ensemble
9.30 a.m.—Jovette Bernier
9.45 a.m.—Bonjour madame
10.00 a.m.—Chansonnettes françaises
10.15 a.m.—A bâtons rompus
10.30 a.m.—L'heure récréative
11.00 a.m.—Sonia, ses mélodies, ses conseils
11.15 a.m.—Le vieux professeur
11.30 a.m.—Big Sister
11.45 a.m.—Le commerce de l'est
12.00 p.m.—Giulio Romano et orchestre
12.45 p.m.—La parade des mélodies
1.00 p.m.—Cours de bourse
1.15 p.m.—Mercuriale des produits laitiers
1.17 p.m.—Température
1.30 p.m.—Le monde féminin
2.00 p.m.—Le merle rouge
2.15 p.m.—Le rue principale
2.30 p.m.—American School of the Air
3.00 p.m.—Ray Block's Varieties
3.30 p.m.—Causerie féminine
3.45 p.m.—Institut de musique Curtis
4.30 p.m.—Variétés instrumentales
5.00 p.m.—Annonces sociales
5.15 p.m.—Sommaire
5.20 p.m.—Pianologue
5.30 p.m.—Variétés continentales
5.45 p.m.—Giulio Romano et orchestre
6.15 p.m.—Le Don Juan de la chanson
6.45 p.m.—L'heure de la gaieté
7.00 p.m.—Mélodies exquises
7.30 p.m.—Trio Markowsky
7.45 p.m.—A l'auberge de la bonne histoire
9.00 p.m.—Chantons et rions en choeur
10.25 p.m.—Pianologue
10.30 p.m.—Lloyd Huntley et orchestre
11.10 p.m.—Bob Crosby et orchestre
11.30 p.m.—Richard Himber et orchestre
12.00 a.m.—Tommy Dorsey et orchestre
12.30 a.m.—Henry King et orchestre

CJBR

RIMOUSKI

Mardi, 18 janvier 1938

8.30 a.m.—Ouverture — Musique religieuse. "Prière du matin" et commentaires sur la fête du jour par un professeur du Séminaire Rimouski
8.45 a.m.—Marches
9.00 a.m.—Bonjour, Bas-St-Laurent
9.30 p.m.—Les plus beaux tangos
10.00 a.m.—Vos préférés
10.30 a.m.—Comme dans l'Bon vieux temps
11.00 a.m.—Musical C J B R
11.30 a.m.—Chansonnettes variées
12.00 midi—Musique du dîner
1.00 p.m.—Les plus beaux disques
1.30 p.m.—Orchestre sous la direction de Rex Battle
2.00 p.m.—Fragments d'Opéra
2.30 p.m.—Café concert
3.00 p.m.—Méli Mélo
3.30 p.m.—Demi-heure Tzigane
4.00 p.m.—Un quart d'heure avec Robert Couzinou
4.15 p.m.—Club matinée
5.00 p.m.—L'heure du thé
5.30 p.m.—Les chansons d'Yvonne Meurant
5.45 p.m.—Interlude
6.00 p.m.—Phil. Savage à l'orgue CJBR
6.15 p.m.—Vedettes parisiennes
6.30 p.m.—Ici l'on chante. Marthe Lapointe, Paul Letourneau et un orchestre sous la direction de Gilbert Darisse
7.00 p.m.—Ensemble de concert, sous la direction de Wilfrid Charette.
Les autres émissions sont relayées de Radio-Canada.

Mercredi, 19 janvier 1938

8.30 a.m.—Ouverture. Prière du matin et commentaires
8.45 a.m.—Marches
9.30 a.m.—Les plus beaux tangos
10.00 a.m.—Vos préférés
10.30 a.m.—Comme dans l'Bon vieux temps
11.00 a.m.—Musical CJBR
11.30 a.m.—L'heure des valses
12.00 p.m.—Musique du dîner
12.30 p.m.—Phil. Savage à l'orgue CJBR
12.45 p.m.—Les duettistes
1.00 p.m.—Les plus beaux disques
2.00 p.m.—Fragments d'opéra
2.30 p.m.—Café Concert
3.00 p.m.—Méli Mélo
3.30 p.m.—Chansons françaises
3.45 p.m.—Quelques Tangos argentins
4.00 p.m.—Les maîtres. Symphonie No 8 en "Si" mineur de Schubert
4.30 p.m.—Along Gypsy Trails. Orchestre et soliste sous la direction de Leon Zuchert
5.00 p.m.—Dialogue des petits
5.15 p.m.—L'heure du thé
5.45 p.m.—Interlude
5.55 p.m.—Horaire de la soirée
6.00 p.m.—Orchestre sous la direction de Marck Weber
6.30 p.m.—Chansons françaises
6.45 p.m.—Chansonnettes variées
7.00 p.m.—Récital, par Madame Berthe Rousseau, pianiste
(Les autres émissions sont relayées de Radio-Canada.)

POSTES AMERICAINS

Mercredi, 19 janvier 1938

5.00 p.m.—WABC—Elsie Hitz & Nick Dawson.
5.15 p.m.—WEAF—Sketch. WJZ—Don Winslow KDKA—Kiddies Club WOR—Charlie Chan
5.30 p.m.—WJZ—Singing Lady WMAQ—Orch. Harry Kogen
5.45 p.m.—WABC—Sketch WKBW—Fanfare
6.00 p.m.—WGY—Geo Hall orch. WHAT—Maîtres de l'Air WOR—Oncle Don
6.15 p.m.—WEAF—Top Hatters WGN—Buddy & Ginger WTIC—The Revelers
6.30 p.m.—WJZ—Reveler Piano WEAF—Chansons. Joan Edwards.
6.45 p.m.—WABC—Chansons Del Casino KGR—Musique
7.00 p.m.—WEAF—Amos et Andy WEAF—Franklin McCormack; Jack Fulton
7.15 p.m.—WABC—D. Elman & H. Salter Orch WLW—Marlin Maine, Orch.
7.30 p.m.—WOR—Sketch WBBM—Ensemble Folien KDKA—Vie Arden. Orch.
7.45 p.m.—WMAQ—Eddie Varso. Orch.
8.00 p.m.—WEAF—Sketch WABC—Cavalcade, drame WOR—Mélodies
8.30 p.m.—WEAF—Wayne King. Orch. WGN—Lone Ranger
8.45 p.m.—WJZ—Symphonette
9.00 p.m.—WABC—Lawrence Tibbett. Bar. WGN—Orch. Kay KySer
9.15 p.m.—WOR—Piano
9.30 p.m.—WGN—Orch. Ennio Bolognini. WJZ—Cleveland Orch.
10.00 p.m.—WEAF—Hollywood Parade WOR—Orch. Heidt
10.30 p.m.—WGR—Variétés.
10.45 p.m.—WKBW—Musique sentimentale

ECOUTEZ
LE REPORTER
— DU —
"SOLEIL"
— A —
CKCV
Tous les jours
(dimanche excepté)
— A —
1 h. et 10 h. 30 p. m.

Longueurs d'ondes

Pour faciliter à nos lecteurs la recherche des principaux postes sur les cadrans de leurs appareils, nous donnons ci-après la longueur d'ondes des postes les mieux connus; nous les divisons en trois sections: Radio-Canada, postes canadiens, postes américains.

Radio-Canada :

Postes	Ville	Kil.
CBF	Montréal	910
CBM	Montréal	1050
CRCK	Québec	950
CRCO	Ottawa	880
CRCS	Chicoutimi	1120
CBL	Toronto	840
CRCW	Windsor	600

Postes canadiens:

Postes	Ville	Kil.
CKCV	Québec	1310
CKAC	Montréal	730
CFCF	Montréal	600
CHLN	Trois-Rivières	1420
CHRC	Québec	580
CHLT	Sherbrooke	1210
CHNC	New-Carlisle	960
CKCW	Moncton	1370
CKCH	Hull	1210
CJBR	Rimouski	1030

Postes américains:

Postes	Ville	Kil.
WEAF	New-York	660
WJZ	New-York	760
WABC	New-York	860
WGY	Schenectady	790
WGN	Chicago	720
WTIC	Hartford	1040
WLW	Cincinnati	700
WOR	Newark, N.-J.	710
KDKA	Pittsburgh	980
WBZ	Boston	990
WJR	Détroit	750
WGR	New-York	550
WTAM	Cleveland	1070

ONDES COURTES

Mardi, 8 janvier 1938

PARIS — 9.30 a.m.—Les nuits du Hampton Club, pièce en 2 actes de Mouézy-Eon.
TOKIO — 4.45 p.m.—Causerie. JZJ. 25.4 m., 11.80 meg. ; JZI, 31.4 m., 9.53 meg.
SCHNECTADAY — 6.35 p.m. — Courrier radiophonique. W2XAD, 19.5 m., 15.33 meg. ; W2XAF, 31.4 m., 9.53 meg.
BERLIN — 6.45 p.m. — Causerie scientifique DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
MOSCOU — 7.00 p.m. — Emission pour radiophile de langue anglaise. RAN, 31 m., 9.6 meg.
ROME — 7.35 p.m. — Tournée musicale en Italie. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.
BOSTON — 8.00 p.m. — L'Université Harvard. W1XAL, 49.6 m., 6.04 meg.
CARACAS — 8.0 p. m. — Programme des Scouts. YV5RC, 51.7 m., 5.8 meg.
BERLIN — 8.45 p. m. — Athlétiques. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
LONDRES — 9.30 p. m. — Vieilles danses par l'orchestre de la B. B. C. GSD. 25.5 m., 11.75 meg. ; GSC, 31.3 m., 9.58 meg. ; GSB, 31.5 m., 9.51 meg. ; GSL. 49.1 m., 6.11 meg.
TOKIO — 12.45 a. m. (matin) — Sélections. JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.
SYDNEY, AUSTRALIE — 1.15 a. m. (matin) — Causerie. VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg.

Mercredi, 19 janvier 1938

Tokio—4.45 p.m.—Divertissements. JZJ. 25.4 m., 11.80 meg.; JZI, 31.4 m., 9.53 meg.
Boston—4.50 p.m.—Nouvelles scientifiques, W1XAL, 25.4 m., 11.79 meg.
Budapest, Hongrie—7.00 p.m.—Extraits d'opérettes Hongroises. HAT4, 32.8 m., 9.12 meg.
Eindhoven, Hollande—7.00 p.m.—Emission spéciales pour l'Amérique, PCJ, 31.2 m., 9.59 meg.
Londres—7.20 p.m.—Chansons patriotiques d'Ecosse et des Galles. GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL. 49.1 m., 6.11 meg.
Rome—7.30 p.m.—Concert de musique légère et Rosita Jemma Wade : "Causons", 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.
Berlin—8.45 p.m.—Chansons de l'an dernier. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
Caracas—9.15 p.m.—Musique de danse. YV5RC, 51.7 m., 5.8 meg.
Berlin—9.45 p.m.—"A son du fifre et du tambour—musique militaireDJD, 25.4 m., 11.77 meg.
Londres—10.45 p.m.—"Ames du thé"—Court vaudeville. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
Paris—11.30 p.m.—Nouvelles en anglais—TPA4, 25.6 m., 11.72 meg.
Tokio—12.45 a.m.—Causerie. —JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.
Sydney, Australie—4.30 a.m.— (jeudi)—Carillon de Sydney, VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg.

Programme éliminatoire des concurrents du

Professeur TOC

Mardi le 18 janvier 1938
de 8.15 à 10 p. m.

AU PALAIS MONTCALM

Orchestre de Fantaisie Musicale légère, sous la direction d'Edwin Bélanger, soliste, mademoiselle Marthe Lapointe soprano, monsieur Roland McKinnon violoniste.

Ordre du programme :

OUVERTURE—Marche de la Revue de l'A. B. C. . . . . . Orchestre
2—Blue sweetheart . . . Orchestre
3—Solo de violon . R. McKinnon
Désir bohémien McKlauss
4—Sketch d'actualité . . . . Omer Duranceau
IL VA VENIR
Monsieur Lionel Gallichand
Mademoiselle Annette Leclerc
Mademoiselle Colette Brassard
Monsieur Omer Duranceau
5—Beau Danube bleu . Orchestre
6—Chant . Mlle Marthe Lapointe
Valse de Strauss
Boléro de le Coq
7—Tango du rêve . . . Orchestre
8—Harbor Lights . . . Orchestre
9—Amapola . . . . Orchestre
10—Le Professeur Toc, ses concurrents et le choeur des savants
11—Love came out of the night . . . . Orchestre
12—Ciribiribin . . . . . . Orchestre
13—La Cumparsita . . . Orchestre
14—When I grow up . . . Orchestre
15—O Canada . . . . Orchestre

A 8 heures 30, les sièges libres seront mis à la disposition du public.

2 MOYENS D'ENRAYER LES MALAISES CAUSES PAR LE RHUME

L'ASPIRINE AGIT VITE — EXIGEZ-LA !

Même un rhume de cerveau apparemment sans gravité ne doit jamais être négligé.

Il suffit, dès que vous vous sentez enrhumé, de prendre 2 comprimés d'Aspirine avec un grand verre d'eau. Au besoin répétez la dose selon le Mode d'Emploi glissé dans l'étui. Vous serez bientôt soulagé.

Nombre de médecins recommandent maintenant cette façon d'employer l'Aspirine pour soulager les rhumes. Si ce médicament n'a pas promptement l'effet voulu, voyez votre médecin.

• Les comprimés d'Aspirine sont préparés au Canada par la Bayer Company, Limited, de Windsor, Ontario.

EXIGEZ LA MARQUE—
ASPIRIN

Marque déposée

Merveilleux pour
LA PEAU GERCÉE
Baume Italien
Campana

LA BUSINESS MACHINE CO. A NEW-YORK

Les quartiers-généraux de l'International Business Machine Corporation sont inaugurés aujourd'hui à New-York. — Un splendide immeuble. — Nicolas Murray Butler présidera.

DES DISCOURS

Les nouveaux quartiers-généraux de l'International Business Machine Corporation seront inaugurés aujourd'hui à New-York. De nombreux discours marqueront cet événement universel. Un réseau téléphonique couvrant les Etats-Unis et le Canada transmettra les divers discours et tous les employés des succurales de l'International Business Machine Corporation dans toute l'Amérique du Nord entendront les paroles des hommes éminents qui participeront à ces fêtes.

Cette irradiation durera une demi-heure et les discours rouleront sur le thème de la paix mondiale obtenue par l'expansion du commerce mondial. Le Dr Nicolas Murray Butler, président de l'Université Columbia et de la Fondation Carnegie pour la paix internationale, M. Auguste Belmont, au nom des femmes, et M. Thomas J. Watson, président de la compagnie et de la Chambre Internationale de Commerce et l'un des directeurs de la Fondation Carnegie pour la Paix, qui parlera de la "Paix mondiale par le commerce international", adresseront la parole au cours de cette cérémonie.

La station émettrice d'ondes courtes, WIXAL, de Boston, et les stations WMCA de New-York et WNBF, de Binghampton, N.-Y. irradieront cette manifestation au cours de laquelle on entendra la première d'une symphonie composée par Vittoria Giannini, et dédiée à l'"International Business Machine Corporation". Giannini dirigera l'orchestre de la Columbia Broadcasting System. Cet orchestre compte trente-sept musiciens.

On transmettra, pendant la journée, sur ondes courtes, des dépêches, émises par un poste situé dans la partie inférieure de New-York. Ces dépêches radiophoniques s'imprimeront au moyen d'un appareil spécial aménagé dans les bureaux-chefs de la compagnie, appareil appelé "radiotype".

L'immeuble de l'I. B. M. sera ouvert au public de 10 h. du matin à 30 h. du soir. Il compte 20 étages et ses planchers mesurent 100,000 pieds carrés de superficie. Un salon, ouvert aux employés, une salle à dîner, avec cuisine et dépendances, un poste radiophonique, d'ondes longues et courtes, pour émission et réception, destinées aux expériences, relatives aux "radiotype" occupent l'immeuble.

Le hall de l'immeuble comprend une exposition permanente des principaux types d'appareils produits par cette firme. On y montre les plans et les méthodes spéciales en usage dans l'I. B. M., ainsi que les pièces d'équipements et d'outillage utilisées dans ce domaine.

(Suite à la page 11, 2e col.)

Conférences et réunions

Au club Rotary

M. René Garneau, conservateur adjoint et directeur de la bibliothèque du parlement de Québec, prononcera ce midi la conférence, à l'issue du déjeuner hebdomadaire. Sujet: Les doctrines politiques de la France.

Diner-causerie

A l'hôtel St-Roch, ce soir, à 7 heures, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste. Le conférencier, le R. P. Gobeil, O.M.I., parlera de la survivance des Canadiens français dans l'Ouest et du rôle accompli par "La Survivance".

Conseil fédéré

Installation, ce soir, à 8 heures précises, de la charte et des officiers de la Fédération provinciale des Unions internationales.

Conseil général

Ce soir, à 8 heures, le Conseil général des Syndicats catholiques se réunira à son local, 17, rue Caron.

Propriétaires de taxis

Assemblée, ce soir, à 8 heures, à 17, rue Caron, de tous les propriétaires de taxis privés et publics.

Chez les ouvriers

Tous les employés des manufactures d'eaux gazeuses sont convoqués à une assemblée qui aura lieu ce soir, à 8 heures, au secrétariat des Syndicats catholiques, 17, rue Caron.

Mardis universitaires

M. Auguste Viatte donnera ce soir, à 8 heures 15, à la salle des promotions de l'Université, son dernier cours sur la critique littéraire aux 19e et 20e siècles. Il commentera les oeuvres des principaux critiques contemporains.

A St-François d'Assise

La ligue des citoyens se réunit ce soir, à 8 heures 15, à la salle paroissiale. Les sujets qui seront étudiés sont ceux du stationnement des automobiles dans les rues de Québec et du développement de la petite industrie.

Jeunesse de Québec-est

Assemblée, ce soir, à 8 heures 30, des membres de la Jeunesse nationale Duplessis de Québec-est, section St-Roch et Jacques-Cartier, à la salle de l'Union St-Joseph, coin des rues Caron et Notre-Dame-des-Anges.

DECEDE

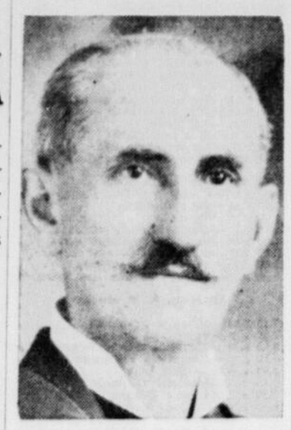

Le Dr PHILIPPE SIROIS, qui pratiquait sa profession depuis 45 ans à Lauzon, est décédé samedi soir à l'âge de 68 ans et 11 mois.

SURPLUS A NOTRE-DAME DU CHEMIN

M. le curé Cyrille Deslauriers annonce que l'année fiscale de la paroisse Notre-Dame du Chemin s'est terminée par un surplus de $11,700.-22.

AMORTISSEMENT

mincefetaoin shrdlu srrdlu shrdluu

L'année fiscale de la paroisse Notre-Dame du Chemin vient de se terminer par un surplus de $11,700.-22. Telle est la nouvelle que M. le curé Cyrille Deslauriers a communiquée à ses paroissiens.

Les trois principales sources de revenus sont les suivantes : vente des bancs : $11,796. ; les quêtes à l'église : $12,834. ; aide à l'église et dons : $9,291. Les recettes totales ont atteint la somme de $47,644.85 alors que les dépenses se sont chiffrées à $35,944.63, laissant un surplus de $11,700,22.

Une partie de ce surplus, soit $4,400, a été affectée à l'amortissement tel que stipulé dans le contrat avec les porteurs de débentures. Il reste donc un surplus net de $7,300.

M. le curé Deslauriers a dit sa très grande satisfaction et remercié chaleureusement ses paroissiens de leur générosité. Se défendant bien d'être le facteur de ces résultats encourageants, monsieur le curé en a attribué tout le mérite aux fideles. "Je suis venu à Notre-Dame du Chemin fermement résolu de quêter puisque c'était nécessaire ; alors j'ai quêté disait M. le curé. Mais le geste de la main ne m'aurait rien rapporté si vous ne vous étiez montrés généreux".

$4,000 POUR LES PAUVRES

La société Saint-Vincent de Paul a recueilli à date la jolie somme de $4,000. — Fin prochaine de la souscription. — Les besoins des indigents. — L'aide aux vieillards.

LES CHEQUES

La souscription organisée par le Conseil central de la Société de Saint-Vincent de Paul sera close avant longtemps. De généreux donateurs ont déjà répondu à l'appel des disciples d'Ozanam, approuvé par Son Eminence le cardinal Villeneuve. A date, cette souscription atteint quatre mille piastres, ce qui est bien encourageant, mais insuffisant à chauffer et nourrir les cinq cents familles secourues par les cinquante Conférences de la Ville.

La population québecoise est habituée à se reposer sur la Société de Saint-Vincent de Paul, qui, sans bruit, pénètre chaque semaine dans des centaines de pauvres foyers où des femmes, des enfants, des vieillards souffriraient du froid ou de la faim, sans la visite discrète de deux confrères de la Conférence du quartier. Mais pour son rôle bienfaisant, le confrère de la Saint-Vincent de Paul ne saurait entrer chez le pauvre les mains vides.

Qu'arriverait-il à Québec si les Conférences de Saint-Vincent de Paul cessaient leurs activités bienfaisantes et désintéressées?

Un dernier appel à ceux qui aiment les pauvres et qui croient que l'oeuvre des Conférences est une oeuvre nécessaire.

La charité n'est-elle pas un merveilleux instrument d'union?

Prière d'adresser les offrandes à M. J.-W. Boulet, comptable, trésorier du Conseil Central, 71 rue St-Pierre, Québec.

Les chèques doivent être faits à l'ordre de la Société de Saint-Vincent de Paul.

REUNION DES DEPUTES RURAUX

M. Dussault présidera, le 20 courant, une nouvelle réunion des députés ruraux de la province. On y discutera le projet de loi au sujet des associations agricoles. Le 21, la société de pomologie tiendra sa réunion à Montréal et le lendemain, le comité chargé de l'étude des problèmes du sirop d'érable sera convoqué également. M. Louis Coderre, sous-ministre du Commerce et de l'Industrie, y assistera.

AU CERCLE DES FEMMES CANADIENNES

Le prochain conférencier au cercle des Femmes canadiennes sera M. F.-R. Scott, professeur de droit civil à l'université McGill. — Les méthodes modernes d'éliminer le crime.

VENDREDI

M. F.-R. Scott, de Montréal, professeur de droit civil à l'Université McGill, sera l'invité d'honneur et le conférencier lors de la prochaine réunion du Cercle des Femmes Canadiennes qui aura lieu vendredi prochain, le 21 janvier, à 3 heures 45. M. Scott traitera des méthodes modernes d'éliminer le crime.

M. Scott est le fils du Très Révérend F.-G. Scott. Il a fait de brillantes études au High School, de Québec, et au Bishop's College, à Lennoxville. Plus tard, il obtint la bourse Rhodes et alla parfaire ses études à Oxford. Il séjourna au collège Magdalen. Il en revint avec le titre de bachelier ès arts et ès lettres. A son retour, il suivit des cours de droit et devint bachelier en droit civil. Il entra alors dans l'étude légale Lafleur, McDougall & Barclay.

Depuis 1928, M. Scott professe le droit civil à McGill. Il est membre du conseil général (national) de l'Association pénale du Canada et collaborateur de la revue "Foreign Affairs", des Etats-Unis.

M. Scott donnera une conférence sur les méthodes modernes d'éliminer le crime. Nul doute qu'il n'intéresse considérablement son auditoire. De plus, c'est un des premiers Québecois qui aient eu l'honneur d'être invités au Cercle des Femmes Canadiennes.

Il sera présenté par la présidente, madame W.-H. Delaney.

EXPOSITION DE L'HOTELLERIE

L'exposition de l'hôtellerie qui s'ouvrira demain à Montréal réunira tout ce qui se rapporte à l'industrie de l'hôtellerie, comme l'ameublement, la cuisine, l'organisation du service, etc. C'est M. Louis Coderre, sous-ministre, qui représentera le gouvernement à cette exposition. Le gouvernement provincial exposera pour sa part un hall d'hôtel dont l'ameublement d'inspiration canadienne est sorti des ateliers de l'Ecole du Meuble de Montréal. Un concours d'art culinaire sera également tenu à cette occasion.

Le congrès des inspecteurs d'hôtel et des ménagères enseignantes se tiendra durant l'exposition, qui s'ouvrira mercredi, par un dîner auquel assisteront le maire de Montréal et M. Coderre.

LES MAGNATS DE L'AUTO

Washington, 18. — (P.A.) Le président Roosevelt aura vendredi une conférence avec les magnats de l'auto à la Maison Blanche. Les présidents des sociétés suivantes sont invités: la Chrysler Corporation; la Ford Motor Company, la General Motors Corporation, la Packard Motor Company, la General Motors Acceptance Corporation, les présidents du Commercial Investment Trust, de la Commercial Credit Company et de l'Universal Credit Company.

10 ANS DE BAGNE POUR $1.40

Montréal, 18. — (P.C.) Le juge J.-C. Langlois a condamné hier un jeune homme de 19 ans, Louis White, à dix ans de pénitencier pour avoir assommé un vieillard de 72 ans, Louis Delorimier, l'avoir ligoté avec un fil de fer et lui avoir volé la somme de... $1.40.

ACCIDENT A HENRI BELANGER

La Tuque, 18. — (P. C.) Henri Bélanger, employé du ministère provincial de la Voirie, s'est fracturé le crâne hier lorsqu'il est tombé d'une hauteur de 15 pieds dans un puits de sable, près d'ici. Il fut transporté à l'hôpital sans connaissance.

EXCURSIONS

Parmi les excursions annoncées pour la fin de semaine par M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour le district de Montréal, on remarque celles de Montréal au lac St-Jean, Montréal à Valleyfield, Montréal à divers points d'Ontario. Dans l'autre sens, Montréal recevra des visiteurs de l'Ontario et du nord de Québec ainsi que le l'est de la province.

JUSTICE EST FAITE !

Boston, 18. — (P.A.) Un homme âgé de 53 ans et son fils âgé de 24 ans, Frank et Anthony di Stasio, coupables d'un crime affreux, sont morts ce matin à huit minutes d'intervalle, sur la chaise électrique dans la prison du Massachusetts. Le premier mourut à minuit et 8. Ils avaient tué un ouvrier en le brûlant vif avec un chalumeau.

BACHELIERS ES GAZ

Tokio, 18. — (P.A.) Les étudiants japonais auront bientôt droit au titre de "bachelier ès gaz". Le collège médical d'Okayama projette de créer une chaire de gaz toxiques. Les étudiants examineraient les éléments des gaz connus, étudieraient leurs antidotes et s'efforceraient de découvrir de nouveaux gaz.

Les plaideurs au Palais

Même les bazars sont des endroits peu sûrs

Un enlèvement à la suite d'une rencontre au bazar paroissial a son écho en Cour des Sessions. — Un Russe qui se croit persécuté et qui écrivait des lettres de menaces comparait. — La loi joue des tours.

LE CONSEIL DE ST-DAVID PLAIDE

— (PAR GUY ROBERGE) —

Tous les enlèvements n'ont pas la violence de celui de l'enfant Lindbergh et ne donnent pas lieu à autant d'histoires sensationnelles. Un enlèvement dont le motif fut chevaleresque ou romanesque, — nous le saurons à l'issue de l'enquête, — eut hier son rétentissement en Cour des sessions.

Une jolie petite fille de 15 ans que son père menaçait souvent de mettre en pension, — il n'en avait cependant pas le désir, — s'il la surprenait en compagnie d'un camarade se rendit un soir au bazar paroissial. Est-il occasion moindre de péché ? On pouvait le croire auparavant ; ce récit prouvera le contraire. La petite y rencontra un homme marié, âgé de 36 ans, beau et fort. Elle lui conta sa misère. Cet ami de fortune loua une chambre, rue Ste-Marguerite, où il l'installa comme un gentil oiseau en cage.

Le père de la petite l'attendit tard, un soir ; et le lendemain la fit rechercher. Inutile. Avec son protecteur, elle avait filé à Victoriaville et ensemble ils y passèrent les lendemains du Jour de l'An. Il l'avait comblé de cadeau et habillé comme une princesse. Il dut cependant revenir à Québec. Questionné par un agent de la sûreté, il admit la fugue. Il est maintenant accusé d'enlèvement. La Couronne représentée par Me A. Tardif, a fait entendre l'enfant retrouvée, son père et le détective Rochette. L'accusé donnera sa version plus tard. Il sera alors possible de savoir si l'amour ou des sentiments chevaleresques, ou les deux motifs, furent ses guides.

Les malheurs d'un Russe.

Un Russe qui ne trouvait plus la terre québecoise agréable, a comparu hier en Cour de Police, accusé de vagabondage. Mike Shyshycka est son nom. Il écrivait à la sûreté provinciale et se plaignait de la province, du traitement que les prêtres lui infligeaient de l'indifférence et de la malice des gens à son endroit. Dieu était avec lui et le diable inspirait le reste de l'humanité. Mais il aurait sa revanche, disait-il, et le jour n'en était pas loin. Le sous-chef Tremblay l'accompagnait devant le juge Laetare Roy. Mike ne comprenait rien à l'accusation de vagabondage portée contre lui et discuta avec le juge qui le condamna à subir son enquête lundi prochain. D'ici là, il subira un examen médical.

Selon la police, le Russe envoyait depuis février 1937, des lettres de menaces au chef de la Sûreté qu'il rendait responsable de ses malheurs. Samedi dernier, il s'est présenté aux quartiers-généraux, demandant à parlé à un constable. Comme celui qu'il désirait voir n'était pas présent, il fit une scène de la dernière violence, menaçant en bloc la Police provinciale de mort. On l'arrêta immédiatement et grâce aux dossiers que l'on recueillait, on a pu établir que Shyshycka était le même individu qui envoyait des lettrès de menaces, tantôt de l'Abitibi, de Chicoutimi ou de Montréal. La dernière lettre datait du 15 janvier 1938. Malgré toutes les recherches, la Sûreté n'avait pu encore localiser cet individu dangereux, lorsqu'il vint se livrer lui-même.

Une reconciliation présumée.

Une femme qui poursuivait son mari en justice afin d'obtenir un jugement en séparation de corps connut un autre insuccès, judiciaire celui-là, lorsque le juge Roméo Langlais renvoya la demande. Questionnée, elle admit en effet avoir rencontré son défendeur et mari pendant que l'action était pendante. Cette visite imprudente équivalait à une reconciliation. Sur le banc, le juge renvoya l'action. Me Guy Hudon occupait pour le mari à qui l'imprudence de sa femme a procuré un autre succès facile...

Difficultés municipales.

Encore hier, la corporation municipale de St-David de l'Auberivière avait les honneurs de l'audience devant l'hon. juge Sévigny. L'étude légale dont fait partie Me Yves Prévost réclame à cette corporation $672, à titre d'honoraires professionnels. On sait que la discorde régnait au sein du conseil municipal de St-David. Le chèque avec lequel on entendait payer Me Prévost fut signé par le maire d'alors, M. L.-E. Proulx. Le trésorier y ajouta des écritures et le chèque fut arrêté. Ce procès, le seizième que fournit la rivalité municipale de St-David, a duré peu de temps. L'affaire est en délibéré.

Important mémoire des manufacturiers

L'Association des manufacturiers canadiens a soumis hier à la Commission Rowell un mémoire bien documenté par lequel elle réclame la simplification du système fiscal au Canada.

DEDOUBLEMENT DES IMPOTS

Ottawa, 18. — (Par Carl Reinke, de la P.C.) — L'Association des Manufacturiers Canadiens a soumis hier, à la Commission Rowell, un mémoire bien documenté grâce à l'expérience de ses membres, dans lequel elle réclame la simplification du système fiscal du Canada.

L'Association a protesté contre le manque de coordination entre les taxes fédérales et provinciales sur le revenu et le capital, contre le dédoublement et le chevauchement des impôts et contre le manque d'uniformité et l'arbitraire "qui, a-t-elle dit, augmentent tant et d'une manière si inutile le fardeau qui pèse sur le contribuable".

Les Manufacturiers ont aussi recommandé une diminution de 20 ou au moins de 10 p.c. des dépenses. A M. J.-T. Stirrett, secrétaire général de l'Association, qui soumettait le mémoire, Me Louis St-Laurent, avocat de la Commission, demanda dans quels domaines ces économies pourraient être pratiquées et M. Stirritt répondit que les directeurs de l'Association étudieraient la question.

LES TAXES

Les problèmes auxquels le Canada doit faire face actuellement, a dit l'Association, ne sont pas tant constitutionnels que financiers et ils résultent d'une extravagance dans les dépenses publiques.

Si les dépenses des gouvernements étaient réduites de 10 à 20 pour cent, plusieurs des problèmes disparaîtraient d'eux-mêmes. D'un autre côté, une nouvelle constitution représenterait difficilement les conditions actuelles si les dépenses publiques, et conséquemment les taxes, doivent continuer à monter sans cesse.

"Si tel est le désir du public, ajoute encore le mémoire, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux peuvent régler leurs difficultés financières en autant que les dépenses seront ajustées aux revenus."

En plus d'une appréciation des problèmes du gouvernement au Canada, l'Association suggère de limiter les emprunts, de reviser le système fiscal afin d'en éviter la multiplicité dans bien des cas. D'après l'Association, le système fiscal idéal serait celui qui comprendrait moins de taxes et moins de systèmes de perception, l'unification étant préférable dans ce domaine.

L'Association fait également allusion aux pensions de vieillesse et à l'assurance-chômage qu'elle considère des services sociaux. Elle recommande fortement la réorganisation des pensions de vieillesse sur une base contributoire, citant l'exemple de la Grande-Bretagne et de la Belgique. L'Association ne recommande pas l'établissement de l'assurance-chômage car les personnes secourues par l'Etat depuis quelques années ne sont plus éligibles à une proposition d'assurance comme celle qui fut faite en 1935.

Parlant du rôle de l'industrie dans l'économie canadienne, l'Association déclare: "Si l'industrie doit souffrir d'une trop grande taxation et d'une insuffisante protection tarifaire, il deviendra difficile de maintenir les revenus de l'Etat et de faire fonctionner le rendement de certaines taxes nationales."

"D'un autre côté, ajoute le mémoire, si l'industrie n'est pas taxée au delà de ses capacités, et si une protection adéquate lui est fournie afin de lui permettre de faire face aux compétiteurs, elle continuera à collaborer au relèvement économique du pays dans la mesure du possible." L'Association déclare qu'elle ne veut pas exagérer l'importance de l'industrie dans la vie économique du pays, qu'elle représente un seul groupe, quoique ses activités affectent un grand nombre de personnes.

Le mémoire de l'Association traite longuement du système fiscal à travers le pays, rappelant qu'il y a 193 statuts fédéraux et provinciaux relatifs à la taxation de l'industrie en général, plus 52 statuts concernant certaines industries en particulier, le tout avec 943 amendements. L'Association rappelle qu'une industrie faisant affaires dans tout le Canada doit payer la taxe sur le revenu au fédéral et à sept provinces (à l'exception du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse) et que les exigences d'un gouvernement ne tienne pas compte de celles des autres gouvernements. "Il y a moins de réciprocité, à ce sujet, entre le gouvernement central et les provinces qu'entre le Canada et les Etats-Unis."

Il est déclaré dans le mémoire que certaines provinces taxent les compagnies de façon très élevée et différents exemples sont cités.

L'Association s'élève contre la coutume qu'ont certains gouvernements de confier la réglementation du système fiscal à des fonctionnaires, ce qui constitue un abus. L'Association relève aussi l'attitude prise par le gouvernement albertain rela-

(Suite à la page 11, 2e col.)

MGR W. LEBON RECLAME DES COOPERATIVES

L'avenir de notre pays dépend largement du succès des coopératives, déclare aux sciences sociales, Mgr Wilfrid Lebon, dans un cours sur le coopératisme et le corporatisme.

LES PROFITS

Mgr Wilfrid Lebon, P.D., professeur à la faculté de Philosophie de l'Université Laval, a donné un autre cours public, hier soir, à l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université, sur le corporatisme. Parlant de "Corporation et Coopération", Mgr Lebon a étudié les relations entre le corporatisme et le coopératisme, les coopérations de production et de consommation, et enfin les conséquences que l'on peut tirer des principes établis.

La corporation, dit le conférencier, est une institution de droit public intermédiaire entre les entreprises privées et l'Etat chargée de la gérance du bien commun, tandis que la coopération consiste en toute organisation sociale qui vise sinon à éliminer, du moins à réduire le nombre et les profits des intermédiaires, soit dans l'intérêt des consommateurs ou des producteurs. La coopération s'insère dans la corporation puisqu'il n'y a pas d'incompatibilité entre elles, et puisqu'elles représentent la même idée de solidarité, de coopération et de protection des faibles.

Mgr Lebon dit ensuite que la coopération peut être de diverses espèces et qu'elle se distingue d'après le but qu'elle poursuit, puis il donne les définitions des différents genres de coopératives.

Parlant de la coopération de production, le conférencier dit que c'est une association de producteurs qui se chargent eux-mêmes de mettre à la disposition des membres les objets dont ils ont besoin. Il rappelle l'historique des coopératives dont les premières remontent à 1772 et dont les succès furent de courte durée, puis énumère les obstacles à leur succès qui sont les défauts de capitaux et de clientèle et le manque d'éducation. Mgr Lebon passe ensuite à la coopération de consommation qu'il définit comme suit : c'est une association de consommateurs groupés en vue de se procurer en commun les marchandises dont ils ont besoin et d'économiser par là le prix des services intermédiaires désormais inutiles et éliminés. Il explique que la première coopération de consommateurs fut fondée en 1844 par les Equitables pionniers de Rochdale qui en ont fait un véritable succès, et il donne les principes des coopératives qui sont la vente à prix coûtant ou plus souvent au prix du marché, vente au comptant et aux membres seulement, remise des profits périodiques aux membres au pro-rata des achats effectués, établissement d'une réserve substantielle pour les besoins d'administration et autres.

En terminant, Mgr Lebon parle de l'application de ces principes et dit que l'avenir de notre pays dépend largement du succès des coopératives. Et enfin il cite parmi les avantages de la mise en vigueur de ces principes la facilité d'existence pour les petites gens, la mise du crédit à la portée de la moyenne des petites industries et l'ascension sociale d'une élite ouvrière.

25 POUR CENT A J.-A. HEBERT

Montréal, 18. — (P. C.) M. J. A. Hébert, un notaire qui enquête sur les comptes de banques dormants pour le compte du département du procureur général, a révélé en Cour supérieure hier que d'après l'entente qu'il avait avec le gouvernement provincial, il devait recevoir 25 p. c. des sommes que la province pourrait saisir dans ses actions contre les banques. On estime qu'il y a environ $6,000,000 en comptes dormants dans les banques de la province.

UN PRINCE FAIT DES SIENNES

Viennee, 18. — (P.A.) La police a annoncé hier l'arrestation et la remise en liberté subséqueente du prince Ernst von Hohenberg, fils de l'archiduc Ferdinand, dont l'assassinat à Sarajevo, en 1914, alluma la grande guerre. Le prince était accusé d'avoir endommagé un écusson allemand sur la poete du bureau viennois d'un chemin de fer allemant.

UNE AUTO FRAPPE DES PELERINS

Calgary, 18. — (P.C.) — Un automobile a foncé hier soir sur une procession de pèlerins, en blessant sept sérieusement. Sept autres personnes ont reçu des contusions et des coupures. Le conducteur du véhicule a été arrêté sous l'accusation d'avoir conduit en forcené.

EXHIBIT CANADIEN A NEW-YORK

Ottawa, 18. — (P.C.) — Le Canada a réservé un espace de 40,000 pieds carrés sur les terrains de l'exposition mondiale de New-York, qui s'ouvrira en 1939, a-t-on annoncé ici hier.

MARIAGE DE FAROUK

Le Caire, 18. — (P.A.) — Des milliers d'Egyptiens commencent aujourd'hui à arriver dans la capitale pour assister aux fêtes qui se dérouleront ici, jeudi, à l'occasion du mariage du roi Farouk, qui est âgé de 17 ans. Sa fiancée, Farida Zulficar, est âgée de 16 ans et c'est la fille d'un roturier.

UN DEUIL

M. J.-FRANK GOSSELIN, propriétaire de l'hôtel St-Malo, est décédé samedi à l'âge de 60 ans et un mois.

439 FEMMES AUX COURS CULINAIRES

L'inauguration des cours d'aide à la jeunesse a eu lieu hier soir. — 439 femmes et jeunes filles se sont inscrites à ces cours d'arts ménagers. — Divers groupes. — A l'école technique.

AU Y. W. C. A.

439 dames et jeunes filles se sont inscrites pour suivre les cours spéciaux d'aide à la jeunesse (section féminine) commencés en vertu de l'entente fédérale-provinciale Bilodeau-Rogers. Ces personnes se sont réunies hier soir à l'Ecole Technique, boulevard Langelier, à l'occasion de l'ouverture officielle de ces cours. M. Alphonse Désilets, directeur de l'enseignement ménager dans la province présidait. Au cours de la réunion, il a prononcé un bref discours, expliquant tout le plan et le programme qui sera suivi. Il a aussi procédé au partage des différents groupes et indiqué où chacune des élèves doit suivre son cours.

D'après ce qui a été dit hier soir, il y a aura des cours d'hygiène, d'art culinaire, de coupe et de couture, de confection et de transformation des chapeaux, de buanderie et de teinturie, de coiffure et de beaux-arts domestiques (petits travaux de fantaisie). Les deux directrices principales des classes seront Mlles Noëlla Roy et Anna Laliberté, toutes deux diplômés en sciences ménagères. Il y aura des cours tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis. Les cours théori-

(Suite à la page 9, 3e col.)

PROTECTION DES ANIMAUX

L'American Humane Association annonce un grand concours avec de nombreux prix. — Il s'agit d'inventer un piège qui permettra de capturer les animaux sans leur faire aucun mal.

LES PRIX

Albany, N.-Y., 18. — Le concours des meilleurs pièges, organisé chaque année par l'American Humane Association, vient d'être lancé. On offre quantité de prix. Les deux meilleurs pièges vaudront à leurs créateurs $150 et $75. Dans le second groupe, les prix sont fixés à $100 et $50. Les pièges devront ne pas causer de blessures aux animaux. Dans le troisième groupe sont classés les pièges qui tuent sans douleur et les prix sont de $85 et $50.

Le général Charles McC. Reeve a donné un prix qui sera attribué à la discrétion des juges.

Les fondateurs et directeurs de la société estiment que plus il y aura de pièges modernes et mieux les animaux seront traités. Rien comme une campagne de cette nature ne peut faire plus pour assurer la conversation des espèces et leur protection.

Le concours se terminé le 30 avril 1938.

18 AVIONS EN PARTANCE

San Diego, Californie, 18. — (P. A.) Dix-huit avions militaires s'envoleront ce matin à huit heures (11 heures à Québec) si la température le permet pour Honolulu, a annoncé hier l'amiral Ernest - J. King, commandant des escadrilles de reconnaissance. Il a dit que les avions feraient cette envolée de 2,570 milles dans environ 18 heures.

CAUSERIE DU P. LAMARCHE A ST-DOMINIQUE

Le R. P. Antonin Lamarche, o. p., donne au cercle des Noélistes une intéressante causerie sur le libéralisme politique et économique à travers les âges.

LE TRAVAIL

Le R. P. Antonin Lamarche, O. P., a prononcé hier après-midi, devant les membres du Cercle Noéliste et leurs invitées, réunis en la salle paroissiale St-Dominique, une nouvelle conférence sur les questions actuelles. Le conférencier a traité hier le sujet suivant: "Le libéralisme". Il a expliqué l'origine du libéralisme et traité de l'évolution du libéralisme politique et économique à travers les âges dans un brillant exposé dont nous publions ci-après un substantiel résumé.

LE LIBERALISME

Si nous recherchons dans l'histoire l'origine du libéralisme, nous trouvons: un régime qui l'a préparé; un homme qui l'a exposé; un monde qui s'en est enivré. Dans sons sens le plus général, il signifie la liberté de penser, dire, de faire ce que l'on veut à condition de ne pas nuire à la liberté d'autrui. Cet idéologie que Locke applique au domaine politique passe ensuite dans le domaine économique, religieux, intellectuel. Nous ne parlerons, ici, que du libéralisme politique.

Avant le XVIIIs, le bien fondamental que recherchent les hommes est la sécurité. Les faibles se mettent sous la protection des forts; les seigneurs féodaux. Puis au cours des siècles, la royauté restaure le pouvoir central et concentre entre ses mains la sûreté publique. La noblesse, la classe militaire qui avait assuré la sécurité au début de la féodalité perd ses attributions et conserve ses privilèges tout en devenant inutile. A côte d'elle, la classe bourgeoise, active et cultivée, ne peut arriver à de hautes fonctions, car il lui manque la noblesse, et la capacité manque aux nobles. Cette inégalité devient blessante, le rouage de l'Etat ne fonctionne plus, des révolutions et des catastrophes s'annoncent; on ne parle plus de sécurité, mais de liberté et d'égalité. Un homme se fait le théoricien des aspirations popu-

(Suite à la page 9, 4e col.)

L'ABITIBI POWER PERD SA REQUETE

Le plan de réorganisation de l'Abitibi Power & Paper Company soumis à la Cour a été rejeté par le juge Charles McTague. — Charte fédérale. — Nombre insuffisant de requérants.

PLAN RIPLEY

Toronto, 18. — (P.C.) Le juge Charles McTague a rejeté hier comme hors de sa compétence la requête lui demandant d'approuver le plan de réorganisation de l'Abitibi Power and Paper Company. Cette société est en liquidation depuis cinq ans.

Cherchant à faire approuver le plan Ripley suivant lequel les actifs de la compagnie, actuellement couverts par une hypothèque obligataire de cinquante millions, seraient vendus à une nouvelle société, la Montreal Trust Company, agissant pour un groupe de détenteurs d'obligations de l'Abitibi, présenta une requête en cour supérieure de l'Ontario. C'est cette requête que le juge McTague a rejetée.

Le juge a basé sa fin de non-recevoir sur le fait que la loi ontarienne ne pouvait s'appliquer à l'Abitibi, cette société ayant une charte fédérale, mais il a dit que si un tribunal supérieur renversait sa décision, la requête serait quand même rejetée parce qu'elle n'était pas approuvée par un nombre suffisant de détenteurs d'obligations.

Le plan de réorganisation fut proposé par un comité que dirigeait Joseph-P. Ripley, de New-York, et approuvé par 39 pour cent des détenteurs d'obligations.

Sous le plan Ripley, le détenteur d'une obligation de $100, avec arrérages d'intérêts de $30, l'échangerait pour une obligation de $50 sur deuxième hypothèque, une débenture de $70 et la moitié d'une action commune. Plusieurs groupes s'opposèrent à ce plan.

En particulier, sir Arthur Meighen déclara: "C'est le plan le plus impossible à défendre jamais présenté aux détenteurs d'obligations d'une société".

EMPOISONNEMENT

Eastview, Ont., 18. — (P.C.) Blessé au genou par un patin il y a deux jours, Gérard Huneault, 13 ans, a succombé hier à un empoisonnement de sang.

Chaque tasse un régal

THÉ "SALADA"

SOIF